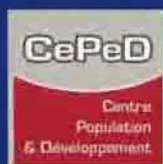


Sous la direction de
Marc-Antoine PEROUSE de MONTCLOS,
Véronique PETIT et Nelly ROBIN

Crises et migrations dans les pays du sud

Collection
Populations



L'Harmattan

Crises et migrations dans les pays du sud

Collection "Populations"

Dirigée par

*Yves CHARBIT, Maria Eugenia COSIO-ZAVALA
et Hervé DOMENACH*

La démographie est au cœur des enjeux contemporains, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux, culturels ou politiques. En témoigne, le renouvellement récent des thématiques : développement durable, urbanisation et mobilités, statut de la femme et de l'enfant, dynamiques familiales, santé de la reproduction, politiques de population, etc. Cette démographie contextuelle implique un renouvellement méthodologique et doit donc prendre en compte des variables en interaction, dans des espaces de nature diverse (physiques, institutionnels, sociaux).

La collection *Populations* contribue ainsi à l'ouverture de la démographie aux autres disciplines. Elle privilégie les pays et les régions en développement sans pour autant oublier leurs liens avec les pays industrialisés. Elle est issue d'une collaboration entre des chercheurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), de l'UMR CEPED (Université Paris Descartes-INED-IRD) et du Centre de Recherches Populations et Sociétés (Université Paris X-Nanterre).

Voir en fin d'ouvrage la liste des publications parues depuis la création de la collection en 1996.

Sous la direction de
Marc-Antoine PEROUSE de MONTCLOS,
Veronique PETIT et Nelly ROBIN

CRISES ET MIGRATIONS DANS LES PAYS DU SUD

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2014
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris
<http://www.harmattan.fr>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr
ISBN : 978-2-343-01171-4
EAN : 9782343011714

SOMMAIRE

LISTE DES AUTEURS.....	11
INTRODUCTION	13
Marc-Antoine PÉROUSE de MONTCLOS	
 CHAPITRE 1	
CRISES ET MIGRATIONS : EFFETS DE RHÉTORIQUE AUTOUR D'UN ENJEU POLITIQUE	19
Marc-Antoine PÉROUSE de MONTCLOS	
 Le temps des crises	
Un problème de mesure	
Criminalisation et politisation des crises : le grand jeu de l'après guerre froide	
L'économie politique des systèmes d'alerte	
Conclusion	
 CHAPITRE 2	
LA CRISE DE 1846-1850 EN FRANCE QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE ?	45
Yves CHARBIT	
 Pourquoi étudier la crise de 1846-1850 ?	
Questions de recherche et problématique	
Une crise de subsistances	
Le mouvement des mariages et des décès	
Le mouvement des naissances	
Les réponses des groupes sociaux	
Le choix des indicateurs	
Quels enseignements pour l'étude des crises en Afrique ?	
 CHAPITRE 3	
LA SITUATION CRITIQUE DES AFGHANS EN IRAN	63
Marie LADIER-FOULADI	
 Crises et conflits en Afghanistan	
Le statut juridique des Afghans en Iran	

Caractéristiques sociodémographiques des réfugiés Afghans

Les mesures prises à l'encontre des Afghans

De la tolérance au rapatriement volontaire et à l'expulsion (1979-2005)

La xénophobie affichée du gouvernement de M. Ahmadinejad (2005-2012)

Conclusion

CHAPITRE 4

CYCLES OF CRISIS, MIGRATION AND THE FORMATION OF NEW POLITICAL IDENTITIES IN WESTERN SAHARA 79

Alice WILSON

About Western Sahara

Crisis, migration and new political identities in pre-colonial and colonial periods

Sahrawi nationalism and sahrawi citizens

The return of migration

Crisis, migration and State authorities: the manipulation of political identities

Going north

Morocco in mind

Fantasies of Western Sahara

Conclusion

CHAPITRE 5

LA CRISE, MOTEUR DU CHANGEMENT SOCIAL DANS UN CONTEXTE PLURIÉTHNIQUE EN GUINÉE MARITIME ? 107

Véronique PETIT

Crise, acteurs, réponses

Méthodologie : une approche interdisciplinaire

Une histoire récente marquée par une succession de crises politiques

Le régime de Sékou Touré : répression politique et faillite économique (1958-1984)

Lausana Conté : espoir et dictature (1984-2003)

Les derniers soubresauts (2007-)

Richesse nationale et pauvreté des ménages...

Différents modèles face à la crise

La société du riz : un modèle socioéconomique pénalisé

Les Peul : la mobilité comme ressource

Les Diakanké : l'économie du religieux

Conclusion

CHAPITRE 6

LES CIRCULATIONS NOUVELLES AU SAHEL

UNE SUITE DE VULNÉRABILITÉS OU DE CRISES ? 133

Nelly ROBIN

Entre retour forcé et opportunité, la dualité de la crise

Au-delà du « mur de barbelés », d'autres possibles

Un retour forcé, précurseur d'une émigration nouvelle

La communauté d'origine, une force d'innovation

L'expérience migratoire des jeunes mineures à l'épreuve du fait juridique

Une liberté de circulation dans l'espace CEDEAO

Un déni des Etats : la protection des victimes de traite

Le paradigme de la continuité, au-delà d'un désordre apparent

Conclusion

CHAPITRE 7

LE DOUBLE ANCRAGE DES PALESTINIENS DU PÉROU

À L'ÉPREUVE DES CRISES 147

Denys CUCHE

Une migration qui résulte d'une série de crises

La crise politique et économique du Pérou

La reprise de la guérilla marxiste

De la crise politique à la crise économique

La présidence d'Alberto Fujimori

Les Palestiniens du Pérou et les Accords d'Oslo

Le tournant des Accords d'Oslo et la perspective du retour en Palestine

Les retours (en principe) définitifs

Les retours temporaires de réappropriation de la terre

Les retours réguliers, « saisonniers », pour réactiver les liens familiaux

Une nouvelle crise majeure : la seconde *intifada*

Les conséquences pour les Palestiniens du Pérou résidant en Palestine

La famille Mitre

Raul Abugattas

Izaak Zorob

Quelles perspectives aujourd'hui pour les Palestiniens du Pérou ?

Conclusion

CHAPITRE 8

SURMONTER LA CRISE DANS LA MIGRATION

CONSTRUCTION D'IDENTITÉ CHEZ LES EMPLOYÉES

DE MAISON AU PÉROU 167

Carola MICK

Les employées de maison au Pérou

Le service domestique générateur d'une crise d'identité

Catégorisation sociale et stratégie de construction d'identité

Construction d'identité et stratégies discursives dans les récits de migration

Catégorisation sociale et crise d'identité

Surmonter la crise : construction d'identité et opportunités

Assujettissement et subjectivation dans les stratégies de construction d'identité

Surmonter la crise dans la migration

CHAPITRE 9

CRISES, CONTEXTES, ACTEURS ? 193

Véronique PETIT et Nelly ROBIN

Temporalité et a-normalité de la crise

Spatialité et opportunité de la crise

La crise comme contexte

Deux points de vue : le chercheur, l'acteur

LES AUTEURS

Yves CHARBIT

Démographe, Professeur des Universités (Université Paris Descartes) et Directeur du CEPED. Yves Charbit est un spécialiste des questions de population et développement en Afrique et dans la Caraïbe (migrations, famille, nuptialité). Il travaille aussi sur les théories et des doctrines de population dans une perspective interdisciplinaire.

Denys CUCHE

Anthropologue, Professeur des Universités (Université Paris Descartes) et chercheur au CEPED. Denys Cuche étudie l'immigration proche-orientale en Amérique latine. Ses recherches actuelles portent plus particulièrement sur les Palestiniens du Pérou et sur leurs liens à la Palestine.

Carola MICK

Docteur en sciences du langage et Maître de conférences à l'Université Paris Descartes. Carola Mick s'est spécialisée dans l'analyse discursive de processus migratoires, notamment en Amérique latine. Diplômée de l'Université de Mannheim, en Allemagne, en philologie de langues romanes et sciences économiques, elle a vécu et fait des études d'anthropologie, de sociologie et de sciences de l'éducation au Pérou, au Mexique et au Luxembourg.

Marie LADIER-FOULADI

Docteur en démographie et sciences sociales et Directrice de recherche au CNRS/EHESS-IIAC-TRAM. Les recherches de Marie Ladier-Fouladi portent sur les relations entre les changements démographiques et les transformations socio-politiques, spécialement à partir de l'exemple de l'Iran. Elle enseigne à l'EHESS ainsi qu'à Paris Descartes et a publié notamment *Iran. Un Monde de paradoxes* (Nantes, Atalante, 2009).

Véronique PETIT

Professeure d'anthropologie à l'Université de Poitiers, Docteur en démographie et chercheuse à l'UMR *MIGRINTER Migration, Espace et sociétés*. Véronique Petit est spécialisée sur les questions de développement en Afrique de l'Ouest (santé de la reproduction, migrations, pauvreté). Elle participe actuellement à l'ANR pluridisciplinaire MIPRIMO *La migration prise aux mots* ; sa recherche porte sur les relations entre santé mentale et migration au Sénégal.

Marc-Antoine PÉROUSE de MONTCLOS

Docteur en sciences politiques et Chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Marc-Antoine Pérouse de Montclos travaille sur les conflits armés et les déplacements forcés de population en Afrique subsaharienne. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) où il enseigne, il a vécu plusieurs années au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya.

Nelly ROBIN

Docteur en géographie et Chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Nelly Robin est spécialiste des migrations internationales en Afrique de l'Ouest. Elle a publié notamment *l'Atlas des migrations internationales ouest-africaines vers l'Europe, 1988-1993* (Paris, Eurostat-IRD, 1996) et coordonnée le colloque *Liberté de circulation en Afrique de l'Ouest. Défis et enjeux pour la CEDEAO et l'UE* (Paris, 2010). Ses recherches actuelles portent sur les réalités du droit, interne ou international, et les nouveaux modes de circulation au Sahel.

Alice WILSON

Docteur en anthropologie sociale et diplômée de l'Université de Cambridge où elle mène ses recherches. Alice Wilson travaille sur les rapports entre État et tribu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle s'est notamment spécialisée sur le cas des réfugiés sahraouis et du mouvement de libération du Sahara occidental.

INTRODUCTION

Marc-Antoine PÉROUSE de MONTCLOS

Les crises sont un sujet de préoccupation majeur dans le monde, y compris lorsqu'elles provoquent – ou sont provoquées par – des migrations. Elles restent cependant difficiles à appréhender sur le plan analytique. En effet, le mot « crise » a connu un certain dévoiement étymologique et a perdu de son sens originel, victime en quelque sorte de son succès. À force de dire que la France ou l'Afrique étaient en crise, il a même pu se rapprocher de l'oxymore, à l'instar de la notion de « coup d'état permanent » ou de « révolution institutionnalisée ». Aujourd'hui, le terme est si galvaudé que, très souvent, il renvoie à un problème structurel de développement ou de gouvernance, davantage qu'à un moment de rupture ou à un changement subit, accidentel ou non, violent ou non, conflictuel ou non, intentionnel ou non. Au lieu d'évoquer un état d'exception, une phase critique ou une grave perturbation, la notion de « crise » s'est ainsi banalisée à travers un usage routinier qui en a amoindri la signification première. Une telle dérive sémantique s'explique sans doute par la charge émotionnelle, le sentiment d'urgence et la portée politique d'un mot qui, nonobstant l'usure du temps et de la répétition *ad nauseam*, vise à mobiliser plus facilement et plus rapidement les esprits... et les ressources. De ce point de vue, une étude de la polysémie des crises mériterait d'ailleurs un ouvrage à part entière. Rédigés par des spécialistes des pays en développement, les chapitres qui suivent affichent cependant une ambition plus restreinte, qui est d'analyser les modalités et les perceptions des moments et des situations de crises à travers le prisme des migrations.

Bien entendu, le propos ne se réduit pas à des approches purement temporelles. En effet, la problématique des relations entre crises et migrations touche également à des questions sociales, politiques, économiques, juridiques, démographiques et historiques, voire symboliques et immatérielles lorsqu'il s'agit de la mémoire collective d'un traumatisme. Dans le même ordre d'idées, les interrogations des auteurs de ce livre ne se limitent pas à des périodes contemporaines et envisagent des parallèles avec des situations passées dans des pays comme la France. Autre caractéristique importante, enfin, les chapitres ne s'intéressent pas qu'aux migrations internationales ; ils analysent aussi des déplacements internes qui relèvent par exemple de l'exode rural, de l'exploitation sociale ou du trafic des êtres humains. Dans toutes ses différentes dimensions, la question des « migrations de crises » ou des « crises migratoires » révèle ainsi une grande diversité de situations qui oblige souvent les spécialistes à tester, ou même à

revoir leurs cadres d'analyse. La relation à la violence, notamment, n'est pas aussi évidente que l'on pourrait l'imaginer. En effet, les dispositifs de coercition des pouvoirs en place visent souvent à capturer, à fixer ou à enfermer certaines catégories de populations plutôt qu'à les expulser. De plus, les migrations de crises ne sont pas toutes assimilables à des déplacements forcés. Les migrations sous la contrainte, elles, ne résultent pas toujours de crises et ne produisent pas systématiquement des mouvements massifs de populations – les extraditions, par exemple, ne concernent que peu de gens, à la différence des déportations. Quant à la figure du réfugié qui a franchi une frontière internationale, elle n'est pas forcément moins dramatique que celle du déplacé interne, et elle peut aussi ressortir de persécutions individuelles plutôt que d'exodes collectifs. Aussi convient-il de dépasser des cadres juridiques trop étroits pour aborder les différents aspects des « migrations de crises ». Un travail pluridisciplinaire s'impose d'emblée lorsque l'on veut combiner des approches à la fois locales et globales, sachant que la notion de « crise migratoire » renvoie plutôt à l'idée d'une rupture dans des schémas de circulation déjà bien établis. La question ne préjuge d'ailleurs en rien de la nature des relations à la mobilité en général, et pas seulement à des phénomènes d'exil, d'exode, de déplacement ou de réinstallation forcés. L'éventail des cas abordés dans cet ouvrage montre ainsi toute la complexité du champ de l'étude. Aussi le livre s'articule-t-il autour de quatre principaux volets qui traitent de questions théoriques, épistémologiques et empiriques.

Dans une première partie est explorée la valeur heuristique d'une notion qui embrouille autant qu'elle peut éclairer l'étude des migrations. Marc-Antoine Pérouse de Montclos interroge les différentes dimensions d'un terme qui se prête à de nombreuses manipulations du fait qu'il recèle d'importants enjeux politiques, que ce soit pour alerter la communauté internationale, lever des fonds pour les organisations humanitaires ou, à l'occasion, justifier une opération militaire au nom de la paix ou de la prévention des conflits. La relation entre crise, violence et migrations est loin d'être évidente, les uns pouvant parfaitement se déployer sans les autres. Les liens de causalité ne sont pas automatiques et obligent à repenser les analyses catastrophistes qui négligent la capacité d'adaptation et de résilience des populations touchées par des traumatismes. Dans une perspective historique, Yves Charbit invite quant à lui à reconsidérer la relation entre crise alimentaire et exode rural dans un pays, la France de l'Ancien Régime, dont l'économie reste très largement agricole à l'époque. Dans les années 1845-1849, la population française traverse en l'occurrence de graves difficultés qui provoquent un afflux de paysans vers les villes et, parfois, des phénomènes d'émigration à l'étranger. La crise de subsistance est multidimensionnelle, avec au départ de mauvaises récoltes qui ont des prolongements commerciaux, industriels et financiers, suivis d'une révo-

lution républicaine en 1848 et d'une épidémie de choléra en 1849. Toutes proportions gardées, ces perturbations contribuent davantage à vider les campagnes que dans l'Afrique sahélienne pendant la sécheresse des années 1970. Mais les conséquences ne sont pas que migratoires, loin de là. Outre la nécessité d'analyser les différentiels régionaux d'une économie qui n'est pas encore pleinement « nationale », Yves Charbit suggère en conséquence de prendre en compte d'autres indicateurs tels que les mariages, les naissances et les décès en fonction de l'évolution des prix du blé.

La deuxième partie du livre traite de cas d'études contemporains qui illustrent toute la diversité des migrations de crise liées plus particulièrement à des conflits armés. Aux yeux du grand public, le réfugié incarne parfaitement la figure du migrant qui a été contraint de fuir des violences ou des catastrophes d'ordre naturel ou politique : des guerres à répétition depuis 1979 en Afghanistan, ou une occupation militaire par le Maroc dans le cadre d'une décolonisation ratée au Sahara occidental depuis 1975, par exemple. Le droit, tel qu'il a été codifié par la Convention de Genève de 1951, rajoute à ces causes traumatiques de la migration deux éléments essentiels de définition, à savoir la persécution et la traversée d'une frontière internationale. Mais il ne préjuge en rien de l'enchâssement de diverses crises à l'intérieur ou à l'extérieur du pays d'origine des réfugiés. Dans leurs chapitres, respectivement sur « la situation critique » des Afghans en Iran ou « les cycles migratoires » des Sahraouis en Algérie, Marie Ladier-Fouladi et Alice Wilson montrent ainsi qu'une crise peut en entraîner une autre. Dans le cas de l'Iran, l'afflux d'Afghans provoque en l'occurrence des phénomènes de rejet xénophobe. Parallèlement, on assiste à une précarisation à la fois juridique et économique de réfugiés qui ont d'abord été accueillis au nom de la solidarité islamique mais qui, le temps aidant, ont bientôt été considérés comme des travailleurs immigrés en situation irrégulière. Bien que l'Iran ait ratifié la Convention de Genève de 1951, le régime issu de la révolution de 1979 ne veut pas régulariser la situation des Afghans qui se sont éparpillés sur le territoire, à défaut d'être pris en charge dans des camps. À partir des années 1990, au contraire, les autorités cherchent à retirer les permis de séjour qu'elles avaient pu accorder. Arguant du départ de l'Armée Rouge et de la chute du gouvernement communiste à Kaboul en 1992, elles essaient alors de renvoyer, voire d'expulser les Afghans vers leur pays d'origine. Par contraste, l'Algérie, elle, ne cesse pas de soutenir les Sahraouis accueillis sur son territoire à partir de 1975 pour lutter contre l'ennemi commun marocain. Mais la prolongation de l'exil dans des camps plus ou moins artificiels produit d'autres types de crise (*azma*) en interne pour l'accès à l'éducation ou à la santé. Le cessez-le-feu de 1991, notamment, suspend la lutte armée et permet d'envisager de nouvelles destinations d'émigration comme l'Espagne, ancien pays colonisateur du Sahara occidental. Depuis leurs bases en Algérie, les autorités du Front Polisario incitent également les occupants

des camps à s'installer dans les dernières zones sous leur contrôle au Sahara occidental, ceci afin de contrer symboliquement la désertion des « traîtres » qui ont préféré rallier la monarchie marocaine sur la façade atlantique du pays. De tels mouvements « d'émigration » complexifient l'identité nationale et politique du peuple sahraoui. De ce point de vue, Alice Wilson rappelle utilement la nécessité d'analyser ces phénomènes au regard, plus généralement, de la mobilité de populations autrefois qualifiées de nomades.

Qu'il s'agisse de luttes pour l'indépendance ou de guerres civiles, la violence est ainsi un marqueur important des migrations dites de crise. Elle n'est cependant pas une condition suffisante et *sine qua non*. Dans une large mesure, les situations de pauvreté et de vulnérabilité, qui font l'objet de la troisième partie de cet ouvrage, déterminent également les contraintes qui poussent ou non à l'émigration et à la mobilité, généralement de pair avec un fort sentiment de crise et de dégradation des conditions de vie. Pour la plupart tirées de cas d'étude sur la côte ouest-africaine, les expériences s'avèrent très variées en la matière. Véronique Petit, par exemple, ne constate pas de recours massif à l'exutoire de la migration dans les régions maritimes qu'elle analyse en Guinée-Conakry, pays qui compte parmi les plus pauvres du monde et qui a connu de nombreux soubresauts politiques depuis son indépendance en 1958. La faible attractivité de la Guinée-Bissau voisine, tout aussi instable, n'y est sans doute pas pour rien. Mais les schémas de mobilité de la région tiennent surtout aux traditions migratoires des Peul ou des Diakanké, avec des conséquences assez différenciées en matière d'exode rural, de paupérisation urbaine et d'accès à la terre. À cet égard, il convient de s'interroger sur la façon dont la question est perçue par les principaux intéressés eux-mêmes. Paradoxalement, les expériences vécues renvoient souvent à l'idée de danger pour les migrants autant que pour les autorités chargées de les repousser ou de les trier, à commencer par l'agence Frontex de l'Union européenne. À partir, entre autres, du cas de la Basse Casamance au Sénégal, Nelly Robin analyse ainsi les obstacles qui jalonnent le parcours des Africains qui essaient de gagner les rives de l'Europe et qui perçoivent leur « aventure » comme une longue suite de ruptures et de séquences traumatiques dans des contextes de grande incertitude. En guise de crise, les éléments de coercition paraissent particulièrement évidents chez les mineures qui sont contraintes de se prostituer afin de poursuivre leur voyage. De fait, leur vulnérabilité et leur clandestinité offrent prise aux passeurs et aux trafiquants qui organisent la traite des êtres humains. La difficulté tient aussi à des conflits de droit et de statuts qui protègent insuffisamment les migrants face à la logique répressive des États.

Bien entendu, la perception et la « mise en crise » des expériences migratoires ne se limitent pas à des problèmes juridiques ; elles renvoient

également à des questions identitaires qui font l'objet de la quatrième partie de ce livre. Dans son analyse des Palestiniens qui se sont établis au Pérou et qui, pour certains d'entre eux, ont essayé de revenir dans leur pays d'origine après la signature des accords de paix d'Oslo en 1993, Denys Cuche met ainsi en évidence la puissance du mythe du retour dans une sorte de « va-et-vient méthodologique » qui souligne l'importance de la circulation des hommes et des idées dans une communauté marquée par la « catastrophe » (*nakba*) de 1948. Aujourd'hui, les Palestiniens continuent de symboliser la figure du réfugié « moderne ». Mais cette vision occulte les migrations économiques et politiques qui ont pu se produire avant la création de l'État d'Israël en 1948. Dans le cas des Palestiniens du Pérou apparaît en réalité un enchaînement de crises dans la crise qui, à des périodes successives de l'histoire, ont pu sédimenter différentes couches migratoires et provoquer des allers-retours entre le pays d'accueil, lui-même ravagé par l'insurrection du Sentier Lumineux dans les années 1980, et le pays d'origine en proie à de nombreux troubles liés à l'occupation israélienne. Restant dans les Andes, Carola Mick analyse quant à elle les récits de migration des employées domestiques de Lima. D'origine indienne et provinciale, souvent rurale, ces dernières vivent souvent leur condition sociale comme une forme d'asservissement et d'exploitation qui renvoie plus généralement à l'idée d'une discrimination raciale et sexuelle. À travers la migration des campagnes vers les villes se décline ainsi une des variantes de la stigmatisation de « l'indigène » (*chola*). En milieu citadin, et plus particulièrement dans la capitale du Pérou, apparaît également une crise d'identité qui, conjuguée à des difficultés de communication et d'adaptation, se nourrit d'un sentiment de déracinement par rapport à la tradition communautaire villageoise. Les trajectoires et les récits des employées domestiques de Lima n'en sont pas moins suffisamment divers pour qu'à l'occasion, l'expérience de crise se transforme aussi en opportunité d'accès à la modernité urbaine.

CHAPITRE 1

CRISES ET MIGRATIONS

EFFETS DE RHÉTORIQUE AUTOUR D'UN ENJEU POLITIQUE

Marc-Antoine PÉROUSE de MONTCLOS

Commençons par une évidence : il n'y a pas besoin de crises pour que se développent des mouvements migratoires. Inversement, il peut très bien y avoir des crises qui n'entraînent pas de déplacements de populations. Un exemple fameux en est celui de l'intervention militaire américaine en Irak en mars 2003. On avait en effet imaginé qu'elle provoquerait immédiatement un exode massif de la population. Aussi le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) avait-il établi dans les pays voisins des camps qui, contrairement aux attentes, sont restés vides après le débarquement à Bagdad des troupes de la Coalition antiterroriste. C'est bien après la chute du régime de Saddam Hussein que les Irakiens ont commencé à fuir vers la Jordanie et la Syrie, à mesure que leur pays sombrait dans le chaos.

Au vu de la variété des cas de figure, la question se pose donc de savoir si la notion de « crise » est un concept opératoire pour analyser certains types de migrations. A priori, nul ne niera sa pertinence pour étudier les déplacements forcés de populations et, plus particulièrement, de réfugiés. Le problème est que la notion de « crise » est non seulement polysémique, mais aussi galvaudée de telle manière qu'elle ne permet plus de repérer des moments marquants sur le plan spatial et temporel. Ainsi, on parle souvent de « l'Afrique en crise », crise qui se révèle structurelle, voire permanente. Résultat, le temps de la crise se banalise et devient en quelque sorte une situation normale. C'est l'absence de crise qui, par contraste, paraîtrait exceptionnelle en Afrique !

Aussi convient-il de revenir plus en détail sur la notion de crise en s'interrogeant sur les raisons de la popularité d'un terme qui, dans ses versions les plus vulgarisées, a parfois fini par ne plus rien dire¹. Le mot « crise » se décline suivant plusieurs registres de dramatisation qui vont de l'inflation des chiffres à la criminalisation des conflits en passant par la politisation des catastrophes naturelles. À y regarder de plus près, il s'avère que ce phénomène tient à trois principales raisons : sur le plan méthodologique, d'abord, le problème de la mesure de l'intensité des crises ; sur le

¹ Pour un point de vue complémentaire voir Tertrais (2011a).

plan analytique, ensuite, la grande confusion qui résulte de la perte des repères du monde bipolaire de la guerre froide ; sur le plan de la communication, enfin, une tendance récurrente à l'instrumentalisation des chiffres dans le cadre d'une économie politique qui conditionne en grande partie le mode de fonctionnement des systèmes d'alerte. En conclusion, il apparaît nécessaire de préciser une notion qui peut brouiller autant qu'éclairer l'étude des migrations.

LE TEMPS DES CRISES

Lorsqu'on étudie les crises qui ont un impact sur les flux migratoires, on distingue généralement les catastrophes d'origine naturelle ou humaine¹. Mais leur inscription temporelle varie beaucoup suivant les cas. Ainsi, il existe des guerres courtes ou longues, qui durent « six jours » ou « cent ans ». De même, certaines catastrophes naturelles sont immédiates, à l'instar des tremblements de terre, tandis que d'autres peuvent se prolonger pendant plusieurs années, à l'instar des sécheresses. Sur le plan opérationnel, il serait donc réducteur de contingenter les crises dans une temporalité bien précise et pour le moins arbitraire. Au niveau de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), par exemple, le Comité d'aide au développement (DAC) définit l'assistance humanitaire comme une réponse à des catastrophes en général, sans limite de temps. Les militaires, pour leur part, n'hésitent pas à reconduire pour des durées indéterminées les états « d'urgence » ou « d'exception » qui leur permettent de gouverner la vie dite « civile » (Fassin et Pandolfi, 2010).

Il existe certes des divergences d'appréciation quant à la durée de l'impact des crises. Ancien président de la section française de Médecins sans frontières, Rony Brauman soutient ainsi que « l'espace et le temps des catastrophes se caractérisent par la concentration en un lieu et un moment très limités, tandis que les conflits armés se déploient dans un temps et un espace très étirés. Les guerres durent, se déplacent de manière erratique, blessant et tuant, provoquant déplacements et regroupements de populations d'une région à une autre, entraînant une pression lourde et continue, un appauvrissement généralisé et massif » (Brauman, 2011 : 305). Mais force est de constater que les effets d'une catastrophe dite naturelle peuvent aussi

¹ On n'entrera pas ici dans les controverses sur l'origine naturelle ou humaine des catastrophes atmosphériques (ouragans) ou hydrologiques (inondations) par opposition à des cataclysmes d'ordre géologique (tremblements de terre, éruptions volcaniques, tsunamis). Notons simplement que les débats sur la responsabilité de l'homme dans certains types de catastrophes naturelles et pas d'autres brouillent encore davantage le concept de « réfugié climatique », relativement à la notion de persécution qui avait fondé la catégorie juridique de « réfugié politique » au sortir de la seconde guerre mondiale.

se prolonger et s'étaler. Dans le même ordre d'idées, il s'avère que certaines guerres de tranchées ou de frontières sont en revanche circonscrites dans le temps et dans l'espace. Il convient donc de ne pas généraliser. Une seule chose paraît sûre : l'impact migratoire des crises longues est plus difficile à observer. Plus visibles en cas de chocs conjoncturels, les corrélations sont en effet moins évidentes à établir lorsque les crises perdurent et interfèrent avec d'autres causes récurrentes de départ.

De ce point de vue, la pérennisation des *protracted crises* (« crises prolongées ») ou des *complex emergencies* (« urgences complexes »), pour reprendre des termes à la mode dans les milieux anglo-saxons, interroge aussi la permanence de crises d'ordre structurel. Une période de tensions ou un choc conjoncturel touche évidemment les structures économiques, sociales et politiques d'un État et de sa population. Pour autant, le terme de « crise structurelle » ne s'arrête pas à l'idée d'une simple rupture et relève parfois de l'oxymore lorsque l'on s'intéresse à sa dimension temporelle. À l'occasion, il renvoie d'ailleurs aux « crises systémiques » qui, dans le monde de la finance, dépassent également les problèmes de nature conjoncturelle pour envisager l'éventualité d'un blocage global, voire d'un effondrement complet d'un ensemble d'économies interdépendantes. Appliquée aux migrations, une telle notion pourrait alors évoquer l'anéantissement de la population et une immobilisation totale des flux, plutôt que l'amplification des déplacements du fait de crises soudaines et limitées dans le temps.

Académiquement parlant, l'étude des réfugiés s'intéresse surtout au deuxième scénario. Les crises y sont généralement envisagées comme un changement brutal qui affecte les modes de circulation et précipite les flux migratoires. Les déplacements forcés de population retiennent particulièrement l'attention, avec pour principales caractéristiques leur violence et la relative absence de choix des « victimes » quant aux modalités de leur parcours et de leur itinéraire (Zolberg, Suhrke et Aguayo Quezada, 1989). En principe, la « fuite » de réfugiés ne relève certes pas de la déportation. Mais elle s'apparente parfois à une forme d'expulsion, voire de nettoyage ethnique quand la persécution est ciblée. Le problème est que la réprobation morale et pénale d'une « épuration par la migration » ne renseigne pas toujours sur le degré de violence exercée. Pendant la guerre de Bosnie en 1992-1995, l'expulsion des populations non serbes a par exemple été qualifiée de fait génocidaire. Malgré ses excès, la déportation des minorités allemandes de Pologne ou de Tchécoslovaquie n'a en revanche pas été condamnée par la communauté internationale en 1945. Dans le même ordre d'idées, les historiens s'interrogent aujourd'hui sur la nature plus ou moins planifiée de la « fuite » des Arabes de Palestine, sans droit au retour, au moment de la création de l'État d'Israël en 1948.

Lorsque la contrainte s'exerce tout au long de la trajectoire des réfugiés, il paraît alors possible de dresser des parallèles avec d'autres formes de migrations non choisies, à l'instar de la conscription militaire. Pendant la seconde guerre mondiale, les Britanniques ont ainsi mobilisé plus d'un demi million d'Africains envoyés combattre outre-mer : un mouvement qui, de par son ampleur à l'échelle du continent, était sans précédent depuis la traite des esclaves (Killingray, 2012). Le réfugié, lui, est censé pouvoir choisir sa destination. Mais il ne maîtrise pas non plus les conditions de son départ et, bien souvent, son parcours s'achève dans des lieux clos que certains comparent à des camps de concentration parce que leurs occupants y sont enfermés et dépossédés de leurs droits, à défaut d'y être exterminés (Edkins, 2000). De ce point de vue, les migrations de crises paraissent exceptionnelles, quoi qu'il en soit par ailleurs de la durée de vie de camps appelés à se pérenniser. Pour le philosophe Giorgio Agamben, « le réfugié doit [en fait] être considéré [comme] un concept-limite qui met radicalement en cause les catégories fondamentales de l'État-nation, depuis le lien naissance-nation jusqu'au rapport homme-citoyen » (Agamben, 1997 : 145).

Pour autant, il convient de s'intéresser aussi à la façon dont les migrations sous la contrainte peuvent elles-mêmes être porteuses de crises. Il importe en conséquence d'étudier les deux revers de la médaille et d'analyser les réfugiés comme des acteurs politiques, voire des auteurs de violences, et pas seulement des êtres passifs qui se contenteraient de subir des événements dramatiques (Pérouse de Montclos, 2002). Aux côtés des victimes, la figure du « profiteur », du « spéculateur », de « l'accapareur » ou de « l'affameur » hante ainsi les crises de l'Afrique contemporaine comme de la France de l'Ancien Régime. Bien souvent, les conséquences des troubles s'avèrent assez ambivalentes à cet égard. En effet, les chocs conjoncturels provoquent des dégâts tout en offrant de nouvelles opportunités. Catalyseurs du changement, ils permettent de détruire pour mieux reconstruire lorsqu'ils remettent en cause les traditions les plus rétrogrades d'un ordre social et politique figé. Il est clair à cet égard qu'une analyse temporelle et spatiale ne suffit pas pour appréhender les « migrations de crises ». Il paraît également nécessaire de prendre en compte les vulnérabilités structurelles qui, telle la pauvreté, donnent du sens aux aléas et aux chocs conjoncturels en démultipliant leur impact humain et social.

Autre défi méthodologique, enfin, il s'avère que les parcours des migrants sous la contrainte sont parfois déconnectés du moment des crises à proprement parler. De fait, des situations de grande violence peuvent finir par produire des systèmes migratoires coercitifs, à l'instar de la traite des esclaves autrefois. Ainsi, les déplacements forcés de population ne sont pas tous massifs et liés à une crise. Au-delà de leur imprévisibilité et de leur incertitude, les migrations sous la contrainte répondent en effet à de nombreux déterminants (tableau 1).

Tableau 1. La migration sous contrainte : un essai de typologie (Pérouse de Montclos, 2006 : 186)

Coercition avec usage de la violence		Nature de la migration
Au départ	À l'arrivée	
Oui	Oui	- Déportation individuelle : extradition d'un criminel ; proscription avec internement (relégation dans un camp de travail ou un bagne insulaire) ou sans (bannissement, confinement en résidence surveillée). - Déportation collective : traite des esclaves ; collectivisation agricole ; regroupement des paysans dans des villages de la paix sous surveillance militaire ; rapatriements forcés de réfugiés comme les Rwandais de Tanzanie en 1996, etc.
Oui	Non*	- Fuite sans franchissement d'une frontière internationale : déplacement interne. - Fuite avec franchissement d'une frontière internationale : exil ; demande individuelle d'asile politique ; exode collectif, avec attribution ou non d'un statut de réfugié sur une base <i>prima facie</i>. - Évasion : esclaves marron, prisonniers. - Expulsion : « déguerpissements » des bidonvilles ; évictions de squatters ; nettoyages ethniques.
Non	Oui	- Migration de travail non sollicitée par le pays d'accueil, avec des procédures de refoulement et de reconduite à la frontière, voire de rétention dans des centres de transit : sans papiers, clandestins.
Non	Non	- Migration de travail classique, avec accord du pays d'accueil ou régularisation à l'arrivée : immigrés, expatriés sous contrats, diplomates. Parfois, les mêmes catégories de personnes sont désignées avec des mots différents, dont le sens peut être stigmatisant. Par exemple, un Africain en Europe est un immigré ; un Européen en Afrique, un expatrié.

* Quoi qu'il en soit par ailleurs, des obstacles dressés sur la route du migrant.

Il importe à cet égard de ne pas sous-estimer les divers paramètres qui alimentent les migrations forcées et qui sont susceptibles d'interagir avec des crises. En Afrique, par exemple, les catastrophes naturelles et les guerres ont beaucoup contribué à entretenir la traite des esclaves (Pérouse de Montclos, 2010a). Dans l'est de l'actuelle Tanzanie, ravagé par une famine en 1836, ce sont en l'occurrence les paysans ruinés qui, d'eux-mêmes, sont descendus vers la mer se livrer aux marchands arabes. En Angola à cette époque, des crises de subsistance ont également précipité l'esclavage : soit que les Ovimbundu à la recherche de vivres razzient les populations alentours, soit qu'ils négocient auprès des Européens de la côte les réfugiés venus se vendre en échange d'un peu de nourriture. D'une certaine manière, on a d'ailleurs assisté à des phénomènes un peu similaires au Cap-Vert, où des sécheresses à répétition ont obligé les propriétaires à libérer les paysans qu'ils ne pouvaient plus nourrir ; dépourvus de terres, ces derniers ont alors connu une nouvelle forme de servage en s'engageant au service des navires de passage pendant une durée contractuelle de dix ans minimum.

UN PROBLÈME DE MESURE

À présent, l'amélioration des appareils statistiques permet certainement de mieux appréhender et quantifier les crises, qu'il s'agisse de pénuries alimentaires, de chocs économiques, de guerres, de catastrophes naturelles... ou de tout à la fois. Sur le plan méthodologique, cependant, un pareil développement ne préjuge en rien des relations de cause à effet avec une éventuelle recrudescence des flux migratoires. Au contraire, une meilleure recension des chocs peut donner la fausse impression que les crises contemporaines seraient plus dévastatrices. En réalité, les guerres et les catastrophes naturelles d'aujourd'hui sont moins meurtrières qu'autrefois. A priori, il n'y a donc pas lieu d'imaginer qu'elles produiraient davantage de migrations. D'après le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), le nombre de conflits armés recensés dans le monde va ainsi en diminuant, notamment depuis une quinzaine d'années (Mack *et al.*, 2005). Les données du *Centre for Research on the Epidemiology of Disasters* (CRED) montrent, quant à elles, que si le nombre de catastrophes naturelles a augmenté depuis 1900, celles-ci sont en revanche moins meurtrières. En valeur absolue, le nombre de victimes recensées chaque année n'a pas fondamentalement varié. Mais à lui seul, chaque cataclysme provoque désormais de moins en moins de morts (Strömberg, 2007). Malgré son immense impact médiatique, par exemple, le tsunami asiatique de 2004 a été moins meurtrier que les inondations qui ont emporté 300 000 habitants au Bangladesh en 1970. De même, le tremblement de terre de Haïti, qui aurait tué jusqu'à 230 000

personnes en 2010, a fait moins de morts que le séisme de Tangshan, qui avait provoqué la disparition de 255 000 Chinois en 1976.

Sur les 61,6 millions de morts recensés au cours des cent catastrophes naturelles les plus meurtrières du XX^e siècle, 87 % ont ainsi été enregistrés dans la première moitié du siècle... et moins de 2 % entre 1980 et 2000, essentiellement à cause de la famine éthiopienne de 1984-1985¹. À en croire les chiffres du réassureur allemand Munich Re, la première décennie du XXI^e siècle a certes été très meurtrière du fait du tsunami asiatique de 2004, du séisme pakistanais de 2005, du cyclone birman de 2008 et du tremblement de terre haïtien de 2010². Mais il convient évidemment de rapporter l'augmentation du nombre de morts recensés en valeur absolue à la croissance de la population des pays touchés par des catastrophes naturelles. Les tremblements de terre sont significatifs à cet égard. Ils ont tué un total de 446 000 personnes de 2000 à 2009, contre 417 000 en 1970-1979, 88 000 en 1980-1989 et 108 000 en 1990-1999 (Sigma, 2010 : 11). À intensité égale, il paraît cependant assez logique qu'un tremblement de terre fasse davantage de victimes en 2010 qu'en 1970. En effet, la population mondiale a entre-temps doublé. De Tokyo à Los Angeles, en passant par Téhéran ou Djakarta, la répartition des masses démographiques et le développement des plus grosses agglomérations de la planète sur des failles sismiques ont aussi joué un rôle. Quoi qu'il en soit par ailleurs de leur éventuelle multiplication, les séismes sont en fait de moins en moins mortifères.

D'où vient alors la tendance au catastrophisme ? Une première série d'explications tient au problème de mesure que posent la recension des crises et, partant, les effets que l'on en attend d'un point de vue migratoire. Nonobstant les éventuelles manipulations à des fins politiques ou médiatiques, les difficultés d'accès à des données de terrain constituent en effet un défi parfois insurmontable. Dans l'urgence, on aboutit souvent à des estimations aléatoires et hétérogènes. En Arménie, par exemple, on a d'abord soutenu que le tremblement de terre de 1988 avait fait 100 000 morts, chiffre que les autorités ont ensuite rabaissé à 23 390 victimes lorsqu'elles ont pu effectuer un décompte plus précis quelque temps plus tard. Pendant la famine somalienne de 1991, encore, les spécialistes n'ont pas réussi à produire d'estimations cohérentes car les enquêtes de morbidité conduites par des ONG comme *Save the Children* ou Médecins sans frontières ne répondaient pas à des canevas standardisés et validés par des scientifiques (Boss *et al.*, 1994).

¹ Voir la base de données accessible sur :
<http://www.disastercenter.com/disaster/TOP100K.html>

² Le Monde du 5 janvier 2011.

De fait, les problèmes proviennent aussi des méthodes employées. Pour reprendre une formule météorologique, on sait en l'occurrence que les « températures ressenties » sont parfois très différentes de la réalité climatique et objective. Quand on entreprend de mesurer les taux de criminalité, par exemple, les enquêtes de victimisation et les sondages fournissent généralement des chiffres bien supérieurs à ceux des statistiques policières. Or les sentiments d'insécurité traduisent des éléments qui ne sont pas toujours directement liés aux niveaux de violence : dégradation des conditions de vie, anxiété sociale, sensation d'inefficacité de la police, impression de désordre moral, etc. (Silverman et Della-Giustina, 2001). Dans les grandes villes des pays en développement, notamment, la perception du danger repose en partie sur des rumeurs et des stéréotypes communautaires, ethniques, raciaux, claniques, professionnels ou religieux. Tant et si bien que les sentiments d'insécurité peuvent finir par modifier les habitudes résidentielles, bouleverser la mobilité des citadins et reconfigurer les milieux urbains sur la base d'une sorte de cartographie de la peur. Phénomène typique des métropoles anglo-saxonnes, la bourgeoisie blanche d'Afrique du Sud a ainsi déserté la violence des centres-villes pour s'enfermer dans des banlieues résidentielles dûment gardées par des sociétés spécialisées, quitte à privatiser l'espace public en barrant l'accès de certaines rues avec l'accord des municipalités concernées. Mais dans un pays marqué par l'héritage de la ségrégation raciale, les préjugés à l'encontre des populations de couleur ont beaucoup contribué à la mauvaise réputation des quartiers noirs, quoi qu'il en soit par ailleurs de la baisse des taux de criminalité¹.

À dire vrai, les autres types de violences d'origine humaine sont tout aussi difficiles à quantifier. La mesure des violations des droits de l'homme, par exemple, varie beaucoup suivant que l'on recense des faits, que l'on évalue la conformité des États aux conventions internationales ou que l'on

¹ Si le *Central Business District* (CBD) de Johannesburg s'est dégradé au sortir du régime de l'apartheid, par exemple, c'est également parce que les propriétaires blancs ont cessé d'investir dans la rénovation d'immeubles anciens et ont préféré déménager avec la bourse du côté de Sandton, vers les banlieues nord. Accusés d'endommager les lieux, les nouveaux habitants du centre-ville disposaient en fait d'un statut socioprofessionnel généralement supérieur à celui des précédents occupants. Le CBD de Johannesburg est d'ailleurs resté fort actif : avec près de 800 000 visiteurs par jour, il continuait de fournir 33 % des emplois formels et 43 % du produit brut de l'agglomération à la fin des années 1990. Les citadins noirs, eux, ne partageaient évidemment pas les craintes des Blancs. En dépit des idées reçues, beaucoup disaient vouloir rester dans les petites maisons de leurs townships, ou alors s'installer dans des trames viabilisées. Seuls les habitants des bidonvilles et des quartiers péri-centraux, les plus violents en termes de criminalité, souhaitaient vraiment déménager (Guillaume, 2001 : 286, 356 et 365). Sur les efforts de revitalisation et de sécurisation des CBD transformés en *City Improvement Districts* (CID) afin d'assurer une double fonction de police et de relance économique, voir aussi Bénit-Gbaffou *et al.*, 2010.

effectue des sondages dans la population (Landman et Carvalho, 2010). Les migrations de fuite n'échappent pas au problème. Pour les réfugiés, le « ressenti » des crises n'est pas forcément lié à une question d'intensité de la violence ou de la persécution. Dans la mémoire collective des exilés, il peut également renvoyer à une sorte de moment inaugural, un événement marquant qui a une grande portée symbolique : incendie du Reichstag en 1933, révolte de Soweto en 1976, immolation par le feu de Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid en 2010, etc. Autrement dit, le sentiment d'insécurité ne se mesure pas toujours à l'aune d'une échelle de Richter des dangers.

Les problèmes de quantification de l'intensité des crises et de leur impact migratoire tiennent par ailleurs à l'affinement et au changement des catégories utilisées. L'abaissement des seuils de tolérance et le relèvement des normes antipollution ont par exemple modifié la qualification des accidents industriels. Dans le même ordre d'idées, l'affinement des catégories juridiques, conjugué à la multiplication des frontières internationales, a pu donner l'impression d'une augmentation en réalité assez artificielle du nombre de réfugiés recensés dans le monde. En 1994, le HCR a ainsi commencé à comptabiliser les déplacés internes et a depuis lors élargi son mandat aux « personnes relevant de sa compétence ». Aujourd'hui, il se préoccupe également des réfugiés « climatiques », notion qui, en l'absence de précisions sur son sens juridique, permet surtout à l'institution onusienne de continuer à justifier sa croissance au moment où, précisément, le nombre de réfugiés « conventionnels » diminue (Legoux, 2010). Depuis 1985, les migrants environnementaux sont en l'occurrence définis par l'ONU comme des individus « forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale d'origine naturelle ou humaine qui met en péril leur existence ou leurs conditions de vie ». En dépit de son caractère coercitif, leur déplacement ne répond cependant pas aux critères de persécution qui fondent la Convention de Genève de 1951 et le droit d'asile à travers le monde.

CRIMINALISATION ET POLITISATION DES CRISES LE GRAND JEU DE L'APRÈS GUERRE FROIDE

Au-delà des questions de méthodologie, d'autres problèmes viennent brouiller l'analyse des crises et de leurs effets migratoires. Depuis la fin de la guerre froide, notamment, on assiste à deux tendances concomitantes qui criminalisent les conflits armés et politisent les famines. Représentée par l'économiste Paul Collier (2000), la chercheuse Mary Kaldor (1999) ou le journaliste Robert Kaplan (2000), cette école de pensée réduit ainsi les violences d'aujourd'hui à de simples affrontements mus par l'appât du gain. La théorie des « nouvelles guerres », comme on a coutume de l'appeler, tend

en effet à évacuer la dimension politique des hostilités et soutient que, désormais, les belligérants seraient moins respectueux du droit international humanitaire puisqu'il s'agit de bandits sans foi ni loi. Les glissements sémantiques sont révélateurs à cet égard : les mêmes qui étaient autrefois considérés comme des mouvements de libération nationale ont soudain été disqualifiés et réduits au rang de vulgaires milices, de bandes armées ou de groupes terroristes. Régression que les ONG de défense des droits de l'homme ont d'ailleurs entretenue lorsqu'elles ont élargi leur champ d'investigation en dehors des États et commencé à enquêter sur les acteurs privés de la violence. Dans de tels contextes, les combattants n'hésiteraient plus à prendre les populations civiles en otage, par exemple en les affamant délibérément pour écraser l'ennemi. Partant, on recenserait davantage de déplacements forcés, les affrontements seraient plus meurtriers et les famines, elles, seraient moins « naturelles ». À meilleure preuve, on assisterait surtout à des guerres civiles et non plus entre États. Autrement dit, les affrontements seraient moins « militaires » et provoqueraient davantage de dégâts dans la population. La plupart des victimes ne seraient plus des soldats mais des civils, à l'instar de la famine somalienne de 1991-1993, qui a fait entre 212 000 et 248 000 morts, contre 90 000 résultant des combats à proprement parler depuis 1985 (Hansch *et al.*, 1994 : 24).

En réalité, la première guerre mondiale a précisément été une exception « mondiale » en ce sens que la très grande majorité des personnes tuées étaient des militaires en uniforme – peut-être jusqu'à 90 % selon des estimations contestées. Mais dans l'histoire de l'humanité, la plupart des guerres ont été « civiles », à défaut d'être « civilisées », et les principales victimes en étaient les malheureux habitants pris entre deux feux, notamment en Chine et dans les pays de l'hémisphère Sud¹. Concernant plus particulièrement les famines, il s'avère que la faim a fréquemment été utilisée comme une arme pour faire plier le camp adverse, en Afrique comme en Europe. Bien souvent, les assaillants ont délibérément affamé les populations ennemies en bloquant ou en détournant les vivres qui leur étaient destinés ; en témoignent le blocus des fédéraux nigériens contre les Biafrais en 1968 ou les manœuvres de la junte éthiopienne pour prendre contrôle de l'aide alimentaire et vider les territoires rebelles en 1984. Censé illustrer la logique prédatrice des belligérants, le procédé n'a rien de nouveau et ne date

¹ Quant aux militaires, eux aussi mourraient surtout à cause des maladies et non du fait des combats (Landers, 2005 ; Pérouse de Montclos, 2007). Plus de 78 % des 95 000 soldats français perdus sur les champs de bataille de la guerre de Crimée de 1854-1856, par exemple, sont morts de maladie : en témoigne aussi à sa manière la surmortalité des officiers de santé, deux fois supérieure à celle des militaires, avec un dévouement qui leur vaudra finalement d'être pleinement intégrés à la hiérarchie des grades de l'armée (Fredj, 2010).

certainement pas de la fin de la guerre froide¹. Contrairement à ce que l'on entend souvent, il n'est donc pas possible d'affirmer que les famines autrefois liées « à des cataclysmes climatiques, à de grandes sécheresses ou à des hivers très rudes » seraient dorénavant « des conséquences directes de l'action de l'homme »². Historiquement, les deux phénomènes sont intimement liés et on ne peut pas dire que l'un a remplacé l'autre. Le développement de l'agriculture et notre capacité à nourrir la planète ont simplement mis en évidence le caractère artificiel, voire aberrant, d'une malnutrition qui ne devrait pas avoir lieu d'être dans un marché idéal et quelque peu utopique où l'offre et la demande s'équilibreraient parfaitement.

De fait, les catastrophes dites naturelles sont fondamentalement politiques pour au moins deux raisons. La première tient à leur impact. Une catastrophe naturelle est en effet « le produit de la rencontre entre un aléa et une vulnérabilité » (Dupont, 2007 : 83). Autrement dit, les causes naturelles d'un désastre ne préjugent en rien de la gravité de ses conséquences, qui peuvent être démultipliées par les formes d'organisation sociale, l'absence de politiques de prévention et la densité de peuplement du lieu où survient l'événement. Ainsi, le développement de procédures d'évacuation, de normes de construction antisismiques et de plans d'occupation des sols tend plutôt à atténuer l'étendue des dégâts. Seconde raison, les catastrophes « naturelles » révèlent souvent l'incurie des gouvernements en place. Parfois, elles sont même perçues comme des sanctions plus ou moins divines contre des régimes mal légitimés, à l'instar du Nicaragua sous la dictature Somoza lors du tremblement de terre de 1972, de l'Éthiopie du Négus ou du Soudan de Nimeiry lors des sécheresses de 1974 et 1983, ou de la Birmanie des militaires en 2009, quand le cyclone Nargis a remis en cause la tenue d'un référendum constitutionnel dont la date avait précisément été choisie par des astrologues au service de la junte (Brac de la Perrière, 2010). À partir de l'analyse de 185 pays sur la période 1950-2002, Dawn Brancati (2007), Philip Nel et Marjolein Righarts (2008) montrent en l'occurrence que les catastrophes naturelles provoquent fréquemment des troubles politiques et accroissent le risque de guerre civile, en particulier dans les régions pauvres et densément peuplées où les tensions sociales sont déjà fortes.

¹ Depuis lors, il est même possible que la montée en puissance des organisations humanitaires et des systèmes d'alerte ait contribué à réduire les ravages de la faim. Dans le cas de l'Éthiopie, constate par exemple Peter Gill, 7,9 millions de personnes étaient menacées de famine et environ 600 000 en sont mortes lors de la sécheresse de 1984. Mais en 2003, le gouvernement n'a pas cherché à masquer l'ampleur du drame et a vite alerté la communauté internationale. Sur 13,2 millions de personnes menacées de famine, « seulement » 300 sont mortes (Gill, 2011 : 99).

² Christian Troubé interviewé dans *Planète humanitaire* n° 17, 2008, p. 39. Pour une thèse selon laquelle les famines sont un produit de la modernité et non un anachronisme, voir aussi Edkins (2002).

Aujourd'hui, des catastrophes d'origine naturelle ou humaine continuent par ailleurs de se développer concomitamment avec les guerres, comme en Somalie lors de la sécheresse de 2011, ou au Sri Lanka et en Indonésie au moment du tsunami de 2004, qui a surtout touché deux pays déjà en proie à des conflits armés. À l'occasion, il peut s'agir de coïncidences imprévues, par exemple dans le cas d'un tremblement de terre. Mais les troubles politiques contribuent indéniablement à exacerber l'impact social des catastrophes naturelles. Il arrive également que l'un finisse par entraîner l'autre. Dans une optique déterministe, les théoriciens de la pénurie soulignent ainsi que les catastrophes naturelles raréfient les ressources et produisent souvent des tensions susceptibles de déboucher sur des conflits armés (Kahl, 2006 ; Homer-Dixon, 1999). À l'inverse, les guerres peuvent aussi avoir des conséquences écologiques qui affectent durablement les potentiels de production agricole. Au Laos, de 1955 à 1975, par exemple, les bombardements américains et les déplacements de population qu'ils ont provoqués ont fini par modifier le cours et le débit du fleuve Mékong (Lacombe *et al.*, 2010).

Encore convient-il de noter que la relation de la guerre aux ressources naturelles n'est pas univoque et fait l'objet de nombreux débats. En effet, les inquiétudes malthusiennes sur la raréfaction des matières premières ou des biens publics mondiaux ne sont pas justifiées quand elles sous-estiment les avancées technologiques et la capacité d'adaptation ou de résilience des populations susceptibles de se déplacer vers des zones plus accueillantes. De pareilles approches ignorent également les théories durkheimiennes selon lesquelles les situations de crises et de pénuries renforcent au contraire la solidarité et la cohésion sociale. En étudiant une série de pays sur une période relativement courte, de 1980 à 1992, Wenche Hauge et Tanja Ellingsen (1998) prétendaient ainsi que la dégradation de l'environnement et l'augmentation des densités de population avaient un impact important sur la propension aux conflits, surtout à une échelle locale. Mais leurs conclusions ont été très contestées car les situations de pénurie n'entraînent pas toujours d'affrontements armés et d'exodes (Salehyan, 2008 ; Theisen, 2008). Selon certains experts, par exemple, il n'y a tout simplement jamais eu de guerre pour l'eau (Tertrais, 2011a : 362). Quant aux effets belliqueux du « réchauffement climatique », ils sont tout aussi discutables. Sur le long terme, de nombreuses études statistiques montrent que ce sont plutôt les périodes de refroidissement qui ont provoqué des famines et une recrudescence des tensions militaires, même si la corrélation est moins évidente depuis que la Révolution industrielle a rendu la population moins dépendante des agricultures locales (Zhang *et al.*, 2006 ; Tol et Wagner, 2010 ; Buhaug, 2010 ; Salehyan, 2008). Dans tous les cas, remarque Nils Gleditsch, la notion de conflit environnemental reste à préciser. Sujets à polémiques, les modèles analytiques qui se focalisent sur la raréfaction des ressources naturelles

présentent l'inconvénient d'occulter les variables d'ordre politique, social ou économique. Confrontés à des problèmes d'échelle et de représentativité des cas d'étude sélectionnés, ils s'avèrent en outre trop complexes pour pouvoir être testés de façon empirique. Enfin, ils inversent souvent les relations de causalité en ignorant la contribution des conflits à la dégradation de l'environnement (Gleditsch, 1998).

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES SYSTÈMES D'ALERTE

Dans sa dimension migratoire, le débat sur la criminalisation ou la politisation des crises d'origine humaine ou naturelle renvoie ainsi à la question des paradigmes et des biais analytiques des observateurs. Il participe en outre d'une économie politique qui pousse les responsables des organisations de secours et des systèmes d'alerte à surestimer le nombre de victimes réelles ou potentielles pour obtenir des fonds et mobiliser la communauté internationale. Avides de sensationnalisme et pressés de vendre leur copie, les journalistes ne sont pas seuls en cause. Bien souvent, les bailleurs gouvernementaux sont en première ligne car ils reprennent sans nuances les attendus des théoriciens des « nouvelles guerres ». Le discours d'une responsable de l'aide humanitaire européenne est assez éloquent à cet égard : à l'en croire, « les catastrophes naturelles se font plus fréquentes et plus destructrices... D'ici à 2015, le nombre de personnes touchées par des cataclysmes causés par le changement climatique aura augmenté de 375 millions par an [!] Le nombre de conflits a [quant à lui] diminué, mais leur coût humain a augmenté. Nous avons désormais affaire à des conflits civils internes prolongés... Il en résulte un accroissement des besoins humanitaires, car les civils sont délibérément pris pour cible et déplacés de force... Les besoins humanitaires se multiplient également du fait de la pauvreté et de la vulnérabilité extrêmes des personnes les plus défavorisées dans les pays en développement... Non seulement les besoins humanitaires sont devenus plus importants, mais ils sont aussi plus complexes à gérer »¹.

Parallèlement, les pays du Nord et du Sud peuvent aussi exagérer – ou occulter – l'ampleur migratoire des crises pour des raisons politiques et financières (Pérouse de Montclos, 2011). Le procédé joue évidemment dans les deux sens. D'un côté, les autorités cherchent assez logiquement à masquer les problèmes dont elles sont responsables². À l'occasion, l'usage

¹ Kristalina Georgieva, Commissaire européenne à la coopération internationale, à l'aide humanitaire et à la réponse aux crises, in Mostura *et al.*, 2011 : 45.

² Joseph Staline a ainsi fait exécuter le responsable du recensement de 1937 parce que ses résultats révélaient l'étendue des pertes humaines dues aux famines causées par la collectivisation de l'agriculture (Mespoulet, 2001). Dans le même ordre d'idées, la *Sudan*

du mot « crise humanitaire » permet alors de neutraliser et dissimuler des situations de guerre, par exemple en Afghanistan aujourd'hui, où les Alliés refusent de reconnaître la gravité d'affrontements qui démontrent l'échec de leur politique de pacification et de reconstruction. D'un autre côté, les gouvernements sont également tentés d'exagérer l'importance des troubles lorsque cela sert leurs intérêts. Au Kosovo en 1999, les États-Unis ont par exemple gonflé les chiffres de réfugiés afin de justifier les frappes de l'OTAN contre la Serbie de Slobodan Milosevic ; mais au Congo-Kinshasa, trois ans auparavant, ils avaient au contraire minimisé l'exode des Rwandais afin d'éviter une intervention militaire des Nations unies contre leur allié dans la région des Grands Lacs (Greenhill, 2010b et 2003). Ce type de débats, rappelons-le, a amplement nourri les polémiques entourant la création du HCR et la rédaction de la Convention de Genève de 1951, qui ont opposé les points de vue soviétique et américain : les premiers favorables au rapatriement des réfugiés, les seconds à leur réinstallation dans un pays tiers pour renforcer le camp de la « liberté » et démontrer le caractère totalitaire des régimes communistes.

Les pays en développement, eux, ne sont pas les derniers à jouer sur les chiffres. Suite aux pogroms de 1966 et à l'exode qui devaient mener à la guerre du Biafra au Nigeria en 1967, le leader de la sécession, Odumegwu Ojukwu, a par exemple prétendu que la région sous son contrôle avait accueilli deux millions de réfugiés de l'intérieur, essentiellement des Ibo¹. En réalité, les autorités locales avaient enregistré 150 000 déplacés. Mais elles ont voulu augmenter ce chiffre pour justifier l'impossibilité de rester sous la coupe d'un gouvernement nigérian incapable de protéger ses ressortissants. Estimant que seule la moitié des rescapés avait pris la peine de se faire connaître, elles ont tablé sur une masse de 300 000 hommes qu'elles ont arbitrairement « mariés » et « multipliés » par une moyenne de six personnes par ménage (Gould, 2011 : 47, 142 et 203). Pour la communauté internationale, Odumegwu Ojukwu s'est ensuite chargé d'arrondir le chiffre à deux millions, de la même façon qu'il devait « décupler » les 5 000 victimes des pogroms de 1966 afin de dénoncer un génocide et légitimer la sécession². Les médias occidentaux ont relayé l'information sans la vérifier

People's Army (SPLA), aujourd'hui au pouvoir au Sud Soudan, a expulsé en 1997 l'ONG française Action contre la faim parce que celle-ci avait conduit une enquête qui, en constatant la persistance de la malnutrition, démontrait la responsabilité du mouvement de libération dans le détournement de l'aide alimentaire de la communauté internationale.

¹ Depuis lors, ce chiffre a en quelque sorte acquis force de loi dans le récit que les Ibo font des événements. Leur lobby, Ohaneze Ndigbo, devait ainsi le reprendre à son compte pour réclamer une indemnisation d'un total de 8,650 milliards de Naira à la Commission Réconciliation du juge Chukwudifu Oputa en 2002 (Kukah, 2011: 354).

² À en croire les Biafrais, jusqu'à deux millions de personnes ont été tuées par la famine et les combats de 1967 à 1970. Encore récemment, le fameux écrivain Chinua Achebe (2012) a

car la propagande biafraise des Ibo a très bien réussi à vendre l'image d'un peuple catholique massacré par des musulmans (Schabowska et Himmelstrand, 1978). La question reste d'ailleurs d'actualité avec les attentats commis par la secte islamiste Boko Haram contre des chrétiens à la messe de Noël 2011. À l'époque, les musulmans ont été les plus nombreux à fuir les violences car ils sont majoritaires dans le nord du pays. Mais les médias occidentaux ont cherché à rendre compte d'un exode de chrétiens sur une base confessionnelle. Ils ont alors repris les chiffres des Nations unies évoquant la fuite de 90 000 personnes depuis Damaturu, une localité qui comptait 88 000 habitants au recensement de 2006 et qui était loin d'avoir été désertée fin 2011.

Le cas du Biafra montre en l'occurrence qu'à l'instar des puissances occidentales, les belligérants des pays en développement sont parfaitement capables de manipuler les estimations de « réfugiés » à des fins militaires et stratégiques. De ce point de vue, il convient de ne pas sous-estimer les velléités des États « faibles » et des mouvements armés à contrôler les flux migratoires et à les instrumentaliser, y compris en cas de débordement. La propagande biafraise a par exemple cherché à dissuader les Ibo de sortir de l'enclave sécessionniste pour se rendre aux forces nigérianes. Plus récemment, encore, les Tigres tamouls ont retenu les civils dans les zones sous leur contrôle afin de les utiliser comme des boucliers humains contre l'armée du Sri Lanka. De leur côté, les gouvernements des pays en développement ne se sont pas gênés pour jouer avec leurs frontières : soit en les fermant, à l'instar des régimes communistes autrefois, soit en les ouvrant pour faire pression sur leurs voisins en les menaçant de laisser « déferler » sur eux une « horde » de réfugiés (Teitelbaum, 1984 : 447 ; Greenhill, 2010a : 262) ! Ainsi, la création de crises migratoires peut répondre à des fins diplomatiques afin de négocier un retour en grâce sur la scène internationale, à l'instar de la Libye de Mouammar Kadhafi et de « ses » sans-papiers africains en 2004, ou du Zaïre de Mobutu Sese Seko avec les réfugiés rwandais en 1994.

Les gouvernements touchés par des catastrophes peuvent également être tentés de multiplier artificiellement le nombre de victimes à nourrir afin de mettre la main sur l'aide humanitaire. Dans les années 1980, la Somalie de Syad Barre et l'Éthiopie de Mengistu Hailé Mariam ont excellé en la

ainsi suscité des controverses en reprenant ce chiffre pour établir l'existence d'un génocide et suggérer des poursuites contre le gouvernement de l'époque. Michael Gould (2011) avance cependant une estimation bien moindre, autour de 100 000 morts, et remarque que le nombre d'enfants ibo en âge d'être scolarisés en 1970 était équivalent à son niveau d'avant guerre. Pour un point de vue contraire qui, contre toute évidence, continue de plaider la thèse du génocide avec des chiffres fantaisistes, supérieurs à trois millions de morts, voir aussi Ekwe-Ekwe (2007).

matière, prélevant à chaque fois leur commission. Aujourd'hui, ces pratiques ont toujours cours. Lors de la famine de l'Ogaden en 1999, par exemple, le gouvernement éthiopien a quadruplé le chiffre d'un million de victimes initialement calculé par le Programme alimentaire mondial des Nations unies. Par la suite, il a même tablé sur une fourchette allant de 8 jusqu'à 16 millions de bouches à nourrir, deux à quatre fois la population totale de la région (Polman, 2010 : 120) ! À Haïti, après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, les autorités ont quant à elles avancé un chiffre de 316 000 morts, contre 217 000 selon les Nations unies et 65 000 selon des estimations fondées sur le volume des fosses communes creusées par les casques bleus. D'après un rapport de la coopération américaine USAID, le gouvernement, qui s'est refusé à fournir la moindre méthodologie sur son mode de calcul, a en fait gonflé le nombre de victimes afin d'obtenir des financements en faveur des rescapés (Schwartz *et al.*, 2011).

Les organisations internationales ne sont cependant pas en reste. En effet, les agences d'aide multilatérales doivent rendre des comptes à l'opinion publique internationale et à leurs gouvernements respectifs. Elles ne sont donc pas insensibles à des logiques de communication qui ne s'embarrassent guère de précautions en la matière. À l'occasion du tsunami asiatique de 2004, l'OMS a ainsi mentionné l'hypothèse d'une seconde vague de mortalité par épidémie alors que, contrairement à des croyances très répandues, les cadavres en décomposition ne sont pas sources de contaminations infectieuses (Magone *et al.*, 2011 : 302). La catastrophe a également donné lieu aux scénarii les plus extravagants sur la résurgence de trafics d'enfants revendus par des familles en détresse : une éventualité d'autant moins probable que la destruction des infrastructures de transports aurait singulièrement compliqué la tâche des passeurs (Feingold, 2010 : 60). Ce thème a ensuite été repris en Birmanie à la suite du cyclone Nargis de 2008. Et il a de nouveau été évoqué à Haïti après le tremblement de terre de 2010, quand les évaluations sur le nombre de personnes déplacées variaient entre 1 600 000 selon l'OIM et 834 000 selon USAID, avec 42 000... à 810 000 victimes toujours dans des camps un an après la catastrophe.

Pressées de lever des fonds et d'alerter la communauté internationale, certaines associations de solidarité contribuent de leur côté à alimenter la tendance à l'exagération pour des raisons idéologiques ou financières¹. Dans leur rapport remis au ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner, les directeurs des ONG Action Contre la Faim et Solidarités ont par exemple argué d'une multiplication des catastrophes naturelles et d'une augmentation

¹ Pérouse de Montclos, 2009. Pour une thèse inverse, selon laquelle les ONG apportent des informations fiables et améliorent notre connaissance des problèmes, voir Heins, 2008 : 143.

du nombre de victimes pour demander davantage de subventions au gouvernement français (Boinet et Miribel, 2010). Les Britanniques d'Oxfam et de Christian Aid, eux, ont repris à leur compte les inquiétudes de l'opinion publique sur le réchauffement de la planète pour développer le concept de « réfugié climatique » et affirmer que les catastrophes naturelles seraient plus dévastatrices. Des projections assez effrayantes tablent ainsi sur l'afflux de 150 millions à un milliard de réfugiés environnementaux d'ici 2050. Dans le même ordre d'idées, un rapport d'Oxfam prétend que le nombre de victimes de catastrophes naturelles dues aux changements climatiques va passer en moyenne de 250 à 375 millions par an d'ici à 2015 (Schuemer-Cross et Taylor, 2009). Avec un décompte de 42 millions de réfugiés environnementaux en 2010, les estimations plus raisonnables de l'OIM n'ont pas mis un terme à la controverse (Gemenne *et al.*, 2011 : 15 ; Laczko et Aghazarm, 2009).

Bien souvent, les secouristes trouvent donc plus utile de retenir des fourchettes hautes, plutôt que basses, pour estimer le nombre de victimes ou de réfugiés qui conditionnent leurs demandes de financements. La dramatisation, voire l'exagération, de l'ampleur des catastrophes répond en effet aux contraintes d'une communication émotionnelle qui, dans le monde humanitaire, prend souvent le pas sur l'analyse froide des chercheurs¹. Les spécialistes regrettent d'ailleurs que les ONG refusent de livrer des informations sur la façon dont elles évaluent les besoins des populations affectées par des crises. De fait, les méthodologies employées sont gardées comme un véritable secret de fabrication, à l'instar des instituts de sondage lorsqu'ils refusent d'expliquer leurs techniques de redressement statistique (Development Initiatives, 2010 : 109). Quoi qu'il en soit des résultats obtenus, beaucoup d'ONG cherchent ainsi à propager les chiffres les plus frappants pour les médias et l'opinion publique.

Sur la base d'extrapolations contestées par les démographes, les Américains de l'IRC (*International Rescue Committee*) ont par exemple tablé sur un total de 5,4 millions de morts résultant de dix années de guerre en République Démocratique du Congo, ceci afin de mobiliser la communauté internationale (Pérouse de Montclos, 2010b ; Soderlund *et al.*, 2012). Les Britanniques d'Oxfam n'ont pas été en reste. En 1979, déjà, ils avaient annoncé au Cambodge une famine qui ne devait heureusement pas se produire. En 2008, encore, la responsable d'Oxfam à Bangkok, Sarah Ireland, évoquait le chiffre de 1,5 million de personnes en danger de mort à la suite du typhon Nargis qui avait ravagé le delta d'Irrawaddy en Birmanie.

¹ Sur la façon dont les activistes ont accusé les scientifiques de justifier les coupes sociales des Républicains du président Ronald Reagan parce que leurs enquêtes avaient trouvé un chiffre de 300 000 sans-abri aux États-Unis, au lieu d'un million, voir par exemple McMahan (2009 : 37).

Mais ces allégations n'ont jamais été confirmées. En réalité, les inondations ne provoquent pas d'épidémies et les équipes de Médecins sans frontières sur place n'ont relevé ni surmortalité ni risque de malnutrition sévère parmi les populations qui avaient survécu au passage du cyclone. Face aux questions des journalistes, Oxfam a fini par admettre que sa réaction alarmiste avait peut-être été un peu précipitée car l'organisation n'avait pas été autorisée à aller sur le terrain estimer les besoins réels des rescapés (Falise, 2009).

CONCLUSION

Conjuguées à des difficultés méthodologiques et des biais analytiques, les impératifs d'une communication parfois misérabiliste compliquent ainsi la capacité des chercheurs à mesurer l'intensité des crises pour essayer d'en apprécier les effets migratoires. Les défis en la matière invitent à remettre en perspective les différents facteurs susceptibles de provoquer des déplacements de population.

- La première difficulté, et pas des moindres, est d'isoler les crises dans le temps et l'espace afin de pouvoir en repérer les effets migratoires. De ce point de vue, plus une crise est longue et étendue, plus il s'avère difficile d'en apprécier l'impact sur la circulation des personnes. Au mieux, il convient de distinguer des accumulations de ruptures qui se succèdent en cascades ou qui s'empilent par couches sans qu'il soit toujours possible d'identifier leur impact migratoire.

- Les controverses sur la criminalisation des guerres ou l'origine humaine des catastrophes naturelles brouillent l'analyse des crises. Pour recentrer le débat sur les questions migratoires, il importe plutôt de se mettre d'accord sur des indicateurs économiques, sociaux et démographiques susceptibles de situer les ruptures : chute brutale du revenu des ménages, hausse soudaine du chômage, amplification des variations de prix des denrées de première nécessité, surmortalité, etc. Les études qui se focalisent seulement sur le nombre d'attaques, de guerres ou de catastrophes « naturelles » ne sont guère pertinentes quand elles ne disent rien de leur intensité. Nos lacunes en la matière mettent ainsi en évidence la nécessité de développer une « démographie des crises » (Brunborg et Tabeau, 2005).

- Se pose également la question de l'enregistrement des flux migratoires dans des pays en développement qui, parfois, n'ont pas du tout d'état civil et de données sur les déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur de leur territoire. Les problèmes de mesure ne sont pas seuls en cause. D'une manière générale, les statistiques participent en effet de la construction d'objets dont la définition reste discutable, par exemple quand il s'agit de

créer de nouvelles nomenclatures telles que les « déplacés internes » ou les « réfugiés climatiques » (Desrosières, 1993). Au vu de l'utilisation qui peut en être faite dans des régimes répressifs, des chercheurs comme Barbara Harrell-Bond (1992) ou Jennifer Hyndman (2000) soulignent en outre les problèmes éthiques que soulèvent des recensements de réfugiés qui constituent des instruments de contrôle entre les mains des humanitaires et des pouvoirs politiques¹. À tout le moins, il convient d'appliquer une sorte de principe de précaution avant d'exploiter les données fournies par des appareils statistiques défaillants, voire biaisés.

- La conjugaison de facteurs migratoires conjoncturels et structurels oblige en outre à replacer les crises dans leur contexte local et global. Il importe en effet d'intégrer tous les paramètres qui, au-delà du temps des catastrophes, peuvent concourir à l'amplification des déplacements de population. La complexité des situations étudiées plaide alors en faveur d'une analyse différenciée des vulnérabilités qui diversifient l'impact des événements en fonction, par exemple, de l'origine régionale ou du milieu socioprofessionnel des victimes.

- De ce point de vue, il convient de ne pas limiter non plus l'étude des migrations forcées à l'analyse des crises. Plus ou moins violentes, les contraintes qui limitent ou, au contraire, précipitent les déplacements de population ne sont pas toutes liées à des situations de rupture et débouchent parfois sur de véritables systèmes migratoires coercitifs, à l'instar de la traite des êtres humains.

- Enfin, il importe de ne pas négliger, en retour, l'effet des migrations sur les crises. En témoignent les discussions sur la notion de diaspora. Généralement, les définitions classiques du terme se focalisent sur les causes de la « dispersion », qu'il s'agisse de fuite, de conquête territoriale ou de colonisation (Cohen, 1997). Concernant les conditions d'insertion à l'étranger, elles insistent également sur des éléments de différenciation identitaire qui, à l'occasion, peuvent d'ailleurs finir par provoquer des conflits avec la société d'accueil. Autrement dit, ces définitions associent souvent le terme de diaspora à des situations de violence et de crise. En revanche, l'approche transnationale du phénomène paraît moins consubstantiellement liée à l'idée d'un traumatisme fondateur qui entretiendrait le mythe du retour (Sheffer, 1986 ; Van Hear, 1998). Les deux écoles de

¹ Il faut savoir que les recensements de réfugiés, parce qu'ils conditionnent la distribution de cartes de rationnement alimentaire, sont souvent encadrés par les forces de sécurité et constituent un enjeu tel qu'ils provoquent parfois des émeutes. Parmi les réfugiés rwandais de Tanzanie, fin 1994, le dénombrement des occupants du camp de Benaco a ainsi été assimilé à une procédure de tatouage ethnique afin de permettre aux Tutsis de massacrer leurs opposants Hutu une fois de retour au pays !

pensée se retrouvent certes sur la nécessité de définir une diaspora à partir de critères géographiques, avec le développement de liens entre au moins deux pôles migratoires à l'étranger, et pas seulement avec le pays d'origine. Mais l'approche transnationale ne fait pas du degré d'insertion des migrants une condition rédhibitoire de leur identité diasporique. Mieux encore, elle se contente parfois de l'entretien d'un lien purement sentimental, voire immatériel et « digital » avec le pays d'origine (Brinkerhoff, 2009). Dans tous les cas, elle s'intéresse moins aux causes et aux conditions de départ qu'aux fonctions économiques et politiques des migrants à l'étranger (Esman, 2009). À sa manière, elle vise ainsi à analyser la façon dont des diasporas peuvent influencer le déroulement des crises.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Achebe Chinua, 2012, *There Was A Country: A Personal History of Biafra*, London, Penguin.
- Agamben Giorgio, 1997, *Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.
- Bénit-Gbaffou Claire, Fabiyi Seyi et Peyroux Elisabeth (eds.), 2010, *Sécurisation des quartiers et gouvernance locale : enjeux et défis pour les villes africaines (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria)*, Paris, Karthala.
- Boinet Alain et Miribel Benoît, 2010, *Rapport à M. Bernard Kouchner : analyses et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et post-crise*, Paris, ministère des Affaires étrangères.
- Boss Leslie, Toole Michael et Yip Ray, 3 août 1994, Assessments of Mortality, Morbidity, and Nutritional Status in Somalia During the 1991-1992 Famine: Recommendations for Standardization of Methods, *Journal of the American Medical Association*, vol. 272, n° 5, pp. 371-6.
- Brac de la Perrière Bénédicte, 2010, Le scrutin de Nargis : le cyclone de 2008 en Birmanie, *Terrain* n° 54, pp. 66-79.
- Brancati Dawn, 2007, Political Aftershocks: The Impact of Earthquakes on Intrastate Conflict, *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 5, pp. 715-43.

- Brauman Rony, 2011, « Catastrophes naturelles : do something ! » in Magone Claire, Neuman Michaël et Weissman Fabrice (eds.), *Agir à tout prix ? Négociations humanitaires : l'expérience de Médecins Sans Frontières*, Paris, La Découverte, pp. 291-313.
- Brinkerhoff Jennifer, 2009, *Digital diasporas: identity and transnational engagement*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Brunborg Helge et Tabeau Ewa, 2005, Demography of Conflict and Violence: An Emerging Field, *European Journal of Population*, vol. 21, n° 2/3, pp. 131-144.
- Buhaug Halvard, 2010, Climate not to blame for African civil wars, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 107, n° 38, pp. 16477-82.
- Cohen Robin, 1997, *Global diasporas: an introduction*, London, UCL Press.
- Collier Paul, 2000, Rebellion as a Quasi-Criminal Activity, *Journal of Conflict resolution*, vol. 44, pp. 839-53.
- Desrosières Alain, 1993, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, La Découverte, Paris.
- Development Initiatives, 2010, *Global Humanitarian Assistance Report 2010*, Londres, Development Initiatives.
- Dupont Yves (ed.), 2007, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin.
- Edkins Jenny, 2002, *Whose hunger? Concepts of famine, practices of aid*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Edkins Jenny, 2000, Sovereign Power, Zones of Indistinction and the Camp, *Alternatives: Global, Local, Political*, vol. 25, n° 1, pp. 3-25.
- Ekwe-Ekwe Herbert, 2007, *Biafra revisited*, Dakar, African Renaissance.
- Esman Milton Jacob, 2009, *Diasporas in the contemporary world*, Cambridge, Polity.
- Falise Thierry, 2009, *Le Châtiment des rois : Birmanie, la chronique d'un cyclone oublié*, Paris, Editions Florent Massot.
- Fassin Didier et Pandolfi Mariella (eds.), 2010, *Contemporary States of Emergency : The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, New York, MIT Press.
- Feingold David, 2010, "Trafficking in numbers: the social construction of human trafficking data" in Andreas Peter and Greenhill Kelly (ed.), *Sex, Drugs, and Body Counts: The Politics of Numbers in Global Crime and Conflict*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 46-74.

- Fredj Claire, 2010, Compter les morts de Crimée : un tournant sur l'identité professionnelle des médecins de l'armée française (1865-1882), *Histoire, économie et société*, vol. 29, n° 3, pp. 95-108.
- Gemenne François, Brücker Pauline et Glasser, Joshua, 2011, *The State of Environmental Migration 2010*, Geneva, IOM.
- Gill Peter, 2011, *Famine and Foreigners: Ethiopia Since Live Aid*, Oxford, Oxford University Press.
- Gleditsch Nils Petter, 1998, Armed Conflict and the Environment: A Critique of the Literature, *Journal of Peace Research*, vol. 35, n° 3, pp. 381-400.
- Gould Michael, 2011, *The Struggle for Modern Nigeria: The Biafran War, 1966-1970*, London, IB Tauris.
- Greenhill Kelly, 2010a, *Weapons of mass migration: forced displacement, coercion, and foreign policy*, Ithaca, Cornell University Press.
- Greenhill Kelly, 2010b, "Counting the cost: the politics of numbers in armed conflict" in Andreas Peter and Greenhill Kelly (eds.), *Sex, Drugs, and Body Counts: The Politics of Numbers in Global Crime and Conflict*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 127-58.
- Greenhill Kelly, 2003, "The Use of Refugees as Political and Military Weapons in the Kosovo Conflict" in Thomas Raju (ed.), *Yugoslavia unraveled: sovereignty, self-determination, intervention*, Oxford, Lexington, pp. 205-42.
- Guillaume Philippe, 2001, *Johannesburg, géographies de l'exclusion*, Paris, Karthala.
- Hansch Steven *et al.*, 1994, *Lives lost, lives saved: Excess mortality and the impact of health interventions in the Somalia emergency*, Washington D.C, Refugee Policy Group.
- Harrell-Bond Barbara, 1992, Counting the refugees. Gifts, givers, patrons and clients, *Journal of Refugee Studie*, vol. 5, n° 3-4, pp. 205-25.
- Hauge Wenche et Ellingsen Tanja, 1998, Beyond Environmental Scarcity: Causal Pathways to Conflict, *Journal of Peace Research* vol. 35, n° 3, pp. 299-317.
- Heins Volker, 2008, *Nongovernmental organizations in international society: struggles over recognition*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Homer-Dixon Thomas, 1999, *Environment, scarcity, and violence*, Princeton (N.J.), Princeton University Press.

- Hyndman Jennifer, 2000, *Managing displacement: refugees and the politics of humanitarianism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 127-31.
- Kahl Colin, 2006, *States, scarcity, and civil strife in the developing world*, Princeton, Princeton University Press.
- Kaldor Mary, 1999, *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, California, Stanford University Press.
- Kaplan Robert, 2000, *The coming anarchy: shattering the dreams of the post Cold War*, New York, Random House.
- Killingray David, 2012, *Fighting For Britain: African Soldiers in the Second World War*, London, James Currey.
- Kukah Matthew, 2011, *Witness to Justice: An Insider's Account of Nigeria's Truth Commission*, Ibadan, BookCraft.
- Lacombe Guillaume *et al.*, 2010, Conflict, migration and land-cover changes in Indochina: a hydrological assessment, *Ecohydrology* vol. 3, n° 4, pp. 382-391.
- Landers John, 2005, The Destructiveness of Pre-Industrial Warfare: Political and Technological Determinants, *Journal of Peace Research*, vol. 42, n° 4, pp. 455-470.
- Landman Todd et Carvalho Edzia, 2010, *Measuring human rights*, New York, Routledge.
- Laczko Frank et Aghazarm, Christine (eds.), 2009, *Migration, Environment and Climate Change: Assessing The Evidence*, Geneva, International Organization for Migration.
- Legoux Luc, 2010, Les migrants climatiques et l'accueil des réfugiés en France et en Europe, *Revue Tiers Monde*, n° 204, pp. 55-67.
- Mack Andrew *et al.*, 2005, *Human Security Report 2005*, Vancouver, University of British Columbia, Human Security Centre.
- Magone Claire, Neuman Michaël et Weissman Fabrice (eds.), 2011, *Agir à tout prix ? Négociations humanitaires : l'expérience de Médecins Sans Frontières*, Paris, La Découverte.
- McMahan Jeff, 2009, *Killing in war*, Oxford, Clarendon Press.
- Mespoulet Martine, 2001, *Statistique et révolution en Russie : un compromis impossible (1880-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Mostura Serge *et al.*, 2011, *Actes de la Conférence Nationale Humanitaire*, Paris, ministère des Affaires étrangères.

- Nel Philip et Righarts Marjolein, 2008, Natural Disasters and the Risk of Violent Civil Conflict, *International Studies Quarterly*, vol. 52, n° 1, pp. 159-185.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2011, *Les camps de réfugiés et la guerre : du sanctuaire à l'enfermement humanitaire ?* Paris, IFRI, Focus stratégique n° 27.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2010b, Comptes et légendes des guerres africaines : polémiques et politiques des chiffres de la mortalité violente, *Politique étrangère*, n° 3, pp. 661-71.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2010a, Migration forcée et urbanisation de crise : l'Afrique subsaharienne dans une perspective historique, *Autrepart*, n° 55, pp. 3-18.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2009, Du développement à l'humanitaire, ou le triomphe de la com', *Revue Tiers monde*, n° 200, pp. 751-66.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2007, *Guerres d'aujourd'hui : les vérités qui dérangent*, Paris, Tchou.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine, 2006, Des diasporas africaines en construction : le cas du Nigeria, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 3, pp. 183-99.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine (ed.), 2002, Réfugiés, exodes et politique, *Politique africaine*, n° 85, pp. 5-92.
- Polman Linda, 2010, *War games: the story of aid and war in modern times*, London, Viking.
- Salehyan Idean, 2008, From Climate Change to Conflict? No Consensus Yet, *Journal of Peace Research*, vol. 45, n° 3, pp. 315-326.
- Schabowska Henryka et Himmelstrand Ulf, 1978, *Africa reports on the Nigerian crisis: news, attitudes and background information, a study of press performance, government attitude to Biafra and ethno-political integration*, Uppsala, Scandinavian Institute of African studies.
- Sheffer Gabriel (ed.), 1986, *Modern diasporas in international politics*, Londres, Croom Helm.
- Schuemer-Cross Tanja et Taylor Ben Heaven, 2009, *The Right to Survive: The humanitarian challenge in the twenty-first century*, Oxford, Oxfam.
- Schwartz Timothy, Pierre Yves-François et Calpas Eric, 2011, *Building Assessments and Rubble Removal in Quake-Affected Neighborhoods in Haiti*, Washington, USAID.

- Sigma, 2010, *Natural catastrophes and man-made disasters in 2009*, Zurich, Swiss Reinsurance Company.
- Silverman Eli et Della-Giustina Jo-Ann, 2001, Urban Policing and the Fear of Crime, *Urban Studies*, vol. 38, n° 5-6, pp. 941-57.
- Soderlund Walter, Briggs Donald, Najem Tom Pierre et Roberts, Blake, 2012, *Africa's Deadliest Conflict: Media Coverage of the Humanitarian Disaster in the Congo & the United Nations Response, 1997-2008*, Waterloo (On.), Wilfrid Laurier University Press.
- Strömberg David, 2007, Natural Disasters, Economic Development, and Humanitarian Aid, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 21, n° 3, pp. 199-222.
- Teitelbaum Michael, 1984, Immigration, Refugees, and Foreign Policy, *International Organization*, vol. 38, n° 3, pp. 429-50.
- Tertrais Bruno, 2011a, *L'apocalypse n'est pas pour demain : pour en finir avec le catastrophisme*, Paris, Denoël.
- Tertrais Bruno, 2011b, Le mythe des « guerres climatiques », *Politique internationale*, n° 132, pp. 357-68.
- Theisen Ole Magnus, 2008, Blood and Soil? Resource Scarcity and Internal Armed Conflict, *Journal of Peace Research*, vol. 45, n° 6, pp. 801-18.
- Tol Richard et Wagner Sebastian, 2010, Climate change and violent conflict in Europe over the last millennium, *Climatic change*, vol. 99, n° 1-2, pp. 65-79.
- Van Hear Nicholas, 1998, *New Diasporas. The Mass Exodus, Dispersal and Regrouping of Migrant Communities*, Londres, University College of London Press.
- Zhang Zhibin *et al.*, 2006, Climatic change, wars and dynastic cycles in China over the last millenium, *Climatic change*, vol. 76, n° 3-4, pp. 459-77.
- Zolberg Aristide, Suhrke Astri et Aguayo Quezada Sergio, 1989, *Escape from violence: conflict and the refugee crisis in the developing world*, New York, Oxford University Press.

CHAPITRE 2

LA CRISE DE 1845-1850 EN FRANCE QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE ?

Yves CHARBIT¹

POURQUOI ÉTUDIER LA CRISE DE 1845-1850 ?

Ce chapitre propose une mise en perspective historique des relations entre crises et mobilité dans les pays en développement à partir de l'exemple d'une crise majeure que connut la France entre 1845 et 1850. Les faits sont les suivants. La crise qui est d'abord agricole (1845-1846) se prolonge par une crise industrielle et commerciale (1847), puis financière (1848). S'ajoute le choc exogène d'une crise sanitaire (épidémie de choléra 1849). La crise devient politique en février 1848 avec la chute de la Monarchie de Juillet et la proclamation de la Seconde République en février 1848. Elle devient sociale en juin 1848. La Seconde République ne survivra pas au coup d'état de son propre président, le futur Napoléon III. Faire référence au passé est-il utile ? Dans un livre publié par le CEPED en 1996 *Crises et populations en Afrique*, Coussy écrit, évoquant les crises de l'Ancien Régime en France : « Les famines existent encore en Afrique subsaharienne notamment dans des régions enclavées et dans des lieux isolés par des accidents climatiques, dans des zones de conflit armé et dans les territoires isolés par des embargos politiques ou militaires. » (Coussy, 1996 : 12). Mais il observe aussi que les possibilités de mobilité sont bien supérieures à ce qu'elles étaient dans le passé « l'existence d'infrastructures de transport et de communication, l'importance des migrations interafricaines, le progrès des systèmes d'alerte et l'action humanitaire ont permis d'amortir les crises de pénurie. Les importations alimentaires commerciales, les aides alimentaires, les secours d'urgence, l'émigration vers les zones moins atteintes, etc. ont permis d'atténuer les conséquences de ces crises » (Coussy, 1996 : 12-13). On le voit la réponse ne peut être que nuancée. Après une brève présentation des questions de recherche et de la problématique (I), on montrera que la crise de 1845-1850 est la dernière des crises de subsistances en France et qu'en cela elle est comparable à celles de l'Ancien Régime (II). Tout au long des pages qui suivent, la réflexion s'étendra à l'Afrique, principalement à partir de diverses contributions au livre pré-cité de Coussy et Vallin.

¹ Avec la collaboration d'Estelle Duluc.

QUESTIONS DE RECHERCHE ET PROBLÉMATIQUE

Quelle relation peut-on établir entre mobilité et crise et quelles échelles d'analyse faut-il retenir pour étudier la crise ? Pour ces deux questions de recherche, quels enseignements méthodologiques ou théoriques peut-on tirer du passé de la France pour les pays en développement ? La première question de recherche ouvre sur plusieurs interrogations. Quelle est la place des migrations dans la crise ? Faut-il en tenir compte et si oui, comment pondérer leur importance ? Faut-il les analyser comme facteur ou comme conséquence de la crise ? Qu'elles soient causes ou conséquences, les migrations internes et internationales sont-elles des phénomènes disjoints ou au contraire complémentaires ? La distinction entre ces deux formes de mobilité est souvent contestable, nous y reviendrons, mais on peut noter qu'en Afrique la difficulté est plus grande, car se pose d'emblée la question de la réalité des États et de libre circulation. La deuxième question de recherche est plus délicate. La simple évocation du déroulement de la crise de 1845-1850 conduit à trois autres interrogations. Une crise de grande ampleur comme celle de 1845-1850 peut-elle être analysée comme un phénomène global ou s'agit-il au contraire d'une succession de difficultés sectorielles, à la limite indépendantes les unes des autres ? Dans un sens voisin, peut-on parler d'une crise nationale ou s'agit-il de la superposition de phénomènes régionaux ? Enfin, quelle est sa profondeur historique ? Détaillons ces trois derniers points.

Le premier problème posé est de savoir si dans des économies massivement agricoles, il faut considérer que tout découle de l'agriculture comme le soutenaient au XVIII^e siècle les physiocrates, ou si les autres secteurs ont au contraire une certaine autonomie. L'épidémie de choléra de 1849 permet de parler d'un choc exogène indépendant de la crise agricole. Dans les pays africains où l'agriculture est dans une situation telle que les populations sont souvent vulnérables, un choc exogène comme la violence politique va déclencher par exemple des migrations forcées qui vont avoir des conséquences beaucoup plus lourdes (récoltes brûlées, arbres coupés, puits empoisonnés) que dans des économies moins fragiles. Il faut donc privilégier l'agriculture dans l'analyse, mais garder à l'esprit les interactions avec les autres secteurs.

Ensuite, il n'est pas pour autant légitime de considérer qu'il s'agit d'une crise nationale, mais d'une simple superposition de phénomènes régionaux. En effet, en 1848, la France n'est pas encore un « véritable marché national » (Léon, 1993). L'échelle régionale est donc décisive, d'où la nécessité de contextualisation régionale ou sectorielle. Pour étudier la crise, il faut alors recourir aux grandes thèses d'histoire régionale ou sectorielle :

Armengaud (Toulouse et le Sud-Ouest aquitain), Bois (Sarthe), Dupeux (Loir-et-Cher), Vidalenc (ensemble du monde rural), Vigier (Alpes), Gille (Banque et sidérurgie), etc. En tirer des enseignements pour les pays en voie de développement se heurte au problème des données, car pour analyser les crises le chercheur dispose en général de beaucoup moins de données tant démographiques que socio-historiques. En France, c'est tout un groupe d'universitaires qui ont étudié la crise de 1845-1850 sous la direction d'Ernest Labrousse. En outre, en Afrique, les crises ont un caractère régional superposé à une dimension ethnique/religieuse (crise du Sud Soudan, guerre du Biafra, etc.) en amont, obscurcissant l'analyse.

Le troisième point, celui de la profondeur historique, renvoie à un classique problème de méthode. Trop souvent les analyses se concentrent sur la période de la crise proprement dite mais négligent le moyen et le long terme dans la recherche des causes de la crise et en aval l'étude de ses conséquences. Le cas de l'Irlande montre ainsi qu'il est nécessaire de prendre en compte le long terme puisque la catastrophe de 1846 se traduit par un effondrement démographique sur plusieurs décennies. Dans le cas des pays en développement, l'analyse strictement démographique de la crise peut certes être conduite sur le court terme, mais une sérieuse contextualisation des crises démographiques implique de se situer dans le moyen ou le long terme, qu'il s'agisse du contexte politique ou du sous-développement économique. Une crise conjoncturelle s'inscrit en effet le plus souvent dans un sous-développement structurel. Dans le livre *Crise et populations en Afrique* la plupart des communications utilisent des séries longues (depuis 1960 parfois), mais bien peu de contributions portent sur le court terme. Il faut y voir l'effet de la mauvaise qualité des systèmes statistiques nationaux. Alors qu'en France les données d'état civil du XIX^e siècle permettent de reconstituer les évolutions annuelles et parfois mensuelles, en Afrique l'état civil est déficient, avec des taux de couverture très faibles, surtout en milieu rural, et par conséquent la seule possibilité est de s'appuyer sur les séries grandes perspective du long terme sur deux décennies.

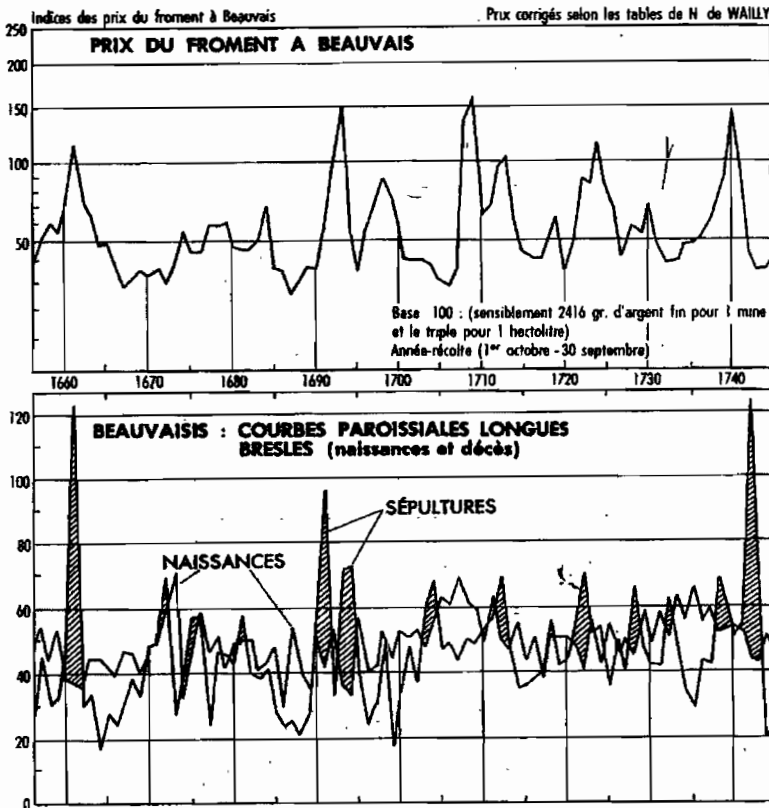
Au regard de ces réflexions préliminaires, quelle problématique convient-il d'adopter ? Le paradigme de référence, dans les pages qui suivent, sera celui du développement, car si l'on admet que le développement se définit comme un phénomène complexe multidimensionnel, trois raisons justifient de recourir à la problématique du développement. Tout comme le développement, la crise de 1846-1850, on l'a dit, a été à la fois générale et complexe. Ensuite, le développement suppose de se situer à la fois au niveau micro et au niveau macro, et donc de s'intéresser au comportement des acteurs par-delà les données agrégées. Enfin, tout comme le développement, la crise doit s'analyser, on l'a dit, à court terme et à long terme. Celle étudiée ici prend son sens en amont, dans le contexte d'une agriculture relativement

inefficace et en aval dans le processus d'industrialisation de la France à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ce dernier point, qui dépasse les limites de ce texte, ne sera pas traité.

UNE CRISE DE SUBSISTANCES

La façon la plus simple de montrer que la population a souffert d'une crise alimentaire est d'étudier les naissances, décès et mariages en relation avec un indice des moyens de subsistances. Sous l'Ancien Régime le plus important d'entre eux est le prix du blé.

Graphique 1. Naissances et décès à Bresles de 1658 à 1744



Source : Reinhardt, Armengaud et Dupâquier, 1968.

Comme le montre cet exemple classique de crises dans un village de l'Île-de-France (graphique 1), la hausse du prix du blé avait sous l'Ancien Régime trois conséquences : d'abord une baisse du nombre des nouveaux mariages, qui sont retardés, car l'aggravation des conditions de vie ne permet pas de réunir les ressources pour se marier. En outre, une augmentation du nombre des décès lorsque la crise prend des proportions de famine. Cependant, certains pics de mortalité sont indépendants de la hausse du prix du blé parce qu'ils correspondent à une crise épidémique (la peste en particulier). Enfin la crise va entraîner une diminution du nombre des naissances. Pour les premières naissances (dites de rang 1), leur diminution est directement liée au report des nouveaux mariages. Pour les naissances survenant dans les mariages existants (de rang supérieur à 1), leur diminution est en revanche liée à une pratique accrue de la contraception. Mais qu'il s'agisse des premières naissances ou des suivantes, on observe un décalage d'au moins neuf mois, qui correspond à la durée de la grossesse, à quoi il faut ajouter la probabilité plus ou moins forte selon l'âge que les relations sexuelles aboutissent à conception.

La crise du milieu du XIX^e siècle a été d'abord une crise de subsistances. En 1845, la pomme de terre est frappée par un charançon (le phytophthora) et la récolte tombe au niveau de celle de 1832 (Labrousse, 1956 : V). En 1846, la mauvaise récolte de blé touche toute la France, contrairement aux crises précédentes (Sée, 1942 : 142-143), ce qui explique en partie la gravité de la crise. Mais surtout la récolte suivante de 1847 est elle aussi mauvaise. Les volumes de la Statistique de la France fournissent les prix annuels de l'hectolitre de blé en francs et le nombre des naissances, des décès et des mariages (tableau 1).

Tableau 1. Variations du prix du blé et des principaux indicateurs démographiques entre 1845 et 1848

Période	Prix du blé (F)	Naissances (en milliers)	Décès (en milliers)	Mariages (en milliers)	Excédent (N-D)
<i>Moy.</i>					
1841-1845		976	786	282	190
1845	19,75	982	742	283	239
1846	24,05	966	821	268	145
1847	29,01	902	849	249	53
1848	16,05	940	836	293	104
1849	15,37	986	973	279	13
1850	14,32	954	762	298	192

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France.

Notons qu'il faudrait aussi connaître les *volumes* de blé disponibles pour mesurer la gravité de la crise. De même, lorsque l'on étudie la pauvreté urbaine, il faut non seulement disposer des chiffres des salaires journaliers, mais aussi raisonner sur une base mensuelle en comptant les jours de chômage. Le prix du blé a atteint son niveau maximum en février et en avril 1846, et s'est ensuite effondré. En 1846, la hausse du prix du blé (de 19,75 francs à 24,05 francs) se traduit par une baisse du nombre de naissances (966 000 contre 982 000, soit 16 000 de moins qu'en 1845), une hausse importante du nombre de décès (742 000 contre 821 000, soit 79 000 de plus qu'en 1845) et une baisse considérable des mariages (268 000 contre 283 000 l'année précédente, soit 25 000 de moins qu'en 1845). Hormis ceux de 1812 et 1817, les prix étaient bien plus élevés que ceux des crises précédentes (Labrousse, 1956 : VI). Si on les compare aux crises suivantes, les pics mensuels étaient aussi plus élevés que ceux observés en 1855-1856, bien que le prix annuel moyen soit plus bas. Le même scénario se reproduit en 1847 avec un blé encore plus cher, un effondrement des naissances et des mariages, des décès très nombreux qui ne seront dépassés qu'en 1849, lorsque frappe une meurtrière épidémie de choléra. Pour poursuivre l'analyse, les chiffres absolus doivent être complétés et surtout relativisés par les pourcentages d'évolution d'une année sur l'autre. L'analyse du mouvement des naissances présentant des difficultés spécifiques, commençons par les mariages et les décès pour lesquels la relation avec les fluctuations du prix du blé est assez simple.

Le mouvement des mariages et des décès

Par rapport à 1845, la forte hausse du prix du blé en 1846 (+21,8 %) se traduit par une diminution des mariages (-5,3 %) et par une forte augmentation des décès (+10, %) (tableau 2). En 1847, un pourcentage de hausse du prix du blé comparable (+20, %) se traduit par une augmentation apparemment plus faible des décès (+3,4 contre +10, %). En réalité, la mortalité s'est encore aggravée car c'est une augmentation de 3 % sur un niveau déjà élevé de mortalité. De même, le recul des mariages de l'ordre de 7 % survient après un premier recul de 5 %. Cette deuxième hausse du prix du blé doit donc être considérée dans une perspective cumulative. Ce que les populations ont vécu, c'est une augmentation de +21, % la première année, à laquelle s'ajoute le deuxième choc d'une nouvelle augmentation de +20,6 %.

Tableau 2. Mariages, décès et prix du blé (variations annuelles)

Années	Prix du blé en %	Mariages en %	Décès en %
1846/1845	+21,8	-5,3	+10,6
1847/1846	+20,6	-7,0	+3,4
1848/1847	-44,7	+17,6	-1,5
1849/1848	-4,2	-5,0	+16,4
1850/1849	-6,8	+6,7	-21,8

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France.
Calculs de l'auteur.

En 1848, du fait d'une bonne récolte, le prix du blé (16,05 francs) s'effondre (-44,6 %) par rapport à 1847. Cette chute a logiquement renversé les mouvements démographiques observés en 1846 et 1847. Les mariages sont bien plus nombreux (+17,6 %) reflétant un phénomène de récupération et la mortalité a légèrement decru (-1,5 %). En 1849, la mortalité augmente fortement (16,3 %), pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le prix du blé. En effet, pour la deuxième année consécutive, on observe une faible baisse du prix du blé (15,37 francs, soit -4,0 %). Le fait majeur est ici l'épidémie de choléra, qui fait plus de 100 000 morts. Quant aux mariages, ils sont moins nombreux qu'en 1848 (278 900 contre 293 500), malgré le bas prix du blé (15,37 francs).

Deux mécanismes complémentaires ont joué : comme les mariages avaient atteint un pic exceptionnel en 1848, il y a un retour à la normalité ; la mortalité due au choléra a probablement fait diminuer le nombre de mariages (décès d'un seul ou des deux futurs conjoints). Enfin, en 1850, la mortalité baisse fortement (-21,7 %, de 973 000 à 761 000). Les mariages augmentent aussi bien en nombre absolu (+18 800) qu'en pourcentage (+6,8 %), mouvement favorisé par une nouvelle baisse du prix du blé (-6,8 %). La crise agricole est terminée. En résumé, les mouvements des mariages et des décès, aussi bien en nombres absolus qu'en pourcentages sont calqués sur l'évolution du prix du blé. Ils se caractérisent par des phénomènes cumulatifs d'aggravation de la misère lorsque des années difficiles se succèdent (1846 et 1847). Dès que le prix du blé baisse, stimulant fortement la demande, la conjoncture économique s'améliore et les indicateurs se renversent. Cependant, l'élasticité par rapport au prix du blé est loin d'être parfaite puisque les mariages réagissent plutôt selon une logique de récupération et

ne répercutent donc pas de manière intégralement proportionnelle l'ampleur de la baisse du prix du blé. En quelque sorte, à un moment donné, il n'y a plus assez de gens à marier.

Le mouvement des naissances

On l'a dit, le mouvement des naissances est plus compliqué à analyser car il résulte de deux composantes : d'une part les premières naissances lorsque les mariages sont conclus (dites « naissances de premier rang ») et d'autre part les naissances suivantes « de rang 2 et plus ». Il est donc difficile de dissocier l'effet direct de la hausse du prix du blé de celui indirect du retard des mariages, les deux étant évidemment des aspects complémentaires de la crise des subsistances. Quoi qu'il en soit, nous comparerons les variations des naissances à celles des mariages avec un an d'écart, par exemple celles de 1848 par rapport aux mariages de 1847 ; ou encore l'évolution des naissances entre 1848 et 1847 (notée 1848/1847) par rapport à celle des mariages entre 1846 et 1845. Prenons l'exemple des trois premières années de la crise : 1845, 1846, 1847 (tableau 3). En 1846, la forte hausse du prix du blé (+21,8 %) induit une assez faible diminution des naissances (-1,6 %). En 1847 la deuxième hausse du prix du blé (+20,6 %) se traduit par une diminution beaucoup plus forte (-7,0 %), mais on l'a dit, la hausse du prix du blé joue aussi sur le nombre de naissances par l'intermédiaire de la chute des mariages de 1846 (-5,3 %).

Tableau 3. Variations annuelles des naissances durant la crise des subsistances (1845-1847)

Variations en valeurs relatives			
	Prix du blé en %	Naissances en %	Mariages en %
1846/1845	+21,8	-1,6	-5,3
1847/1846	+20,6	-7,0	-7,0
Variations en nombres absolus			
	Prix du blé en %	Naissances	Mariages
1846/1845	+21,8		-15 000
1847/1846	+20,6	-63 000	

Source : voir tableau 2

Pour trancher entre ces deux facteurs, le plus simple est de revenir aux nombres absolus. En 1846 on dénombre 15 000 mariages de moins qu'en 1845 et 63 000 naissances de moins (tous rangs confondus). Le déficit des premières naissances n'a été au maximum que de -15 000. Ces 48 000 naissances de moins ne s'expliquent pas mécaniquement par le report des mariages, mais par des réactions *psychologiques* face à une deuxième année de cherté.

Les années 1848, 1849 et 1850 permettent de mettre en évidence d'autres mécanismes (tableau 4).

Tableau 4. Comparaison des variations annuelles des mariages et des naissances

Années	Mariages (année précédente)	Naissances (année considérée)	Prix du blé (francs)
1848/1847	+43.000		16,05 (1848)
1849/1848	-15 800	+46 000	15,37 (1849)
1850/1849		-32 000	14,32 (1850)

Source : voir tableau 2

En 1849, on compte 46 000 naissances de plus qu'en 1848, qui doivent être mises en regard des 43 000 mariages supplémentaires de 1848 par rapport à 1847. En nombres absolus, la hausse des mariages s'est donc répercutée *proportionnellement* ou à peu près sur le nombre de naissances de l'année suivante. En 1850, les naissances ont baissé *plus que proportionnellement* en réponse à la chute de la nuptialité de l'année précédente : - 32 000 pour les naissances (1850/1849) contre moitié moins (-15 800) de mariages (1849/1848). Rapportons cette asymétrie à l'évolution du prix du blé en comparant la situation de 1847 à celle de 1849 et 1850. Pourquoi cette diminution disproportionnée des naissances en 1850 (-32 000), d'autant que le faible prix du blé en 1849 (15,37 francs) comme en 1850 (14,32 francs) aurait dû entraîner davantage de naissances et compenser l'effet de la faible nuptialité en 1849 ? En 1847, après deux années consécutives de hausse du prix du blé, le mouvement des naissances avait incontestablement une dimension psychologique. En 1849 et 1850, cette fois après deux années de baisse du prix du blé, les choses sont plus compliquées.

Comment expliquer cette asymétrie entre les mouvements de hausse et de baisse ? Elle suggère clairement que le mouvement des naissances est devenu partiellement indépendant de la nuptialité dans les phases de baisse. Tout d'abord il est clair que le prix du blé n'est plus un indicateur suffisant, précisément parce que la crise en 1849 n'est plus une crise de subsistances. Elle est devenue beaucoup plus complexe et le mouvement des naissances comme celui des mariages est certes lié à l'agriculture, mais aussi à des facteurs économiques distincts de l'agriculture dans les secteurs du commerce, de l'industrie, et au regard du contexte politique. Sans pour autant entrer dans cette vaste question qui dépasse les limites de ce texte, une autre voie d'analyse est possible en termes de groupes sociaux.

Les réponses des groupes sociaux

Pour comprendre ce qui se passe, il faut abandonner les indicateurs agrégés purement quantitatifs et se situer au niveau des acteurs, en termes de réponses à la crise. L'analyse par groupes sociaux selon les types de revenus, et en particulier la problématique de la répartition de la propriété foncière, sont évidemment pertinentes pour l'Afrique d'aujourd'hui. La France du milieu du XIX^e siècle se caractérisait par un grand nombre de petits propriétaires plus ou moins vulnérables à la crise et il en va de même aujourd'hui dans bien des pays d'Afrique. Bien entendu, là où la répartition de la propriété foncière est très inégalitaire, les grands propriétaires s'en sortent en général mieux. La question est donc celle du contrôle du foncier, variable d'une importance capitale dans des économies fondamentalement rurales. Cependant, est-ce le contrôle de la production ou plutôt celui de la commercialisation qui doit être pris en compte ? Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, chaque province française veilla jalousement sur ses « bleds », refusant même de les vendre à d'autres provinces frappées, telle ou telle année, par un mauvais hiver ou des pluies trop abondantes, ou encore une sécheresse excessive, par crainte d'une mauvaise récolte l'année suivante. En Afrique, le contrôle de la commercialisation se joue en termes de relations interethniques inégalitaires ; tel est le cas en Guinée maritime comme le montre dans un autre chapitre Véronique Petit. Paul Mathieu et Dominique Tabutin observent qu'en Afrique, la crise économique, la crise écologique et la crise agraire sont analysées comme un cercle vicieux ou encore une « spirale régressive » selon l'expression de Jean-Pierre Raison. Ils mettent en cause ce qu'ils appellent ce paradigme, « conçu un niveau trop global parce qu'il méconnaît deux types de diversité, celle des groupes sociaux et celle de l'espace ». Ils soulignent que « la crise économique et les évolutions du monde rural entraînent des inégalités sociales croissantes. Certains paysans riches produisent dans une logique d'accumulation et d'investissement, d'autres, pauvres, se trouvent enfermés dans une logique

de survie ou de reproduction simple ; les différences entre ces groupes et leurs façons de gérer l'environnement sont de plus en plus marquées » (Mathieu et Tabutin, 1996 : 138).

Traduisons donc en termes de comportement des groupes sociaux, d'une part les conséquences de la hausse du prix du blé liée à une mauvaise récolte, d'autre part les facteurs externes à l'agriculture. On peut identifier deux types de réponses : la contraception et la mobilité.

La contraception

Dès 1850, les contemporains signalent en effet la « prudence » des populations dans certains départements. L'utilisation accrue de la contraception a été induite par l'aggravation des conditions de vie, mais lorsque la crise s'estompe (ici en 1850), les naissances ne remontent pas au niveau d'avant la crise. C'est ce qui expliquait l'écart entre les naissances de 1847 par rapport aux mariages de 1846. On l'a dit, sur le déficit de 63 000 naissances, seulement 15 000 étaient attribuables à la réduction des mariages l'année précédente. En milieu rural il faut raisonner sur deux groupes sociaux : d'une part la masse des ouvriers agricoles et des autres consommateurs de blé (artisans vivant dans les villages) qui ne sont pas producteurs de blé, d'autre part les producteurs de blé eux-mêmes.

Pour le premier groupe des consommateurs de blé, la hausse du prix du blé se traduit immédiatement par une réduction de leur pouvoir d'achat car la baisse de leur niveau de vie résulte d'un double mouvement : ils payent plus cher le blé en tant que consommateurs ; il y a moins d'emplois en raison du faible volume de la récolte. Quant aux artisans vivant dans les villages, leur chiffre d'affaire baisse car les populations vont sacrifier ce qui n'est pas strictement nécessaire à la survie. Lorsque le prix du blé revient à la normale, deux facteurs, l'un psychologique, l'autre économique, se superposent : les habitudes de prudence, au cas où la crise frapperait à nouveau, persistent ; ou encore le pouvoir d'achat ayant été amputé par les années antérieures, la pratique de la contraception continue. Le second groupe, celui des producteurs de blé, bénéficie certes de prix élevés mais les quantités produites sont trop faibles et il en résulte une contraction des revenus. Ainsi, malgré la hausse des prix, la valeur totale de la production de blé est tombée de 1 677 millions de francs en 1845 à 1 442 millions de francs en 1846 (Labrousse, 1949 : 26-27 ; Marczewski, 1965 : CIX, note 7). Ce fut le cas des propriétaires terriens du Loir-et-Cher : ces producteurs de blé ont été favorisés par la situation en 1846 et 1847, mais ont souffert plus tard de la diminution du pouvoir d'achat sur le marché, à un moment où les récoltes étaient particulièrement bonnes. Même évolution dans le Loiret (Marcilhacy, 1959 : 48).

Pour les deux groupes, la contraception est donc une réponse cohérente à la crise (tableau 5). Ce type d'analyse est évidemment transposable dans les pays en développement, mais il est impossible d'aller plus loin dans l'illustration de notre propos. Chaque étude de cas doit identifier les groupes sociaux dont il est pertinent d'analyser les comportements démographiques face à une crise donnée, non seulement la contraception, mais aussi la nuptialité et la fécondité et, on va le voir, la mobilité.

Tableau 5. Crise et contraception selon les groupes sociaux

	Consommateurs	Producteurs
	Prix du blé (+)	Pas de stocks
Mauvaise récolte	Revenus (chômage) (-)	Chiffre d'affaires (-)
	Niveau de vie (-)	Contraception (+)
	Contraception (+)	
	Prix du blé (-) et Revenus (+)	Stocks abondants, mais prix bas
Bonne récolte	Mais pouvoir d'achat amputé par récolte antérieure	Contraception (+)
	Contraception (+)	

La mobilité interne et internationale

La seconde caractéristique des crises alimentaires est de déclencher une mobilité des populations qui peut prendre deux formes : exode rural, migrations internationales. Sous l'Ancien Régime, les souffrances étaient plus grandes dans les campagnes, où les secours n'étaient pas organisés comme dans les villes, d'où une fuite devant la misère et un mouvement d'immigration dans les villes, vieux réflexe dans les masses paysannes (Meuvret, 1965 : 516). Entre 1846 et 1851, la population de la France a ainsi augmenté en moyenne de 0,22 % tandis que celle des villes a augmenté cinq fois plus vite (1 %).

Si l'on prend les pays du Sahel et en particulier le Burkina Faso, la réalité est différente. Les phénomènes de désertification se traduisent, selon Mathieu et Tabutin, par un phénomène de rééquilibrage : les migrations sont « un processus spontané de rééquilibrage dans un espace inégalement peuplé et inégalement pourvu en ressources naturelles. À leur arrivée, les migrants sont installés sur des terres disponibles (jachères, terres limitrophes entre villages au statut foncier peu précis), souvent à distance des villages des zones d'accueil, par un autochtone détenteur de droits fonciers. Peu à peu se

récréent des structures spatiales et sociales semblables à celles de la zone d'origine. Ainsi, pendant les années 1980, dans les zones cotonnières du sud-ouest on observe des augmentations de l'ordre de 50 à 100 % des surfaces cultivées par actif agricole sur la période 1939-1980, « plus l'espace cultivé s'accroît et plus la superficie cultivée par actif augmente [...] Quand la population double, la superficie cultivée triple et la progression des champs permanents est quatre fois plus élevée que celle des champs temporaires » (Bernus, 1993 : 319-320 cité par Mathieu et Tabutin). Ces auteurs analysent ensuite le cas de la Côte d'Ivoire, du Kenya et du Nord Nigeria. Sous l'effet de la crise la mobilité interne rurale est clairement une réponse à la crise avec en Côte d'Ivoire une aggravation des tensions sur le foncier. Cette différence majeure (exode vers les villes en France, redistribution interne au monde rural en Afrique) semble pouvoir s'expliquer par la contrainte démographique : fort potentiel de croissance au Burkina Faso (+2 %) contre +0,5 % en France. Cependant, cette explication n'est pas convaincante, car au Burkina Faso les villes ont aussi augmenté durant les années 1970-1980, Ouagadougou passant par exemple de 174 331 habitants en 1975 à 441 514 en 1985 (Institut national de la statistique et de la démographie 1978 : tableau 1 ; 1990 : 198). En réalité, il se produit deux mouvements complémentaires : exode rural et redistribution interne.

Concernant l'émigration internationale, la méthode d'estimation la plus simple consiste à comparer l'accroissement intercensitaire (1846-1851) à l'excédent des naissances par rapport aux décès pendant cette période. D'après les recensements, la population a augmenté de 381 000 tandis que l'excédent des naissances au cours du même intervalle était de 506 200. L'émigration a probablement été de $506\,200 - 381\,000 = 125\,200$. Ce mouvement d'émigration contraste avec un mouvement d'immigration entre 1841 et 1846 s'élevant à 220 000 entrées (tableau 6).

Tableau 6. Soldes migratoires quinquennaux

1841-1845	+220 000 (entrées)
1846-1851	-125 000 (sorties)

Source : voir tableau 2

Ce chiffre est acceptable car les deux recensements peuvent être considérés comme assez fiables, celui de 1846 en particulier. La crise s'est donc traduite, pour la première fois probablement dans l'histoire, par des départs hors de France par milliers, sans lien direct avec la pénurie des subsistances : la colonisation de l'Algérie par des Républicains exilés politiques forcés ou volontaires après les journées de juin 1848, est à l'origine de

cette émigration. Le seul exemple comparable est l'exode des protestants à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Les famines du XX^e siècle en Afrique, celles qui sont les mieux documentées, ont-elles aussi déclenché des mobilités transfrontières. Cependant, lorsqu'elles sont survenues dans des contextes de violences politiques, il est plus que contestable de voir dans la famine la cause première de la mobilité. La famine, comme la mobilité, apparaît alors au contraire comme une conséquence de la violence.

Le choix des indicateurs

On l'a vu, la capacité prédictive d'un indicateur tel que le prix d'une denrée vitale va être affaibli dès lors que se produisent des chocs exogènes qu'il faut aussi prendre en compte dans l'analyse d'une famine : épidémie, mortalité, violence politique sociale, voire ethnique en Afrique. Mais indépendamment de cette difficulté méthodologique, la question du choix de l'indicateur est plus complexe qu'il n'y paraît. A priori les prix du blé, du café, du cacao, du riz... sont des indicateurs évidents. Ainsi, Corinne Régnard (2003) a mis en relation le prix du riz à Madagascar et l'espérance de vie. Vers 1983-1986, Madagascar fut le seul pays avec le Niger où l'espérance de vie diminua. Régnard montre que la crise d'approvisionnement du riz fut en réalité une pénurie artificielle. Mais des contre exemples surgissent immédiatement. Dans sa contribution au livre *Crise et population en Afrique*, Joseph Brunet-Jailly (1996 : 233-271) fournit des indicateurs de mortalité infantile sur la période 1969-1987. Il observe qu'en dépit de deux grandes crises agricoles au Mali (en 1973-1974 et en 1983), la mortalité infantile n'a pas augmenté alors que cet indicateur est considéré comme très sensible à la pauvreté.

Et surtout, quel indicateur des crises choisir pour le milieu urbain ? Nicolas Bricas (1996 : 183-207) a proposé une méthodologie très intéressante. Il calcule les disponibilités alimentaires sur vingt pays à partir des statistiques de production agricole, des importations et des exportations des différentes denrées alimentaires. Comme ces denrées ont des valeurs nutritionnelles différentes, il obtient, en les combinant, la disponibilité alimentaire protéinique par jour et par personne pour chacun des pays tout au long de la période 1963-1990. Sauf grave crise économique ou politique (Tchad, Nigéria, Zaïre), il ne constate pas de diminution des disponibilités alimentaires. Ce résultat surprenant s'explique : contrairement à la situation de la France de l'Ancien Régime, l'assistance alimentaire internationale amortit fortement les crises et brouille désormais la relation entre la mortalité et le prix des denrées de base. Ce point est souligné par Jean Coussy « ce schéma n'est que très partiellement applicable aux crises alimentaires

africaines actuelles. Le volume des stocks agroalimentaires mondiaux, les moyens financiers internationaux disponibles, l'existence d'infrastructures de transport et de communication, l'importance des migrations inter-africaines, le progrès des systèmes d'alerte et l'action humanitaire ont permis d'amortir les crises de pénurie. Les importations alimentaires commerciales, les aides alimentaires, les secours d'urgence, l'émigration vers les zones moins atteintes, etc. ont permis d'atténuer les conséquences de ces crises [...] les relations internationales, comme sur les autres continents, servent désormais à court terme, d'amortisseurs des crises de subsistance » (Coussy, 1996 : 12-13). Ainsi, l'assistance technique internationale substitue un mécanisme d'assistance aux ajustements du marché. Mais ceci n'exclut pas un phénomène d'appauvrissement des populations et de vulnérabilité accrue, ce qui conduit à suggérer qu'il faut à l'évidence se tourner vers l'analyse de la morbidité et de la vulnérabilité pour mesurer l'impact des crises sur les populations plutôt que s'attacher à la mortalité proprement dite. Malheureusement les données manquent pour la France de la crise étudiée ici : ne furent comptabilisés que les morts, et non les personnes souffrant de malnutrition ; ou encore seules les personnes décédées du choléra, et non celles, qui bien qu'infectées, survécurent à l'épidémie. Enfin, les phénomènes de détournement et de spéculation ne sont pas très différents de ceux observés dans le passé : des spéculateurs stockaient les réserves de blé en jouant la hausse liée à la rareté. À la fin de l'Ancien Régime on parlait de « guerres des farines », aggravées par les obstacles à la circulation des grains entre les provinces françaises, que seuls Turgot et Necker ont tenté d'abolir.

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTUDE DES CRISES EN AFRIQUE ?

Il faut distinguer le type de crises, selon qu'elles sont « conjoncturelles » (sécheresse, famines) ou structurelles (liées à la pauvreté). Les premières, de type alimentaire (sécheresse, famines) se traduisent incontestablement par des afflux massifs de population vers les villes. Par exemple la sédentarisation des nomades lors de la sécheresse au Sahel en 1974, lorsque les oasis n'ont plus été en mesure de répondre à leurs besoins hydriques. Pas de différences sur ce point avec la France de l'Ancien Régime : lors de la famine de 1693, les paysans se réfugièrent en masse dans les villes.

Pour les secondes (pauvreté structurelle), il est probable qu'elles se traduisent partout par des migrations saisonnières ou définitives. Au niveau micro-démographique, en Afrique de l'Ouest, et sans doute dans bien des pays en développement, les réponses à la pauvreté structurelle doivent s'analyser comme la mise en œuvre de réseaux de solidarité familiaux entre

les membres de la famille vivant en ville et ceux résidant en brousse. La comparaison n'est pas recevable sur ce point : outre que les familles étaient nucléaires en France, en 1846 les communications ne permettaient pas une mobilité aussi intense.

Au niveau macro-démographique enfin, la différence majeure entre les pays d'Afrique de l'Ouest et la France de 1846 tient au potentiel démographique. Malgré la crise, le réservoir démographique lié à la structure par âge en milieu rural est tel que la croissance urbaine peut s'opérer sans pour autant que la population rurale diminue, ce qui n'a pas été le cas en France.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Armengaud André, 1961, *Les Populations de l'Est-Aquitain au début de l'époque contemporaine. Recherches sur une région moins développée*, Paris.
- Bois Paul, 1978, *Paysans de l'Ouest : des structures économiques et sociales aux options politiques, depuis l'époque révolutionnaire, dans la Sarthe*, Paris, Flammarion.
- Bricas Nicolas, 1996, « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 183-207.
- Brunet-Jailly Joseph, 1996, « La santé de l'Ouest après quinze ans d'ajustement » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 233-271.
- Coussy Jean, 1996, « Les crises démo-économiques de l'Afrique subsaharienne : les paradigmes d'interprétation » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 11-49.
- Dupeux Georges, 1962, *Aspects de l'histoire politique et sociale du Loir-et-Cher*, Paris.
- Gille Bertrand, 1959, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris.

- Institut national de la statistique et de la démographie, 1978, *Recensement général de la population Burkina Faso 1975, Résultats définitifs, Données départementales*, 11.
- Institut national de la statistique et de la démographie, 1990, *Recensement général de la population Burkina Faso 1985, Analyse des résultats définitifs*.
- Labrousse Ernest (ed.), 1956, *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle*, La Roche-sur-Yon.
- Labrousse Ernest, 1949, *Aspects de l'évolution économique et sociale de la France et du Royaume-Uni de 1815 à 1880*, Paris.
- Léon Pierre, 1993, « L'élan industriel et commercial », in Braudel Fernand et Labrousse Ernest (eds.), *Histoire économique et sociale de la France. II/1660-1789*, Paris, PUF, pp. 499-528.
- Marcilhacy Christiane, 1959, « Les caractères de la crise sociale et politique de 1846 à 1852 dans le département du Loiret », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, pp. 5-59.
- Marczewski Jan, 1965, *Le produit physique de l'économie française de 1789 à 1964*, Paris.
- Mathieu Paul et Tabutin Dominique, 1996, « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain » in Coussy Jean et Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique, Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 123-160.
- Meuvret Jean, 1965, "Demographic crisis in France from the sixteenth to the eighteenth century" in Glass D.V. and Eversely D.E.C. (eds.), *Population in History*, Londres, Arnold, pp. 507-522.
- Régnard Corinne, 2003, *Crise économique, santé et mortalité à Madagascar* Paris, L'Harmattan.
- Reinhardt Marcel, Armengaud André et Dupâquier Jacques, 1968, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien.
- Sée Henri, 1942, *Histoire économique de la France*, Paris.
- Vidalenc Jean, 1970, *Le peuple des campagnes*, Paris, Marcel Rivière.
- Vigier Philippe, 1963, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine*, Paris, SEVPEN.

CHAPITRE 3

LA SITUATION CRITIQUE DES AFGHANS EN IRAN

Marie LADIER-FOULADI

Il est très souvent question d'urgence et de camps sommaires improvisés pour accueillir des réfugiés en détresse fuyant un conflit ou un danger qui peut porter atteinte à leur intégrité physique dans leurs pays d'origine. Du fait de l'aspect éphémère des camps on a tendance à imaginer que ces conditions sont temporaires et que les réfugiés regagneront leurs pays d'origine dans un laps de temps relativement court. Mais il faut savoir que la majorité d'entre eux le sont de longue date. Selon un Communiqué de presse du Haut Commissariat des Nations unies aux Réfugiés (UNHCR) daté du 18 juin 2012, en 2011, sur les 10,4 millions de réfugiés relevant de sa compétence, un peu plus de 7 millions vivaient en exil prolongé depuis au moins cinq ans, certains d'entre eux depuis trente ans. Il s'agit essentiellement d'Afghans qui représentaient, et continuent de représenter, un tiers des réfugiés dans le monde au cours de ces trois dernières décennies. De surcroît, en 2011, selon le HCR, 80 % des réfugiés se trouvaient dans des pays en développement, autrement dit dans des pays où l'État de droit fait gravement défaut et où les réfugiés éprouvent de grandes difficultés à faire valoir leurs droits. Les incidences sociales et politiques sont considérables aussi bien pour le pays hôte que pour les populations réfugiées. L'exemple des Afghans en Iran illustre les très difficiles conditions des réfugiés. La précarité et l'insécurité comme d'ailleurs les mesures discriminatoires et xénophobes hantent leur vie quotidienne.

Nous rappelons tout d'abord brièvement les événements politiques et les conflits successifs qui ont secoué l'Afghanistan depuis 1979. Cette contextualisation est nécessaire afin de mieux appréhender les motivations des Afghans à fuir leur pays au cours de ces trente dernières années. Ensuite, l'évolution du statut juridique des Afghans en Iran montre que l'inapplication des droits iraniens a complexifié la gestion d'une situation d'urgence, de sorte que les réfugiés sont devenus d'abord des *mohâjer* (« immigrés »), puis des *mohâjer gheyre mojâz* (« immigrés en situation irrégulière »). Il convient de préciser que le mot *mohâjer* signifie littéralement « migrant » qui en fonction du contexte se traduit par « immigré » ou « émigré ». Le portrait sociodémographique et économique de ces populations installées depuis plusieurs années en Iran est ensuite décrit à partir des données des

recensements et d'une enquête réalisée par le Bureau des affaires des étrangers et immigrés du ministère iranien de l'Intérieur. Nous examinerons enfin le traitement réservé aux Afghans par l'État islamique, en mettant en lumière la politique d'immigration de la République islamique et le durcissement de l'attitude des autorités iraniennes à l'égard des Afghans qui n'hésitent pas à afficher clairement leur position xénophobe au cours de ces dernières années.

CRISES ET CONFLITS EN AFGHANISTAN

Plus de trente ans de crises politiques et conflits n'ont pas laissé un moment de répit aux Afghans qui, menacés et persécutés, durent prendre le chemin de l'exil. Le début de l'exode massif commença à la suite de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques en 1979. Plusieurs centaines de milliers d'Afghans ont fui leur pays pour se réfugier principalement au Pakistan et en Iran. Leur nombre exact échappe au registre officiel iranien. D'après le HCR (1997), ils auraient été environ 200 000 réfugiés mais au début des années 1980, en raison de la guerre sanglante à laquelle se livrèrent les forces de résistance afghane et les occupants soviétiques, leur nombre augmenta très rapidement. De sorte qu'entre 1985 et 1990, le HCR comptait 6,2 millions de réfugiés afghans répartis entre le Pakistan et l'Iran. Selon les estimations du ministère iranien de l'Intérieur, qui d'après la loi doit s'occuper des migrants et réfugiés, leur nombre sur le territoire iranien s'élevait à 2,9 millions en 1986.

Après dix ans de guerre sanglante, les troupes soviétiques se retirèrent finalement de l'Afghanistan en 1989. Les moudjahidine (les forces de résistance) continuèrent alors le combat contre le régime communiste resté en place à Kaboul. La chute du gouvernement communiste de Najibullah en 1992 n'a pas mis fin à la guerre civile. Bien au contraire, les conflits armés reprirent, cette fois, entre les factions de moudjahidine divisées ethniquement, religieusement ou régionalement. Entre 1992 et 1996, l'Afghanistan est alors plongé dans le chaos et dans une guerre civile marquée notamment par des massacres de civils, du banditisme et la destruction des infrastructures du pays.

La reprise en 1996 de la capitale, Kaboul, et la conquête en 1997 de près de 80 % du territoire d'Afghanistan par les Talibans qui instaurèrent aussitôt l'Émirat islamique d'Afghanistan, entraînèrent de nouvelles vagues d'exode. À cette dernière date, on comptait encore 2,7 millions de réfugiés afghans en Iran, au Pakistan et dans d'autres pays de la région. Ainsi, les Afghans battaient le triste record « de former pour la 17^{ème} année consécutive le plus fort contingent de réfugiés de l'aide du HCR » (Colville, 1997 : 4). La guerre

civile (1996-2001) entre les Talibans et l'opposition armée, celle de l'Alliance du Nord, dirigée par le commandant Massoud qui contrôlait des zones au nord de Kaboul, comme les bombardements massifs des forces américaines et britanniques en octobre-novembre 2001, conduisirent de nombreux Afghans à s'enfuir pour s'exiler en Iran ou au Pakistan. Depuis décembre 2001, en dépit du déploiement d'une force internationale (Force internationale d'assistance pour la sécurité en Afghanistan « ISAF »), qui compte aujourd'hui 130 000 hommes en provenance de plusieurs pays, la coalition internationale n'est pas parvenue à assurer la paix et la sécurité en Afghanistan. L'adoption d'une Constitution en 2004 et les efforts multiples pour normaliser la situation politique n'ont pas non plus permis au nouvel État afghan d'asseoir sa légitimité. En revanche, les Talibans, eux, réussirent à se réorganiser et former un front contre le gouvernement et la présence des troupes étrangères sur le sol afghan. Ils reprirent donc les grandes offensives militaires et les attentats contre les militaires et civiles. Alors que les forces étrangères, ayant déjà encouru de très sévères pertes en vies humaines, s'apprêtent à se retirer de l'Afghanistan, la situation politique et en particulier la sécurité des civils s'avèrent de plus en plus incertaines. Face à ce contexte peu rassurant sur tous les plans, les réfugiés afghans sont logiquement de moins en moins enclins à retourner en Afghanistan. Ainsi, en 2011, les 2,7 millions de réfugiés afghans, répartis notamment en Iran et au Pakistan, formaient encore le plus important groupe de réfugiés dans le monde.

LE STATUT JURIDIQUE DES AFGHANS EN IRAN

Bien qu'en 1976 l'Iran ait ratifié la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés ainsi que le protocole de 1967, qui étend la protection de ladite Convention, et malgré l'article 155 de la Constitution de la République islamique selon lequel « le gouvernement de la République islamique d'Iran peut accorder l'asile politique à ceux qui le demandent sauf s'ils sont considérés, d'après la législation iranienne, comme des traîtres ou des criminels », l'État islamique n'a accordé le statut de réfugié qu'à une infime partie de la population afghane (1 000 personnes environ) (Scalettaris, 2008). De surcroît, il n'existe en Iran aucun camp de réfugiés permanent et l'État n'a pas voulu laisser la gestion des Afghans au HCR (Khosrokhavar et Roy, 1999). De la sorte, des centaines de milliers d'Afghans qui arrivèrent au début des années 1980 sur le territoire iranien purent s'installer dans les villes, plus particulièrement dans les banlieues, aux côtés de la population locale. En effet, une partie de ces Afghans (dont le nombre n'est pas du tout précisé par les autorités iraniennes) s'est vue délivrer des « cartes bleues » qui leur accordaient un statut légal provisoire

en tant que *mohâjer* (« immigrants ») et non *pânâhandeh* (« réfugié »). Ces cartes ne comportaient pas de date d'expiration ; elles pouvaient cependant être révoquées par les autorités à tout moment. Elles conféraient à leurs détenteurs le droit d'accès à l'école, aux soins et aux nourritures subventionnées jusqu'en 1995. En revanche, ils ne pouvaient pas posséder un bien immobilier ou mener leurs propres affaires comme commerçants ou encore travailler comme vendeurs de rue (Abbasi Shahvazi *et al.*, 2005). Les autres Afghans se trouvaient donc dès le départ sans papiers et sans aucun statut légal. Durant les années 1980, l'État iranien, nous le verrons plus loin, a en quelque sorte toléré la présence de tous les Afghans sur son territoire. Mais avec la chute du régime communiste en Afghanistan en 1992, l'attitude de la République islamique à l'égard des Afghans a radicalement changé. La politique consistait à prévenir les entrées massives des Afghans tout en cherchant à rapatrier ceux qui se trouvaient en Iran (Abbasi Shahvazi *et al.*, 2005). Dès 1992, les détenteurs d'une « carte bleue » virent leur document confisqué. La même année, les autorités iraniennes délivrèrent en contrepartie 500 000 cartes d'enregistrement provisoires qui furent prolongées à plusieurs reprises jusqu'en 1996 date à laquelle elles furent déclarées non valides (Adelkhah et Olszewska, 2006)

En conséquence, des centaines de milliers d'Afghans qui n'ont pas obtenu de permis de séjour ont formé un important contingent d'immigrés en « situation irrégulière » et menacé donc d'expulsion à tout moment. Nous mettons entre guillemets « situation irrégulière » car elle est le résultat d'une volonté politique de ne pas clarifier le statut juridique des Afghans en Iran, faisant ainsi d'abord des réfugiés des « immigrés », puis des « sans-papiers » et donc des individus en « situation irrégulière ». En effet, le refus obstiné de l'État islamique d'accorder le statut de réfugié à une grande partie de ces Afghans et, en conséquence, de confier la gestion de leur situation au HCR a généré un problème social majeur. Alors que la majorité de ces émigrés fuyaient la guerre et la misère et avaient besoin d'une protection conforme aux lois internationales et à la Convention de Genève, ils n'en ont jamais bénéficié en Iran. Faute d'un régime d'asile conforme au droit international et en l'absence d'une coopération efficace en matière de gestion des migrations entre les deux pays, leur statut juridique est devenu de plus en plus confus. Aux cours de ces dernières années, le HCR, dans le cadre d'un programme de rapatriement des Afghans, a identifié les quatre catégories suivantes : « 1) Les personnes en besoin de protection internationale, qui devraient bénéficier d'un régime d'asile adéquat, conforme au droit international et accessible à un plus grand nombre de personnes ; 2) Les travailleurs migrants, dont la mobilité et la résidence temporaire en Iran devraient être réglées dans un cadre légal bilatéral ou régional ; 3) Les personnes qui veulent rentrer en Afghanistan, qui devraient continuer à bénéficier du programme de rapatriement ainsi que du soutien à la

réintégration ; 4) Ceux qui sont de facto intégrés en Iran et n'ont plus de chez soi en Afghanistan, qui devraient bénéficier de conditions de résidence plus stables. » (Scalettaris, 2008).

À ces catégories, il faut ajouter celle constituée d'enfants issus de mariages mixtes, entre un Afghan et une Iranienne, à qui le gouvernement ne reconnaît pas un statut légal dans la mesure où il est interdit aux femmes iraniennes de se marier avec les ressortissants étrangers (article 1059 du Code civil). Et même si ce type de mariage ne se heurte à aucun obstacle juridique, il doit être soumis à une autorisation spéciale du gouvernement (article 1060 du Code civil). De surcroît, le droit du sol, reconnu implicitement par la loi (article 976, alinéa 4 du Code civil), n'est pas appliqué aux enfants de couples mixtes lorsque la mère est de nationalité iranienne. En d'autres termes, compte tenu de ces dispositifs juridiques, les enfants issus des unions mixtes entre une femme iranienne et un homme afghan ne reçoivent pas la nationalité iranienne. Il est impossible de connaître de manière précise la fréquence de ce type de mariages dans la mesure où il s'agit de mariages religieux (*aghde chari*), prononcés par un clerc, qui n'ont pas été transcrits dans les registres du ministère de la Justice. Il faut rappeler qu'en Iran, contrairement à la plupart des pays, le mariage doit d'abord être contracté religieusement (*aghde chari*) avant d'être transcrit dans les registres du ministère de la Justice (*aghde rasmi ou sabti*), par l'intermédiaire des notaires qui disposent d'une autorisation spécifique délivrée par ce ministère. On estime à quelques dizaines de milliers ces unions mixtes desquelles auraient été issus une centaine de milliers d'enfants. Ces derniers, considérés par les autorités iraniennes comme *bi hoviya*t (« sans identité »), sont privés de tous les droits, en particulier à la scolarisation et aux soins. Toutes ces catégories de personnes mettent bien en évidence la complexité de la situation des Afghans dont l'État iranien n'a cessé d'ignorer la réalité.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉFUGIÉS AFGHANS

L'absence d'une politique claire et d'instruments juridiques appropriés va de pair avec celle de statistiques crédibles et fiables sur la population afghane. Pour les années 1980, les seules données disponibles proviennent du recensement de la population de 1986, selon lequel un peu plus de 750 000 Afghans vivaient en Iran à cette date. Mais les estimations des ministères de l'Intérieur et du Travail, jamais publiées, indiquaient près de trois millions d'Afghans pour la même période. Il se peut alors que, lors de ce recensement, seuls les Afghans qui disposaient d'une autorisation de séjour aient déclaré leur nationalité. En dépit des doutes qui planent sur leur nombre exact, à partir des résultats de ce recensement nous pouvons

connaître la répartition géographique des Afghans dans les provinces iraniennes (tableau 1). La grande majorité (95 % d'entre eux) s'était installée dans 7 des 24 provinces iraniennes. Plus de la moitié d'entre eux (56 %) se trouvait au nord-est dans la province de Khorasan limitrophe de l'Afghanistan.

Tableau 1. Répartition régionale des Afghans en 1986

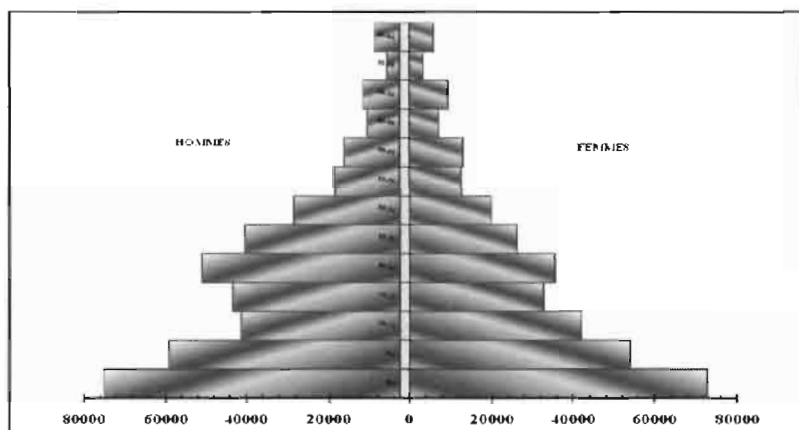
Principales provinces	Population afghane	
	Effectifs	%
Khorasan	424 266	56,2
Téhéran	118 125	15,6
Sistan et Baloutchistan	87 052	11,5
Isfahan	30 798	4,1
Kerman	23 079	3,1
Mazandéran	18 741	2,5
Fars	15 419	2,0
Autres provinces	37 777	5,0
Ensemble	755 257	100

Sources : Recensement général de la population et de l'habitat de 1986, Centre de Statistiques d'Iran.

La pyramide des âges révèle également un certain déséquilibre entre les effectifs masculins et féminins (graphique 1). En effet, le rapport de masculinité montre une prédominance de l'effectif masculin à partir du groupe d'âges 15-19 ans, alors que l'on note un déficit de l'effectif masculin seulement pour le groupe d'âges 10-14 ans, qui peut être attribué à une mauvaise déclaration des âges des garçons.

Cette information mise à part, il n'existe aucune donnée publiée permettant de décrire les caractéristiques de la population afghane. Durant les années 1990, alors que la République islamique n'accordait plus d'autorisation de séjour (la « carte bleue ») aux Afghans et avait même commencé à mettre en place le plan de leur rapatriement, aucune donnée statistique à leur propos n'a été publiée.

Graphique 1. Pyramide des âges de la population afghane en Iran (1986)



Sources : Recensement général de la population et de l'habitat de 1986, Centre de Statistiques d'Iran.

C'est finalement en 2001 que pour la première fois le Bureau des affaires des étrangers et immigrés du ministère de l'Intérieur, parallèlement à la mise en place du programme de rapatriement sous l'égide du HCR, a organisé un recensement des Afghans. Selon les résultats de ce recensement, 2,3 millions d'Afghans vivaient sur le territoire, dont seulement 23 % possédaient un permis de séjour et 63 % étaient *faghede madrak* (sans-papiers). À cette occasion, de nouvelles cartes de séjour provisoires (3 à 6 mois) ont été émises dans le cadre du plan de rapatriement. Lors de ce recensement, certaines informations sociodémographiques et économiques ont également été collectées. La population afghane était composée d'un peu plus de 60 % d'hommes et de 38 % de femmes. Sur ces 2,3 millions, 2 % étaient âgés de moins de 18 ans et sans parents. Les deux tiers (68 %) étaient considérés comme des ouvriers sans qualification, travaillant dans le secteur du bâtiment notamment, alors que 5 % s'étaient déclarés travailleurs agricoles. Par ailleurs, 54 % (hommes et femmes confondus) étaient analphabètes et 20 % d'entre eux savaient seulement lire et écrire. Enfin, les populations *tadjiks* et *hazâra* constituaient chacune près d'un tiers des Afghans dénombrés. Trois autres recensements eurent lieu en 2003, 2006 et 2011, éditant de nouvelles cartes de séjour provisoires qui se substituèrent chaque fois aux précédentes¹. Contrairement à 2001, toutefois, le Bureau of Aliens

¹ À cet égard, il faut préciser que ces cartes ne sont valides que pour des périodes limitées et doivent être renouvelées régulièrement. Chaque fois, seuls les titulaires des documents délivrés lors du recensement précédent ont le droit de participer soit au recensement successif, soit au programme de retour organisé par le HCR.

and Foreign Immigrants Affairs (BAFIA) ne publia pas les résultats de ces recensements.

En dépit de cette politique qui visait à réduire le nombre des Afghans en les encourageant à regagner l'Afghanistan avec le concours du HCR ou bien en les expulsant, en 2006, d'après le recensement général de la population et de l'habitat, 1,2 million d'Afghans vivaient encore sur le territoire iranien. Il s'agissait principalement d'une population qui relevait formellement de la compétence du HCR. À ce titre, elle était désignée comme « réfugiée » dans la mesure où, selon les statistiques de ce même organisme, en 2008, l'Iran, avec près d'un million de réfugiés afghans sur son territoire, se plaçait, après le Pakistan et la Syrie, au troisième rang parmi les pays qui accueillaient le plus important nombre de réfugiés dans le monde.

Contrairement au recensement de 1986, on constate en 2006 une répartition géographique des Afghans plus équilibrée (tableau 2).

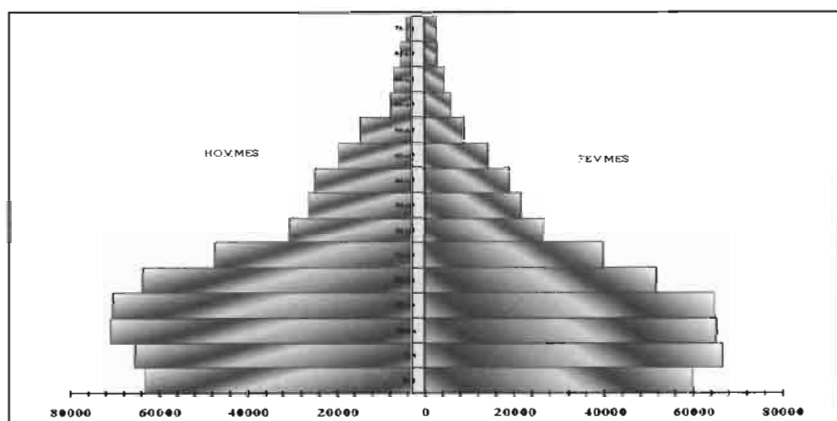
Tableau 2. Répartition régionale des Afghans en 2006

Principales provinces	Population afghane	
	Effectifs	%
Téhéran	397 176	32,8
Khorasan Razavi	160 892	13,3
Isfahan	141 417	11,7
Sistan et Baloutchistan	112 329	9,3
Kerman	78 533	6,5
Qom	75 428	6,2
Fars	75 282	6,2
Autres provinces	170 114	14,0
Ensemble	1 211 171	100

Sources : Recensement général de la population et de l'habitat de 2006, Centre de Statistiques d'Iran.

C'est désormais la province de Téhéran qui compte le plus important nombre d'Afghans. La pyramide des âges, nous paraît également plus équilibrée comparée à celle de 1986 (graphique 2). Le rapport de masculinité de la population totale est de 115, contre 124 en 1986. On remarque la prédominance de l'effectif masculin à partir du groupe d'âges 20-24 ans qui atteint 169 pour le groupe d'âges 50-54 ans.

Graphique 2. Pyramide des âges de la population afghane en Iran (2006)



Sources : Recensement général de la population et de l'habitat de 2006, Centre de Statistiques d'Iran.

Parmi la population afghane dénombrée, 50 % des hommes et 45 % des femmes étaient nés en Iran. Ces proportions se situaient entre 66 et 96 % pour ce qui concerne les Afghans âgés de 0 à 19 ans. Il s'agit donc principalement des personnes installées depuis plusieurs années en Iran et qui n'ont plus de domicile en Afghanistan.

Il va sans dire que les résultats du recensement de 2006 ne présentent pas le nombre total des Afghans, dans la mesure où ceux qui ne disposaient pas d'un permis de séjour avaient certainement échappé au dénombrement. Une déclaration du 29 août 2011, du Directeur du Bureau des affaires des étrangers et immigrants, le confirme : « Près de 2 millions d'Afghans vivent illégalement en Iran » (BAFIA, 29 août 2011). Il apparaît donc clairement, à la lumière de données, certes incomplètes, que les Afghans constituent une part non négligeable du corps social vivant sur le territoire de l'Iran, installé dans la durée et une grande diversité de situations, même si précarité et insécurité sont le lot de tous.

LES MESURES PRISES À L'ENCONTRE DES AFGHANS

De la tolérance au rapatriement volontaire et à l'expulsion (1979-2005)

Après l'instauration de la République islamique en 1979, l'État iranien, préoccupé par les troubles politiques internes consécutifs à la révolution aussi bien que par la guerre Irak/Iran (1980-1988), a toléré l'arrivée massive des réfugiés afghans qui pouvaient servir de main-d'œuvre d'appoint. Mais à

la fin de la guerre et notamment suite au renversement du régime communiste en Afghanistan en 1992, les autorités iraniennes ont adopté une attitude plus répressive à l'encontre des Afghans. Le durcissement de la position de l'État iranien allait en effet de pair avec le premier programme de rapatriement défini dans le cadre d'un accord tripartite entre l'Iran, l'Afghanistan et le HCR en 1992, selon lequel le rapatriement devait se réaliser sur trois ans. Dès décembre 1992, l'État iranien a commencé à délivrer des cartes d'enregistrement temporaires à ceux qui souhaitaient rentrer en Afghanistan. Au cours des neuf premiers mois de 1993, 300 000 Afghans ont été rapatriés alors que 300 000 autres ont regagné l'Afghanistan par leurs propres moyens (Turton et Marsden, 2002). En 1994, le nombre des rapatriés a considérablement diminué et en 1995, suite à la conquête de Hérat par les Talibans conduisant à un exode massif des populations de Hérat vers l'Iran, ce programme de rapatriement assisté a été arrêté (Turton et Marsden, 2002). La même année les autorités iraniennes, sans tenir compte de la gravité de la situation en Afghanistan et tout en annonçant que tous les Afghans devaient quitter l'Iran, refusèrent de délivrer de nouvelles cartes d'enregistrement (Adelkhah et Olszewska, 2006). Alors que plusieurs centaines de milliers d'Afghans devenaient ainsi des « sans-papiers », les patrouilles de police, notamment dans les régions frontalières avec l'Afghanistan, procédèrent à l'interpellation et au contrôle d'identité des Afghans. Entre 1998 et 1999, 190 000 Afghans « sans papiers » auraient été expulsés d'Iran (USCR, 2000).

En 2002, le nouveau gouvernement d'Afghanistan, l'Iran et le HCR signèrent un accord tripartite qui consistait à aider les Afghans qui étaient volontaires pour leur rapatriement. Entre mars 2002 et mars 2004, 750 000 Afghans sont retournés en Afghanistan (IRIN, 29 juin 2004). Un second programme couvrant la période mars 2003-mars 2005 entra en vigueur pour ainsi poursuivre les rapatriements volontaires. Mais faute de financements suffisants, semble-t-il, le programme n'a pas réussi à atteindre ses objectifs.

La xénophobie affichée du gouvernement de M. Ahmadinejad (2005-2012)

Depuis l'accession de M. Ahmadinejad à la présidence de la République en 2005, les vagues d'arrestations et les traitements violents contre les Afghans en « situation irrégulière » se sont multipliés. En effet, ce dernier, tout en soulignant les échecs des projets précédents, s'est engagé à expulser un million d'Afghans en « situation irrégulière » (*Ebtekar*, 15 septembre 2007). Alors qu'entre 2002 et 2006, selon le HCR, une moyenne d'environ 85 000 Afghans « sans-papiers » auraient été expulsés annuellement d'Iran, la vague d'expulsion prit une tournure violente en 2007 : plus de 360 000 individus expulsés dans des conditions très brutales (IRIN, 19 février 2008).

Selon le porte-parole du ministère afghan des Affaires étrangères, environ 30 000 Afghans, incluant des femmes et des enfants, auraient été expulsés durant la dernière semaine d'avril 2007 (IRIN, 4 mai 2007). Il convient de préciser que les forces de l'ordre identifiant les Afghans « sans-papiers » dans leurs lieux de travail, dans les rues et dans les quartiers, les arrêtent par vagues et les envoient dans des centres de détention provisoire, sans leur permettre de prévenir leurs proches, avant de les reconduire en bus à la frontière. Dans la mesure où ces Afghans « sans-papiers » ne sont pas sur les listes officielles du HCR, ils ne peuvent pas bénéficier de l'assistance juridique et humanitaire de cet organisme (IRIN, 4 mai 2007).

Cette violence assumée envers les Afghans s'accompagne d'un discours selon lequel ces derniers occuperaient les emplois des Iraniens, alors que la majorité écrasante d'entre eux travaillent dans le secteur du bâtiment et occupent des emplois pénibles, parfois risqués (comme le creusement des tunnels pour le métro de Téhéran) et très mal rémunérés. Ainsi, tout en remettant en cause la gestion de ses prédécesseurs, M. Ahmadinejad cherche à se montrer soucieux du sort de ses compatriotes. Comme tous les chefs politiques nationalistes et xénophobes, il escamote les vraies causes de la crise économique et de la montée du chômage en pointant du doigt les Afghans comme les responsables de la mauvaise situation économique du pays, dans une forme de proximité avec les populismes européens.

Ce faisant, le gouvernement de M. Ahmadinejad cultive la xénophobie et encourage l'ostracisme à l'égard des Afghans. Dans la société iranienne imprégnée depuis longtemps de préjugés négatifs envers les Afghans, qui frôlaient le racisme pur et simple (Khosrokhavar et Roy, 1999), cette position radicale du chef du gouvernement a été accueillie plutôt favorablement. À en juger par la lecture des médias iraniens, qui ont fait un large écho à cette politique de préférence nationale en matière d'emploi, on peut remarquer le sens de l'opportunisme du pouvoir. Présentés comme des profiteurs qui volent le travail et l'argent des Iraniens, les Afghans se voient même dénoncés par une certaine presse et certains sites Internet d'information comme des criminels ataviques, responsables de viols et de kidnappings d'enfants. À titre d'exemple, en janvier 2008, le Site Internet TABNK (proche des fondamentalistes) a mis en ligne une nouvelle concernant un viol dont le titre était : « Une jeune femme captive de 4 immigrés afghans » et la nouvelle commençait par cette introduction : « Les immigrés afghans sont réputés être en réalité des individus sans identité. Au cours de ces dernières années, ils ont été rapatriés mais sont à nouveau entrés illégalement dans le pays » (*Tabnak*, 10 janvier 2008). Cet exemple, et des dizaines d'autres, adoptent le même ton de mépris et d'animosité à l'encontre des Afghans. À part quelques artistes, et en particulier le cinéaste Mohsen Makhmalbaf qui a été le premier à mettre en scène un film de fiction montrant les difficultés

conditions de vie des Afghans en Iran, le silence des élites est assourdissant, y compris les intellectuels favorables aux réformes : même si elles n'approuvent pas cette montée de la xénophobie et du racisme envers les Afghans, elles en sont objectivement les complices passives.

Bien que les Iraniens et les Afghans partagent la même langue et la même religion, les premiers ignorent tout à propos des seconds et les considèrent trop souvent comme des étrangers qui ne leur inspirent pas confiance. L'État iranien, qu'il s'agisse de l'ancien ou du nouveau régime, a contribué à cette méfiance et à ce mépris à l'égard des voisins de l'Est. Les Iraniens passés par les bancs de l'école connaissent tous l'histoire de la mise à sac d'Ispahan par les troupes de Mahmud Afghan en 1722 (Khosrokhavar et Roy, 1999), qui mit un terme à l'unité politique et administrative du pays, entraînant par la suite la fin de la dynastie safavide en 1736. Il se peut que cette histoire anime particulièrement l'antipathie de M. Ahmadinejad pour les Afghans, étant donné son attachement particulier à la dynastie safavide, qui érigea le chiisme en religion d'État. Au cours de ces trois dernières années, celui-ci a durci le ton envers les Afghans, en insistant toujours sur l'irrégularité de leur situation et au nom d'une préférence nationale xénophobe. Toute l'administration a adopté le même langage. Les responsables locaux se sont mobilisés pour réduire le nombre des Afghans dans leurs provinces, départements, villes et communes. Leurs déclarations à propos des « problèmes » que ces « étrangers » ou les Afghans en « situation irrégulière » créent dans leurs départements, villes et communes, relèvent clairement de la xénophobie et du racisme d'État. Les Afghans sont alors accusés de transmettre des maladies, de participer au trafic de drogue, de créer de l'insécurité et du chômage. À titre d'exemple, le préfet du département de Damavand, dans la province de Téhéran, a déclaré : « La présence des 'étrangers' dont la majorité est en 'situation irrégulière' suscite de grandes inquiétudes pour les responsables locaux et la population. La montée de la délinquance, la diffusion d'une culture qui n'est pas iranienne ni islamique et la propagation de certaines maladies sont parmi nos principales préoccupations. [...] Il faut interdire à ces 'étrangers' de circuler dans certains endroits et zones des grandes villes. » (BAFIA, 23 mai 2011).

Cette préférence nationale xénophobe est bien évidemment cohérente avec la politique de « ciblage des subventions », mise en place depuis fin 2010. Cette politique, dans sa phase actuelle, consiste à supprimer les subventions à l'énergie pour proposer ces produits au prix du marché international et, en compensation, à redistribuer une partie des revenus ainsi générés aux Iraniens. Il va sans dire qu'avec la suppression des subventions, les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles pour les populations afghanes qui constituent les couches sociales économiquement les plus vulnérables et défavorisées. La position radicale et violente de M.

Ahmadinejad vis-à-vis des Afghans s'explique également par sa stratégie : mettre en échec la politique des États-Unis en Afghanistan et s'imposer comme un acteur incontournable dans la région. En effet, l'expulsion par milliers des Afghans, alors que toutes les provinces d'Afghanistan ne sont pas encore sécurisées, crée des problèmes insurmontables au nouvel État d'Afghanistan et aux forces de la coalition internationale présentes dans ce pays. De plus, ces expulsions qui sont désormais relatées par les journalistes afghans, ne passent pas inaperçues et pèsent de tout leur poids dans la vie politique interne afghane. Il y a là clairement une stratégie de déstabilisation. Au vu de la situation présente et à venir de ces Afghans, le nationalisme de M. Ahmadinejad peut sans ambiguïté être considéré comme xénophobe et raciste.

CONCLUSION

À travers le cas des Afghans en Iran, on retrouve les mauvaises conditions de vie des réfugiés de longue date dans les pays en développement où les autorités ne respectent pas toujours les droits fondamentaux des réfugiés à la protection. La République islamique d'Iran, en refusant sciemment d'accorder aux Afghans le statut de réfugié, a fait de ces derniers des « immigrés » puis des « immigrés en situation irrégulière » ou des « sans-papiers », et les ont ainsi exposés à une violente campagne d'expulsion. Aujourd'hui, malgré les mesures répressives et une politique d'immigration clairement xénophobe du gouvernement de M. Ahmadinejad, plus d'un million d'Afghans se trouvent sur le territoire iranien. La majorité d'entre eux sont des exilés de longue date qui se sont désormais installés en Iran, y ont fondé une famille et n'ont plus de chez soi en Afghanistan. Alors qu'ils avaient fui la guerre, la persécution et la misère et avaient besoin d'une protection suivant les lois internationales, ils ne peuvent pas réellement se prévaloir d'un droit au séjour permanent sur le territoire iranien. De surcroît, pour rester en situation régulière, ils doivent renouveler régulièrement leurs cartes en s'enregistrant à chaque fois que le gouvernement décide d'organiser un nouveau recensement, alors que les conditions à remplir continuent de se durcir et que les frais d'enregistrement ne cessent d'augmenter à chaque période.

Par ailleurs, la politique de « ciblage des subventions », réservée aux nationaux, exclut les Afghans de ce projet, même ceux qui ont une autorisation de séjour. Restriction aux seuls Iraniens des subventions directes et hausse des prix constituent une trappe volontairement mise en place pour piéger plus d'un million d'individus. Ainsi, les conditions de vie de ces Afghans ne cessent de se dégrader. Ils sont même exposés à des passages à tabac ou des rackets et parfois même menacés dans leur intégrité physique.

Victimes donc d'une politique d'immigration hostile et franchement xénophobe, les Afghans en Iran, ces réfugiés de longue date, se trouvent aujourd'hui dans une situation critique extrêmement inquiétante.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Abbasi Shahvazi M.J., Glazebrook D., Jamshidiha G., Mahmoudian H. et Sadeghi R., 2005, *Return to Afghanistan? A study of Afghans living in Mashhad Islamic Republic of Iran*, Kabul, Afghanistan Research and Evaluation Unit, AREU.
- Abbasi Shahvazi M.J., Glazebrook D., Jamshidiha G., Mahmoudian H. et Sadeghi R., 2005, *Return to Afghanistan? A study of Afghans living in Zahedan, Islamic Republic of Iran*, Kabul, Afghanistan Research and Evaluation Unit, AREU.
- Abbasi Shahvazi M.J., Glazebrook D., Jamshidiha G., Mahmoudian H. et Sadeghi R., 2005, *Return to Afghanistan? A study of Afghans living in Tehran*, Kabul, Afghanistan Research and Evaluation Unit, AREU.
- Adelkhah F. et Olszewska Z., 2006, « Les Afghans iraniens », *Les études du CERI*, n° 125.
- BAFIA, 23 mai 2011 et 29 août 2011, Portail de Bureau of Aliens and Foreign Immigrants Affairs du ministère iranien de l'Intérieur, <http://bafia.moi.ir/>
- Colville R., 1997, "The Biggest Caseload in The World" in *Refugees, The UN Refugee Agency*, <http://www.unhcr.org/3b680fbfc.html>
- Ebtekar (Innovation), <http://www.ebtekarnews.com/ebtekar/News>, 15 septembre 2007.
- Gehrig T. et Monsutti A., 2003, « Territoires, flux et représentations de l'exil afghan : le cas des Hazaras et des Kaboulis », *A Contrario*, vol. 1, n° 1, pp. 61-78.
- Hedayat M., 1993 (1372), « Mohâjerâthaye khârji dar irân va peyâmd'hâye eghesâdi-ejtemâi-ye ân » (L'immigration en Iran et ses conséquences socio-économiques), *seminâre barresiye masâele jamiyati-ye irân (Séminaire : Examen des problèmes démographiques en Iran)*, vol. 1, Shiraz, Le Centre de Population de l'Université de Shiraz, pp. 347-362.

- IRIN, 2004, « Iran: Special on Afghan Refugees », 29 juin, <http://www.irinnews.org/>
- IRIN, 2007, Iran « Iran – Afghanistan : Expulsion de milliers de travailleurs clandestins afghans », 4 mai, <http://www.irinnews.org/>
- IRIN, 2008, Afghanistan : Réfugiés en Iran – Expulsions massives, prévision de crise, 19 février, <http://www.irinnews.org/>
- Khosrokhavar F. et Roy O., 1999, *Iran : Comment sortir d'une révolution religieuse*, Paris, Seuil.
- Ladier-Fouladi M., 2012, *Comprendre le changement socio-politique à travers le prisme démographique*, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Paris Descartes.
- Scalettari G., 2008, « Catégories institutionnelles de mobilité internationale. Le cas des migrations afghanes entre l'Iran et l'Afghanistan », communication présentée au colloque *Terrains d'Asiles – Corps, espaces, politiques*, septembre 2008, EHESS.
- Tabnak* (Site iranien d'information et d'analyse) <http://www.tabnak.ir/>, 10 janvier 2008.
- Turton D. et Marsden P., 2002, *Taking Refugees for a Ride? The politics of refugee return to Afghanistan*, Afghanistan Research and Evaluation Unit, AREU.
- United States Committee for Refugees and Immigrants, USCR, World Refugee Survey 2000 – Iran, 1 June, <http://www.unhcr.org/refworld/docid/3ae6a8c423.html>

CHAPITRE 4

CYCLES OF CRISIS, MIGRATION AND THE FORMATION OF NEW POLITICAL IDENTITIES IN WESTERN SAHARA

Alice WILSON

The partial annexation of Western Sahara by Morocco in 1975 led to thousands of Sahrawis going into exile in refugee camps formed near Tindouf, Algeria, where it is estimated that these refugees may number some 160 000 today. The moment of annexation, what I shall take to be a crisis from the Sahrawi nationalist point of view, therefore came to be associated with a migration, towards exile. In this paper I shall explore how the conjuncture of crisis and migration that led to the forming of the refugee community is part of an ongoing chain of crisis-cum-migration processes experienced by the Sahrawi people, processes often associated with the formation of new political identities. Having identified this pattern from the pre-colonial period to present times, I shall then explore how the two state authorities implicated in the Western Sahara dispute – on the one hand Morocco, and on the other hand Western Sahara's liberation movement, Polisario, the latter working as a (would-be) state authority in conjunction with the partially recognised state it has founded, the Sahrawi Arab Democratic Republic (SADR) – both employ strategies to manipulate the relationship between crisis, migration and the formation of new political identities to serve their interests – although not always with the desired results.

As the chapters in this volume show, there are multiple ways of understanding the term crisis, beyond what could be addressed in this paper. The standard Arabic term *azma* (crisis) is used and understood by Sahrawis, although in my experience working with the refugees the term tended to be used for perceived contemporary problems in the camps: the high costs of marriage for young men was talked of as a crisis (*azma*), as was (to be discussed below) the high demand for migration out of the camps to Europe¹. Common to the refugees' use of "crisis", and the different kinds of the events that I shall approach as "crises" in this paper, is actors' experience that a situation, the continuation of which would ordinarily have been the

¹ All transliterations in this paper reflect the local pronunciation for speakers of the Hassaniya dialect of Arabic, rather than a classical Arabic pronunciation.

status quo, has become unsustainable and requires extraordinary action so as to avert negative developments. Something, in other words, has to give way. As we shall see, one strategy in facing such moments of crisis, throughout the history of those now calling themselves Sahrawis, has been to initiate a migration.

This paper draws on ethnographic fieldwork with Sahrawi refugees carried out over 24 months from January 2007 to January 2009, and then in shorter trips of a few weeks in August-September 2011 and February 2012¹. In the field I lived with local families (four different families across three of the five residential camps). The main language of research was the local dialect of Arabic, Hassaniya, which I learnt. The structure of the paper is as follows. First, I introduce the case of Western Sahara, and its annexed and exiled populations. Second, I address the historical case in pre-colonial and colonial times for there being a recurring pattern in what is now Western Sahara of a relationship between crisis, migration and the formation of new political identities. Third, I consider how the annexation of Western Sahara, leading to the exile of a large civilian population, led to the formation of a new political identity. Fourth, I present an overview of continuing migration movements in the period following the 1991 ceasefire, by way of contextualising the fifth section in which I focus on three of these migratory movements of interest for their intersections with both crisis and the formation of new political identities. I conclude reviewing the main findings and their broader significance for an understanding of crisis and migration.

UNFINISHED DECOLONISATION

Saharan north-west Africa is home to hassanophones, who are found in Western Sahara, the Saharan parts of Mauritania, southern Morocco, south-west Algeria and parts of Mali; this population shares much in terms of linguistic, cultural, religious, economic and, to an extent, political heritage and practices (Norris, 1986). The region's late nineteenth-century division between colonial powers resulted in the establishment of the Spanish colony of Spanish Sahara. Spain "pacified" the territory's inhabitants in 1934, thereafter intensifying its colonial rule over people who, from at least the 1940s, were coming to be known as Sahrawi (Flores Morales, 1946). In the 1960s, the UN recognised the right to self-determination of the people of the

¹ In 2007-2009, four of an initial period of nine months of language training were spent with Sahrawi refugees studying in Damascus, Syria. This was so as to continue language training in the appropriate dialect away from the fierce summer heat of the camps in Algeria. The remaining twenty months in 2007-2009 were spent in the refugee camps and adjoining Polisario-controlled parts of Western Sahara.

territory (as it does to this day). Over the course of the 1960s and early 1970s, the UN pressured Spain to decolonise. As Spain faced seemingly inevitable withdrawal, neighbouring Morocco and Mauritania presented claims to prior sovereignty over the territory to the International Court of Justice. The Court's Advisory Opinion of 1975 did not find in favour of these claims, and supported the right of the people of the territory to self-determination (International Court of Justice, 1975). Nevertheless, following the Court's decision, Morocco annexed part of the territory in 1975¹. The territory remains to date on the UN list of non-self-governing territories, awaiting decolonisation.

Morocco's annexation has been contested by Western Sahara's liberation movement, Polisario, founded in 1973. Morocco and Polisario initially disputed the territory through armed conflict (1975-1991). From the early 1980s, Morocco constructed a militarised wall, often referred to as the "berm", eventually effectively partitioning the territory between areas under its control (the western and larger portion, with important water and mineral resources) and those under Polisario control (the smaller eastern portion, with no coastal access) (figure 1). On Spain's final withdrawal from its erstwhile colony, in 1976, Polisario founded the Sahrawi Arab Democratic Republic (SADR). Whilst SADR claims sovereignty – like Morocco – over the whole of Western Sahara, SADR has access to and control over just the portion to the east of the sand wall². SADR's governmental structures ordinarily reside, however, not in the areas of Western Sahara under its control, but in refugee camps in Algeria, located near the Algerian town and military base of Tindouf (approximately 50 km from the border with Western Sahara). The camps, founded as Sahrawi civilians fled Morocco's annexation, are believed to host a large proportion of the pre-1975 population of the territory, estimated by aid agencies working there to number up to 160 000 refugees by the 2000s, though accurate figures are not publicly available³. Although the camps are technically in Algerian territory,

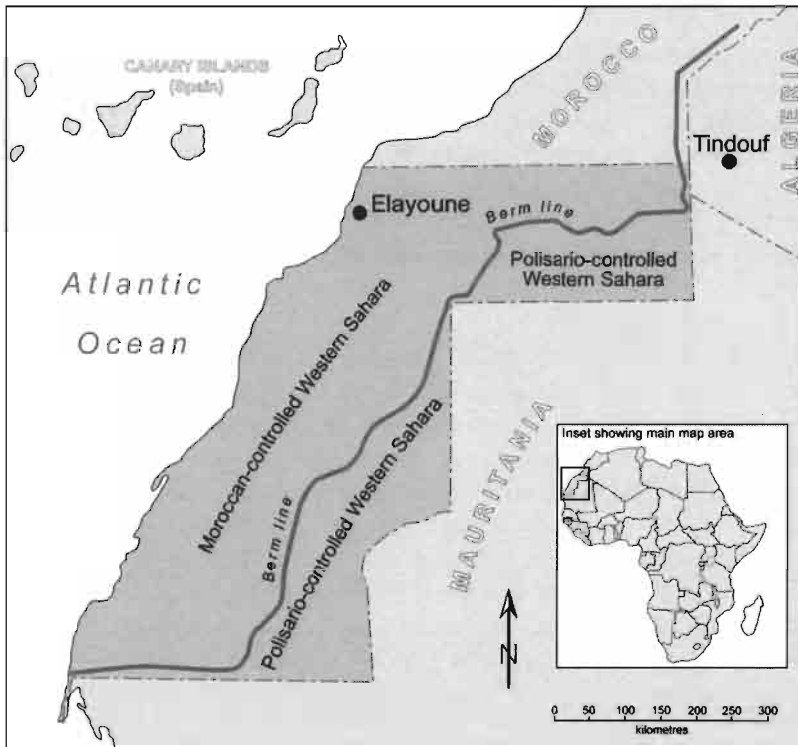
¹ At the time of Morocco's partial annexation in 1975, Mauritania also annexed a southern, smaller portion of the territory, but relinquished its claims to sovereignty over Western Sahara in 1979, going on to recognise SADR in 1984. Morocco went on to incorporate the areas formerly annexed by Mauritania into its own annexed areas.

² No state other than Mauritania (prior to its recognition of SADR in 1984) has to date officially endorsed Morocco's claims to Western Sahara. SADR has been recognised as a state by a number of states, as well as the African Union. For a list of 80 recognitions by states as at 2006, including 22 cancellations or suspensions, see Pazzanita, 2006: 376-378. As of 1979, the UN recognises Polisario as "the representative of the people of Western Sahara" (Pazzanita, 2006: 425).

³ There are no transparently compiled population figures in the public domain for Sahrawis in Moroccan-controlled and Polisario-controlled areas. The UN figures of 2000 for provisional approved adult Sahrawi voters are 41 150 for Moroccan-controlled Western Sahara and 33 998 for the refugee camps (Zunes, Mundy, 2010: 214). These figures concern only those

they – and Polisario-controlled areas of Western Sahara – are run by Polisario¹. The exiled population stands in contrast to the annexed population which lives in the areas of Western Sahara under Moroccan control. Again, no transparently compiled population figures are available, but extrapolating from the UN voter figures noted above, the annexed population may be larger than the exiled population.

Figure 1. Western Sahara



© Alice Wilson

Note: the refugee camps are located near Tindouf, Algeria

persons over the age of 18 at that time whom the UN defined as eligible to vote, rather than the whole population, Sahrawi or otherwise, in these areas. For a discussion of population figures for the camps, see Chatty, Fiddian-Qasmiyeh, Crivello, 2010: 41.

¹ Again, we do not have transparently compiled population figures for those living ordinarily in the Polisario-controlled parts of Western Sahara as a distinct category from those living ordinarily in the refugee camps. My experience in fieldwork, and in particular during twenty days with a family engaged in camel-herding in the Polisario-controlled areas of Western Sahara, indicates that those who work and pass through this zone are linked to families in the camps. It is therefore likely that they are taken into account in the UN's compilation of the numbers of adult Sahrawi voters.

The UN brokered a ceasefire between Morocco and Polisario in 1991. Since then, efforts at conflict resolution have been focused on the activities of the UN mission for a referendum in Western Sahara (Minurso). This referendum, proposed as a means of finally enacting the right to self-determination of the Sahrawi people, has nevertheless eluded implementation. With Polisario insisting that independence be included as an option, Morocco refusing its inclusion, and the UN Security Council applying no effective pressure for a free and fair vote, the Western Sahara conflict is at an impasse (Jensen, 2005; Theofilopoulou, 2006). From 2005, pro-independence Sahrawis in the Moroccan-controlled areas began to stage political protests opposing Moroccan rule, a movement which Sahrawis have come to call the Intifada (Mundy, 2006). In October-November 2010, anti-Moroccan demonstrations reached a peak at the protest camp Gdeim Izik, in which up to 20 000 people vented political and economic frustrations¹. The camps were forcefully dismantled by the Moroccan authorities, with claims of casualties on both sides (United Nations Security Council, 2011). This has added to UN and NGO requests for inquiries into reports of human rights abuses on the part of Morocco against Sahrawi activities (Human Rights Watch, 2008; United Nations Committee Against Torture, 2011). The refugees, and those Sahrawis in the Moroccan-controlled areas who are pro-independence, hold out for an ever more elusive act of self-determination.

CRISIS, MIGRATION AND NEW POLITICAL IDENTITIES IN THE PRE-COLONIAL AND COLONIAL PERIODS

Until the 1950s most of those now calling themselves Sahrawis lived as mobile pastoralists². In scholarly discussion of migration and mobility, there is some disagreement as to whether the movements of mobile pastoralists (more commonly called nomads) pertain to “migration”, or to a separate category of “mobility”. A demographer’s perspective might explicitly exclude nomads’ movements from migration (Pressat and Wilson, 1985: 144-145), whereas an anthropological perspective might see their movements as “migratory” (Salzman, 1996: 397-399). Here, as a working definition I take migration to be a particular form of mobility, entailing the movement of a person or a group of persons to a new location in order to “live” there, “living” necessarily being defined in different ways across

¹ *La Croix* estimates the protesters to have numbered 20 000 by the time of the camps being broken up (Verdier, 2010). The UN estimates 6 610 tents and “over 15 000” demonstrators (United Nations Security Council, 2011: 1).

² Flores Morales notes that there were very few sedentarised Sahrawis in the mid 1940s; a few years later, he writes of the marked increase in sedentarisation in his second, abridged study (Flores Morales, 1946; 1954).

different social settings. (For example, the work of living as economic survival might be based in the new location, but social and political forms of “living” might remain implicated in another location.) As regards Sahrawi mobile pastoralists (and their peers elsewhere), I see forms of mobility, including but not limited to migration, as having been an important feature of livelihoods and lifestyles. Mobility, for instance, was deployed by Sahrawis as a technique in the politically and economically important arenas of trans-Saharan trade, camel raiding and slave raiding (Lydon, 2009; Briggs, 1960: 227; Caro Baroja, 1955: 48). More specifically, some forms of mobility can be seen as migration. At the most basic level, these would include the movements, according to the availability of grass and water, of domestic groups with livestock from one set of pasture and water resources to another. In other words, these are what Salzman has called “migratory” trajectories. It is not my claim that these movements are linked to a crisis situation. Whilst these movements arise from a situation of unsustainability (depleting fodder and water resources), such migration could be seen as part of the “status quo”. It was “expected” that some moving of livestock would be necessary; moving on in these circumstances was not an extraordinary action. In other circumstances, however, migration was arguably a response to a crisis situation as I understand the term here. Sophie Caratini (1989: 63-84), in her historical ethnographic account of the Rgaybat tribe in the pre-colonial period, has argued that a section of a tribe might have peripheral zones of pastoralism into which it would only move in times of duress, whether arising from conflict or drought. This might be because these lands were remote, and perhaps also because the pasture there was not typically good enough to be attractive in ordinary circumstances. In this case, a link between crisis and migration is apparent. At the same time, a scenario of “emergency” pasturelands migration is associated with a maintained political identity. In contrast, other forms of migration linked to crisis are associated with the formation of new political identities, specifically new tribal identities. But before exploring such cases, some words are in order about my use of “tribe”.

“Tribe” is a problematic term in anthropology (Kuper, 1988; Sneath, 2007). Specifically with regard to “tribes” in the arabophone world, Shelagh Weir (2007: 78) observes that *qabīla* (pl. *qabā'il*) is in fact used polysemously there, making it necessary to specify ethnographically what is meant by it in any given setting. In the case of Western Sahara, ethnographic accounts of the colonial (Caro Baroja, 1955) and pre-colonial (Caratini, 1989) periods make clear that *qabīla* has been used there to mean political groups into which members can be recruited by birth or pacts, and which are internally stratified and engage in stratified relations with other such groups. Co-members of a *qabīla* share rights in common, such as rights to water and pasture resources, as well as obligations in common, such as the payment of

blood money (*diya*) dues. Inter-*qabīla* stratification may lead to a strong *qabīla* enjoying the role of patron in patron-client relations with weak *qabā'il*, the weaker client *qabā'il* paying forms of tribute to the protecting *qabīla* in return for enjoying their protection and grazing rights. My use of *qabīla* in this paper refers specifically to the social relations in this ethnographic setting (and not to a notion of arabophone “tribes” in general). Whilst a client *qabīla* could come to enjoy – at a price – some privileges of the patron *qabīla* with whom it was engaged, members of that *qabīla* would still retain a nomenclature identifying them as members of the client *qabīla*. In particular circumstances, though, a new political identity of membership in a new *qabīla* could be achieved, by individuals or groups. Crisis and migration prove to be features of those circumstances. In order to highlight the relationship between crisis, migration and the formation of new political identities, I shall address the figure of the *dakhīl*, an asylum seeker. Agamben has shown how examining a particular figure, in his case the figure of *homo sacer* in Roman law, can exemplify a fundamental political relationship – in his study, the ability of sovereign power to create “bare life”, the life that can be killed with impunity and yet whose death cannot qualify as a sacrifice (Agamben, 1998). An examination of the figure of the *dakhīl* here exposes the relationship between crisis, migration and the formation of new political identities, a relationship that can be traced in other scales and settings.

The ethnographer of Western Sahara in the colonial period, Caro Baroja (1955: 12-22), describes the situation of the *dakhīl*. The background of a *dakhīl* is someone who has committed an offence in his own tribe and thereby forfeited the right to the protection of that tribe. He finds himself exposed to the possibility that someone can kill him without incurring the risk of a protecting tribe demanding a compensation payment (*diya*). Thus the *dakhīl* is exposed to being killed with what amounts to impunity. Unable to continue living with his own tribe because of this (thus in a situation of unsustainability, a crisis), he must leave it and travel to an area under the domination of an alternative tribe which would be able to take him in as someone pertaining to their own sphere of protection. In order to achieve this, on arrival at the new tribe he must sacrifice an animal (a sheep or a goat) to enter into the new tribe. This arrangement of entering a new tribe by pact is called '*asaba*. Such a pact is not formed exclusively in situations of someone having committed an offence, but might also occur if someone's original group is far away or at risk of dying out, Caro Baroja notes. But he explains that the *dakhīl* entering a new tribe because of having committed an offence may not enjoy the treatment as an equal from which persons making an '*asaba* pact under other circumstances might benefit (Caro Baroja, 1955: 19, 22).

The figure of the *dakhil* underscores the relationship linking crisis and migration to the formation of new political identities. This very relationship has recurred over centuries in the formation of political identities in what is now Western Sahara (and in the hassanophone Sahara more broadly). Sophie Caratini (1989) recounts how the Rgaybat present themselves as all able to trace their origins back to a single ancestor, but are divided into named sections. In her account, she reserves the term *qabīla* for a political grouping extending to all Rgaybat, and calls the named sections “fractions”. (In my fieldwork, people used *qabīla* for what she calls a “fraction”, as well as for the Rgaybat as a whole.) Addressing the question of how “new” Rgaybat “fractions” form, she suggests that due to the pressure to find new grazing lands, the descendants of younger brothers end up pressing on away from their elder brothers’ descendants pasturelands into new areas, ultimately becoming separate enough to become a new named group (although still members of the Rgaybat). Here again, then, an unsustainable situation – a shortage of pastoral resources that cannot be resolved through improved rainfall or the end of a passing conflict – becomes the crisis that triggers a migration and, eventually, the formation of new political identities.

The pattern of crisis, migration and the formation of new political identities, here so relevant in the workings of tribes, has played a significant role in the constitution of the power (claims) of state authorities in the region in the twentieth and twenty-first centuries.

SAHRAWI NATIONALISM AND SAHRAWI CITIZENS

In the context of the advent, from the 1934 “pacification” of tribes, of an effective colonial state power in Spanish Sahara, a number of migratory movements affected Sahrawis. These include the intensification of sedentarisation from the 1950s and the dispersion of Sahrawis into southern Morocco after defeat in the 1956-1958 uprising against Spanish rule (with some of these Sahrawis then going on to study in Moroccan universities). These migratory movements, along with other factors, played a part in the emergence of arguably the most significant new political identity to have arisen in Western Sahara in the twentieth century: that of Sahrawi nationalism¹. Projects of nationalism have been shown to emerge in particular

¹ Gómez Martín (2011) has further argued how other migratory movements, such as the movement of Sahrawi students to European universities in the 1960s, and the movement of Sahrawis fighting against Spanish rule in the late 1960s and early 1970s into southern Morocco and northern Mauritania, also contributed to the rise of Sahrawi nationalism. Whilst recognising the importance of migratory movements both within and out of Spanish Sahara in contributing to the rise of Sahrawi nationalism, I follow Hodges (1983) in arguing

historical circumstances (Anderson, 1983; Gellner, 1983), and Sahrawi nationalism is no exception. Again, in common with other nationalist projects, it has enjoyed a very successful popular uptake. Sahrawi nationalism predates the Moroccan annexation of Western Sahara. For Hodges, incipient Sahrawi nationalism can be traced to the 1960s (Hodges, 1983). Whilst there has been a long history of anti-European colonial resistance in Spanish Sahara, as late as 1956-1958, Sahrawis had taken up the call of Morocco's Army of Liberation to oppose French and Spanish colonial rule, and risen up against Spanish rule in Spanish Sahara – without, Hodges contends, there being a Sahrawi nationalist dimension to this rebellion (nor, he adds, an identification with Moroccan nationalism) (Hodges, 1983: 150). From the 1960s, various factors contributed to the development of Sahrawi nationalism: the increasing Spanish colonial presence, which gave a common identity to an increasingly urbanised Sahrawi population as colonised; this colonised identity becoming more distinctive in the region as neighbouring countries gained independence; UN recognition from 1963 of Sahrawis as the people of a non self-governing territory who therefore had the right to self-determination; increasing Sahrawi popular awareness of these changes through the rising uptake of radios; and the emergence of an educated political leadership (some of whom had studied in Moroccan universities) which set about organising anti-colonial resistance and politicising public opinion (Hodges, 1983: 151-153). After the Spanish repression in 1970 of an earlier Sahrawi nationalist-inspired resistance movement, the Popular Front for the Liberation of Saguia el-Hamra and Wadi Dhahab (Polisario) was formally constituted in 1973. It continued and expanded nationalist-inspired resistance to Spanish rule and demands for independence. By the time of the UN exploratory mission to Spanish Sahara in May 1975, it found evidence of overwhelming popular support for independence (Hodges, 1983: 201).

The annexation of 1975, which led to thousands of Sahrawi refugees taking exile in Algeria, cannot be said to have created Sahrawi national identity. Nevertheless, it vastly extended the scope in which a Sahrawi nationalist identity could be played out; for San Martín (2010), it allowed for the “sedimentation” of Sahrawi nationalism. I suggest that exile not only strengthened Sahrawi nationalism but also added a new dimension to it. It is interesting in this respect to consider the nomenclature chosen by the Sahrawi nationalist leadership. When the liberation movement was formed in 1973, it was named after the two geographical regions which constituted Spanish Sahara (Saguia al-Hamra and Wadi Dhahab). It was not named after “Western Sahara” – a term which makes sense in the later context of Spain's

that these are some of the factors, along with others not involving migration, which fostered Sahrawi nationalism.

abandonment in 1976 of its erstwhile colony Spanish Sahara. By the time of this abandonment, on February 26th 1976, the Polisario leadership was facing not only a liberation war but also the care and protection of a civilian population displaced by the conflict¹. As Spain withdrew, Polisario declared the foundation of the *Sahrawi Arab Democratic Republic* (emphasis added) on 27 February 1976. What the crisis of annexation, and the ensuing migration of refugees into exile in Algeria created was the space for the new political identity which incorporated that of Sahrawi nationalism even as it extended its horizons: it created the Sahrawi citizen.

As the refugees – safer, once over the border, from the threat of Moroccan attack – clustered around Tindouf, Polisario set about organising the political structures of a state-like authority to govern over this population in exile. In this it was supported by Algeria, which has delegated authority over the territory in which the camps are located to Polisario. Over 37 years in exile, the construction of Sahrawi citizenship has necessarily altered and developed, although some themes, such as an attempted commitment to political structures aiming at participatory democracy, have endured. Here, a brief overview of some of the relevant political structures must suffice to give an idea of this citizenship in exile². In the wartime period of 1975-1991, when most men were away fighting, the refugee camps' population was composed mainly of women and children. Women at the grassroots voted to elect popular committees in areas such as rations distribution, health, education, crafts and social affairs (the latter having some legal competencies for dispute resolution). This system of committees was meant to ensure that public services were run by the very people who used them. The committees were reformed in 1995, and re-named councils, and in this guise still operate to this day. The most important event in Polisario's political structures is the Polisario Popular General Congress (PGC), held every three or four years and last held in December 2011 (the 13th to date). In the lead-up to a PGC, Sahrawi citizens are invited to attend discussion meetings leading to the election of Congress participants, who will go on to attend the Congress. There they vote on the most pressing policy issues facing the Sahrawis and elect the Polisario's top political leadership, its Secretary General (SG) and its National Secretariat (NS). The SG by default holds the position of President of SADR. Thus the PGC is also a key moment for producing and populating some SADR structures. By the 2000s, in part because of some of the migration movements to be discussed shortly, the political community feeding into the PGC has come to include Congress delegates from Sahrawi

¹ Large refugee groups have been described as early as February 1976 (Hodges, 1983: 232-233).

² For further accounts of political structures in the camps see Lippert, 1992: 636-650; Bäschlin, 2004: 137-153; Wilson, 2010: 423-438.

communities beyond the camps and Polisario-controlled Western Sahara, such as Mauritania, Spain, France and even, when they are able to attend, Moroccan-controlled Western Sahara.

Through such electoral, discussion and participation forums as these, Sahrawi citizens make claims and demands on Polisario and SADR political structures, even as they depend on them in order to receive food rations, shelter in the form of tents, health care and education. Where in the wartime years the resolution of disputes centred on the activities of the popular committee for social affairs, as mentioned above, from the mid 1990s SADR has developed its own professionalised legal institutions, such as its own criminal court which administers the SADR penal code, and sentences those found guilty to serve time in Sahrawi prisons within the camps complex. As yet, Sahrawi citizens do not pay taxes, although registration fees for some private businesses and border customs payments (e.g. at the “border” for vehicles coming in from Mauritania to Polisario-controlled areas) mean Polisario can benefit from some private sector economic activities. Sahrawi men are subject to military service in the Sahrawi People’s Liberation Army (SPLA) (not universally imposed in the late 2000s, it would seem).

This sketch indicates how Sahrawi citizens of a Sahrawi nationalist state authority emerged in the refugee camps in the wake of a conjuncture of crisis and migration. This identity has in turn been challenged by new conjunctions of crisis and migration, to which I now turn.

THE RETURN OF MIGRATION

Since the ceasefire in 1991, political and social détente in the Tindouf refugee camps has nurtured growing economic entrepreneurialism, all of these factors contributing to greater freedom of movement of people and things in, from and through the camps. Mobile pastoralist in heritage, the people in the camps are once again, very often, on the move. As before, this mobility extends beyond, but also includes, migration.

Mobility might be the appropriate term for someone whose regular trade involves driving trucks back and forth between the camps and Mauritania¹. It might also apply to various “visiting” practices. Since the easing of land border restrictions between Mauritania and Moroccan-controlled Western Sahara, from the early 2000s refugees increasingly took advantage of the possibility of travelling to Mauritania to meet relatives who had in turn travelled from Moroccan-controlled Western Sahara. In the last few years, refugees even make such visits to Moroccan-controlled Western Sahara,

¹ On such trade, see Cozza, 2004; 2010: 119-142.

often using Mauritanian passports in order to disguise their association with SADR and to distinguish such visits from “defections” to Morocco (see below). In fieldwork trips in 2011 and 2012, the camps buzzed with the departures, discussed absences of, and expected or actual arrivals of such persons on the move. In contrast to these cases, migration might be the more appropriate term for the movement of persons who reside and work in Spain, visiting the camps for a few weeks or months once a year, or once every few years. Migratory trajectories away from the camps co-exist with migratory trajectories back to the camps, or for some, to the camps for the first time. I review the range of these trajectories in order to contextualise the focus of the next section: three cases where the form of migration bears a strong relationship to crisis, and to the formation of new political identities.

The camps have attracted in-migration throughout the ceasefire period. In the late 2000s this fell into two main groups: Sahrawis coming from the Moroccan-controlled areas of Western Sahara, and Mauriticians, some – but not all – of whom join relatives in the camps¹. As is so often the case for Western Sahara, it is very difficult to estimate the numbers of persons involved. During my fieldwork, the most common profile I encountered for Sahrawis who had come from Moroccan-controlled Western Sahara since the ceasefire was that of single young men who had been active in the pro-independence movement, and met with political repression. More occasionally I met the wife and children of a recently-arrived refugee, the former having travelled separately to join a husband/father. Persons described by Sahrawis in the camps as Mauriticians who had come to the camps usually fitted the profile of economic migrants, engaged in the wage labour market. They were remarked upon for undertaking paid jobs in which Sahrawis were unwilling to engage, such as waged domestic labour or baking bread to sell loaves. Thus, both political and economic factors can be seen to influence in-migration to the camps.

As concerns out-migration, those leaving the camps are constrained (like migrants elsewhere) by bureaucratic, economic and political factors as to their choice of destination. The most desirable destination is typically the Schengen area of Europe – one of the three cases I shall deal with in more detail below. Another desirable “migration” strategy for some families is to use the fact that an ancestor registered with the French authorities in Tindouf in the colonial period in order to acquire Algerian nationality, and then apply to the Algerian state, which has policies supporting housing projects in rural locations, for a house in nearby Tindouf (which remains “Algerian”, only

¹ In 2007-2008 I also came across two instances of Algerian migrant labourers working in the camps’ construction trade, but in the shorter fieldwork trips in 2011 and 2012 I did not come across any further cases.

some land near it with the camps being in the hands of Polisario)¹. Such families typically go back and forth between the house in Tindouf, where they can enjoy electricity and running water, and the tent and mud-brick home of the camps, where they can enjoy contact with neighbours and friends and, for some, be involved in the running of the camps. One might even see this as akin to rural-urban migration.

Other destinations are desirable, but present challenges for economic survival. Some refugees have left the camps to resettle in Mauritania, where there are significant Sahrawi communities in Zouerate and Nouādhbou. The challenge of moving to Mauritania is how one will survive there, though, as the prospects for work are poor, and there are no rations or free housing there. For households involved in lucrative trade to and from the camps, though, a re-location of residence away from the camps to Mauritania may be possible. For other families with funds, renting a house in Mauritania for the summer is preferable to spending those months in the scorching Tindouf climate. Another possible destination is the pasturelands in Polisario-controlled Western Sahara, known as the *badīa*. This is typically an option that a household in the camps will employ for a season, when the grass is good, and with only a portion of the household members – such as old people who enjoy a return to the *badīa* lifestyle in which they grew up, and other adults and children not required to work or study in the camps. Usually a household can only stay as long as the grass is good, and as long as they have livestock supplying milk.

Migratory trajectories away from the camps, which often enough combine with return-migration trajectories, are both common and varied. In three further particular cases, forms of out-migration intersect with experiences of crisis. In line with the pattern identified above, they also become the cases which are ripest for the forging of new political identities. As such, they have attracted the attention of the rival state authorities in the Western Sahara conflict, which seek to manipulate the relationship between crisis, migration and new political identities according to their interests.

¹ Whilst some Sahrawi families lived in the Tindouf area even before exile, other families have ancestors who passed through in the context of mobile pastoralist activities and registered with the French colonial authorities, only to move on in due course. In the colonial period mobile pastoralists might choose to acquire the identity papers of multiple state authorities, and use this to their advantage (Caratini, 2003: 43-52).

CRISIS, MIGRATION AND STATE AUTHORITIES THE MANIPULATION OF POLITICAL IDENTITIES

Going north

By the late 2000s, the most desirable destination for out-migration from the camps was the Schengen zone of Europe, and most often Spain. Migration to Spain is believed to have become significant in the mid 1990s, but to have reached even greater proportions in the mid 2000s, in the wake of political disappointment at the lack of progress in achieving self-determination, such as the collapse of the second Baker plan in 2004 (Gómez Martín and Omet, 2009)¹. By 2009, Gómez Martín and Omet (2009) estimate, Sahrawis in Spain numbered 10 000, although they do not make a distinction between Sahrawis from the camps, and those from the annexed population².

The community of Sahrawis in Spain is diverse, including students, short-term and long-term migrant labourers, and families with children born in Spain. Some of these Sahrawis have acquired Spanish citizenship, there being a number of ways through which Sahrawis may become eligible for becoming Spanish nationals (San Martín, 2010: 162, 202 note 112). Such holders of Spanish passports typically continue their involvement with the Sahrawi nationalist political movement, and – where applicable – their connections with the refugee camps. Indeed, holding a Spanish passport can facilitate their travelling back and forth between Spain and the refugee camps. Many migrants send remittances to family members in the camps, which are not only important in refugees' survival, but also contribute to the locally controversial increase in socioeconomic differences between refugee families. In the 1990s, the profile of migrants was often that of Sahrawi university graduates from abroad who took professional skills with them away from the camps (Gómez Martín and Omet, 2009). Whilst in the last 2000s I also knew of many migrants who had left with no such skills, the local perception of an exodus of trained Sahrawis, such as doctors, nurses, teachers and administrators, was strong, and had reached a point that alarmed Sahrawis remaining in the camps. This out-migration led some to talk of there being a crisis (*azma*) in the camps of schools and medical

¹ During fieldwork, refugees also saw the disappointments of 2004 as a key trigger for a boom in demand for out-migration to Europe.

² According to Gómez Martín (personal communication), the proportion of Sahrawis in Spain from the camps is much larger than those from Moroccan-controlled Western Sahara, although she suggests that it is too difficult to estimate what those proportions are; for a discussion of migration from Moroccan-controlled areas of Western Sahara to Europe, especially Spain, see Gómez Martín, 2011: 55.

centres losing personnel; I heard this view expressed in public, to widespread approval from the floor, at discussion meetings before the 2007 Congress.

There are surely factors other than migration that must be considered for an analysis of the locally controversial growth of socioeconomic inequalities in the camps and personnel retention difficulties of the public sector there. Disparities in wealth have also occurred through factors such as trade, access to Spanish pensions for former colonial employees, NGO sector programmes, and even access to resources from family members who never became refugees. I also met many former employees of Polisario public services who had indeed left their jobs in schools etc, but to work in the private sector in the camps. (It is, of course, hard to judge how many of these would have migrated if they had had the chance.) Recognising that migration cannot be the only factor affecting social issues in the camp, there are nevertheless strong indications that not only the refugees, but also Polisario, found the scale of actual and desired movement away from the camps to be cause for consternation. Migration to Europe requires the possession of a passport from a state authority recognised by the European host country. As European countries do not recognise SADR, this migration is only open to Sahrawis able to obtain a passport other than a SADR passport. (Note that Europe is the only destination of those from which migrants from the camps commonly choose which *requires* the possession of non-SADR paperwork.) Most commonly, refugees first attempt this migration with an Algerian passport. Sahrawi refugees can apply for Algerian passports from the SADR Ministry of Interior, which then submits dossiers to the Algerian authorities.

In the late 2000s, there was enormous tension and frustration amongst refugees surrounding the issuance of Algerian passports, as some refugees could wait for months or years without a response. Transparency surrounding the role of Polisario in influencing the result of an application for an Algerian passport was lacking, and fuelled tensions. Refugees suspected that Polisario was limiting their access to Algerian passports in order to curb migration to Europe. Rumours circulated in 2007 and 2008 that there would be “no more passports” for an unspecified period. The extent to which these rumours reflected an actual policy of slowing down access to passports, or merely a popular conviction that such action was being taken, is unclear. Neither my own inquiries about the criteria on which Algerian passports were issued, nor those of UNHCR personnel (at least by the time of my leaving the field in January 2009) were rewarded with a clear response from relevant Polisario authorities. As far as I could tell, the refugees also lacked authoritative, transparent information on the role played by Polisario in refugees’ access to what, in the end, amounted to the identity papers of another state authority.

Whatever the truth of the issuance of Algerian passports in 2007-2008, out-migration to Europe was a tense issue in the camps in the late 2000s. Several dimensions of “crisis”, as defined in this paper, are at play. The boom in demand for out-migration from the camps to Spain (and other European destinations) seems not only to have arisen from what we might call a crisis of political morale in the camps, but also to have contributed to the making of a perceived or actual crisis of staffing of public services in the camps, and perhaps even to have acquired the proportions of a crisis for Polisario, if indeed it took the extraordinary action of intervening in the issuance of passports. This instance of the complex inter-relationship of crisis and migration seems to have been particularly fertile in fostering a novel political identity – a feature which distinguishes this out-migration from the others discussed above, which evince no equivalent relationship to multiple notions of crisis and a new political identity. Spain in particular, as the destination of so many Sahrawi migrants, has seen the formation of Sahrawi political associations which both engage with and contest Polisario, even as they accept that they share and support its ultimate aims of self-determination. One of these groups came to prominence under the name *khatt a-shaheed* (“the line of the martyr”), its political programme comprising both a call for a return to war, and criticism of failures in the governance of Polisario, such as corruption and nepotism (Campbell, 2010: 573-580). This movement nevertheless lost respect amongst many Sahrawis when one of its leaders began to support the Moroccan plans for autonomy in Western Sahara. Beyond *khatt a-shaheed*, Gómez and Omet (2009) report that various political associations in Spain, founded by and for Sahrawi migrants or Sahrawi students, promote a political activism that, they claim, refuses to allow itself to be taken over by Polisario. These associations interact with Polisario, indeed engaged with its invitation to Sahrawis abroad to take part in the 2007 Congress, and repeat that they are not against Polisario nor do they seek its downfall. Yet at the same time they criticise and resist its dominance of Sahrawi nationalist politicisation. They constitute what Gómez Martin and Omet (2009) call “*les dissidences non-dissidentes*” (“non-dissident dissidence”), a curious political dynamic in which the political opposition, because of the over-riding context of the self-determination case and the need to remain ultimately united around it, simultaneously supports and opposes the movement against which it directs its criticism. The new political identity fostered and nurtured through this migration, then, is the public foregrounding of a Sahrawi nationalism which both recognises and partially distances itself from Polisario¹.

¹ Gómez Martin and Omet (2009) also argue that a political stance critical of Polisario is shared by not only Sahrawi migrants in Spain but also Sahrawis within the camps, and in the Moroccan-controlled areas. Nevertheless, their work on Sahrawi political associations in

Morocco in mind

In contrast to the case of migrants' nationalism beyond Polisario stands the case of those who have left the camps to go to the Moroccan-controlled areas of Western Sahara, aligning themselves with Moroccan nationalism: one term commonly used for them is the French term *ralliés*, meaning those who have been won over or rejoined a group. These *ralliés* are reported to receive a house and monthly maintenance allowance from the Moroccan authorities, to the tune of 1250 dirhams (115 euros) in the late 2000s (Bennani, 2010; Soudan, 2010). The number of *ralliés* was reportedly 1 294 by 1997, according to sources from the Moroccan Ministry of Interior (Hernández, 2001: 47). By 2010, Francophone and Moroccan press sources estimate that the *ralliés* numbered some 8 000 (Bennani, 2010; Filali-Ansary, 2010; Soudan, 2010). One report adds the qualification that 5 200 of these *ralliés* have been “*officiellement recensés*” (Soudan, 2010). *Recensé* is not defined in that text, but it is often used within the context of Western Sahara to refer to whether persons have been recognised by the UN as eligible to vote in a referendum on self-determination. Another article laments that a much publicised *ralliement* at the time of the 2007 Congress eventually proved to contain a number of Mauritians, who sold the houses they had been given and returned thus enriched to Mauritania (Bennani, 2010). If we cannot be sure of the numbers of *ralliés*, we can be certain that Sahrawis do leave the camps for Moroccan-controlled Western Sahara. Like out-migration to Europe, this migration can also be seen to spring from an experience of crisis – losing hope and faith in what the camps and Polisario have to offer – and to have led to the espousing of a new political identity of alignment with Moroccan nationalism and its claims on Western Sahara.

The intervention of the Moroccan state to offer subsidies to *ralliés* seems to indicate that it has understood well the relationship between crisis, migration and the formation of new political identities, and uses its policy of subsidies to manipulate that relationship to serve its own goals of undermining Sahrawi dissent to Morocco's presence in Western Sahara. Nevertheless, just as out-migration from the camps to Spain seems to have triggered a crisis in its own right for Polisario, so out-migration from the camps to Moroccan-controlled Western Sahara seems to have a sting in its tale for Morocco. This calls into question whether *ralliement* corresponds in all cases to Sahrawis switching political allegiance towards support for Morocco's claims to Western Sahara. Whilst it is hard to judge the rate at which the migration of *ralliés* has taken place, several sources agree on an

Spain suggests the important role of the migrant community there in the public foregrounding of a Sahrawi nationalism which seeks to distinguish itself from a nationalism sponsored and promoted by Polisario in its role as a state authority.

unprecedented rise in the number of *ralliés* in 2010. Moroccan and francophone press articles give figures such as: 233 *ralliés* between January and April 2010, with some sixty youths in less than two months that year (Bennani 2010); 650 *ralliés* between January and June 2010 (Soudan 2010); 80 people in less than two weeks in March-April 2010 (Filali-Ansary, 2010).

In fieldwork in 2011 and 2012, Sahrawis in the camps also recalled the increase in numbers of people leaving the camps for the Moroccan-controlled territories in 2010. Such cases are known of in the camps not only through one's own circle of acquaintance, but also because *ralliés* are often shown on Moroccan TV, which is watched in the camps. "We used to watch new names every night at one point", interlocutors told me. Like some of the Moroccan sources (Bennani, 2010), the refugees noted that the 2010 migrations were remarkable for the high presence of young men who were leaving the camps for Moroccan-controlled Western Sahara. The prominence of this profile amongst *ralliés* caused some consternation amongst the Moroccan authorities, raising questions about the interplay of political and economic factors motivating these migrants; it has been suggested that one effect of recent tighter border restrictions in Mauritania may have been to push border traders out of work, making migration towards a free house and monthly stipend an attractive option for them (Bennani, 2010; Soudan, 2010)¹. Absent from these press sources, but much talked of in the refugee camps, is the allegation that some of these migrants, once the goal of a house and stipend are achieved, sell the house, take the money and effect a return-migration to the camps. (The reader will recall, mentioned above, that the Moroccan press has reported that Mauritians have pursued a similar strategy, posing as *ralliés* in order to acquire and sell property before returning – somewhat richer – to Mauritania.) Typically, interlocutors explained, young men would go from the camps eventually to return with a four-wheel drive car. The phenomenon grew, it was explained to me, as young men copied each other, wanting their car too. "Some families did not even know their son had gone until they saw him on TV", an interlocutor told me. Young men apparently defended their "defection" to Morocco on the grounds that they too wanted to get their chance of "*hayawani*" ("my animal", an expression used to mean wealth). I myself met one person who

¹ It seems to me also worth considering how the financial crisis in Europe may have contributed to the emergence of this new profile of migrants. As discussed above, migration from the refugee camps to Europe has long been difficult for Sahrawi refugees because of the scarcity of access to the necessary travel documentation. Nevertheless, by 2010 migration to Europe had become less desirable in the camps, for many Sahrawis there were unable to find work. Where in the mid 2000s a single young man from the camps might have hoped to earn money by migrating to Europe, by 2010, with migrants' job prospects in Europe, and especially Spain, being so meagre, other options for accessing resources may have become more appealing.

had “defected”, received a house, sold it and returned to the camps; my interlocutors in the camps were able to name more cases. When I enquired about the attitude Polisario took to such cases, refugees expressed beliefs such as that Polisario did not mind, and would be glad to see the Moroccan state lose some property anyway.

By my fieldtrips of 2011 and 2012, however, this profile of migration had stopped, according to refugees’ accounts. The nightly television parades were no more. In October 2010, Moroccan-controlled Western Sahara saw the largest scale protest of Sahrawis since annexation, staged in makeshift camps in the desert outside Elayoune, at Gdeim Izik. The demonstrators may have numbered 20 000 by the time the Moroccan authorities broke up the protest on 8 November 2010, leading to claims of casualties on both sides (United Nations Security Council, 2011; Verdier, 2010). Moroccan and French press articles suggest a relationship between Gdeim Izik and the 2010 boom in *ralliés*, alleging that annexed Sahrawis’ jealousy of the *ralliés*’ subsidies caused them to go out on protest at Gdeim Izik (Radio France Internationale, 2010; Bennani, 2011).

Video footage of Gdeim Izik, and of the ensuing riots in Elayoune where Sahrawis tore down and destroyed Moroccan flags, raising those of SADR, nevertheless suggests a political content to the Gdeim Izik protests (Sahara Thawra, 2010; 2012). Analyses which see the protests as economic depoliticise them of that political content; indeed, depoliticisation of Sahrawi dissent in the Moroccan-controlled areas has been noted to be a longstanding feature of Moroccan rule there (Shelley, 2004). The refugees offer an alternative analysis of the link between 2010 *ralliés* numbers and Gdeim Izik, in that they claim that the young, recently arrived *ralliés*, accustomed to being able to speak their minds in the camps, were key agents in staging the Gdeim Izik protests. Since Gdeim Izik, refugees report, only *ralliés* travelling as a family group are being offered housing and subsidies. The young men, they claim, have ceased to go to the Moroccan-controlled areas to get their “animal”. Public debate continues in Morocco around the problems that may have been created, in the present and for the future, through policies towards the *ralliés* (Bennani, 2011).

Fantasies of Western Sahara

A third case of out-migration from the camps to consider with regard to crisis and new political identities is a migration to (or within) Polisario-controlled Western Sahara that has been infused with a new political meaning. As in the case of the *ralliés*, here a state authority is intervening in an attempt to manipulate the relationship between crisis, migration and the formation of new political identities for its own interests – but this time the

state authority is Polisario. At the 2007 Congress, the decision was taken to promote the use of land in Polisario-controlled Western Sahara. Since then, new projects have been launched with the aim of encouraging civilian populations to settle there. These projects comprise the building of schools, medical centres and water resources for irrigating cultivated land. They are typically funded by NGOs supported by popular committees for solidarity with the Sahrawi people based in European countries such as Spain and Italy. In some sites, these aid-funded projects comprise an “urbanisation” element, whereby a Sahrawi can apply for a free assignment of land, the only requirement being that he or she build a dwelling there within a specified amount of time – a dwelling that must be “*en dur*” (made of solid building materials) rather than a tent¹. A SADR television documentary made in 2010 about one of these settlements, in Mahrees, stated that some 700 families had now moved to live there (RASD TV, 2010). Not all of these families are necessarily from the camps though – families could also be from the population that has never settled in the camps, but remained in the pasturelands. As mentioned above, families from the camps also make ad hoc visits to the *badā* pasturelands independently of these new settlement schemes.

There are several advantages for Polisario in encouraging settlement in the areas of Western Sahara under its control. This draws international attention to the fact that it does control some areas of Western Sahara, and refutes claims, such as have sometimes been put forward by Morocco, that Morocco controls all of Western Sahara, the parts to the east of the wall being only an “uninhabited buffer zone”. Beyond this, the timing of the decision to encourage migration to new settlements in Polisario-controlled Western Sahara may be significant: it comes at the same time as the “crisis” of access to Algerian passports, and at the time of the first Congress since the trough of political morale that befell the camps in 2004 when hopes for the referendum collapsed. We might say that in the face of so many tensions surrounding migration to Europe, Polisario set about facilitating an alternative migration with the crucial difference that this migration was very much in line with Polisario’s leadership of the Sahrawi nationalist cause. The population of new settlements in Polisario-controlled Western Sahara provides (or envisages providing) a settled population for Polisario to govern

¹ A serving officer in the SADR Ministry for the Liberated Territories explained that there were no particular selection criteria for choosing families for these projects, the only requirement being that a person applying for a plot land, on receiving it, should build “*en dur*” within a specified time period (interview in Rabouni, Polisario refugee camps, Algeria, 15 February 2012). I would suggest that the families applying for this “self-select” in that this option is most likely to attract people who want to spend a significant amount of their time in the pasturelands, either because they have livestock there, or because they have aged family members whose health conditions improve when in the pasturelands as opposed to the refugee camps.

within Western Sahara, rather than in exile. For these newly settled residents, it becomes easier than it is for mobile pastoralists to access services provided by Polisario as a state authority, even as it is easier for Polisario to provide these services and opportunities for participation in them. For example, in 2012 it was announced that in the next legislative elections, polling stations would be rolled out for the civilian population in Polisario-controlled areas of Western Sahara (where previously polling for legislative elections has taken place in the camps, with voting in the Polisario-controlled areas of Western Sahara being limited to military personnel stationed there). This Polisario-encouraged migration to sedentary settlements in the areas of Western Sahara under its control therefore extends and strengthens the sphere of the Sahrawi citizen beyond the camps, even as it adds new dimensions: that these citizens are in their own land, and can rely on their own work to survive rather than rations (which would not be available to persons registered with Polisario as living in these settlements, since, not having crossed an international border, they would no longer comply with the conditions of becoming a refugee)¹. The documentary about Mahrees, directed in large part at the Sahrawi audience in the refugee camps who watch SADR TV (although SADR television broadcasts are also available online, and can be viewed from the Moroccan-controlled areas of Western Sahara) stresses these elements in its presentation of life there. Interviews in the documentary with local administrative officials demonstrate the extension of Polisario local government structures. In parallel, an interview with a worker in the irrigation-fed food-growing projects showcases pride in inhabiting the land of one's own nation that is not under "occupation" (term used in interview), and in becoming self-sufficient.

It might be said that only a few hundred families are affected by this migration towards sedentarised settlements in the Polisario-controlled areas of Western Sahara, whereas thousands more remain in the camps. In fact, when I watched the documentary on Mahrees with host family members during a broadcast on SADR television in September 2011, their reactions demonstrated the emotional appeal of this migration *even for those who have not taken part in it*. They exclaimed over how beautiful and impressive the scenes of land, vegetables and buildings were. Particularly interesting was their reaction when images were shown of the marketplace in Mahrees, its *marsa*. Marketplaces in the camps are often much criticised for being untidy, unorganised in their haphazard layout, litter-strewn and dirty. The shot of the marketplace of Mahrees showed uniform buildings in a straight line in a

¹ According to the officer in the SADR Ministry for the Liberated Territories with whom I spoke, it is indeed the case that those registered as living in sedentarised settlements in Polisario-controlled Western Sahara do not receive rations (interview in Rabouni, Polisario refugee camps, Algeria, 15 February 2012).

clean setting. “*Ma andham marsat-hum*”, several voices around me exclaimed (“How tidy/organised their *marsa* is”). Western Sahara at that moment appeared as the place in which frustrations and longings of life in exile could be satisfied. For a moment, my companions could imagine themselves living in a place where the marketplace was so organised and clean. The beauty of migration to sedentarised settlements in the Polisario-controlled areas of Western Sahara is that its effects are experienced not only by those who undertake that migration personally, but also by those for whom media insights into that migration permit them to fantasise about the brighter future that awaits them once they can live in a Western Sahara governed by a Sahrawi nationalist-inspired government.

CONCLUSION

Mobility, and within its range of activities, multiple and contrasting migratory trajectories, both in-migration and out-migration, have now become a regular feature of life in the Sahrawi refugee camps. Whilst some people and families have left the camps for good, many leave only to return or keep returning. For a Sahrawi diaspora that spans not only north-west Africa but also Europe, the Americas and Asia, the camps appear to take on the role of a beating heart, or an anemone. People leave, most often to be drawn back again and again, in repeated cycles.

In this paper I have attempted to show how these cycles relate both to instances of crisis – breakdowns into the extraordinary and the untenable – and to the forging of new political identities. I have also suggested that this relationship has been at the core of the formation of new political identities in the region for centuries. Where it is difficult for us to reconstruct for the historical material how different political authorities at the level of groups and individuals may have sought to manipulate that relationship for their own interests, for the contemporary material concerning post-ceasefire migration away from the camps, we see how both state authorities and individuals manipulate the relationship between migration, crisis and political identity, not always with the intended results.

My analysis hints at a number of concluding reflections of broader significance than the case in hand. Whilst scholarship may be keen to conceptualise distinct categories of “migration” and “mobility”, such distinctions may not be meaningful for actors in particular contexts who deploy a range of temporal and spatial movements, blurring the boundaries

between abstract categories¹. The movements I have studied here even blur the boundary that I have sought to pursue in this paper between the ordinary and extraordinary. Another issue is the extent to which the Sahrawi heritage of mobile pastoralism can explain how readily migration has continued to be a response to (and, at times, trigger of) crisis, and incubator of new political identities, or whether a more general phenomenon might be at stake. Whilst it is important not to over-emphasise and romanticise a presumed influence of Sahrawi nomadic heritage on contemporary practices, the people whose lives are at issue here may indeed find it easier (emotionally if not bureaucratically) than long-term sedentary counterparts to respond to crisis through migration, and use migration to produce new political identities. But this readiness, rather than diminishing the interest of this case for broader reflection, may be the key to its very relevance. The exaggerated intertwining of crisis and migration with the formation of new political identities in the case of Sahrawis encourages us to consider how conjunctures of crisis and migration are *productive* in the sense that Foucault (1979) uses the term. Here, the production of new political identities, if to be successful at all, must entail some prominence. But the productivity of crisis-cum-migration processes may be more subtle elsewhere, such as in cases of the producing of new subjectivities (Peteet, 2005) or new affects (Navaro-Yashin, 2003). Scholars of migration, especially when linked to crisis, may find some inspiration to recognise further productive dimensions in their studies. There may even be some twists in these tales.

Acknowledgements

Without the patience and generosity of many Sahrawis in the camps, this research would not have been possible, and my thanks go to them. I am likewise grateful to the representation of Polisario in the UK for facilitating research access to the camps. Many thanks to Marc-Antoine Pérouse de Montclos and the other participants in the workshop on crisis and migration in the global south, held at the Université Paris Descartes on 9 December 2011, for their comments on an earlier version of this paper. I am indebted to Sébastien Boulay, Carmen Martín Gómez, Sidi Omar and Judit Smajdli for their extremely helpful comments on an earlier draft. Responsibility for opinions, and any errors, remains mine alone. Fieldwork in 2007-2009 was generously supported by the UK's Economic and Social Research Council, with further fieldwork in 2011 and 2012 being supported by a travel grant from the Prométée research project (see <http://www.cjb.ma/205-andromaque-et-prometee/212-le-projet.html>).

¹ I thank Sébastien Boulay for encouraging me to consider the limitations of scholarly distinctions between different kinds of movements of persons.

REFERENCES AND BIBLIOGRAPHY

- Agamben G., 1998, *Homo Sacer. Sovereign Power and Bare Life*, Stanford, Stanford University Press.
- Anderson B., 1983, *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, London, Verso.
- Bäschlin E., 2004, "Democratic institution building in the context of a liberation war: the example of Western Sahara and Polisario Front" in Barlow M. and Wastl-Walter D. (eds.), *New challenges in local and regional administration*, Aldershot, Ashgate, pp. 137-153.
- Bennani D., 2010, Sahara. Que faire des ralliés ? *Tel Quel*, 17-23 April. http://www.telquel-online.com/archives/420/actu_maroc3_420.shtml, consulted 15 March 2012.
- Bennani D., 2011, Sahara. La bombe à retardement, *Tel Quel*, 5 November. <http://www.telquel-online.com/content/sahara-la-bombe-%C3%A0-retardement>, consulted 15 March 2012.
- Briggs L.C., 1960, *Tribes of the Sahara*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Campbell M.O., 2010, Dissenting participation: unofficial politics in the 2007 Saharawi General Congress, *Journal of North African Studies*, n° 15.4, pp. 573-580.
- Caratini S., 2003, *La république des sables. Anthropologie d'une Révolution*, Paris, Harmattan.
- Caratini S., 1989, *Les Rgaybat (1610-1934)*, vol. 2, Paris, Harmattan.
- Caro Baroja J., 1955, *Estudios Saharianos*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Estudios Africanos.
- Chatty D., Fiddian-Qasmiyeh E. and Crivello G., 2010, "Identity with/out territory: Sahrawi refugee youth in transnational space" in Chatty D. (ed.), *Deterritorialized Youth. Sahrawi and Afghan Refugees at the Margins of the Middle East*, Oxford, Berghahn Books.
- Cozza N., 2010, "Food and Identity among Sahrawi Refugee Young People" in Chatty D. (ed.), *Deterritorialized Youth. Sahrawi and Afghan Refugees at the Margins of the Middle East*, Oxford, Berghahn Books.
- Cozza N., 2004, *Singing like wood-birds: refugee camps and exile in the construction of the Saharawi nation*, D. Phil thesis supervised by D. Chatty, University of Oxford.

- Filali-Ansary H., 2010, Comment les *ralliés* du Polisario vivent leur retour au Maroc, *La Vie Eco*, 4 April.
<http://www.lavieeco.com/news/politique/comment-les-rallies-du-polisario-vivent-leur-retour-au-maroc-16319.html>, consulted 7 March 2012.
- Flores Morales A., 1954, *El Sahara español*, Madrid, Publicaciones españolas.
- Flores Morales A., 1946, *El Sahara español. Ensayo de geografía física y económica*, Madrid, Alta Comisaría de España y Marruecos.
- Foucault M., 1979, *The History of Sexuality. Volume 1: Introduction*, London, Allen Lane.
- Gellner E., 1983, *Nations and nationalism*, Oxford, Blackwell.
- Gómez Martín C., 2011, *La migración saharaui en España. Estrategias de visibilidad en el tercer tiempo del exilio*, Saarbrücken, Editorial Académica Española.
- Gómez Martín C. et Omet C., 2009, Les 'dissidences non dissidentes' du Front Polisario dans les camps de réfugiés et la diaspora sahraouis, *L'Année du Maghreb*, n° V, pp. 205-222.
- Hernández A., 2001, *Sáhara: Otras voces*, Madrid, Algarazara.
- Hodges T., 1983, *Western Sahara: Roots of a Desert War*, Beckenham, Croom Helm.
- Human Rights Watch, 2008, *Human rights in Western Sahara and in the Tindouf Refugee Camps*, New York, Human Rights Watch.
- International Court of Justice, 1975, Western Sahara Advisory Opinion, The Hague, International Court of Justice, 16 October.
- Jensen E., 2005, *Western Sahara: Anatomy of a Stalemate*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- Kuper A., 1988, *The invention of primitive society: transformations of an illusion*, London, Routledge.
- Lippert A., 1992, Sahrawi Women in the liberation struggle of the Sahrawi People, *Signs*, n° 17.3, pp. 636-650.
- Lydon G., 2009, *On trans-Saharan trails. Islamic law, trade networks, and cross-cultural exchange in nineteenth century Western Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mundy J., 2006, Autonomy & Intifadah: New Horizons in Western Saharan Nationalism, *Review of African Political Economy*, n° 108, pp. 255-267.

- Navaro-Yashin Y., 2003, 'Life is Dead Here': Sensing the Political in 'No Man's Land', *Anthropological Theory*, n° 3.1, pp. 107-125.
- Norris H.T., 1986, *The Arab Conquest of the Western Sahara*, Harlow/Beirut, Longman/Librairie du Levant.
- Pazzanita, 2006, *The Historical Dictionary of Western Sahara*, Lanham, Md; Oxford, The Scarecrow Press.
- Peteet J.M., 2005, *Landscape of hope and despair: Palestinian refugee camps*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Pressat R.C. and Wilson C., 1985, "Migration" in Wilson C. (ed.), *The Dictionary of Demography*, Oxford, Blackwell, pp. 144-145.
- Radio France Internationale, 2010, Au Maroc, le traitement de faveur dont bénéficient les « ralliés » sahraouis suscite des convoitises, 26 October.
<http://www.rfi.fr/afrique/20101026-maroc-le-traitement-faveur-dont-beneficient-rallies-sahraouis-suscite-convoitises>, consulted 15 March 2012.
- RASD TV, 2010, *Mahrees taghnee alhayat*, documentary film.
- Sahara Thawra, 2010, *Campamento Gdeim Izik 03 Noviembre 2010*, online posting 3 November.
http://www.youtube.com/watch?v=O6HcTyI7_-U&NR=1&feature=endscreen, consulted 15 March 2012.
- Sahara Thawra, 2012, *Gdeim Izik detonante de la primavera árabe*, online film posted 27 February.
<http://saharathawra.org/index.php/gdeim-izik/gdeim-izik-enlaces/410-ver-el-documental>, consulted 9 March 2012.
- Salzman P., 1996, Nomadism in Barnard A., Spencer J. (ed.), *Encyclopedia of social and cultural anthropology*, London, Routledge, pp. 397-399.
- San Martín P., 2010, *Western Sahara. The Refugee Nation*, Cardiff, University of Wales Press.
- Shelley T., 2004, *Endgame in the Western Sahara. What future for Africa's last colony?*, London, Zed Books.
- Sneath D., 2007, *The Headless State: aristocratic orders, kinship society, and misrepresentations of nomadic inner Asia*, New York, Columbia University Press.
- Soudan F., Les ralliés de Sa Majesté, *Jeune Afrique*, 9 June.
<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2577p022-030.xml0/algerie-maroc-mauritanie-refugieles-rallies-de-sa-majeste.html>, consulted 15 March 2012.

- Theofilopoulou A., 2006, *The United Nations and Western Sahara: a Never-ending Affair*, Special Report, United States Institute of Peace.
- United Nations Committee Against Torture, 2011, *Consideration of reports submitted by States parties under article 19 of the Convention. Concluding observations of the Committee against Torture. Morocco*.
- United Nations Security Council, 2011, *Report of the Secretary General on the situation concerning Western Sahara*.
- Verdier M., 2010, Le devenir des Sahraouis s'assombrit sur fond de violence, *La Croix*, 9 November.
http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Monde/Le-devenir-des-Sahraouis-s-assombrit-sur-fond-de-violence-_NG_-2010-11-09-558616, consulted 15 March 2012.
- Weir S., 2007, *A tribal order: politics and law in the mountains of Yemen*, Austin, University of Texas Press.
- Wilson A., 2010, Democratising elections without parties. Reflections on the case of the Sahrawi Arab Democratic Republic, *Journal of North African Studies*, n° 14.4, pp. 423-438.
- Zunes S. and Mundy J., 2010, *Western Sahara: War, Nationalism and Conflict Irresolution*, Syracuse, Syracuse University Press.

CHAPITRE 5

LA CRISE, MOTEUR DU CHANGEMENT SOCIAL DANS UN CONTEXTE PLURIETHNIQUE EN GUINÉE MARITIME ?

Véronique PETIT¹

Lors des travaux préparatoires à la rédaction du *Document stratégique de réduction de la pauvreté* (ministère du Plan-DNS, 2000), les autorités guinéennes ont insisté sur la nécessité de produire des recherches socio-démographiques permettant des analyses approfondies régionales des formes et des niveaux de pauvreté en Guinée, puis de s'interroger sur l'expérience subjective des difficultés auxquelles étaient confrontées les populations. Il s'agissait d'aller au-delà des indicateurs classiques issus des grandes enquêtes nationales relatives à la situation démographique et économique des ménages en proposant une méthodologie articulant mesure de la pauvreté et compréhension des stratégies des familles face à la détérioration de la situation économique. Afin de répondre à cette demande, l'Équipe d'Accueil Populations et Interdisciplinarité de l'Université Paris Descartes (EA POPINTER) et la Direction Nationale de la Statistique (DNS, ministère du Plan) ont défini d'un commun accord une recherche reposant sur une série de monographies. Celle-ci a été financée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le ministère des Affaires étrangères français à travers des actions incitatives entre 2000 et 2006.

Les autorités guinéennes souhaitaient la réalisation d'enquêtes à un niveau local car la diversité des contextes naturels n'est pas sans conséquences sur l'émergence de certaines problématiques. Aux spécificités régionales environnementales (zones de montagnes, de savanes, de mangroves et de forêts primaires) se superposent des dynamiques démographiques et des organisations sociales particulières (histoire du peuplement, répartition des groupes ethniques) et des niveaux de ressources inégaux. Les régions naturelles telles qu'elles sont définies par la géographie correspondent assez largement aux contours des régions délimitées d'un point de vue administratif. Cette quasi-superposition permet de disposer de données statistiques au niveau des régions (recensements, grandes enquêtes), outre celles produites par nos enquêtes. Des questionnements associés à chaque contexte ont été élaborés : de quelles opportunités disposaient les

¹ Professeure des Universités, UMR MIGRINTER-Université de Poitiers-CNRS,
veronique.petit@univ-poitiers.fr

habitants de telle région ? Souffrait-elle d'une situation d'enclavement et de marginalisation ? Celle-ci était-elle, d'un point de vue historique, une zone traditionnelle d'émigration ou au contraire d'immigration ? Une proximité frontalière engendrait-elle l'accueil de réfugiés dans cette partie de l'Afrique marquée par des conflits civils (Sierra Leone, Libéria, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire) ? Cette région disposait-elle de ressources particulières (minières, halieutiques, etc.) ? La présence de certains groupes désignés comme constituant des « populations à risques » d'un point de vue sanitaire (mineurs, prostituées, routiers, réfugiés) avait-elle un impact sur les représentations et les pratiques en matière de santé ?

Les résultats présentés ici sont tirés des terrains de recherche réalisés dans la région de Basse Guinée ou Guinée maritime, à l'intérieur des préfectures de Boké et Boffa, par une équipe de jeunes chercheurs¹ placés sous ma direction. Les enquêtes initialement prévues dans les régions de Moyenne Guinée, de Guinée forestière et dans la région spéciale de Conakry n'ont pas pu être réalisées en raison de la dégradation de la situation sociale et de la montée de la violence politique durant la première décennie du XXI^e siècle (2000-2010). L'ambition comparatiste du projet n'a donc pu être menée à son terme. Si la question initiale concernait la mesure et l'analyse de la pauvreté, elle a très rapidement évolué vers un questionnement plus général concernant le changement social et l'émergence de nouveaux rapports sociaux à l'intérieur de la société guinéenne. Dans ce chapitre, nous observerons comment, dans un contexte précis et une temporalité limitée, celui du début des années 2000 en Basse Guinée, différents groupes ethniques gèrent une situation que nous qualifions de crise.

CRISE, ACTEURS, RÉPONSES

Nous considérons la crise comme un état conjoncturel synonyme de dégradation du contexte économique, politique et social. Nous détaillerons ce contexte par la suite. Nous émettons l'hypothèse générale que cette évolution de la situation ne se répercute pas de manière similaire sur l'ensemble des groupes composant la population du pays. Elle contraint par sa violence, son intensité et sa durée, les acteurs (individus, familles, institutions, communautés, État) à réajuster leurs pratiques, leurs comportements et leurs attitudes. Ces ajustements concernent la sphère sociale (agencement des relations intrafamiliales et sociétales, rapport au monde, relations de genre), le domaine économique (stratégies, réseaux) et la vie politique (fonction-

¹ Alhassane Balde, Pascaline Briet, Marie Brion, Marina Coll, Aurélie Godard, Barbara Meffe, Mababou kébé, Joseph Larmarange, Malika Passchier, Jérémy Piel, Guillaume Poirel et Abdoulaye Somparré (étudiants en master 2 puis en thèse). À ces jeunes chercheurs étaient associés sur le terrain des enquêteurs guinéens de la DNS.

nement des institutions locales, rapports de pouvoir, hiérarchie sociale, citoyenneté). Concevoir la crise comme un système objectif de contraintes s'imposant aux acteurs n'implique pas une vision entièrement négative ou pessimiste de cette conjoncture. Le contexte de crise est en effet susceptible d'offrir de nouvelles opportunités et de nouvelles marges d'action aux individus. Dans cette perspective, la crise est donc envisagée comme un des moteurs du changement social.

Circonscrire le phénomène que représente une crise n'est pas une tâche aisée à réaliser pour de multiples raisons. La datation requiert des méthodologies d'historien qui ne sont pas les nôtres. Elle implique de disposer d'une définition précise de la crise ; or cette notion recouvre des réalités plurielles, les multiples dimensions qui la composent renvoyant à des temporalités qui ne se coïncident pas nécessairement. De surcroît, à la difficulté d'objectiver avec précision le déroulement d'une crise, s'ajoute la prise en considération de la dimension subjective de l'histoire vécue par les individus (Thom, 1976 : 34). Les acteurs sont plus ou moins affectés par les effets de la crise en fonction de leur statut social et de leur degré d'intégration sociale. Leur insertion dans des relations de solidarités et leur appartenance à des réseaux leur procurent un sentiment de protection plus ou moins fort. Richard Lalou et Babacar Ndione soulignent « qu'en l'absence de formes étatiques de protection sociale, les solidarités traditionnelles sont encore, à bien des égards, un principe organique vivace des sociétés d'Afrique subsaharienne, même si elles se transforment sous la contrainte de la pauvreté et sous les pressions de la modernité. En fait, les réseaux sociaux, notamment ceux de parenté et d'affinité, demeurent généralement les seules institutions aptes à donner au plus grand nombre l'accès à une protection sociale, si modeste soit-elle. » (Lalou et Ndione, 2005 : 449).

Nous faisons l'hypothèse que les acteurs sociaux vont interagir avec ce système de contraintes en fonction de leur position sociale, de leurs acquis et de leurs compétences. Nous utilisons le terme de compétences dans l'acceptation définie par l'historien Bernard Lepetit, c'est-à-dire « la capacité à reconnaître la pluralité des champs normatifs et à identifier leurs contenus respectifs ; l'aptitude à repérer les caractéristiques d'une situation et les qualités de ses protagonistes ; la capacité, enfin, à se glisser dans les espaces interstitiels que les univers de règles ménagent entre eux, à mobiliser à leur profit le système de normes ou des taxinomies le plus adéquat, à construire à partir de règles et de valeurs disparates les interprétations qui organiseront différemment le monde. Sur tous ces points, aucune égalité n'est postulée entre les acteurs. Leur liberté est en proportion de leur position du moment, de la multiplicité des mondes auxquels leurs expériences biographiques leur ont donné accès, et de leurs capacités inférentielles. » (Lepetit, 1995 : 20). Cette définition donne une place privilégiée aux individus à travers la prise en compte de leurs expériences et de leur subjectivité. Elle décrit une forme

d'une habilité sociale permettant une réactualisation des représentations du monde et du rapport à la réalité sociale dans un contexte mouvant. Cette notion est complémentaire de celle de capital social qui met plus en avant les bénéfices que l'individu retire de sa position sociale.

Nous avons choisi de focaliser nos observations au niveau méso. Il s'agit de mettre en évidence la disparité des espaces du possible selon les groupes. Ce choix présuppose que les appartenances et les obligations sociales dépendent encore dans une large mesure de l'appartenance ethnique dans le contexte rural observé. En dépit du processus d'individualisation engagé, les réponses et les stratégies élaborées reposent encore sur les ressources dont disposent les ménages. L'ancrage des individus dans la sphère familiale demeure essentielle en dépit des tensions observées entre les générations, entre genres ou entre les individus ayant bénéficié d'une scolarité poussée et ceux restés cantonnés à l'école coranique. Quand bien même les individus sont soucieux de se construire une destinée plus personnelle, il leur est difficile de se défaire des relations d'allégeance dans lesquelles ils sont impliqués ; en outre, le coût social et psychologique de ces relations est compensé par les avantages matériels et les bénéfices symboliques qu'ils en retirent. Aussi, plutôt que d'adopter des comportements de rupture face à l'exigence de conformité sociale, les individus recherchent des solutions reposant davantage sur l'arbitrage et le compromis que sur le conflit. Les travaux de recherches consacrés aux processus d'individualisation dans les sociétés africaines concluent à une pluralité de modalités des relations entre l'individu et la famille. L'individualisation peut s'exprimer à travers le recentrage qu'opèrent les individus sur la famille proche et le couple au détriment de la « grande famille » (Marie, 2007). Les sphères de décisions se resserrent parallèlement : Véronique Hertrich (2007) évoque « la privatisation » du choix du conjoint. Le nouvel individu en cours de production sociale n'est pas la stricte réplique de l'individu moderne dans son acceptation occidentale. Le processus d'individualisation n'implique pas l'effacement de la famille, mais il contribue au rééquilibrage entre devoirs familiaux et aspirations personnelles au profit de ces dernières. La famille et la communauté demeurent des systèmes de références centraux, mais ils sont concurrencés par l'émergence de nouvelles valeurs et normes liées à la modernisation et à la mondialisation. Cette pluralité de normes, si elle permet des ajustements et des négociations, constitue alternativement une cause de blocage.

Dans la gamme des réponses élaborées face à la crise, nous verrons si la mobilité émerge en tant que solution. L'émigration est classiquement présentée comme une réponse presque « mécanique » à une situation de paupérisation. Qu'en est-il réellement ? René Thom souligne que « la crise n'anéantit pas immédiatement son sujet (...), elle laisse en général au sujet le temps d'agir et elle impose l'action pour la survie » (Thom, 1976 : 34). Le

temps de l'action et de l'ajustement repose sur les compétences et le capital social dont disposent les acteurs. Pierre Bourdieu définit le capital social comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances ou d'inter-reconnaissances ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont seulement dotés de propriétés communes (...) mais sont aussi unis par les liaisons permanentes et utiles. Ces liaisons sont irréductibles aux relations objectives de proximité dans l'espace physique (géographique) ou même dans l'espace économique et social parce qu'elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent la reconnaissance de cette proximité. Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé par un agent déterminé ou même par l'ensemble des agents auxquels il est lié (...). Les profits que procure l'appartenance à un groupe sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles. » (Bourdieu, 1980 : 2). Notre propos est donc d'éclairer « les figures complexes du changement social » selon les termes de Raymond Boudon et François Bourricaud (1982 : 68).

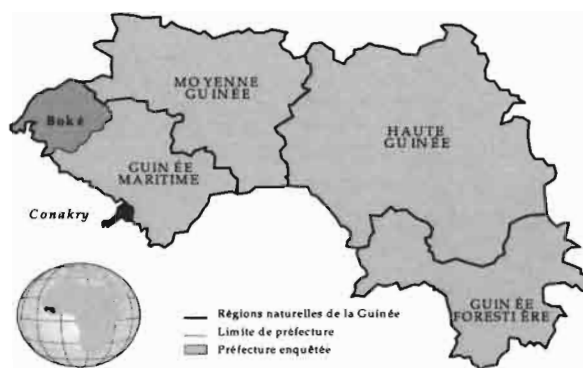
Notre approche est clairement transversale puisque les observations sur lesquelles nous nous appuyons ont été réalisées entre 2000 et 2006. La perspective diachronique n'est cependant pas absente de ce travail, car certains comportements en matière économique et migratoire, s'ancrent dans un passé plus profond. D'un point de vue économique, il est difficile de parler de paupérisation en l'absence de données statistiques ou de descriptions ethnographiques sur la longue durée. Au début des années 2000, la Guinée fait partie des pays les plus pauvres du monde si on se réfère à l'indice de développement humain. Rappelons au lecteur peu familier de la Guinée, que ce pays a connu depuis son accession à l'Indépendance en 1958 une succession de coups d'État et de retournements spectaculaires de politiques qui ont eu pour conséquence un appauvrissement du pays. L'histoire politique de la Guinée est difficilement lisible si l'on fait abstraction du contexte pluriethnique du pays. Certains groupes ont fait au cours de la seconde moitié du XX^e siècle l'objet de répressions suite aux divers coups d'État, tandis que d'autres davantage liés au pouvoir ont été placés dans une situation plus favorable. Cette différence de traitement collective n'a pas été sans répercussions sur les relations entre groupes. L'assignation à un groupe défini ainsi que la revendication de son appartenance constituent des processus ordinaires de la vie sociale qui sont porteurs de sens aux niveaux individuels et collectifs. On comprend dès lors que l'appartenance ethnique ne constitue pas une dimension sociale anodine. Cette forme de filiation identitaire ancre les familles et les individus dans un rapport spécifique à

l'histoire et à l'espace à travers des expériences, des récits et des imaginaires qui sont véhiculés de génération en génération. À l'histoire nationale, se superpose une histoire régionale, voire locale. La dynamique du peuplement de la Guinée a contribué à forger les relations interethniques à travers les échanges quotidiens, une proximité résidentielle et les rivalités liées au foncier. Les observations réalisées dans les villages ont permis de prendre en compte ces relations dans le contexte de la Guinée maritime. Il s'agit de montrer de quelles opportunités disposent les différents groupes et comment ils mobilisent les ressources dont ils disposent en fonction de leurs représentations et de la position de leur groupe ethnique dans l'organisation socio-économique locale et nationale, voire internationale.

MÉTHODOLOGIE UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Cette recherche a été réalisée sous la forme de monographies de villages (Charbit et Ndiaye, 1994 : 271-280 ; Petit *et al.*, 2007). Cette approche permet l'étude globale et intensive d'une communauté replacée dans son environnement. D'un point de vue administratif, la population étudiée est celle de la sous-préfecture de Kanfarandé (préfecture de Boké) ; cette dernière est divisée en quinze districts qui s'étendent sur une superficie de 1 160 km². Située à l'ouest de la Guinée maritime, elle est frontalière de la Guinée-Bissau (carte 1).

Carte 1. Guinée-Conakry



La Guinée maritime se situe dans l'ensemble des pays des Rivières du Sud, région naturelle qui s'étend de la Gambie à la Sierra Leone. Aux contreforts qui marquent la retombée occidentale du Fouta-Djalon succèdent

un plateau côtier, puis un ensemble de plaines et de formations de mangroves qui forment une frontière amphibie entre l'océan et le continent. La sous-préfecture de Kanfarandé est constituée par une étroite bordure continentale entaillée de nombreuses *rias* (mot portugais qui désigne des vallées fluviales étroites et allongées noyées par la mer) et par des îles de mangrove : l'archipel des Tristao. D'après les chiffres du dernier recensement (1996) au moment de l'enquête, la population était estimée à 16 907 habitants et la densité moyenne à 14,6 habitants au km². Les densités sont néanmoins très contrastées, variant de 30 à 50 habitants/km² le long des axes de communication et dans les plaines ; elles sont inférieures à 10 habitants/km² dans les îles. Le réseau de pistes n'est praticable qu'en saison sèche et il ne dessert que quelques secteurs. L'essentiel des communications se fait par voie maritime entre les îles et le long des *rias*, ainsi qu'entre l'archipel des Tristao et la ville portuaire de Kamsar. Kanfarandé est qualifiée par Didier Bazzo « de zone marginalisée » en raison de sa situation d'enclavement, des difficultés d'accès et de la pénurie d'infrastructures (Bazzo *et al.*, 2000 : 22-23).

Le tableau 1 présente le bilan de la collecte. Celle-ci comprend un recensement de la population étudiée, une enquête par questionnaire sociodémographique auprès des femmes et des hommes adultes, des observations et des entretiens conduits auprès d'informateurs privilégiés et de la population générale (tableau 1). Il a été impossible de poser des questions relatives aux castes et aux activités économiques et professionnelles qui y sont associées alors qu'à l'évidence ces renseignements ne pouvaient qu'enrichir nos analyses. Les documents d'enquêtes ont été examinés et censurés sur ce point par la DNS sous le prétexte que poser ce genre de questions induisait une discrimination à l'égard de certains groupes désignés alors comme occupant une situation sociale inférieure. La collecte des données s'est déroulée entre décembre 2002 et février 2003, dans quatre villages (Kibanco, Koukouba, Lansanaya et Victoria). Ces localités ont été choisies en fonction de leur degré d'enclavement, de leur composition ethnique et de leur effectif de population (tableau 2).

La Guinée maritime présente une mosaïque de groupes ethniques dont la répartition, complexe, est le fruit d'une longue histoire de migrations (Bazzo *et al.*, 2000 : 42). Nous nous focaliserons ici sur les trois principaux groupes présents : les Diakanké, les « gens du riz » selon l'expression de Denise Paulme (1954) qui regroupe les Nalou, les Baga et les Landouma, les Peul.

Tableau 1. Récapitulatif de la collecte

ENQUÊTE	Victoria	Kibanco	Koukouba	Lansanaya	Ensemble
QUANTITATIVE					
Fiche habitation	117	65	100	82	364
Personnes recensées	1535	767	1373	1533	5208
Quest. femmes	100	100	100	100	400
Quest. hommes	100	100	100	100	400
QUALITATIVE					
Informateurs privilégiés	7	9	4	6	26
Autres villageois	28	18	21	26	93
COMMUNAUTAIRE					
Infrastructures	1	1	1	1	4
Plan du village	1	1	1	1	4

Source : enquête POPINTER-DNS, 2003

Tableau 2. Répartition ethnique

Groupes ethniques	Effectif	Pourcentage
Soussou	341	6,4
Peul	1 054	19,9
Diakanké	1 315	24,8
Nalou, Baga, Landouma	2 039	38,4
Autres *	552	10,5
Ensemble	5 301	100

* Cette catégorie regroupe les Malinké, Kissi, Toma, Guerzé, Mikhiforé, Sarakolé, Bambara, Mandingue, Toucouleur, Balante, Temné.

Les premiers récits relatifs aux populations du littoral sont donnés par les navigateurs portugais qui touchèrent les côtes de Guinée à la fin du XV^e siècle. L'histoire du peuplement de la Guinée maritime est mal connue. La plupart des groupes culturels et linguistiques de la région sont descendus du Fouta-Djalon ; les ancêtres des Baga, Nalou, Mikhiforé avaient formé des sociétés peu hiérarchisées cultivant le riz, le fonio, le mil en essartage dans les bas-fonds. Le mouvement de migration vers la côte semble avoir pour origine l'arrivée des premiers groupes Dialonkés et Peul non islamisés vers

le milieu du XIV^e siècle. Il est vraisemblable que la pression foncière et culturelle, associée à la difficulté de cohabitation entre des sociétés d'éleveurs fortement structurées et centralisées et des agriculteurs aux organisations sociales plus lâches ont poussé ces derniers à reculer vers la côte. La pression s'est ensuite accentuée avec la mise en place d'un pouvoir peul qui s'est rapidement islamisé, déclarant le *djihad* au début du XVIII^e siècle. À cette époque, les Nalou et Baga, qui sont animistes, fuient l'islamisation imposée par les Peul et se réfugient le long de la côte jusqu'en Guinée-Bissau. Les mouvements migratoires se poursuivent jusqu'au début du XIX^e siècle. Les implantations Baga actuelles ont été renforcées par des groupes d'origines très diverses progressivement assimilés. Le littoral guinéen a donc servi de refuge à des groupes qui avaient une origine continentale et des pratiques agraires semblables, fondées sur une agriculture itinérante sur brûlis (Baga, Nalou, Landouma, Diakanké, Mikhiforé, Toubaka). Les Soussou, appartenant au groupe Mandé, descendirent les derniers du Fouta-Djalon et ils s'imposèrent rapidement sur une grande partie de la côte, tant par leur organisation politique que parce qu'ils furent les premiers à se convertir massivement à l'islam et à le propager. Ils sont surtout installés à l'intérieur des terres, sur les plateaux et les collines. Les peuples anciennement installés sont aujourd'hui minoritaires et entraînés dans un processus d'assimilation puisqu'ils parlent de plus en plus soussou et se convertissent à l'islam. Les villages et les langues nalou, бага et landouma ne se maintiennent que dans un contexte d'enclavement culturel et de marginalisation économique comme nous allons le voir plus en détail.

UNE HISTOIRE RÉCENTE MARQUÉE PAR UNE SUCCESSION DE CRISES POLITIQUES

Les Portugais débarquent sur les côtes de la Guinée en 1461. Ils y installent des comptoirs et développent le commerce des esclaves. La traite prendra fin en 1861. La Guinée est proclamée colonie française en 1851. Les Rivières du Sud sont rattachées au Sénégal après la chute de Samory Touré (1830-1900) ; elles sont ensuite intégrées à l'Afrique Occidentale Française (AOF) en 1895. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Guinéens répondent « non » au référendum organisé par le Général de Gaulle à propos de l'intégration des pays de l'AOF à la Communauté française en septembre 1958. Refusant le contrat d'association avec la France, la Guinée est la seule colonie française à réclamer l'accès immédiat à l'indépendance. Les conditions de ce refus laissent un goût de ressentiment de part et d'autre : les relations entre Français et Guinéens seront inexistantes ou compliquées durant les quatre décennies suivantes.

Le régime de Sékou Touré : répression politique et faillite économique (1958-1984)

Le 2 octobre 1958, l'Indépendance est proclamée, Ahmed Sékou Touré (1922-1984) devient président. Arrière-petit-fils de Samory Touré, il est membre de l'aristocratie mandingue. Freiné dans son désir d'ascension sociale par le système colonial alors qu'il travaille dans les postes, il s'investit dans la lutte syndicale. Il devient le secrétaire général du syndicat des postiers en 1945 puis à la même époque fonde avec d'autres jeunes syndicalistes le Parti Démocratique Guinéen (PDG). Ce parti est une émanation du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui se bat pour la décolonisation de l'Afrique. C'est sous l'étiquette du RDA qu'il est élu en 1956 député à l'Assemblée nationale française et maire de Conakry. Devenu président de la Guinée indépendante en 1958, il impose un système politique reposant sur un parti unique. Officiellement, la Guinée fait partie des pays non alignés ; cependant elle bénéficie du soutien de l'URSS, de Cuba et de la Chine en raison du programme socialiste qui est mis en œuvre. Les relations avec les États-Unis fluctuent mais elles ne sont jamais totalement interrompues : elles se révèlent même bonnes sous l'ère Kennedy.

Durant cette période, l'économie est fortement planifiée, les entreprises étrangères sont nationalisées, les prix agricoles sont fixés par décret à de bas niveaux. Les paysans, soit une large part de la population, doivent verser leur impôt en nature. L'absence de résultats économiques et l'extinction d'une vie démocratique vont rapidement nourrir le mécontentement et la contestation politique. Agissant de manière de plus en plus paranoïaque, Sékou Touré accuse pêle-mêle la France, le Portugal, l'Allemagne Fédérale, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, les Peul et les Malinké de fomenter des complots réels ou imaginaires (Soumah, 2004). Les représailles à l'encontre des opposants au régime sont dès 1961 de plus en plus sanglantes. Ceux-ci subissent emprisonnements, tortures, condamnations aux travaux forcés, voire exécutions, à défaut de réussir à s'exiler. Les opposants sont emprisonnés et torturés dans des camps qui hantent toujours la mémoire des Guinéens¹. Le durcissement du régime conduit à une rupture des relations diplomatiques avec la France entre 1965 et 1975. Cette position radicale vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale enferme le pays dans un relatif isolement diplomatique car les autres ex-colonies françaises ne partagent pas ce choix politique, notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Sékou Touré est néanmoins soutenu par les leaders du mouvement panafricanisme, en particulier les présidents du Ghana et du Mali, respectivement Kwame

¹ Ardo Ousmane BA, *Camp Boiro. Sinistre geôle de Sékou Touré*. Paris, L'Harmattan, 1986. Alseny René GOMEZ, *Camp Boiro. Parler ou périr*. Paris, L'Harmattan, 1987. Les camps Mamadou Boiro et celui de Kindia ont fait l'objet de rapports de la part d'Amnesty International.

Nkrumah et Modibo Keita. La gestion économique et la fermeture politique conduisent la Guinée au bord du gouffre financier. Cette situation critique contraint en 1972 le pouvoir à assouplir sa position doctrinaire afin de trouver des investisseurs étrangers, notamment américains, susceptibles de remédier à la faillite du pays. En 1975, une reprise des échanges avec la France est amorcée. Constamment réélu en l'absence d'opposition, Sékou Touré entame un quatrième mandat de sept ans en 1982. La crise économique et sociale le contraint à un revirement politique complet. Il élabore alors un nouveau programme renouant avec la libéralisation économique, l'introduction de capitaux étrangers et le développement du commerce privé. Alors qu'il subit une opération chirurgicale aux États-Unis, il décède en mars 1984 sans avoir mis son pays sur la voie du développement.

Lansana Conté : espoir et dictature (1984-2003)

En l'attente des élections présidentielles, l'intérim est assuré par le Premier ministre Louis Lansana Beavogui. Le Comité Militaire de Redressement National (CMRN) avec à sa tête le colonel Lansana Conté (1934-2008) prend le pouvoir. Le nouveau président de la République guinéenne, militaire de carrière, est le fils d'agriculteurs soussou. Il entre à l'école des enfants de troupe de Bingerville (Côte d'Ivoire), puis poursuit son instruction militaire au Sénégal et au Mali. Il entre dans l'armée française en 1955, combat en Algérie. Après 1958, il rejoint l'armée nationale guinéenne avec le grade de sergent. Tout au long de sa carrière, il fait preuve de courage et de loyauté à l'égard du régime de Sékou Touré. Il est nommé en 1975 chef d'état-major de l'armée de terre. En 1980, il est élu à l'Assemblée nationale sur la liste du Parti Démocratique de Guinée, parti dont il intègre le comité central en 1982. Suite au coup d'État de 1984, le CMRN accuse le régime de Sékou Touré d'avoir été une dictature « sanglante et impitoyable », suspend la constitution, dissout l'Assemblée nationale et abolit le Parti Démocratique Guinéen.

Cette première décennie du régime de Lansana Conté suscite l'espoir. En effet, une amnistie des prisonniers politiques est prononcée, les exilés (environ 200 000 personnes) sont appelés à revenir construire le pays, la défense d'un régime démocratique et le démantèlement de l'économie socialiste sont proclamés. De fait, la libéralisation de l'économie se traduit par le rétablissement de l'initiative privée, la déréglementation des investissements, le rétablissement du franc guinéen et la privatisation des entreprises. Il s'agit de mobiliser des investisseurs étrangers afin d'exploiter les ressources naturelles du pays. Progressivement, la croissance économique est retrouvée et l'inflation contrôlée. En décembre 1990, une nouvelle constitution est adoptée par référendum ; le CMRN est dissout en 1991 et il est remplacé par le Comité de Transition pour le Redressement National

(CTRN) composé à parité de civils et de militaires. Les partis politiques sont légalisés en 1992 en vue de la future élection présidentielle et de nouvelles lois modernisent les institutions du pays. Lansana Conté est élu avec 51,7 % des suffrages sous la bannière du Parti de l'Unité et du Progrès face à Alpha Condé. Ce résultat est contesté par les opposants en raison de l'annulation du vote dans certaines préfectures.

Dès lors le régime va progressivement se radicaliser. Lansana Conté renoue avec le passé autoritaire de la Guinée : sa réélection en 1998 avec 56 % des voix s'accompagne d'arrestations d'opposants ; la constitution est modifiée au début des années 2000 afin qu'il puisse se représenter une troisième fois et la durée du mandat est allongée. Cette réforme est approuvée à 95 % lors d'un référendum. Le parti de l'Unité et du Progrès emporte les élections législatives suivantes, d'autant qu'elles sont boycottées par les partis d'opposition. Aux élections présidentielles de 2003, Lansana Conté est réélu face à un seul candidat avec 95 % des suffrages. Le durcissement du régime, alimenté par la maladie du président, contribue à la dégradation de la situation politique et économique. En 2006, la population manifeste son mécontentement face à la montée des prix du riz et du carburant. Grèves et manifestations sont violemment réprimées et le président annonce son souhait de rester au pouvoir jusqu'au terme de son mandat en 2010.

Les derniers soubresauts (2007-)

Au cours des années 2007 et 2008, ses choix en matière politique et sa gestion de la crise économique ne satisfont ni les syndicats ni la société civile : ces derniers ne cessent de manifester leur opposition face à cette situation. En dépit des appels lancés par la communauté internationale la répression se poursuit. Lansana Conté, à l'instar de Sékou Touré, fait l'objet de plusieurs tentatives de renversement et d'assassinat (1985, 1996, 2005) qui entraînent systématiquement répression et exécutions. Suspectés, les Peul et Malinké sont écartés du pouvoir. Ils vont ainsi fortement nourrir l'exil des Guinéens. En décembre 2008, un coup d'État est orchestré par un groupe de jeunes officiers (Conseil National pour la Démocratie et le Développement), Moussa Dadis Camara, leur leader, s'autoproclame troisième président de la Guinée. Quelques mois plus tard, en septembre 2009, il est grièvement blessé à la tête par son aide de camp. Le général Sekouba Konaté arrive au pouvoir et s'engage à assurer un retour à la démocratie. Le processus aboutit en mars 2010 à l'élection d'Alpha Condé avec 52,5 % des suffrages.

Richesse nationale et pauvreté des ménages...

Au final, force est de constater que depuis 1958 la Guinée n'a guère connu de périodes d'accalmies politiques favorables à un développement. La population n'a guère retiré de fruits des brèves périodes de croissance. Ce constat est d'autant plus amer pour les Guinéens que leur pays dispose d'un potentiel de développement important. Le pays dispose d'atouts à travers ses importantes richesses minières et naturelles. Son sous-sol recèle en effet de la bauxite (second producteur mondial), des gisements d'or, de diamant, de fer, d'uranium, de phosphate, de manganèse, et des forages pétroliers sont effectués dans le golfe de Guinée. Ses ressources halieutiques sont également significatives. Bien que la Guinée soit décrite comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, la production et la distribution d'énergie électrique sont de plus en plus problématiques faute d'investissements dans les infrastructures.

Au moment de cette recherche, la Guinée est selon les indicateurs de développement internationaux un des pays les plus pauvres du monde. L'indice de développement humain (IDH) oscille autour du 160^e rang mondial sur un classement de 170 pays durant les premières années du XXI^e siècle. La Banque mondiale classe la Guinée parmi les pays les plus endettés et les pays les plus pauvres : 40 % de la population vit avec moins de 1 \$ par jour. L'inflation est très forte, le franc guinéen est constamment dévalué. Le FMI qualifie la situation de « dégradation socio-économique prononcée » et pointe la corruption et la captation de la rente comme freins au développement du pays. La mauvaise gouvernance exacerbe les tensions avec le FMI et la Banque mondiale.

DIFFÉRENTS MODÈLES FACE À LA CRISE

L'histoire politique depuis l'Indépendance a largement contribué à façonner les relations interethniques en Guinée : les opposants Peul et les Malinké ont dû s'exiler, les Soussou ont investi largement l'administration, tandis que les petits groupes minoritaires animistes se sont pliés à l'islamisation quelque peu forcée. En Guinée maritime l'imposition de l'islam s'est traduite par la destruction des masques et des fétiches dans la forêt sacrée. Certains observateurs ont ironisé sur le fait que Sékou Touré serait passé d'un « socialisme communiste » à « socialisme maraboutique ». Chaque groupe, en fonction de sa situation sur l'échiquier politique, a donc été contraint à des stratégies de survie particulières en investissant des secteurs d'activités particuliers en Guinée ou à l'étranger. Cette histoire a aussi en partie déterminé leurs stratégies migratoires. Voyons comment au niveau local le contexte de crise du début des années 2000 s'est traduit.

La société du riz : un modèle socio-économique pénalisé

La culture du riz a contribué dans une large mesure à définir le fonctionnement social et les valeurs des groupes baga, nalou et landouma. Ces groupes ethniques forment des sociétés agraires égalitaires ; elles tissent des liens entre elles notamment par la pratique de mariages. Le riz n'a pas été introduit dans cette région au moment de la colonisation, contrairement à d'autres régions d'Afrique. En 1827, René Caillé, dans son *Voyage à Tombouctou*, mentionne déjà la riziculture à propos des activités distinctives des Baga. Selon les terres auxquelles on a accès, on pratique une riziculture de mangrove ou de plaine. La première nécessite un travail conséquent d'aménagement des rizières (construction de digues, désalinisation des terres) et une grande maîtrise des techniques d'irrigation. Reconnu pour ses qualités gustatives et nutritionnelles, le riz de mangrove est plus apprécié que le riz de plateau par les populations. La culture de plateau pratiquée dans les villages éloignés de la côte est une riziculture pluviale qui profite des pluies de l'hivernage pour irriguer les plantations. Les rendements de cette culture extensive ne sont améliorés ni par des intrants ni par la mécanisation. Les terres les plus fertiles – terres de mangroves ou terres de plateau aménagées – appartiennent aux familles les plus anciennement installées. Alors qu'elles ne cultivent pas toujours la totalité de la superficie dont elles disposent par manque de main-d'œuvre, elles répugnent à les louer ou les prêter, anticipant des difficultés pour les récupérer par la suite.

La riziculture nécessite la mobilisation de l'ensemble de la main-d'œuvre familiale ; elle fait également l'objet de solidarités communautaires dans les moments cruciaux du calendrier agricole. La structure démographique des ménages Nalou, Baga et Landouma est en moyenne de 2,2 noyaux par ménage ; 40 % des ménages sont composés de plus de 20 personnes et 53 % des hommes mariés sont polygames. Arrivés à l'âge adulte, un ou plusieurs fils restent chez leur père afin de cultiver les terres familiales. En plus de la main-d'œuvre masculine, les travaux dans les champs mobilisent les enfants, ce qui entraîne une forte déscolarisation (Balde, 2009), les femmes (Godard, 2010) et les migrants de retour durant l'hivernage. Face à la crise économique, l'organisation des groupes de travail communautaires a évolué au cours des dernières années. La rémunération était autrefois symbolique (repas offert au moment de la récolte) et pensée comme un échange. Face à la nécessité d'obtenir du numéraire, les groupes de travail proposent aujourd'hui leur force de travail contre un salaire journalier.

L'ensemble des riziculteurs interrogés souligne la dégradation de leurs conditions d'existence. Ils l'attribuent à une accumulation de facteurs : tout d'abord une succession de mauvaises récoltes dues aux aléas climatiques, aux déprédations causées par les animaux (singes, oiseaux, bétail) et à l'usure des digues ; l'insuffisance des récoltes a contraint les riziculteurs à

emprunter soit en numéraire, soit en nature (sacs de riz). Cet endettement qui s'alourdit d'année en année maintient ces ménages dans un cycle de paupérisation qu'il est difficile d'interrompre. Les riziculteurs Nalou, Baga et Landouma au moment de la soudure sont souvent obligés d'emprunter aux commerçants locaux des sacs de riz afin de se nourrir. Ils évitent également de prélever du riz sur les réserves qui constituent la semence pour l'année suivante. Ces emprunts sont réalisés à des taux usuraires puisque pour un sac de riz emprunté, ils doivent en rendre deux au moment de la récolte suivante. Inversement, les usuriers, qui sont fréquemment des commerçants Peul, se retrouvent rapidement à la tête de réserves de riz qu'ils stockent dans leurs boutiques. Alors que les riziculteurs, face à l'urgence, ne sont pas en position de négocier leurs emprunts, les commerçants ont de leur côté la possibilité d'écouler au meilleur prix leur riz. Ils vont le revendre soit localement, soit à Conakry en tirant une marge bénéficiaire conséquente surtout durant une période d'inflation.

Les riziculteurs peuvent alternativement choisir d'emprunter de l'argent à ces mêmes commerçants. On l'a dit, les taux usuraires pratiqués sont de l'ordre de 100 %, mais faute de crédit rural les riziculteurs n'ont pas vraiment d'autre choix. Afin de répondre à leurs besoins monétaires, les groupes de riziculteurs cherchent dans l'immédiat à développer des activités complémentaires. Les hommes cultivent l'arachide (14,1 %) et cherchent à tirer profit de la pêche (17,4 %), tandis que leurs épouses classiquement s'investissent dans le petit commerce (33,3 %). Elles vendent principalement du poisson fumé, des fruits et des productions artisanales. Cette tentative de diversification des activités est cependant peu rémunératrice. Elle constitue un apport aux dépenses alimentaires quotidiennes et à celles moins fréquentes de santé et d'éducation. Lors des entretiens, les riziculteurs se disent maladroits en matière de transactions commerciales et financières. Ils soulignent leurs difficultés à négocier et leur inefficacité à s'organiser collectivement afin d'assurer la commercialisation de leur riz. Ils se comparent aux commerçants peul et diakanké dont ils ne possèdent ni l'habileté, ni les compétences, ni les réseaux et les filières en termes de distribution. En effet, les riziculteurs vendent leur production uniquement sur les petits marchés locaux. Leur riz sera vendu par de grands commerçants sur les marchés urbains, à commencer par celui de Kamsar, à des cours bien supérieurs.

La migration constitue une autre solution à cet état de paupérisation. Ce sont essentiellement les jeunes hommes qui émigrent. Ils choisissent une émigration de courte distance puisqu'ils traversent le fleuve pour tenter leur chance à Kamsar. Ils sont 8 sur 10 à émigrer dans cette ville minière (exploitation de la bauxite) où se constitue un prolétariat urbain (Somparé, 2006). La proximité géographique leur permet de prêter assistance à leur famille, en particulier au moment de la récolte. Cette forme de migration

permet une forme d'autonomisation des jeunes, qui sont peu désireux de s'investir dans le travail de la terre au regard de l'expérience de leurs parents et de leurs propres aspirations. Ces migrants urbains ont créé une association ayant pour objectif le développement de la sous-préfecture de Kanfarandé dans les domaines scolaire et sanitaire. D'autres, moins nombreux, s'essayaient à l'émigration internationale à destination de la Guinée-Bissau. N'ayant que leur force de travail à monnayer, faute d'autres qualifications, ils sont fréquemment employés comme ouvriers agricoles ou sur les bateaux de pêche. Cette forme de migration constitue une réponse partielle à la situation de paupérisation. Absents, ces jeunes hommes migrants allègent la charge familiale. Par contre, ils n'apportent qu'un soutien économique relatif en raison de la faiblesse des transferts qu'ils sont en mesure d'effectuer. Se déroulant dans un contexte social et environnemental très proche de celui des villages de départ, les migrations internationales en Guinée-Bissau engendrent peu d'acquisition de nouvelles compétences.

Alors que la migration semble constituer une solution réaliste aux yeux des familles, celles-ci ne voient pas l'intérêt de scolariser leurs enfants. Les pères de famille considèrent que la maîtrise des techniques de riziculture ne demande pas un apprentissage scolaire. Elles reposent sur un mode de transmission familiale. Les connaissances acquises à l'école ne sont pas perçues comme utiles, hormis ce qui concerne les savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul). La scolarisation est perçue comme « n'étant pas pour eux », ni « adaptée à leurs besoins ». De surcroît, elle implique un coût financier dont les retombées sont très incertaines. L'apprentissage professionnel chez un artisan est davantage valorisé en raison de son utilité immédiate (Balde, 2009). Traditionnellement, l'éducation se fait au travers du confiage au moment du sevrage de l'enfant. Ces derniers sont placés chez leurs homonymes qu'ils les éduqueront. L'homonyme est en général une personne apparentée, frère ou sœur, oncle ou tante du père ou de la mère, mais il peut aussi s'agir d'un proche non apparenté de la famille. Le confiage est censé socialiser les enfants qui, s'ils restent trop longtemps avec leur mère, deviennent capricieux. Le confiage n'accentue pas la charge des familles puisqu'ils circulent d'un ménage à l'autre.

Face à cette situation de crise, le groupe des riziculteurs au moment de l'enquête éprouvait de grandes difficultés à trouver des réponses satisfaisantes à court terme. L'ensemble des solutions imaginées relève du court terme. Les notions d'investissement et de stratégies sont absentes des discours. Les riziculteurs prennent douloureusement conscience que l'accès et la maîtrise du foncier ne suffisent plus à assurer leur survie dans les conditions économiques et sociales dans lesquelles ils sont placés. La nécessité d'émigrer, donc de quitter la terre natale, est souvent présentée par les aînés comme une forme d'échec collectif et familial. Les aînés ne savent pas, ou ne peuvent pas, retenir des jeunes qui sont tentés par un mode de vie

plus moderne en zone urbaine. La crise place donc les riziculteurs face à un dilemme : rester, en travaillant de plus en plus dans une situation d'endettement et en ayant conscience de vivre une situation de déclassement social ou partir à la recherche d'un emploi salarié afin de rompre avec un modèle familial et communautaire qui est de moins en moins associé à un idéal de vie. Cette période de crise aura donc des conséquences fortes sur les sociétés de riziculteurs qui semblent entrer dans une période de déclin, mais elle affectera de manière différenciée les générations.

Les Peul : la mobilité comme ressource

Dans la sous-préfecture de Kanfarandé, 47 % des hommes peul déclarent l'élevage comme leur activité principale. Il est difficile d'avoir des informations précises et fiables sur l'importance numérique de leur troupeau. Cela peut aller de quelques têtes de bétail à de larges troupeaux de bovins. L'attachement à la pratique de l'élevage est vivace. Quelle que soit son ampleur, il comporte une dimension symbolique forte, l'identité peul s'étant en partie construite autour de l'élevage et de la transhumance. Les Peul complètent leurs revenus tirés de l'élevage par l'agriculture (riz, arachide). Plus d'un tiers (37,6 %) commercialisent une partie de leur récolte, seuls 5 % d'entre eux vendent la totalité de leur production. Les revenus¹ sont réinvestis dans les activités commerciales ou financières (usure, activité de change). À la différence des riziculteurs, les Peul sont très investis dans le commerce. 8 % des hommes considèrent le commerce comme leur activité principale contre moins de 3 % dans les autres groupes ethniques. La différence concerne surtout la nature du commerce. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un étal sur le marché, voire un simple pagne sur lequel on dispose quelques poissons fumés ou oranges, leur objectif est d'acquérir une boutique bien achalandée. Les Peul, avec les Soussou, contrôlent le commerce régional et national. Ils font le lien entre le monde rural et urbain. Leurs réseaux commerciaux et financiers s'étendent également au-delà des frontières de la Guinée. Ils achètent des articles manufacturés comme le tabac, les bougies, les piles, etc., qu'ils revendent ensuite dans les villages. Ils achètent aux riziculteurs leurs productions de riz, d'arachide, de fruits et de poissons. Ils les revendent en ville grâce à leur accès au réseau de distribution qu'ils ont constitué au fil du temps. D'autre part, les Peul se

¹ Les difficultés à obtenir des informations précises d'un point de vue économique lors de la passation des questionnaires ne permettent pas de quantifier avec précision le niveau de vie des populations. Les populations sont réticentes à livrer l'état de leurs finances, de leur patrimoine et de leurs ressources ; par conséquent elles sous-évaluent leurs revenus dans leurs déclarations. De plus, les différentes formes de thésaurisation, d'épargne et d'investissement sont difficilement estimables. Un réel enrichissement peut être dissimulé surtout en l'absence de comportements ostentatoires.

distinguent des autres groupes par la proportion d'hommes développant une activité artisanale (10,5 % : forgerons, cordonniers, vanniers). Ces métiers sont liés au système de castes qui n'existent pas chez les Soussou ou les Nalou. Ainsi, grâce à leurs activités artisanales et commerciales, les Peul ont des revenus monétaires et ne sont pas totalement dépendants des aléas climatiques.

Les Peul ont développé un ethos financier. Dès leur enfance, les parents leur inculquent l'esprit de compétition, la volonté de réussite et l'esprit d'entreprise. Les personnes interrogées racontent comment leur père leur a appris qu'un enfant devait toujours avoir une meilleure situation que ses parents, qu'il devait acquérir sa maison, qu'il devait dépasser ses voisins. Dans cette course à la réussite matérielle et financière, les parents sont tenus d'investir et de soutenir les projets de leurs enfants, notamment en mettant leurs réseaux en Guinée et à l'étranger à leur service. La mobilité spatiale est conçue dans la sphère sociale de leur famille comme un moyen coutumier et efficace d'acquérir de nouvelles compétences. Les jeunes doivent démontrer leurs capacités d'adaptation et d'autonomie dans un nouvel environnement. Il s'agit d'adapter l'expérience des aînés au contexte des nouvelles générations. Le changement est donc vécu et intériorisé non pas comme une contrainte que l'on subit, mais comme une nouvelle opportunité dont il faut se saisir. C'est une posture qui diverge radicalement de celle des riziculteurs. Ces derniers associent le changement à une remise en cause de leur mode de vie. Le changement, imposé par l'extérieur, est souvent présenté de manière négative.

Ester Botta (2011), dans une thèse d'anthropologie relative à un groupe peul de la même zone de Basse Guinée, souligne les rivalités et les jalousies qui existent à l'intérieur de cette société très hiérarchisée. Certains de ses informateurs pointent une tendance « à l'avidité » que les valeurs religieuses tempèrent. L'importance accordée à l'éducation coranique contiendrait en effet « cette soif de réussite » en insistant sur l'importance des aspects non matériels de l'existence. Cette dualité explique aussi pourquoi la réussite financière est tout aussi valorisée que le statut d'intellectuel et de lettré. La réussite individuelle est également reliée à l'idéologie de la baraka. Le jeune talibé cherche en effet à obtenir l'approbation de son maître en se distinguant des autres, la bénédiction du marabout lui assurant de la chance pour la vie (Botta, 2011). On peut penser que la hiérarchisation de la société peul porte en elle le germe de la compétitivité, le désir de mobilité et le besoin de la distinction. L'éclatement en ménages nucléaires et la diversification des activités au sein de la famille en fonction des compétences individuelles (ou du rang dans la fratrie) offrent une plus grande labilité sociale.

Ces logiques sociales et économiques se traduisent démographiquement par des familles de structure nucléaires de taille moyenne : 66 % des familles

peul recensées sont composées de moins de 14,2 personnes en moyenne (contre 26,3 pour les Diakanké). Le mode d'habitat est d'ailleurs caractéristique : l'habitat est dispersé ; les concessions sont les seules à être entourées de clôtures et chacune dispose d'un enclos pour les bêtes. Les familles vivent indépendamment les unes des autres et à l'abri du regard d'autrui. 62 % des hommes mariés sont monogames et le coniage est peu développé (0,5 enfant par famille). Les épouses ont en moyenne 5,8 enfants, contre 3,8 chez les Soussou. Elles entrent en union de manière précoce (âge moyen à la première union : 16,6 ans)¹ et ont donc une durée de vie féconde longue. Les filles sont destinées au mariage et sont par conséquent peu scolarisées.

Alors qu'ils disposent de bien plus de ressources que les riziculteurs, les Peul sont, avec les Diakanké, ceux qui scolarisent le moins leurs enfants. Au cours des entretiens, les chefs de famille interrogés expliquent les motivations qui expliquent leurs choix en matière de scolarisation. Les aînés ne sont pas envoyés à l'école car ils sont utilisés et formés en tant que main-d'œuvre agricole ou artisanale (apprentissage technique auprès d'un maître, transmission du métier de berger), en fonction de l'activité de leur père. Par contre, les garçons puînés sont scolarisés de bonne heure et pour longtemps s'ils se révèlent capables de poursuivre des études. Dans ce cas, ils sont soutenus et deviennent l'objet d'un investissement à long terme. Les parents espèrent qu'une fois diplômés, ils obtiendront un emploi salarié hautement rémunérateur. La première cause d'émigration chez les hommes est la scolarisation. Ce comportement est cohérent avec le rapport qu'ils entretiennent avec le savoir (Balde, 2009). Réputée pour ses lettrés et ses intellectuels, la culture peul valorise l'acquisition et la transmission de la connaissance, quelle qu'elle soit. Leur héritage est également porteur de modernité puisque les études obligent les enfants à acquérir de nouveaux savoirs et compétences techniques, et à circuler dans un espace transnational pour parfaire leur formation. L'école française et l'école coranique ne sont pas d'ailleurs conçues comme antinomiques mais au contraire elles sont pensées en synergie : l'une dispense un « savoir pour la vie » (l'école française) et l'autre « pour ici et ailleurs » (l'école coranique) (Botta, 2011).

Les stratégies de réussite des Peul reposent sur deux piliers : le cumul des savoirs et des expériences et une tradition de mobilité géographique. Mobilité spatiale et mobilité sociale sont d'une certaine manière consubstantielles, du moins dans les représentations et le projet migratoire. Les migrations traditionnelles (transhumance entre régions, circulation liée au

¹ Les Peul sont le seul groupe ethnique à déclarer un âge moyen au mariage inférieur à 17 ans. Les autres groupes ethniques ont clairement surévalué l'âge au mariage des femmes afin de se conformer à la loi, 17 ans étant l'âge légal au mariage des femmes en Guinée. L'honnêteté des Peul peut s'interpréter aussi comme un signe de distance et de mépris affiché vis-à-vis du pouvoir.

commerce) ou plus récentes (migration urbaine) ou contraintes (exil des intellectuels, des opposants, des étudiants et commerçants en Europe et Amérique du Nord) constituent un savoir-migrer constamment mobilisé et actualisé. Face à la crise économique, les Peul sont moins contraints que le groupe des riziculteurs car ils ne sont pas ancrés dans ce terroir d'une manière aussi profonde à travers une mono-activité. Les commerçants et usuriers peul retirent également des profits de la crise. La diaspora renforcée par les exilés politiques favorise le développement des activités commerciales internationales ou la circulation d'étudiants à l'étranger. Cet exil forcé des opposants peul, aussi douloureux fût-il dans le contexte politique passé, a été sur le moyen terme stratégique dans un contexte de mondialisation et de crise économique.

Les Diakanké : l'économie du religieux

85 % des Guinéens se déclarent musulmans (EDS, 1999 : 30). Les Diakanké furent islamisés très tôt et ils contribuèrent avec les Peul à l'islamisation de la Basse Guinée. Dans la société diakanké, les maîtres des écoles coraniques (ou *karamoko*) jouissent d'un grand prestige. Ce statut leur confère autorité et pouvoir dans les sphères familiale et communautaire. Les structures familiales des Diakanké sont les plus larges parmi les groupes ethniques étudiés. En moyenne, 26 personnes relèvent de l'autorité du chef de ménage. Ce chiffre s'explique de trois façons. Premièrement, le *karamoko* regroupe sous son autorité plusieurs noyaux familiaux, défini ici comme un groupe composé d'un homme, sa ou ses femmes et ses enfants. Deuxièmement, 53 % des hommes mariés diakanké sont polygames. Enfin, les familles de grands *karamoko* reçoivent des enfants confiés, 1,2 en moyenne par ménage, venus recevoir un enseignement religieux. Ce chiffre, moins important que pour les Soussou (1,8), cache une réalité plus complexe. Il s'agit d'une moyenne et comme toute moyenne, les *extrema* sont lissés. Toutes les familles diakanké n'accueillent pas d'enfants confiés, mais celles des maîtres coraniques en accueillent beaucoup et pour une longue durée. Les leaders religieux régissent les processus décisionnels à propos de l'organisation des mariages, des choix en matière de scolarisation et des orientations migratoires. La religion structure très largement l'organisation économique et sociale des Diakanké. D'un point de vue social, les Diakanké ont constitué leurs propres villages qui s'organisent autour de la médresa et de la figure du *karamoko*. Ce dernier contrôle l'ordre social et moral à l'intérieur de la communauté qui tend à vivre sur un mode relativement autarcique. Les enfants de la communauté sont scolarisés dans l'école religieuse du village ; la radio communautaire diffuse des messages à contenu religieux en langue diakanké. Il est impensable pour les parents de scolariser leurs enfants à l'école publique et laïque. Cette dernière est perçue comme

une remise en cause de l'autorité religieuse et traditionnelle. La non scolarisation n'est pas perçue comme un facteur freinant l'émigration internationale.

S'ajoute à l'enseignement du coran l'exercice de pratiques thérapeutiques à l'aide de composition d'amulettes, de gris-gris et de récitation de formules religieuses. Compte tenu de la réputation dont jouissent ces guérisseurs, les tarifs sont très élevés et ils peuvent atteindre des sommes de 200 000 FG à 500 000 FG¹ pour les tradipraticiens dont la renommée dépasse le cadre régional. On est loin ici du prix des consultations dans les postes de santé villageois. Le *karamoko* reçoit de l'argent des familles des élèves et également de ses anciens élèves, qui une fois adultes continuent de lui envoyer régulièrement de l'argent. La commercialisation de cette double compétence éducative et thérapeutique a permis la constitution d'une économie du religieux prospère. Elle est également efficace dans la mesure où elle s'intègre parfaitement aux formes les plus modernes de l'économie, voire aux contextes de crise. L'éducation religieuse offre une alternative à l'école publique jugée peu efficace en termes de promotion sociale. Les dépenses en matière de santé entendues au sens large (y compris la protection contre les esprits et les mauvais sorts, protection durant l'itinéraire migratoire) sont de première importance dans une situation de fragilisation sociale. Ces dépenses ne sont pas remises en cause par les effets de la crise, au contraire elles demeurent un objet d'investissement primordial. L'économie du religieux bénéficie donc du contexte d'incertitude et de peurs, et elle comble le déficit d'infrastructures scolaires et sanitaires en milieu rural. Les revenus de l'économie du religieux permettent aux maîtres coraniques d'investir dans la terre et d'acquérir des moyens de transports (voitures, taxis bâchés, camions). Ils contrôlent ainsi la distribution de la production. Ils sont les seuls à posséder un tracteur ; cette mécanisation contribue également à une meilleure productivité agricole. En plus des activités citées précédemment, les individus pratiquent la culture de l'arachide, 64,4 % des hommes et 28,6 % des femmes la considèrent comme leur activité principale. Une partie de la récolte est consommée dans le ménage, mais elle est essentiellement stockée afin d'être commercialisée au meilleur moment et d'accroître ainsi les bénéfices. C'est le propriétaire du champ qui tirera un revenu personnel de cette culture de rente. L'arachide offre donc un revenu personnel aux hommes comme aux femmes des ménages diakanké.

Tout en ayant un nombre moyen d'activités inférieur à celui des autres ethnies (1,5 pour les hommes comme pour les femmes), les ménages diakanké ont un niveau de vie supérieur aux autres ménages, ce qui est

¹ Pour donner un ordre de grandeur, notons qu'au moment de l'enquête, un sac de riz de 50 kg, c'est-à-dire la nourriture hebdomadaire nécessaire à un ménage d'une vingtaine de personnes, se vendait 25 000 francs guinéens.

visible notamment au niveau de l'habitat et de l'équipement. L'organisation économique diakanké offre donc des gains monétaires importants aux ménages. Alors que dans les autres ethnies la diversification des activités est pensée au niveau des individus, chez les Diakanké elle est davantage réalisée au niveau des ménages. Il s'agit donc d'une logique économique familiale et les individus ne sont pas autonomes par rapport au chef de famille qui reçoit l'argent de l'étranger ou qui a un rôle religieux. Les membres du ménage ont une faible autonomie financière ; ils sont tributaires des processus de redistribution d'un point de vue économique, et d'un point de vue social ils sont soumis au leader religieux. Les femmes diakanké sont les seules à ne pas participer à des tontines. Cela s'explique certes par le fait qu'elles ont peu d'activités, donc peu de revenus. Mais cela tient également à l'importance du contrôle social et religieux qu'elles subissent. C'est dans le groupe diakanké que la fréquence de femmes chef de ménage est la plus faible (4,1 % contre 23,1 % dans les ménages soussou). Son rôle principal est celui de mère. Elle n'intervient quasiment pas dans la vie économique du ménage. La non participation des femmes diakanké dans la vie économique renforce le prestige des hommes. Quand une femme ne travaille pas, cela signifie que son mari ou la famille de ce dernier – puisqu'il s'agit d'une situation de virilocalité – dispose de suffisamment de revenus pour assurer la subsistance du ménage. Les mariages à l'intérieur du groupe ethnique impose de choisir le conjoint à l'extérieur des villages, voire de la région. Les échanges matrimoniaux contribuent, comme chez les Peul, à l'extension des réseaux sur un espace national, voire transnational. En général, l'organisation sociale des Diakanké laisse peu de place à l'individu et en ce sens elle s'oppose au modèle peul qui se construit davantage sur des logiques individualistes.

La mobilité n'est pas pensée de manière similaire à celle observée chez les Peul. Les Diakanké sont impliqués dans des mouvements migratoires à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord (6 % des hommes sont des migrants internationaux et parmi eux un tiers se rend dans les pays industrialisés). Cette migration internationale repose sur des réseaux migratoires préexistants à la dégradation de la situation économique de la Guinée au début des années 2000. Elle concerne des jeunes hommes non qualifiés qui vont contribuer à alimenter l'économie du religieux. Ces migrants accèdent à des emplois non qualifiés (bâtiment, restauration, agriculture). Durant les périodes d'inactivité ou en complément de leur salaire, ils poursuivent les activités religieuses et thérapeutiques qu'ils ont acquises durant leur formation à la médresa. Les revenus tirés de l'économie du religieux permettent aux *karamokos* de financer les départs des jeunes migrants tout en adaptant les filières aux nouvelles contraintes. Les migrants contribuent en retour à étendre le réseau d'influence du maître religieux et à alimenter ses revenus grâce aux transferts dans une double logique de dette et d'allégeance. Ces émigrés ont donc des revenus en euros ou en dollars, ce

qui augmente considérablement la valeur du transfert du fait de la dévaluation du franc guinéen et accroît les possibilités de redistribution vers la famille et la communauté.

CONCLUSION

Au final quels enseignements tirer de cette situation particulière ?

Tout d'abord, la mobilité n'est pas une réponse généralisée et spontanée face à une situation de crise. Pour être mise en œuvre, elle requiert des moyens et savoir-faire dont ne dispose pas de manière égale l'ensemble des groupes concernés. Les Peul et les Diakanké s'appuient sur des traditions migratoires anciennes et solides, mais aussi constamment actualisées et renouvelées en fonction de leurs compétences spécifiques et de leurs intérêts. La réussite en migration implique une évaluation constante du contexte et un ajustement permanent aux niveaux individuels et collectifs. La possibilité ou la nécessité du changement est donc pensée et intériorisée. Cet éthos offre une certaine résilience face à des situations de crise profonde : la crise n'est plus totalement subie, elle devient un champ d'opportunités dont les acteurs peuvent se saisir à leur avantage. Ce constat conduit à nuancer une approche *a priori* négative des crises. Les effets de la crise peuvent être positifs pour certains groupes sociaux, et à l'intérieur de ces groupes davantage pour certains individus. La crise peut être source d'enrichissement et de mobilité sociale ascendante surtout dans une dynamique d'individualisation.

Comme nous l'avons vu, les réactions face au contexte de crise dépendent de l'histoire politique et sociale. Les riziculteurs sont encore largement inclus dans une économie de subsistance et ils sont donc dans une situation de fragilité économique que ne connaissent plus les autres groupes étudiés. Fuyant l'islamisation, les Nalou, Baga et Landouma se sont réfugiés dans des zones enclavées ; ils se sont appropriés l'espace, l'ont dominé et ont développé une mono-activité autour de laquelle s'est profondément structurée leur culture. Ils se sont d'une certaine manière coupés des évolutions économiques régionales et nationales pour des raisons endogènes mais également en réaction à la marginalisation qu'ils ont vécue en tant que groupe très minoritaire et animiste. Aujourd'hui, le contrôle de la terre n'est plus un gage de sécurité alimentaire et de prospérité. La spécialisation autour du riz de mangrove est devenue au fil du temps contreproductive car elle ne permet pas de développer d'autres alternatives économiques.

Alors qu'autrefois, les Peul dépendaient des Nalou, Baga et Landouma pour accéder à la terre, aujourd'hui le rapport de dépendance s'est inversé. À moyen ou long terme, il n'est pas interdit de penser que l'endettement conduira à une mise en vente des terres. Dès lors, ces riziculteurs « sans

terres » seront peut-être ouvriers agricoles sur leur ancien terroir ou seront contraints à une émigration forcée, elle-même débouchant sur une forme de prolétarianisation urbaine. L'avenir le dira. Michel Dobry définit la crise comme un état du système social dont la caractéristique essentielle est la fluidité conjoncturelle des rapports sociaux à un moment où « il est nécessaire de redéfinir le monde social et les autres » (1986). La renégociation des rapports sociaux n'est cependant pas exempte de violence symbolique et d'antagonismes. Les cycles de paupérisation et d'enrichissement observés en Guinée maritime sont partiellement interdépendants. Le renversement de la dépendance entre Peul et riziculteurs ne peut être réduit à sa stricte expression économique (endettement). Les conséquences sociales et politiques en termes de marginalisation sont encore à venir et mal identifiées.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Barry Idrissa, 2011, *Migrations, organisations de la société civile et développement en Guinée*, Thèse en sociologie sous la direction de Ulrike Schuerkens. Paris, EHESS.
- Bazzo Didier, Lauffer M., Moreau M., Fontana A. Sow M. et Diallo I., 2000, *Atlas info géographique de la Guinée maritime*, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Ministère de la pêche et de l'aquaculture, IRD, Conakry.
- Balde Alhassane, 2009, *Éducation, famille et pauvreté en Guinée rurale*, Thèse de sociodémographie sous la direction de Yves Charbit, Paris, Université Paris Descartes.
- Balde Alhassane et Petit Véronique, 2012, Interaction entre stratégies économiques et scolarisation : l'appartenance ethnique comme marqueur des comportements, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 11, pp. 107-128.
- Boudon Raymond et Bourricaud François, 1982, *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris, PUF.
- Botta Ester, 2011, *Élèves et éleveurs. Éducation familiale et scolaire dans une société pastorale peul de la Guinée maritime*, Thèse de sociologie sous la direction de Jean Copans, Paris, EHESS.
- Bourdieu Pierre,
- 1970, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris, Edition de minuit.

- 1980, *Le sens pratique*. Paris, Editions de minuit.
- 1979, « Les trois états du capital culturel » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, L'institution scolaire, pp. 3-6.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654, consulté le 27 décembre 2011.
- Calves Anne et Marcoux Richard, 2007, Présentation : les processus d'individualisation "à l'africaine", *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, pp. 5-18.
- Charbit Yves et Ndiaye Salif, 1994, Fécondité et contraception en milieu rural : méthodologie d'un projet de recherche, *La population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPA.
- Descola Philippe, 1981, "From scattered to nucleated settlements: a process of socioeconomic change among the Achuar" in N. Whitten, *Cultural transformations and ethnicity in modern Ecuador*, pp. 614-646.
- Direction nationale de la statistique, 2000, *Document stratégique de réduction de la pauvreté*, Conakry, Ministère du Plan.
- Direction nationale de la statistique, Macro International, 2000, *Enquête démographique et de santé Guinée 1999*, Conakry.
- Dobry Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Godard Aurélie, 2010, *Le travail des femmes en Guinée maritime. De l'organisation sociale à l'organisation économique*, Paris, L'Harmattan.
- Guyer Jane, 1997, *An African Niche Economy. Farming to Feed Ibadan, 1966-68*, London, Edinburgh University Press.
- Hertrich Véronique, 2007, Le mariage, quelle affaire ! Encadrement social et privatisation de l'entrée en union en milieu rural malien, *Sociologie et Sociétés*, vol. XXXIX, n° 2, pp. 119-150
- Iffono Aly Gilbert, 1993, *Lexique historique de la Guinée*, Paris, L'Harmattan.
- Lalou Richard et Ndione Babacar, 2005, « Stratégies migratoires et recomposition des solidarités dans un contexte de crise : l'exemple du Sénégal urbain » in Vignikin Kokou et Vimard Patrice (dirs.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp. 449-479.
- Lepetit Bernard, 1995, *Les formes de l'expérience*, Paris, Éditions Albin Michel.

- Marie Alain, 2007, Communauté, individualisme, communautarisme : hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains, *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, pp. 173-198.
- Paulme Denise, 1970, [1954], *Les gens du riz : les Kissi de Haute Guinée*, Paris, Plon.
- Petit Véronique et Godard Aurélie, 2007, Ejemplo de una demografía comprensiva : analisis de los procesos de diferenciación étnica en un contexto de pauperización en Guinea marítima, *Estudios : Población e interdisciplinariedad*, Córdoba, pp. 43-64.
- Petit Véronique, Godard Aurélie et Barbara Meffe, 2007, « Diversification et complémentarité des réponses des ménages ruraux face à la pauvreté en Guinée Maritime » in *Chaire Quételet dynamiques de pauvreté et vulnérabilité. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales*, pp. 385-408.
- Poirel Guillaume, 2003, *Profils migratoires dans un contexte de pauvreté*, Mémoire de DEA sous la direction de Yves Charbit, Université Paris Descartes.
- Polanyi K., Arensberg C.M. et Pearson H.W. (eds.), 1957, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse.
- Poutignat Philippe et Streiff-Fenart Jocelyne, 1995, *Théories de l'ethnicité ; suivi de Barth Frederik, Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris, PUF, Le sociologue.
- Somparé Abdoulaye, 2006, *Mobilité et reproduction sociales et notabilisation dans les villes minières et ouvrières de Guinée*, Thèse en sociologie sous la direction de Jean Copans, Paris, EHESS.
- Soumah Maligui, 2004, *Guinée, de Sékou Touré à Lansana Conté*, Paris, L'Harmattan.
- Tamsir Niane Djibril et Suret-Canale Jean, 1961, *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, Présence africaine.
- Thom René, 1976, Crise et catastrophe, *Communications*, 25, La notion de crise, pp. 34-38.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1976_num_25_1_1379, consulté le 27 décembre 2011.

CHAPITRE 6

LES CIRCULATIONS NOUVELLES AU SAHEL UNE SUITE DE VULNÉRABILITÉS OU DE CRISES ?

Nelly ROBIN

Partons de deux acceptations de la notion de crise. La première, provient de l'écriture en chinois du mot crise, lui-même, composé de deux idéogrammes, représentant le danger et l'opportunité ; cette écriture témoigne du caractère dual de la crise (Chanson et Diop, 2010 : 9). La seconde se réfère à la pensée d'Hannah Arendt : la crise est une « expérience de la réalité » et « l'événement [comme] une mise en crise de la réalité au sens où, conformément à l'acceptation originelle du mot (Krisis), il marque une rupture au sein d'un processus », (Revault d'Allones, 2011 : 199). En quoi l'externalisation du contrôle des frontières de l'Union européenne aux frontières du Sahel et des circulations migratoires induites illustre-t-elle les acceptations ? La notion d'« expérience migratoire » désigne ici la mobilisation des « savoir-migrer », économiques, politiques et sociaux, tout au long du parcours et à chacune des étapes de la migration. « L'expérience de la réalité » est entendue ici comme l'expérience migratoire. Le migrant entre dans un processus où l'événement et son potentiel d'obstacles, de dangers mais aussi d'opportunités peuvent faire crise et la résoudre, tout à la fois. La crise est donc beaucoup plus qu'un événement isolé. Il s'agit d'un processus inhérent à l'organisation et à l'évolution de la migration.

En conséquence, nous n'analyserons pas une situation de crise « comme un fait ponctuel ou limité dans le temps et dans l'espace mais plutôt comme une situation pleine de significations et d'acteurs » (Pundrich *et al.*, 2009 : 23). Considérant l'expérience migratoire comme une séquence d'événements, les événements qui concourent à une « mise en crise » de la réalité migratoire sont à l'origine de bifurcations et de choix nouveaux ; ils modifient durablement les trajectoires de la migration et les savoirs migrer. Dans cette logique, nous avons retenu deux études de cas pour une approche processuelle de la crise ; il s'agit des expériences migratoires de populations aux trajectoires et aux modes de migrer différents : les hommes de la communauté Mandjack, originaires de Basse Casamance (Sénégal)¹ ; des jeunes filles mineures, d'Afrique subsaharienne, en transit au Sahel pour

¹ Programme UNESCO sur l'émigration par voie maritime depuis les côtes du Sénégal vers les îles Canaries, développé par P. Gonin (MIGRINTER), M. Ndiaye (magistrat) et N. Robin (CEPED), 2007.

rejoindre l'Union européenne (UE)¹. La mise en crise de ces expériences migratoires, par des séquences d'événements étroitement liées à l'externalisation du contrôle des frontières de l'Union européenne aux frontières du Sahel, induit les questions suivantes : la mise en crise de l'expérience migratoire peut-elle hypothéquer le projet migratoire ? La sortie de crise induit-elle un nouveau paradigme de l'expérience migratoire ?

Le contexte choisi est celui du Sahel car il constitue aujourd'hui un lieu d'observation privilégié des circulations nouvelles en Afrique de l'Ouest² et du processus d'externalisation du contrôle des frontières du Nord aux frontières du Sud (VTA POS, FRONTEX³, Accords de réadmission, etc.), auquel les pays sahéliens et sahariens sont invités à participer activement. Ainsi, les États européens cherchent à faire de l'hinterland sahélien un « opérateur de contrôle » de l'émigration vers l'Europe ; les dispositifs mis en place visent à fragiliser les savoir-migrer en introduisant de l'obstacle et du danger qui visent à hypothéquer le projet de migrer. Les migrants du Sahel mettent donc deux réalités en miroir, comme une double évidence. La première est la réalité de la construction politique et l'externalisation du contrôle des frontières de l'UE. La seconde est une relation consubstantielle, le rapport homme-migration : l'homme est indissociable de la migration et inversement ; il construit, individuellement ou collectivement, la migration et la migration par ses savoirs et ses modes participe à la construction des figures du migrant. Il s'agit donc d'analyser le rapport de l'événement à l'action en ne prenant « pas les événements pour eux-mêmes mais leur construction dans le temps » (Nora, 1974 : 300). En ce sens, dans le contexte qui est le nôtre, il s'agit de mettre en évidence le rapport de la contingence politique au savoir-migrer, élément de réélaboration inventive de l'expérience migratoire et de réfléchir sur ce que l'événement nous dit du rapport du migrant à la construction politique, l'externalisation des frontières de l'UE aux frontières du Sahel, en discutant la notion de crise. En d'autres termes, nous faisons le pari que l'expérience migratoire peut être mise en

¹ Programme MIGRINTER sur les mineurs subsahariens non accompagnés en transit en Algérie, au Maroc, au Niger et au Sénégal, 2009-2010.

² L'Afrique de l'Ouest est entendue au sens politique de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui réunit : le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée (Conakry), le Liberia, La Sierre Leone, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Togo, le Nigeria, le Mali, le Burkina Faso et le Cap-Vert. Pour le moment, la Mauritanie s'est retirée mais les autres États lui ont signifié qu'elle peut réintégrer la CEDEAO à tout moment. Nous l'avons donc maintenue dans notre champ ouest-africain. Cette région constitue un espace de libre circulation depuis la signature par les États membres de la CEDEAO du Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement de la CEDEAO, conclu à Dakar, le 29 mai 1979.

³ VTA : Visa de Transit aéroportuaire. POS : Pays d'Origine Sûr. FRONTEX : Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures. FRONTEX a été créée par le règlement (CE) n° 2007/2004 du Conseil (du 26 octobre 2004, JO L 349 du 25.11.2004).

crise, mais que pour autant le projet migratoire n'est pas remis en cause, le migrant passant « d'une position de contrainte, objet de ce qui m'arrive, à une position d'acteur, faire quelque chose de ce qui m'arrive » (Prestini-Christophe, 2006 : 82).

Ainsi, notre objectif est de déconstruire les parcours des migrants à partir de l'événement comme moyen de questionner la mise en crise des modes et des savoir-migrer, de comprendre comment derrière un désordre apparent des lieux et des routes se construit une expérience migratoire qui s'inscrit dans la continuité, au-delà des ruptures énoncées par l'événement. Pour cela, nous utiliserons la grille de lecture proposée par A.P. Pündrich et composée de six éléments, allant de la rupture à l'opportunité : l'événement déclencheur de la crise, de la « mise en crise » de l'expérience migratoire ; les mécanismes qui la sous-tendent ; les différents acteurs qui les animent ; les effets induits ; les mutations de l'expérience migratoire ; la résolution au service d'un tout, le projet migratoire. Cette grille sera d'abord appliquée au parcours des migrants de Basse Casamance, puis à celui d'une jeune fille migrante d'origine ivoirienne.

ENTRE RETOUR FORCÉ ET OPPORTUNITÉ LA DUALITÉ DE LA CRISE

Le schéma 1 permet de déconstruire les parcours des migrants de la communauté mandjack selon quatre séquences d'événements qui participent à une mise en crise des savoir-migrer successifs.

Au-delà du « mur de barbelés », d'autres possibles

Entre 2002 et 2005 (séquence 1), à la suite de difficultés rencontrées sur les routes « traditionnelles » de l'émigration, les Mandjack du village de Kamico, situé en Basse Casamance, tentent d'immigrer en Europe par le Maroc ; ils rejoignent en avion Rabat¹ (Maroc) via Dakar (Sénégal), puis gagnent par voie terrestre les enclaves de Ceuta et Melilla, portes d'entrée de l'Espagne. Sur cette route, l'arrivée à Ceuta et Melilla constitue une première contingence, un premier obstacle : les migrants sont stoppés par « une barrière métallique de plus de six mètres de haut » (Ndione, 2008 : 12), érigée à l'initiative des pays européens, et sont contraints à la clandestinité dans l'attente d'une opportunité pour traverser. Ainsi, Ceuta et Melilla constituent un événement dans cette expérience migratoire au sens où l'externalisation du contrôle de la frontière européenne sur le continent

¹ Un accord bilatéral entre le Maroc et le Sénégal permet aux ressortissants sénégalais d'entrer librement sur le territoire marocain.

africain, matérialisée d'une manière singulière par un « mur de barbelés », constitue l'élément déclencheur de la mise en crise du parcours ; cet événement est interprété par le migrant comme un obstacle, d'une réelle intensité, produisant du danger et de l'incertitude qui l'incitent à réélaborer son parcours, lui révèlent d'autres alternatives et motivent une bifurcation : le redéploiement sur la Côte Atlantique pour rejoindre les Îles Canaries en pateras.

S'ouvre alors une deuxième séquence depuis Dahla (Sahara occidental) où l'embarquement et la traversée sont contrôlés par un dispositif sophistiqué, FRONTEX, dont l'objectif est « d'intercepter les pirogues d'émigrés clandestins », suspectées de faire route vers l'archipel espagnol des Canaries. En réponse à ce nouvel obstacle, les migrants entrent en clandestinité, le temps de mobiliser de nouvelles ressources que sont les réseaux de passeurs et les moyens financiers pour y accéder. Cette situation introduit de nouveaux imprévus : la détention suivie de l'expulsion dans le pays voisin ou du rapatriement dans le pays d'origine. Ainsi, les conditions de la production et de la perception de « l'événement Dahla » sont différentes de celles de Ceuta et Melilla : la surveillance du littoral marocain par FRONTEX, dotée d'un niveau de sophistication inédit dans le contrôle des migrations, constitue un nouvel élément déclencheur de la mise en crise. Son intensité est renforcée par les autres imprévus induits : le trafic illicite de migrants, la détention, fondée sur une révision de la législation marocaine en contradiction avec les principes universels des droits de l'homme qui prévoient que « toute personne a le droit de quitter tout pays... » (article 13.2), et le rapatriement sans assise juridique. Cet événement crée du retour forcé qui, paradoxalement, va être perçu par le migrant en errance ou en panne comme l'opportunité de réintégrer dignement sa communauté d'origine ; le déni de l'État (en l'occurrence du Sénégal) par son refus d'accorder à ses citoyens la protection qu'il leur doit, doublé d'une allégeance au processus d'externalisation du contrôle des frontières de l'UE, libère le migrant de la responsabilité de son retour. Celui-ci n'est plus pensé par la communauté, familiale, villageoise ou de quartier, comme un échec mais comme un acte humanitaire posé par un pays ami, le Maroc, qui pallie et révèle les carences de l'État sénégalais.

Un retour forcé, précurseur d'une émigration nouvelle

En fait, la réception au niveau collectif de cet événement individuel va mettre en évidence, une fois encore, de nouvelles capacités et potentialités ; l'événement biographique, le rapatriement, prend place dans un événement

historique, les départs massifs en pirogue depuis les côtes du Sénégal¹. Et par ce retour forcé, le migrant accède à des ressources décisives : l'information selon laquelle l'émigration en pirogue est du domaine du possible, communiquée par téléphone aux familles des migrants ayant déjà rejoint les Îles Canaries, et le transfert rapide via *Western Union* du coût du voyage par un ami ou un frère arrivé en Espagne. Ces ressources venues de « l'autre côté de la mer » (Ndione, 2008 : 15) permettent au migrant de réélaborer un savoir-migrer et constituent une nouvelle opportunité pour ré-émigrer, poursuivre son expérience migratoire et la réalisation de son projet migratoire.

Ainsi, en 2006-2007 (séquence 3), l'événement « Émigration vers les Îles Canaries » puise sa singularité dans l'imprévisibilité et le changement du parcours individuel et son intensité dans l'unité de l'expérience migratoire du collectif, en l'occurrence de la communauté mandjack. Cette émigration nouvelle résulte d'un double retour, concret et immatériel, devenu élément structurant du projet de migrer ; il est à la fois le point final d'un processus, le passage par les enclaves de Ceuta et Melilla et Dahla au Maroc, et le point premier d'un nouveau processus, la traversée en pirogue vers les Îles Canaries depuis les côtes du Sénégal. Ainsi, l'événement de mise en crise porte en lui les conditions de l'opportunité de sa résorption.

La communauté d'origine, une force d'innovation

À partir de 2008 (quatrième séquence), l'émigration par voie maritime, freinée par différents dispositifs de contrôle, est relayée à son tour par une nouvelle route terrestre découverte et explorée par les migrants mandjack. Les campagnes de sensibilisation mettent en exergue les dangers des routes terrestres pour dissuader les candidats à l'émigration : « Je savais que les gens passent ici parce que la télé, la radio et les journaux et tout le monde parlent de cette route », déclare un jeune sénégalais interviewé en 2009 à Bordj en Algérie. Quant aux membres de la communauté mandjack, émigrés en Espagne par voie maritime, ils échangent avec les ressortissants d'autres communautés subsahariennes (Maliens, Guinéens, Ivoiriens, Camerounais, Congolais, etc.) qui eux ont emprunté la « route de l'Algérie » pour atteindre les côtes méditerranéennes du Maroc. En témoigne le récit d'un autre jeune Sénégalais interviewé la même année à Maghnia en Algérie : « Le frère de ma mère vit en Espagne ; c'est lui qui a demandé que je vienne au Maroc par cette route (Algérie) pour qu'il me fasse rentrer en Espagne. Je suis venu à Bamako (où) ma tante a usé de ses relations pour contacter un guide sénégalais à Gao. (...) Les jours qui ont suivi, je suis allé en convoi avec d'autres Sénégalais et Gambiens (...) pour arriver à Bordj. On m'a vendu un

¹ Les premiers départs importants par voie maritime depuis les côtes du Sénégal ont débuté en mai 2006.

passport déjà cacheté (...) et le surlendemain avec les Sénégalais, on est parti pour Ghardaia ; puis, on a fini par venir à Maghnia ; je travaille dans les champs pour vivre. (...) mon oncle me dit de patienter parce qu'il ne travaille pas maintenant. ».

Ces quatre séquences d'événements, empruntées à l'émigration mandjack, soulignent le caractère dual de la crise. D'un côté, la rupture provient des mécanismes d'externalisation du contrôle des frontières de l'Union européenne aux frontières maritimes du Maghreb et du Sahel, mis en œuvre par les États européens et ceux du Sud associés à la « gestion concertée des flux ». Le danger et ses effets sont la clandestinité, le trafic illicite de migrants, alternative proposée par le groupe criminel, et la détention assortie d'une réadmission, c'est-à-dire d'un retour forcé, expression ultime de la rupture du processus migratoire. De l'autre, l'opportunité se fonde sur les capacités et les potentialités de la communauté à créer de l'innovation et promouvoir de nouveaux savoir-migrer ; elle minimise ainsi les effets négatifs de la crise et maximise ses effets positifs. La rupture porte en elle-même l'opportunité d'une nouvelle émigration selon un mode innovant. Et, en toute circonstance, l'opportunité d'une innovation ou d'une stratégie nouvelle réside dans la force de la communauté d'origine.

Figure 1. Événements et crises de l'émigration mandjack

	2002 - 2005			2006 - 2007			2008 - 2010								
	Séquence 1			Séquence 2			Séquence 3		Séquence 4						
	Sénégal	Maroc	Espagne	Sahara occidentale	Sénégal		Espagne	Sénégal	Mali						
ITINÉRAIRE	Kamiko	Rabat	Ceuta Melilla	Dahia	Kamiko	Ziguinchor	Tenerif	St Louis	Kamiko	Gao					
Évènement	Répression policière marocaine et espagnole			Arraisonnement			Arrestation Jugement			Rupture					
Mécanisme	"Mur de Barbelés"			FRONTEX			Camps externalisés			Externalisation des Frontières UE					
Acteurs	Etats			Etats (Maroc et Espagne)			Etat (Espagne)			Etat					
Effets	D a n g e r O p p o r t u n i t é	Violences Incertitude			Trafic illicite de migrants et Détention			Détention			Gandestinité Readmission				
Mutations		Bifurcation			Rapatriement ou Expulsion			Accueil de la communauté d'origine			Rapatriement dans le pays d'origine			Retour forcé dans le pays d'origine	
Résolution		Emigration : en pateras depuis la côte Atlantique du Sahara Occidental			Emigration en Progues depuis les côtes du Sénégal			Emigration via le Sahara			Stratégie : Innovation				
"Mise en crise"/ Nouvel ordre															

"Mise en crise" / Nouvel ordre

L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DES JEUNES MINEURES À L'ÉPREUVE DU FAIT JURIDIQUE

Une réflexion sur l'influence du « fait juridique », au sens d'événement souhaité ou non qui a des incidences juridiques, dans la mise en crise de l'expérience migratoire des jeunes filles mineures, autorise une autre analyse de la notion de crise. Cette réflexion s'appuie sur deux recherches complémentaires : d'une part, une enquête réalisée auprès de mineurs isolés (est considérée comme mineure toute personne de moins de 18 ans) en transit au Sénégal, au Mali, au Niger, en Algérie ou au Maroc et qui ont pour projet de rejoindre l'Union européenne¹ ; d'autre part, une analyse juridique des textes internationaux, régionaux et nationaux qui, depuis les Indépendances, régissent les migrations internationales, à l'intérieur et aux frontières de l'espace de la CEDEAO (Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest). Ce travail vise à identifier les conflits potentiels entre les normes internationales, régionales et nationales et les ruptures qu'ils peuvent introduire dans les parcours et les projets migratoires². Cette double approche a pour objectif de questionner la vision fragmentaire de la réalité migratoire qui régit la logique des nouveaux dispositifs de contrôle. Les étapes de la migration y sont appréhendées en tant que lieux d'immobilité, ou au contraire de sédentarité, comme si elles étaient distinctes du mouvement et la circulation des protagonistes. Cette représentation statique des réalités a aussi pour effet de confondre les enjeux et de concourir à une non-reconnaissance du droit des personnes. C'est ce que nous révèle le rapport des jeunes filles mineures à la migration, qu'illustre l'histoire de l'une d'entre elles, Rokiyata (schéma 2).

Une liberté de circulation dans l'espace CEDEAO

En avril 2007, en raison de la « guerre » en Côte d'Ivoire et de « la pauvreté de sa famille », Rokiyata, jeune ivoirienne de 15 ans, résidant à Baouflé, décide de « partir à Bamako à la recherche d'un travail ». Son initiative, son projet de migrer, est individuel et sa mise en œuvre autonome : « J'avais appris au village cette route ». À Bamako, capitale du Mali, elle rencontre un jeune Malien qui devient son ami. Ils vivent ensemble et lui la convainc de partir pour le Maroc en vue de rejoindre l'Europe. « C'est lui

¹ Ces travaux, s'appuyant sur 266 biographies migratoires et récits de vie recueillis de 2009 à 2010, ont été réalisés dans le cadre d'un programme coordonné par le laboratoire MIGRINTER (CNRS), UMR 7301, Université de Poitiers, France.

² J'ai conduit cette recherche au CEPED, dans le cadre du Programme européen OMAE « Observatoire des Migrations Ouest Africaines au service d'une coopération renouvelée entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne », sur un financement EuropAid.

qui m'a entraînée dans cette aventure », dit-elle. Ils rejoignent Gao, située au nord du Mali, et y restent « dans un Foyer avec beaucoup d'autres voyageurs », précise-t-elle, le temps de lui procurer un passeport malien. Un accord bilatéral signé entre l'Algérie et le Mali dispense en effet les ressortissants Maliens de visa pour entrer et séjourner sur le territoire algérien. Là, son ami malien l'a « abandonnée car il ne pouvait plus supporter (ses) dépenses ». « Un compatriote (lui) a donné un contact qui pouvait (l') aider à aller en Europe. » Elle a « pu rencontrer le contact » qui lui « a proposé de (se) prostituer ».

Un déni des États : la protection des victimes de traite

Dès lors, son statut juridique change, une nouvelle séquence d'événements débute : jusqu'alors conformément à l'accord de libre circulation entre les États membres de la CEDEAO, elle était une ressortissante ivoirienne en séjour régulier au Mali ; à Gao, la proposition, faite par le « contact », de se prostituer dans l'attente de la préparation du passeport malien et du transport pour rejoindre Tamanrasset, en Algérie, constitue un élément déclencheur de la mise en crise. Il fonde l'hypothèse d'un recrutement par un réseau de traite des êtres humains et introduit une rupture dans l'expérience migratoire. Le recrutement et le transport sont des éléments matériels de la définition de la traite et la prostitution, un des modes d'exploitation prévu par le Protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Par cet événement, Rokiyata devient, à la fois, victime de traite au nom du droit international et auteure d'infractions pénales par le droit national du Mali. Or si en 2004 le Mali a ratifié ce Protocole, il ne l'a pas encore transposé dans son droit interne. Le statut juridique de victime de traite ne peut donc être accordé à la jeune migrante. Par contre, la CEDEAO et la CEEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique centrale) ont signé à Abuja (Nigeria), le 6 juillet 2006, une Convention de coopération multilatérale pour lutter contre la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants. Cette convention est comparable à la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, dite Convention de Varsovie, signée le 16 mai 2005. D'application directe, elle place l'identification de la victime au centre du dispositif et apporte deux éléments fondamentaux pour sa protection : le pays de destination est défini comme celui dans lequel la victime de traite est identifiée et doit être secourue ; le Mali devient donc le pays de destination de la jeune migrante, bien qu'il soit un pays de transit et non le pays de destination finale ; les auteurs d'infractions pénales ne peuvent être poursuivies si ces infractions sont liées aux éléments consécutifs de la traite (article 6).

Le statut de victime a donc ici priorité, en dépit des infractions commises. La Convention CEDEAO-CEEAC offre à cette jeune migrante l'opportunité d'être reconnue comme victime de traite et secourue par l'État du Mali. Il n'en sera rien. Elle va donc poursuivre son expérience migratoire, le groupe criminel de traite sous-traitant à un groupe criminel de trafic illicite de migrants¹ le transfert, c'est-à-dire le transport pour la traversée du désert et le passage illégal de la frontière entre le Mali et l'Algérie (à Bordj). En Algérie, elle pouvait de fait être considérée comme auteure d'infractions pénales liées au droit des étrangers. Toutefois, le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer prévoit en son article 5 que « les migrants ne deviennent pas passibles de poursuite pénales du fait qu'ils ont été l'objet des actes du groupe criminel. » Cette disposition particulière aurait pu constituer une nouvelle opportunité, dispensant la jeune migrante de responsabilité pénale, si l'Algérie qui a ratifié le protocole, l'avait traduite depuis dans son droit interne. Ce qui n'est pas le cas.

Toujours en danger et récupérée par le réseau de traite, elle part pour Oran (Algérie) avec « un groupe de filles » ; toutes sont « accueillies » par un « Chairman » (le responsable du groupe des jeunes filles victimes de traite) qui les contraint à la prostitution et à la mendicité. Là encore, l'accueil de personnes, l'hébergement sous contrainte et la servitude forcée étant des éléments qui définissent la traite, la jeune migrante aurait pu bénéficier du statut de victime si l'Algérie avait ratifié et transposé dans son droit interne le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Mais l'Algérie est classée en catégorie 3 dans le rapport 2011 sur la traite des personnes, établi par le Département d'État Américain, c'est-à-dire comme un « Pays dont le gouvernement ne se conforme pas pleinement aux normes minimales et ne déploie pas d'efforts importants pour agir » contre la traite. Dans ce contexte, la jeune migrante ne peut donc être perçue par l'État algérien que sous le statut d'auteure d'infractions pénales, liées au droit des étrangers. C'est du reste à ce titre qu'elle est raflée dans la forêt de Maghnia (Algérie) où elle s'était réfugiée auprès de ressortissants maliens, après s'être enfuie de la maison d'Oran.

Se dessine alors une troisième séquence d'événements, une nouvelle mise en crise de l'expérience migratoire. La jeune mineure est emprisonnée à Tizawati, dans le désert Algérien, puis refoulée arbitrairement en territoire malien, de l'autre côté de la frontière. Elle précise avoir indiqué son âge aux policiers algériens, mais que « cela n'a rien changé ». Une quatrième

¹ Défini comme suit selon le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (2000), article 3 : « L'expression "trafic illicite de migrants" désigne le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État. »

séquence d'événements commence alors. Elle revient à Tamanrasset (Algérie) grâce à un réseau de trafic illicite de migrants. Elle retrouve ainsi la situation qui était la sienne à Bordj, lors de son premier franchissement de frontière entre le Mali et l'Algérie quelques mois plutôt, sans jamais avoir été reconnue comme objet de trafic ou victime de traite, ni protégée et encore moins secourue.

Le paradigme de la continuité, au-delà d'un désordre apparent

L'histoire de Rokiyata, exemplaire de celle de beaucoup de jeunes filles, éclaire pleinement toutes les figures qui peuvent être celles d'une jeune migrante. Elle peut, en un même lieu, associer plusieurs états (migrante régulière ou irrégulière, victime de traite ou objet de trafic illicite de migrants) ; en retour, un même lieu peut offrir, simultanément ou successivement, à plusieurs migrantes le ou les même(s) état(s). On mesure la continuité d'une expérience migratoire qui transcende les événements de la mise en crise par le fait juridique, au-delà du désordre apparent des lieux et des parcours. Dans les itinéraires de ces jeunes migrantes, il faut donc lire autre chose qu'une « chronique d'événements » de la migration. Plus que l'événement lui-même, ce qui compte, ce sont les conditions de sa production et de sa perception (Quéré, 2006). Les jeunes migrantes vivent l'expérience migratoire sur le paradigme de l'incertitude, du mouvement et du réseau, et par là-même de la continuité. Selon cette logique, les jeunes Congolaises, Guinéennes, Ivoiriennes ou Nigériennes exploitées par des groupes criminels qui leur proposent leurs « services » pour émigrer en Europe, sont contraintes de se soumettre à la prostitution dans des lieux clés du parcours, les villes maliennes et nigériennes situées à la frontière du désert algérien notamment, pour financer leur transport, leurs documents de voyage ou franchir une frontière. Dans ce contexte, étapes et transferts sont intimement liés, indissociables les uns des autres ; sans les étapes et les gains induits, pas de transfert, et sans la perspective de transfert pas d'étapes, pas de lieu où peut s'exercer la contrainte sur autrui aux fins d'exploitation.

Selon ce système, l'exploitation de la personne crée paradoxalement de la continuité en liant les espaces interfacés et fonde l'indivisibilité du mouvement migratoire. La traite révèle plus encore cette continuité, lorsqu'elle est, non pas l'« acte fondateur » de la migration mais une ressource temporaire, une opportunité par défaut pour l'individu concerné en réponse aux obstacles rencontrés sur la route. Ainsi, des jeunes filles ivoiriennes fuyant les violences dans leur pays, en panne à Agadez (Niger) ou à Gao (Mali) et en quête de ressources financières nécessaires à la poursuite de leur voyage, deviennent simultanément éligibles au statut de réfugié, immigrées irrégulières, auteures d'infractions pénales lorsqu'elles se prostituent, et victimes de la traite, « accompagnées par un *boy-friend* »

(selon leurs termes) qui n'est autre qu'un agent recruteur des réseaux de prostitution destinés au marché européen. Et il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition d'états indépendants. Ces situations et ces statuts se complètent, se mêlent, s'unissent et participent d'un même « vécu expérimenté » (Bergson, 2009). Les espaces sahéliens, interfacés au local ou au monde, sont parcourus et animés de mobilités qui entrent dans cette logique. Toutes sont vécues par les jeunes filles migrantes dans une continuité réticulaire, un mouvement indivisible et, ensemble, elles mobilisent des savoir-faire, un capital social, qui substantialisent leur expérience migratoire

Ainsi, les transferts comme les étapes deviennent instruments de compréhension des dynamiques à l'œuvre et des enjeux qu'elles recouvrent. Les transferts, loin de seulement relier des étapes indépendantes les unes les autres, rassemblent en chacun des protagonistes des faits sociaux, politiques ou juridiques qui, ensemble, façonnent des savoir-faire, des savoir-migrer, en permanence renouvelés et renégociés. Ces transferts, ces étapes concourent ainsi à la complexité des contraintes situationnelles et dans le même temps les dépassent par l'innovation. Parallèlement, les multiples statuts juridiques conférés à une jeune fille migrante jettent une lumière crue sur les conflits de normes (entre normes internationales et normes nationales) et les difficultés à les résoudre. Si, au niveau régional, la Convention CEDEAO-CEEAC est susceptible d'aider à résoudre les conflits entre les différentes facettes d'une même jeune migrante (victime de traite et auteure d'infractions pénales) et lui apporter une protection, par contre, au-delà de l'espace CEDEAO et avant de rejoindre l'UE, elle redevient uniquement auteure d'infractions pénales liées notamment au droit des étrangers. Il existe, certes, des outils internationaux qui permettent d'accorder à ces jeunes migrantes en danger un statut de protection soit comme victime de traite, soit comme objet de trafic illicite de migrants. En revanche, il n'existe pas au niveau international d'outil opérationnel de protection et de secours. Ce hiatus introduit une rupture radicale dans l'accès au droit de ces jeunes migrantes, et par suite, dans leur protection.

Figure 2. Le parcours migratoire et juridique de Rokiyata. Statut et protection dans l'espace sahélo-saharien

	Séquence 1			Séquence 2			Séquence 3			Séquence 4		
	RESSORTISSANTE CEDEAO			VICTIME DE TRAITE OBJET DE TRAFIC			AUTEURE D'INFRACTION PENALE			MINEURE EN DANGER		
ITINERAIRE	Côte d'Ivoire	Mali	Mali	Algérie		Algérie	Algérie	Mali (frontière)				
	Baoulé	Bamako	Gao	Bordj	Tamanrasset	Oran	Maghnia	Tizawati	MALI	Tizawati	Tamanrasset	
Evènement			Recrutement	Frontière Sahara		Charman	Rafle	Détention	Refoulement	Frontière Sahara	Rupture	
Mécanisme			Traite	Trafficoilicite		Traite	Accords de gestion concertée des flux			Trafficoilicite	Traite et/ou Trafic Externalisation des Frontières UE	
Acteurs			Groupe criminel	Groupe criminel		Groupe criminel	Etat			Groupe criminel	Groupe criminel / Etat	
Effets	D a n g e r O p p o r t u n i t é		Exploitation sexuelle	Entrée illégale	Séjour irrégulier	Exploitation sexuelle Séjour irrégulier			Entrée illégale Séjour irrégulier	Entrée illégale	Séjour irrégulier Mendicite	Gandestinité/ Exploitation
Mutations			Victimes de traite	Objet de trafficoilicite		Auteurs d'infractions pénales liées au droit des étrangers			Auteurs d'infractions pénales liées au droit des étrangers	Auteurs d'infractions pénales liées au droit des étrangers		Penalisation des jeunes filles migrantes
Résolution			CONVENTION CEDEAO-CEEAC Transfert	PROTÈGE contre le TIEH Transfert		PROTOCLE contre la TEH Evacuation				PROTOCLE contre la TEH	?	Vide juridique en matière de protection
										Transport		
"Mise en crise" / Nouvel ordre												
CV : Traite, mineure de l'Etat, Mali, Algérie, Tunisie, Maroc, Tunisie,												

"Mise en crise" / Nouvel ordre

M = Titre de Mineur de Migrants

TEH = Traite des Êtres Humains

Source : Enquêtes réalisées auprès des mineurs en transit en Algérie, MIGRINTER 2008-2010

Réalisation : Nelly ROBIN, CEPED, décembre 2011

L'exemple étudié montre clairement que les impératifs nouveaux de gestion des migrations internationales conduisent souvent les États à ne considérer que la condition de migrante ou d'étrangère, préférant ignorer leur condition de mineure. Alors que cette dernière leur offre un accès plus large au droit et donc une meilleure protection. Cette situation fait écho aux craintes du ministre du Mexique, lors des débats préparatoires à l'adoption du Protocole contre le trafic illicite de migrants : à ses yeux « Le Protocole ne saurait être interprété comme un instrument de contrôle migratoire ». Faudrait-il encore pour l'éviter que la qualité de mineure soit pleinement reconnue et respectée, conformément à l'article 20 de la Convention Internationale des droits de l'enfant. Dans ce contexte, la mise en crise de leur expérience migratoire n'est résolue ni par leur statut de victime de traite ou de trafic ni par celui de mineure ; l'errance se substitue à l'innovation. Dès lors, le projet migratoire lui-même entre en crise.

CONCLUSION

Ainsi, les deux exemples retenus pour appréhender la notion de crise soulignent que son « caractère incertain et ambigu (...) fait que son issue est incertaine » (Morin, 1976 : 161). La transformation de la mise en crise d'une expérience migratoire en opportunité dépend de l'environnement dans lequel évoluent les êtres touchés par la crise. Le travail de l'analyste est donc de déconstruire les parcours pour proposer une nouvelle lecture de leur rapport au droit national ou international qui encadre les migrations. La complexité de ces parcours migratoires (cas des Mandjack) et la variabilité des statuts de leurs protagonistes (cas des jeunes migrantes) soulèvent clairement, on l'a vu, la question de l'applicabilité et/ou de l'application du droit à leur situation, et celle de leur accès à une protection. Dans le cas de l'émigration mandjack, les séquences d'événements qui font crise « produisent des désordres qui se développent jusqu'à arriver à un nouvel ordre (comme une variante d'un modèle communautaire ancien, expérimenté), qui à son tour participe à l'organisation d'un tout » (Pundrich *et al.*, 2009) ; le projet migratoire apparaît alors comme immuable. Par contre, si la crise se déploie dans une situation d'isolement, elle est amplifiée et les modes de gestion et de traitement mis en œuvre pour la résorber renforcent la vulnérabilité de l'expérience migratoire ; alors, la concrétisation du projet migratoire est en danger.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Bergson H., 2009, *La pensée et le mouvant*, PUF (1^e édition 1938), Paris.
- Chanson G. et Diop S., 2010, Crises et mutations, *Vie & sciences de l'entreprise*, 3, n° 185-186, p. 9.
- Morin E., 1976, Pour une crisologie, *Communications*, n° 25, pp. 149-163.
- Ndione A., 2008, Mbëkë mi. A l'assaut des vagues de l'Atlantique, Continents Noirs, NRF Gallimard, Paris.
- Nora P., 1974, « Le retour de l'événement » (premier texte en 1972, remanié et publié en 1974) in J. Le Goff et P. Nora, *Faire de l'histoire*, Gallimard, Paris.
- Prestini Christophe M., 2006, Une nouvelle grille de lecture de l'évènement, *Pensée plurielle*, 3, n° 13, p 82.
- Pundrich A.P. et al., 2009, Les dimensions des crises : analyse de deux études de cas sous les approches processuelle et évènementielle, *Revue internationale d'intelligence économique*, vol. 1, 2, pp. 213-235.
- Quéré L., 2006, Entre fait et sens, la dualité de l'évènement, *Réseaux*, n° 139, UMLV/Lavoisier, pp. 184-218.
- Revault D'Allonnes M., 2011, Hannah Arendt penseur de la crise, *Etudes*, 9, tome 415, p 199.

CHAPITRE 7

LE DOUBLE ANCRAGE DES PALESTINIENS DU PÉROU À L'ÉPREUVE DES CRISES

Denys CUCHE

Rappelons en préalable l'étymologie et l'évolution sémantique du terme « crise ». Le mot vient du latin « *crisis* » qui désignait la phase décisive d'une maladie. C'est cette étymologie médicale que l'on retrouve présente dans la première acception du mot dans le français du XIV^e siècle. Le mot véhiculait alors une connotation clairement pathologique mais il comportait une incertitude sur les suites de la crise, elles-mêmes pas nécessairement pathologiques. Dans cette première acception, la crise était un fait individuel. Puis, plus tard, divers glissements de sens se produiront : d'une part, le terme pourra désigner un phénomène collectif, d'autre part, une crise pourra être aussi conçue comme un état durable, voire quasi permanent, et non plus seulement comme une « phase » plus ou moins circonscrite dans le temps : la question de la temporalité de la crise change de perspective (Rey, 1998 : 952).

Dans ce texte, consacré aux Palestiniens du Pérou, je m'intéresserai moins directement aux crises elles-mêmes qu'aux conséquences des crises. Et, de ce point de vue, ce que j'exposerai ici ne se réduira pas à un tableau dramatique. L'analyse sociologique des situations de crise montre que les crises, même si elles sont vécues au départ douloureusement – ce que suggérerait déjà implicitement l'étymologie médicale du mot – n'engendrent pas dans tous les cas que des drames. Du moins, lorsque l'analyse porte sur le long terme ou même sur le moyen terme.

Quand il est question des Palestiniens et de crise, on pense spontanément à « la » crise historique majeure qu'a connue ce peuple et que lui-même a appelée la « *Nakba* », terme qui signifie en arabe « la catastrophe » et qui désigne l'expulsion de Palestine de plus de 700 000 Palestiniens lors de la création de l'État d'Israël en 1948. Mais, ici, il ne s'agira pas directement de cette crise, même si, d'une certaine façon, toutes les crises qu'ont connues par la suite les Palestiniens au cours de leur histoire récente sont, de près ou de loin, des conséquences de cette crise majeure. La recherche présentée dans ce texte est centrée sur la période que couvrent mes propres enquêtes de terrain au Pérou et en Palestine au cours des années 1990 et 2000. Au cours de cette période, le Pérou et la Palestine ont connu des années de crises aiguës qui ont poussé un certain nombre de Palestiniens du Pérou à chercher refuge tantôt en Palestine tantôt au Pérou pour des raisons qui seront

exposées plus loin, et donc à pratiquer une sorte de va-et-vient existentiel, tout à la fois géographique et identitaire, entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Pour en rendre compte, je pratiquerai pour ma part un va-et-vient méthodologique entre les contextes historiques récents du Pérou et de la Palestine.

UNE MIGRATION QUI RÉSULTE D'UNE SÉRIE DE CRISES

L'immigration des Palestiniens au Pérou date de la fin du XIX^e siècle. Elle est due à de multiples facteurs économiques, politiques et culturels, qu'il n'est pas possible d'évoquer dans le détail dans le cadre de cette contribution (Cuche, 2001). Toutefois, il est important d'avoir à l'esprit qu'à l'origine de cette migration, on trouve la crise que vivent les minorités chrétiennes de l'Empire ottoman qui connaît depuis le milieu du XIX^e siècle un déclin de plus en plus accentué et qui se trouve confronté à la montée des nationalismes balkaniques et arabes. Face à ces menaces, le pouvoir ottoman renforce son contrôle et sa pression, notamment fiscale, sur les minorités chrétiennes, obligeant en particulier, à partir de 1856, les jeunes chrétiens à faire le service militaire, dont ils étaient exemptés jusque là, et les envoyant sur le front des guerres qui ont lieu à cette époque aux marges de l'Empire, puis un peu plus tard pendant la première guerre mondiale. De très nombreuses familles chrétiennes du Liban et de Palestine, alors territoires ottomans, décident en conséquence de mettre leurs fils à l'abri en les faisant partir à l'étranger, hors des frontières ottomanes. Les Amériques étant à l'époque très ouvertes à l'immigration, beaucoup d'entre eux se dirigeront vers les pays de ce continent, certains d'entre eux s'installant finalement au Pérou.

Cette explication des origines de l'émigration des Palestiniens et des Libanais vers les Amériques est aujourd'hui relativisée par divers auteurs, à juste titre quand il s'agit d'évoquer les autres causes, économiques et politiques ; mais aussi de façon discutable quand les causes religieuses sont occultées. Pourtant, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la quasi-totalité des immigrants du Proche-Orient dans les Amériques est effectivement formée de chrétiens, alors que ces derniers ne représentent qu'une petite minorité numérique dans ces territoires ottomans. Du reste, selon les sources de l'époque, c'était bien la principale explication de leur émigration que donnaient les chrétiens proche-orientaux dans les premiers temps de leur arrivée sur le continent américain (Centurion Herrera, 1924 : 264). Aujourd'hui encore, dans la mémoire collective des descendants d'immigrants, telle que j'ai pu moi-même la recueillir dans divers entretiens ou telle que l'on peut la découvrir dans des écrits autobiographiques, cette évocation du recrutement forcé des jeunes chrétiens dans l'armée turque est

souvent mise en avant. Certains vont même jusqu'à affirmer que les chrétiens étaient placés en première ligne dans les combats par les officiers turcs, comme « chair à canon » en quelque sorte.

Au Pérou, comme au Chili voisin, les Palestiniens sont originaires pour la plupart d'entre eux, de ce que l'on appelle parfois « le triangle chrétien », c'est-à-dire la micro-région formée par les trois bourgs chrétiens de Bethléem, Beit Jala et Beit Sahour, très proches les uns des autres. Même si certaines viennent de Bethléem ou de Beit Sahour, la plupart des familles palestiniennes du Pérou sont originaires de Beit Jala, petite ville de 12 000 habitants qui jouxte Bethléem et qui compte le triple de sa population expatriée en Amérique latine (au Pérou, certes, mais beaucoup plus encore au Chili et au Honduras). Ces bourgs ont connu, depuis la fin du XIX^e siècle, une hémorragie de population qui s'est poursuivie et accentuée à chaque nouvelle crise : occupation britannique à partir de 1917, montée du sionisme, partition de la Palestine, création de l'État d'Israël, guerres successives israélo-arabes, occupation et colonisation de la Cisjordanie par Israël, etc.

L'installation des immigrants palestiniens au Pérou est due à des circonstances conjoncturelles, comme ce fut aussi le cas au Chili et au Honduras. Les Palestiniens, dans les premiers temps de leur arrivée dans les Amériques, n'avaient pas de projet d'installation durable. Ils comptaient revenir en Palestine dès que les circonstances le permettraient. C'est pourquoi, ils privilégiaient une activité professionnelle qui favoriserait la disponibilité et la mobilité dans l'éventualité d'un retour proche. Ils ont donc choisi le petit commerce qui avait l'avantage de permettre l'accumulation assez rapide d'un petit capital aisément transférable dans le pays d'origine en cas de retour. Pour exercer cette activité commerciale, ils ont cherché à saisir toutes les opportunités qui se présentaient. Or au moment de leur arrivée en Amérique du Sud, dans le dernier quart du XIX^e siècle, le Sud du Pérou connaissait une période de croissance économique due à ce que l'on a appelé alors « le boom de la laine », qui a favorisé les échanges économiques et a permis aux Indiens des Andes, propriétaires de troupeaux de moutons et d'alpacas, de disposer de ressources monétaires. Pour accompagner ces échanges économiques (exportation de la laine vers l'Angleterre, importation des tissus anglais), une ligne de chemin de fer, reliant la côte pacifique et le port de Mollendo aux villes des Andes du Sud (Arequipa, Puno, Juliaca, Sicuani, Cuzco), est construite dans cette période. Les Palestiniens ont en quelque sorte accompagné la construction du chemin de fer, s'installant dans les villes-gares comme commerçants et occupant rapidement une position prépondérante dans le petit commerce local. Mais la première guerre mondiale eut des conséquences dramatiques en Palestine, provoquant presque une famine dans le pays et rendant illusoire tout espoir de retour proche. Puis la période de l'entre-deux-guerres fut celle de toutes les incertitudes, n'incitant pas non plus les immigrants au retour. Les Palestiniens du

Pérou, forts de leur réussite économique, vont donc commencer à envisager leur avenir dans ce pays et vont décider de rejoindre les grands centres urbains où l'activité économique est la plus intense. La plupart d'entre eux finiront, à partir des années 1930, par s'établir dans la capitale, Lima, centre névralgique de l'économie nationale, où ils continueront à développer avec succès leurs entreprises commerciales, puis un peu plus tard industrielles.

Au cours de cette période, les Palestiniens se sont enracinés dans la société péruvienne. Beaucoup ont opté pour la nationalité péruvienne. Les mariages mixtes avec des Péruvien(ne)s se sont multipliés. Leur réussite économique favorise leur intégration et même leur ascension sociale. Ils sont de mieux en mieux acceptés socialement et de moins en moins considérés comme des étrangers. Ils se fondent insensiblement dans la société créole de la côte pacifique, dont ils ont adopté sans difficulté particulière la culture, ce qui ne les empêche pas de continuer à revendiquer leur identité palestinienne qu'ils ne jugent pas contradictoire avec l'identité péruvienne dans laquelle ils se reconnaissent de plus en plus (Cuche, 2000). Malgré la partition de la Palestine et la création de l'État d'Israël en 1948, les Palestiniens du Pérou ont pu rester en contact avec leurs familles au pays. Le « triangle chrétien » de Bethléem, Beit Jala et Beit Sahour étant situé en Cisjordanie, donc hors des frontières d'Israël, les visites aux parents sont restées possibles. La Cisjordanie, qui est alors annexée par la Jordanie, a été relativement épargnée par le conflit israélo-arabe. Toutefois, dans cette période, compte tenu de l'instabilité politique de la région, des frères, des cousins ou des neveux continuent, depuis le « triangle chrétien », à rejoindre leurs parents établis depuis longtemps au Pérou.

Mais, en 1967, la situation va complètement changer : Israël, après sa victoire dans la guerre des Six Jours, occupe la Cisjordanie dont elle entreprend la colonisation. Le « triangle chrétien » se trouve progressivement plus ou moins encerclé par des colonies juives. La superficie de la commune de Beit Jala, en particulier, se trouve sensiblement réduite du fait de l'édification, à partir de 1970, de colonies de peuplement israéliennes sur ses terres agricoles, qui ont été confisquées de façon arbitraire. De plus, conséquence de la guerre, de nombreux Palestiniens déplacés par le conflit affluent dans les camps de réfugiés de la région de Bethléem. Sur la commune de Bethléem, se trouvent les camps de réfugiés d'Azza (1 500 habitants) et de Dheisheh (plus de 10 000 habitants) qui y furent établis à la suite de la création de l'État d'Israël. La situation économique locale devient très problématique, poussant au départ, à leur tour, bon nombre d'habitants des trois bourgs. Par ailleurs, Israël verrouille les frontières de la Cisjordanie, désormais occupée, et interdit pratiquement tout retour, y compris provisoire, de Palestiniens de l'extérieur. Les visites familiales ne sont plus possibles pour les Palestiniens du Pérou, même quand ils ont la nationalité péruvienne. Des diplomates péruviens d'origine palestinienne,

pourtant dotés de passeports diplomatiques, se voient eux aussi refuser l'entrée en Cisjordanie. Dans ces conditions, les Palestiniens du Pérou voient s'éloigner l'espoir d'un éventuel retour définitif dans leur pays d'origine, tandis qu'ils considèrent chaque jour davantage que leur avenir est dorénavant dans leur pays d'installation, le Pérou, où de fait ils sont désormais pratiquement perçus comme des Péruviens à part entière, au point de ne même plus être distingués des autres Péruviens, beaucoup de ces derniers ignorant jusqu'à leur présence dans le pays.

LA CRISE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU PÉROU

Les années 1980 ont été des années noires au Pérou. Elles ont eu des conséquences graves sur la société et sur l'économie péruviennes et fortement ébranlé le système politique démocratique du pays.

La reprise de la guérilla marxiste

Le Pérou, comme d'autres pays d'Amérique du Sud, avait connu dans les années soixante une première guérilla marxiste qui n'avait pas atteint une grande ampleur et qui avait été relativement éphémère. Au début des années 1980, on assiste à une reprise de la guérilla révolutionnaire dans les Andes centrales : dans la région d'Ayacucho, Abimaël Guzman, professeur de philosophie, fonde un mouvement marxiste, *Sendero Luminoso* (Sentier Lumineux), en adoptant une idéologie maoïste radicale. Un autre groupe marxiste apparaît dans les mêmes années, le *Movimiento Revolucionario Tupac Amaru* (MRTA), qui mènera aussi des actions révolutionnaires ; mais c'est surtout le « Sentier Lumineux » qui, rapidement, va représenter une grave menace pour l'État péruvien. Au début, il agit en province et en milieu principalement rural, intimidant les paysans indigènes et les obligeant à collaborer avec lui, sous peine d'exécution. Puis, dans un deuxième temps, il s'attaque aux grands centres urbains et développe le terrorisme jusque dans la capitale. Les attentats, les sabotages, les enlèvements d'entrepreneurs et de cadres, etc., se multiplient. On compte environ 25 000 victimes de la violence révolutionnaire. Le Pérou se retrouve isolé. Le tourisme, qui constitue une des ressources économiques du pays, est paralysé. De grandes compagnies aériennes, dont Air France, suspendent pendant des années leurs vols à destination du Pérou en raison de l'insécurité. Lima a peur : les familles se méfient même de leurs employés domestiques d'origine indienne, la guérilla ayant son foyer dans les Andes, d'où viennent ces dernières.

De la crise politique à la crise économique

Tout au long des années 1980, le Pérou s'enfoncé dans la crise. Au départ essentiellement politique avec une dimension militaire, elle entraîne progressivement une grave crise économique. Deux présidents se succèdent à la tête de l'État, Belaunde Terry de 1980 à 1985, puis Alan Garcia de 1985 à 1990, sans réussir à éradiquer la guérilla maoïste qui ne cesse de s'étendre. Le terrorisme désorganise profondément l'économie. Sous la présidence d'Alan Garcia, l'inflation prend des proportions catastrophiques : le taux d'inflation atteint 1 800 % en 1988, 2 800 % en 1989 et 7 600 % en 1990. Beaucoup de Péruviens des classes moyennes et supérieures, surtout des entrepreneurs et des cadres, appauvris et inquiets pour leur sécurité, quittent alors le pays : certains partent dans des pays latino-américains, notamment au Chili, au Mexique, au Vénézuéla ; d'autres choisiront les États-Unis. Parmi ces expatriés se trouvent des Péruviens issus de l'immigration palestinienne et libanaise : ils ne peuvent pas espérer se réfugier dans leur patrie d'origine car le Liban est alors en pleine guerre civile et la Palestine est occupée militairement par Israël.

La présidence d'Alberto Fujimori

Contrairement à toute attente, Alberto Fujimori, fils d'immigrants japonais et professeur à l'Université d'agronomie de Lima, est élu président de la République en 1990. Son élection est due en partie à l'effondrement des grands partis traditionnels qui se sont montrés incapables de résoudre la crise politique et économique. Dès son élection, Fujimori met en place une lutte sans merci contre la guérilla. Il donne pratiquement les pleins pouvoirs à l'Armée pour en finir avec le « Sentier Lumineux ». Il encourage une stratégie de terreur contre la terreur. Aux enlèvements pratiqués par les guérilleros répondent des disparitions d'individus organisées par les forces militaires ou para-militaires. Sur le plan économique, Fujimori mène une politique ultra-libérale qui obtient quelques succès au niveau macro-économique au plan national, mais entraîne dans le chômage et la pauvreté bon nombre de personnes des classes moyennes et populaires. L'insécurité économique jointe à l'insécurité due à la violence armée poussent au départ de plus en plus d'individus. Un climat de « sauve qui peut » s'installe alors au Pérou. Des descendants d'immigrants japonais partent s'établir au Japon, comme des descendants d'immigrants italiens partent en Italie, profitant de la Loi de réintégration de la nationalité italienne, promulguée dans leur pays d'origine pour favoriser le retour des émigrants au moment où l'Italie a besoin de main-d'œuvre et devient un pays d'immigration, le Pérou, quant à lui, devenant au contraire un pays d'émigration.

Les méthodes de Fujimori, peu respectueuses de la légalité, suscitent une forte opposition au Congrès de la République de la part des parlementaires démocrates. Pour neutraliser cette opposition, le président pratique en 1992 un coup d'État institutionnel (« *el autogolpe* », l'auto-coup d'État) : il suspend le Congrès et met en place un régime autoritaire en s'appuyant principalement sur l'Armée. Cette même année 1992, Fujimori obtient un grand succès : Abimaël Guzman, le chef charismatique du Sentier Lumineux est capturé par les forces militaires. Ce n'est pas pour autant la fin de la guérilla maoïste, mais c'est un coup d'arrêt à son développement et une victoire symbolique d'importance. Malgré tout, l'arbitraire de la répression militaire ne cesse pas. L'escalade de la violence, une violence de plus en plus aveugle, se poursuit. Les guérillas opèrent des coups de main de plus en plus audacieux et spectaculaires. Ainsi, par exemple, le MRTA, pour sa part, donne l'assaut, en plein Lima, à la résidence de l'ambassadeur du Japon au moment d'une réception officielle, faisant de très nombreux otages. Le dénouement se produira au bout de quelques jours grâce aux forces spéciales de l'Armée qui exécuteront sans autre forme de procès tous les guérilleros. Malgré une réélection en 1995 et une autre en 2000, obtenues grâce à ses succès dans la lutte contre les guérillas, Fujimori connaîtra une fin de règne lamentable, sa présidence étant de plus en plus critiquée pour ses violations des Droits de l'Homme et pour le système de corruption qu'il avait mis en place. Et, finalement, à la suite de divers scandales, il préférera s'enfuir au Japon au lendemain de sa troisième élection.

LES PALESTINIENS DU PÉROU ET LES ACCORDS D'OSLO

Si les Péruviens d'origine palestinienne connaissent au Pérou la terrible crise des années 1980, en revanche dès le début des années 1990 ils voient s'esquisser un début de résolution de crise dans le conflit israélo-palestinien. En 1991, le Conseil National Palestinien, sorte de parlement en exil, qui est réuni à Alger et auquel participent des délégués palestiniens du Pérou, approuve le principe de négociations de paix entre l'OLP et Israël. La même année, la Conférence de Madrid amorce le processus de paix qui sera formalisé par les Accords d'Oslo, signés en 1993, qui sont censés définir les étapes de la création d'un État palestinien en mettant fin, en principe, à l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Le tournant des Accords d'Oslo et la perspective du retour en Palestine

Chez les Palestiniens de l'extérieur, et en particulier ceux du Pérou, les Accords d'Oslo suscitent un formidable espoir. La paix se profile à l'horizon et le retour en Palestine devient envisageable, ce retour que les immigrants palestiniens ont toujours considéré comme une option possible et dont ils ont

tenu à transmettre le projet à leurs enfants. Fait significatif : l'organisation de jeunesse des Palestiniens du Pérou s'appelle « *Sanaud* », c'est-à-dire « retour » en arabe, comme s'il s'agissait d'inscrire cet objectif dans l'esprit des jeunes. Le retour dont il est question ici et dans la suite du texte ne participe pas de la question du « droit au retour » des réfugiés palestiniens, inscrite dans les Accords d'Oslo (ce droit au retour des réfugiés avait été reconnu dès 1948 par la résolution 194 de l'Assemblée Générale de l'ONU). En effet, les Palestiniens du Pérou sont des émigrants et non des « réfugiés », au sens du droit international. Désormais, l'éventualité d'un retour en Palestine est particulièrement forte. Et cela est encore plus vrai pour les Palestiniens originaires du « triangle chrétien », puisque Bethléem et ses alentours immédiats font partie, selon les Accords, de la zone A, zone autonome de Palestine relevant exclusivement, en principe, de la nouvelle Autorité Palestinienne.

Au Pérou, comme ailleurs dans le monde, les Accords d'Oslo rendent leur fierté nationale aux Palestiniens. L'image internationale des Palestiniens, qui s'était dégradée, change complètement : la représentation du Palestinien comme « terroriste », dominante depuis les années 1960 dans les media, et notamment dans les media latino-américains sous influence des grandes agences de presse, notamment nord-américaines, s'efface. Le peuple palestinien est désormais perçu comme un peuple qui veut faire la paix. La nation palestinienne est maintenant reconnue au niveau international. Au Pérou, se dire publiquement « palestinien » redevient possible sans susciter la méfiance. Beaucoup de Palestiniens sont en effet des entrepreneurs commerciaux ou industriels, forcément très attentifs à leur image extérieure. Les critiques internationales contre certaines méthodes (attentats meurtriers, détournements d'avions, attaque contre des sportifs israéliens, etc.) de la résistance palestinienne les ont amenés à faire profil bas pendant de longues années. L'association qui réunit et représente les Palestiniens du Pérou, le *Club Union Arabe Palestino* (CUAP), avait même décidé, dans cette période, de supprimer toute référence à l'identité palestinienne dans son appellation officielle, devenant le *Club Union Arabe* (CUA). Depuis les Accords d'Oslo, l'appellation originelle a été rétablie. Fait significatif de l'effet Oslo au Pérou : les relations entre la Représentation de l'OLP à Lima et l'Ambassade d'Israël deviennent presque bonnes, de même que s'améliorent sensiblement les relations entre la communauté palestinienne et la communauté juive du Pérou.

Les Palestiniens du Pérou fondent beaucoup d'espoir sur le processus de paix en cours au Proche-Orient et sur la création d'un État palestinien, qui inclura de toute façon, quelles qu'en soient les frontières définitives, le « triangle chrétien ». Ils imaginent qu'avec la paix, l'économie palestinienne connaîtra une forte croissance, ce qui ne peut qu'intéresser les hommes d'affaires que sont bon nombre d'entre eux. Du reste, l'OLP, puis l'Autorité

Palestinienne qui administre désormais les Territoires, font appel de façon insistante aux investissements des entrepreneurs palestiniens de l'étranger pour permettre le développement économique de la Palestine. Dans ce contexte, un certain nombre de Palestiniens du Pérou, qui subissent comme tous les Péruviens les conséquences de la crise politique et économique nationale, commencent à envisager sérieusement un retour dans la patrie d'origine, à l'instar d'autres Péruviens qui ont une ascendance étrangère. Ces retours vont prendre différentes formes, depuis le retour en principe définitif jusqu'au retour temporaire, qui peut lui-même se transformer en retour saisonnier. À l'analyse, il apparaît que les différents types de retours correspondent à différentes « générations » d'immigrants et qu'ils sont fonction de l'ancienneté des Palestiniens au Pérou. Pour présenter ces différents types de retours, je recourrai à l'étude de quelques cas significatifs.

Les retours (en principe) définitifs

Les Palestiniens qui, à la suite des Accords d'Oslo, décident de retourner définitivement en Palestine sont des immigrants de première génération au Pérou, qui connaissent bien la Palestine pour y avoir vécu au début de leur existence. Moins enracinés dans le pays d'accueil que les autres Palestiniens, descendants d'immigrants, ils peuvent penser leur retour autrement que comme une nouvelle immigration. Ils sont pourtant attachés au Pérou où ils ont déjà vécu de nombreuses années et dont ils ont acquis la nationalité. S'ils décident de quitter leur pays d'adoption, c'est principalement en raison de la crise très grave que celui-ci traverse et de l'insécurité qui y règne et qui affecte leurs entreprises commerciales. Paradoxalement, dans le contexte des Accords d'Oslo, la Palestine leur apparaît alors comme un refuge, un pays plus sûr, où ils vont retrouver leurs familles et où ils pensent pouvoir redémarrer une affaire commerciale.

Isaac Zorob Mitre qui est rentré à Beit Jala peu de temps après les Accords d'Oslo est un cas particulièrement significatif de cette démarche de retour définitif. En 2004, à Lima, j'avais rencontré son neveu (de son âge), Michel Hodali Qattan, qui vit toujours au Pérou et qui, en avril 2004, m'avait parlé de lui et de sa réinstallation réussie en Palestine. Il m'avait vivement incité à aller le voir de sa part dès que je pourrai aller en Cisjordanie. Quand je me suis rendu à Beit Jala en novembre 2009, j'ai pu le retrouver et m'entretenir en espagnol avec lui à son domicile. Il m'a longuement raconté l'histoire de sa migration et de son retour. Isaac Zorob appartient à une vieille famille chrétienne de Beit Jala, dont une branche, les Mitre, est établie au Pérou depuis des générations. Lui-même a quitté très jeune Beit Jala. Il a d'abord travaillé quelque temps en Irak et au Koweït, puis il a immigré aux États-Unis et ensuite en République Dominicaine. Finalement, il a rejoint les membres de sa famille installés à Lima, au Pérou,

où il est resté onze ans. Il a acquis la nationalité péruvienne. Il dit s'être beaucoup plu au Pérou, mais l'insécurité dans ce pays et, à l'opposé, les perspectives de paix en Palestine l'ont convaincu de rentrer sans plus attendre à Beit Jala.

À Beit Jala, peu de temps après son arrivée, I. Zorob ouvre un restaurant qu'il appelle *El Pollo* (Le Poulet). L'enseigne en espagnol fait évidemment référence au Pérou et, en particulier, aux restaurants péruviens traditionnels qui proposent du « *pollo a la brasa* » (poulet rôti à la broche). Dans son restaurant, I. Zorob propose régulièrement de la cuisine péruvienne, au moins une fois par semaine. Dans la salle, il a accroché au mur un grand drapeau péruvien¹, ainsi que divers tableaux représentant des scènes d'Amérique du Sud. Et, fréquemment, il diffuse de la musique péruvienne ou latino-américaine. Autrement dit, I. Zorob a recréé un « petit Pérou » en plein cœur de Beit Jala. Le succès est immédiat. Se pressent au restaurant tous les Palestiniens, et pas seulement ceux de Beit Jala, qui, après avoir immigré au Pérou, sont revenus en Palestine. Et, fait plus surprenant, viennent aussi se restaurer à *El Pollo* de nombreux Juifs péruviens qui font au même moment leur *alya* en Israël. Le restaurant devient vite un lieu de rendez-vous pour tous les Péruviens de nationalité de la région, qu'ils soient d'origine palestinienne ou d'origine juive. Dans le restaurant, tous fraternisent car ils se retrouvent entre *paisanos*, compatriotes du Pérou. Dans le contexte des Accords d'Oslo, cette fraternisation, facilitée par une certaine nostalgie du pays qu'ils ont quitté, est rendue possible. Les frontières ethniques et religieuses locales s'effacent devant le lien très fort qui les unit tous au Pérou. L'identité péruvienne commune transcende, dans l'espace et le temps du restaurant, les identités juive et palestinienne. D'une certaine façon, fréquenter *El Pollo*, c'est pour tous ces clients, péruviens de nationalité, réaliser symboliquement un retour sentimental au Pérou.

La renommée du restaurant a donc dépassé rapidement les frontières de la Cisjordanie et elle va s'étendre jusqu'à Tel Aviv, ville qui ne manque pourtant pas de restaurants. De Tel Aviv, de nombreux diplomates latino-américains font fréquemment le déplacement à Beit Jala pour aller manger dans ce restaurant. Il faut préciser qu'en Amérique latine, la cuisine péru-

¹ D'autres restaurateurs de Beit Jala, de retour eux aussi d'Amérique latine, font de même, manifestant eux aussi de cette façon leur forte identification à leur pays d'immigration. Cette interprétation me semble confirmée par la réponse, en espagnol, du patron d'un café-restaurant de Beit Jala, qui avait lui-même immigré au Chili (pays de forte immigration palestinienne) avant de revenir en Palestine, à un client chilien qui s'étonnait de trouver un grand drapeau chilien au mur de son café : « *Es la bandera de mi país, huevon !* » (« C'est le drapeau de mon pays, couillon ! »). Beit Jala, qui connaît depuis plus d'un siècle une forte émigration vers les Amériques, a vu un certain nombre d'émigrants revenir, ce qui explique que beaucoup d'habitants de cette ville comprennent et parlent occasionnellement l'espagnol.

vienne est très réputée. Le restaurant connaît donc un grand succès et ne désamplit pas. L'écho de ce succès est parvenu jusqu'à Lima, provoquant la fierté de la communauté palestinienne. Dans les premières années de son retour, Isaac Zorob envisage donc son avenir en Palestine avec confiance. Il décide alors de fonder une famille et se marie avec une compatriote de Beit Jala, qui, quant à elle, n'a jamais quitté la Palestine. Ils auront trois enfants.

Les retours temporaires de réappropriation de la terre

Les Palestiniens du Pérou qui décident de rentrer définitivement en Palestine sont peu nombreux. Par contre, nombreux parmi eux sont ceux qui veulent profiter de l'embellie du processus de paix pour revenir temporairement dans leur patrie originelle pour resserrer des liens familiaux et aussi pour réaffirmer leur droit de propriété sur des biens fonciers. Au-delà de la question juridique du droit de propriété, l'enjeu pour eux est sans doute tout autant d'affirmer leur identité palestinienne à travers la matérialisation de leur lien à la terre palestinienne et leur ré-enracinement dans cette terre.

C'est le cas, notamment, de Raul Abugattas, qui fera plusieurs voyages en Palestine dans ce but. Je l'ai rencontré à Lima en 2004 au *Club Union Arabe Palestino*. Il appartient à une des plus anciennes et une des plus grandes familles palestiniennes du Pérou. Lui-même est né au Pérou d'un père né à Beit Jala. De profession, il est ingénieur civil. Vers l'année 1980, il effectue un premier voyage à Beit Jala : du fait qu'il est né au Pérou et qu'il a la nationalité péruvienne, il arrive à obtenir un visa de séjour de la part des autorités israéliennes. Il veut découvrir la terre de Palestine et les terres de sa famille, que ses parents lui avaient décrites comme étant de « très bonnes terres ». Sa famille possédait 90 000 m². Arrivé à Beit Jala, il constate qu'à la suite de l'occupation de la Cisjordanie après la guerre de 1967, 40 % des terres familiales ont été annexées par Israël, de façon totalement illégale au regard du droit international, pour permettre l'extension du « Grand Jérusalem » et la construction de la colonie urbaine de Gilo¹. Il compare cette annexion aux invasions de terrains à la périphérie de Lima par des personnes sans domicile pour y construire leur logement : dans les deux cas, c'est la politique du fait accompli, en toute illégalité. Il se sent alors complètement impuissant à faire valoir ses droits de propriété et rentre au Pérou. Les Accords d'Oslo lui redonnent de l'espoir et il entreprend un deuxième voyage à Beit Jala dans le but d'obtenir la reconnaissance de ses droits fonciers. Il rencontre à Ramallah l'ancien représentant de l'OLP à Lima, qui l'engage à entreprendre une action judiciaire. Pour augmenter ses chances de

¹ Gilo est un quartier de colonisation du « Grand Jérusalem », habité par 30 000 colons israéliens et entièrement construit sur des terres agricoles de la commune de Beit Jala, expropriées par Israël, en violation absolue des résolutions de l'ONU.

succès, il prend contact avec un avocat israélien : celui-ci est un Juif péruvien d'origine, un compatriote en quelque sorte, qui lui avait été recommandé, avant son départ pour Beit Jala, par l'ambassadeur d'Israël au Pérou. L'avocat dépose en son nom à Jérusalem un dossier de recours. Ce qu'espère Raul Abugattas, c'est une reconnaissance de ses titres de propriété et une indemnisation du préjudice subi, du fait de la confiscation de ses terres. La procédure risquant d'être longue, il rentre à Lima. Finalement, en l'an 2000, juste avant le déclenchement de la seconde *Intifada*, il décide de faire un troisième voyage à Beit Jala pour se rendre compte de l'état d'avancement de la procédure. Mais il ne peut que constater qu'elle ne progresse pas et qu'elle est même bloquée. Selon son frère (entretien réalisé au Pérou en 2004), au cours de ce voyage Raul Abugattas est arrêté et emprisonné par la police de l'Autorité Palestinienne. Les représentants de l'Autorité ont eu connaissance de ses démarches : il est accusé de vouloir vendre des terres palestiniennes à Israël, ce qui équivaut en droit palestinien à un acte de trahison. En réalité, ce qu'il recherchait c'était une simple indemnisation. Finalement, grâce à l'intervention d'Isaac Zorob, qui agissait comme relais en Cisjordanie du Consulat du Pérou, il sera libéré au bout de quelques jours, sa bonne foi ayant été finalement reconnue. Dépit et amer, il décide alors de ne pas prolonger son séjour en Palestine et de rentrer au Pérou. Cette affaire connaîtra un grand retentissement dans la communauté palestinienne du Pérou, la famille Abugattas étant très respectée au sein de la communauté.

Les retours réguliers, « saisonniers », pour réactiver les liens familiaux

Depuis l'occupation de la Cisjordanie par Israël et jusqu'aux Accords d'Oslo, il était extrêmement difficile pour les Palestiniens du Pérou de se rendre en Palestine, les autorités israéliennes ne délivrant que très peu de visas aux Palestiniens de l'extérieur. Mais, après Oslo, la situation change et les séjours en Palestine se multiplient. Pour les Péruviens d'origine palestinienne, il s'agit surtout de resserrer les liens familiaux, de se réinsérer dans le tissu social local pour, ainsi, confirmer aux yeux de tous leur identité palestinienne. Certains de ces séjours familiaux prennent la forme de retours réguliers, « saisonniers », pourrait-on presque dire. C'est surtout le fait de quelques familles aisées du Pérou. Un cas particulièrement significatif est celui de la famille Mitre qui passe tous les ans trois mois à Beit Jala. En quelque sorte, les Mitre prennent leurs « quartiers d'été » en Palestine, passant l'été péruvien (qui correspond en réalité à l'hiver palestinien), de fin décembre à fin mars, à Beit Jala, bourg qui jouxte Bethléem. Ils y arrivent juste avant Noël car pour les Palestiniens chrétiens du Pérou, passer les fêtes de Noël chez eux, dans le « triangle chrétien » de Bethléem, est hautement symbolique. La famille Mitre organise chaque année son séjour à Beit Jala avec le plus grand soin. Une bonne partie de son personnel de maison de

Lima la précède à l'aller, pour préparer la maison de Beit Jala avant son arrivée, et repart après elle à la fin du séjour pour pouvoir ranger la maison. La régularité saisonnière et la durée de ce séjour autorise à dire que les Mitre partagent leur existence entre le Pérou et la Palestine, qu'ils considèrent comme leurs deux pays d'appartenance, se revendiquant tout à la fois péruviens et palestiniens.

UNE NOUVELLE CRISE MAJEURE : LA SECONDE INTIFADA

Les espoirs qu'avaient suscités les Accords d'Oslo vont assez rapidement se révéler en grande partie illusoires. En Palestine, pour différentes raisons, la situation se détériore progressivement : la colonisation israélienne se poursuit en Cisjordanie et à Jérusalem ; des massacres de Palestiniens sont perpétrés par les colons ; les attentat-suicides de jeunes Palestiniens se multiplient ; en 1995, l'assassinat d'Itzhak Rabin, de même que la guerre du Sud Liban, renforcent le camp des « faucons » en Israël ; bon nombre de dispositions des Accords d'Oslo sont sans cesse reportées à plus tard par Israël sous différents prétextes. Dès 1997, le processus de paix apparaît moribond. Le sommet de Camp David, du 11 au 25 juillet 2000, organisé à l'initiative du président Clinton pour relancer le processus de paix, s'achève par un échec. Finalement, le conflit armé reprend fin septembre 2000, à la suite de la répression sanglante par les forces israéliennes de la manifestation pacifique de l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem, le 29 septembre 2000 (sept morts et des dizaines de blessés), le lendemain de la visite provocatrice d'Ariel Sharon sur l'Esplanade. Devant l'impasse de la situation, l'échec des négociations de Camp David et le non-respect de ses engagements par Israël, des groupes armés palestiniens déclenchent la seconde *Intifada*.

Les conséquences pour les Palestiniens du Pérou résidant en Palestine

Pour les Palestiniens du Pérou la détérioration de la situation signifie la fin du rêve de retour. Pour ceux qui avaient déjà fait cette démarche du retour et qui résident désormais en Palestine, se pose la question de savoir s'il faut partir, et retourner au Pérou, ou rester en attendant des jours meilleurs. Le retour au Pérou devient, de fait, une option raisonnable à partir de 1995 environ, car la situation s'améliore sensiblement dans ce pays : sur le plan sécuritaire, le terrorisme est très affaibli ; sur le plan économique, l'inflation est pratiquement jugulée et la croissance repart. Les Palestiniens du Pérou présents en Palestine supportent très mal la reprise du conflit armé en 2000. Contrairement aux Palestiniens de l'intérieur, ils n'ont pas l'expérience d'une existence confrontée en permanence à un conflit ouvert. Ils avaient quitté le Pérou en raison de l'insécurité qui y régnait ; en Palestine

où ils étaient venus chercher la sécurité, ils se retrouvent en insécurité. Pour ceux qui vivent à Beit Jala, la situation est particulièrement pénible car Beit Jala se retrouve en première ligne dans les affrontements armés. Aux tirs sporadiques, depuis Beit Jala, contre la colonie de Gilo toute proche, perpétrés par de jeunes combattants palestiniens plus ou moins incontrôlés, l'armée israélienne répond à la mitrailleuse lourde et au canon, provoquant des dégâts très importants et détruisant des maisons particulières à Beit Jala. Le conflit ne cessant de s'aggraver, Israël procède à un déploiement massif d'unités militaires et de blindés en Cisjordanie en juillet 2001. Un raid d'hélicoptères sur une maison de Bethléem tue quatre membres du Hamas, provoquant la riposte des Palestiniens qui tirent au mortier sur Gilo depuis Beit Jala. Du coup, les hélicoptères mitraillent Beit Jala à son tour. Le 28 août, des chars et des parachutistes israéliens entrent dans Beit Jala et occupent la ville pendant plus de quarante-huit heures. En octobre, l'occupation militaire de Bethléem durera deux semaines, en représailles de tirs sur Gilo. C'est l'escalade que plus rien ni personne n'arrive à entraver. L'épisode le plus grave de ces affrontements armés se produira en avril 2002 quand l'armée israélienne réoccupera Bethléem, imposant un strict couvre-feu et un sévère blocus à la ville, et menant un long siège, qui durera trente-neuf jours, de l'Église de la Nativité dans laquelle s'étaient réfugiés des combattants palestiniens. Les conséquences de ces réoccupations fréquentes et intempestives de l'armée israélienne sont dramatiques pour la population de Bethléem et de Beit Jala qui s'enfoncent dans une crise économique sans précédent : beaucoup de familles sont ruinées, 70 % des personnes en âge de travailler sont au chômage, les employés municipaux ne sont plus payés, la mairie elle-même n'ayant plus de ressources, les faillites d'entreprises se multiplient, en particulier d'entreprises commerciales qui vivaient du tourisme religieux, etc.

Dans ces circonstances, un certain nombre de Palestiniens, revenus du Pérou, feront le choix du retour au Pérou, pays qu'ils considèrent toujours comme leur seconde patrie et où ils ont encore de la famille. Ils quittent Beit Jala du fait de l'échec des accords de paix, du climat de guerre et d'insécurité, de la sévère crise économique, mais aussi parce qu'ils n'ont pas retrouvé le Beit Jala d'avant leur première immigration au Pérou. Le « triangle chrétien » de Bethléem, Beit Jala et Beit Sahour était, avant le conflit israélo-palestinien, presque exclusivement chrétien, d'où cette appellation. Mais l'arrivée de réfugiés musulmans a sensiblement modifié la composition de la population de ces villes. Avant la création de l'État d'Israël en 1948 et l'arrivée massive de réfugiés palestiniens, 90 % de la population de Bethléem était chrétienne. Aujourd'hui, les chrétiens ne représentent plus que 35 % des 60 000 habitants de la ville. Par contre, à Beit Jala, les chrétiens sont toujours majoritaires : sur 12 000 habitants, on compte 10 000 chrétiens et 2 000 musulmans (ce sont les mêmes chiffres

pour Beit Sahour). À Bethléem, le maire est chrétien par décret présidentiel, renouvelé à chaque élection municipale, pour maintenir la particularité historique de cette ville. Le conseil municipal comprend actuellement huit élus chrétiens et sept élus musulmans, dont certains sont membres du mouvement islamiste du Hamas. Et la montée de l'islamisme politique, actif aussi localement, a contribué à inquiéter les chrétiens. Les Palestiniens d'Amérique latine, de retour à Beit Jala, sont particulièrement critiques à l'égard des musulmans. Ils ont du mal à cohabiter avec eux, sans doute plus que leurs parents qui n'ont jamais quitté Beit Jala et qui ont l'expérience de cette cohabitation, déjà ancienne pour ces derniers. Beit Jala a changé et eux aussi ont changé. Ces Palestiniens d'Amérique latine sont devenus quelque peu Latino-américains et ils réagissent en partie en Latino-américains. Certains d'entre eux accusent les islamistes de provoquer Israël et d'être ainsi à l'origine des tirs sur Beit Jala et de la réoccupation militaire du « triangle chrétien ». Ils se sentent piégés, menacés tout à la fois par l'islamisme radical et par l'agression militaire israélienne. Et finalement, beaucoup préfèrent repartir au Pérou ou dans les autres pays d'Amérique latine d'où ils étaient revenus. Dans ce contexte de crise aigüe, que sont devenus les Palestiniens du Pérou dont les cas ont été présentés plus haut ? Pour répondre à cette question, je vais reprendre un par un les cas exposés ci-dessus mais dans un ordre inversé.

La famille Mitre

La reprise du conflit armé entre Israël et la Palestine a rendu impossible, au moins pour un certain temps, les retours « saisonniers » à Beit Jala. Comme la plupart des familles palestiniennes revenues au Pérou, la famille Mitre a repris sa vie sociale à Lima et se concentre sur ses affaires au Pérou. Devant l'impossibilité d'un retour, même temporaire, en Palestine, certaines familles palestiniennes du Pérou voyagent tout de même en Jordanie, pays dans lequel la présence palestinienne est très importante, ce qui leur permet d'avoir le sentiment de rester au contact de la Palestine et de se retrouver au milieu de Palestiniens et en milieu palestinien. Pour ces familles, il s'agit donc d'une forme alternative de « ressourcement ».

Raul Abugattas

En avril 2004 à Lima, Raul Abugattas me disait avoir perdu tout espoir de faire reconnaître ses droits sur les terres qui appartenaient à sa famille. Les bombardements israéliens sur Beit Jala ont mis fin à ses illusions : en effet, ces bombardements ont détruit une partie des bâtiments de la mairie et les registres publics dans lesquels étaient consignés les titres de propriété ont eux aussi été détruits. Il décide donc de se recentrer sur ses activités au

Pérou, et notamment sur ses fonctions de maire de la station balnéaire de Santa Maria del Mar. Cette station balnéaire est devenue le lieu de rendez-vous estival des familles palestiniennes de Lima depuis les années 1960. Située à environ 50 km de la capitale, c'est une station coquette dans laquelle beaucoup de Palestiniens ont acheté ou louent des villas pour pouvoir y passer l'été. Ils sont tellement nombreux à s'y retrouver tous les étés qu'ils l'ont rebaptisée entre eux avec humour « Beit Jala Beach », car ils s'y sentent chez eux et y développent une vie communautaire intense. Et c'est du reste cette forte présence palestinienne à Santa Maria del Mar qui explique que Raul Abugattas en ait été élu maire. En quelque sorte, les Palestiniens de Lima considèrent « Beit Jala Beach » comme un petit coin de Palestine au cœur du Pérou. Depuis son dernier retour de Palestine, Raul Abugattas n'a eu de cesse de renforcer les liens entre Beit Jala et Santa Maria del Mar. Il prépare et finit par réaliser un jumelage entre les deux communes, à la satisfaction générale de tous les Palestiniens originaires de Beit Jala, c'est-à-dire la grande majorité des Palestiniens du Pérou. Et il fait tout son possible pour faire venir au Pérou le maire de Beit Jala pour célébrer ce jumelage. Mais, pour cela, il devra attendre quelques années, compte tenu des difficultés qu'ont les Palestiniens de Cisjordanie pour voyager à l'étranger. Finalement, la visite du maire de Beit Jala à Santa Maria del Mar aura bien lieu et donnera lieu à de joyeuses festivités entre Palestiniens.

Isaac Zorob

Pour Isaac Zorob, patron du restaurant « *El Pollo* », la reprise du conflit armé entre Israël et la Palestine a eu des conséquences catastrophiques : en novembre 2009, il me disait être pratiquement ruiné. La clientèle de son restaurant n'était plus au rendez-vous. Les clients juifs et latino-américains qui venaient d'Israël, et en particulier de Tel Aviv, se sont faits de plus en plus rares du fait des difficultés de circulation dues aux contrôles et aux barrages militaires, ainsi que de l'insécurité. Et même de Cisjordanie, on venait de moins en moins au restaurant car la population connaissait des difficultés économiques de plus en plus critiques. Le nouveau climat de guerre fait que Juifs et Palestiniens du Pérou, présents sur place, ne fraternisent plus. L'identité péruvienne commune n'est plus assez forte pour abolir les frontières ethniques locales entre Juifs et Arabes originaires du Pérou. Bien au contraire, les frontières politiques, de nouveau contrôlées militairement de façon très stricte, durcissent et figent les frontières ethniques. Finalement, après avoir tenté de résister le plus longtemps possible, en 2006 Isaac Zorob est obligé de fermer son restaurant et de le céder à bas prix à un acquéreur, ce dernier ne lui conservant pas son caractère particulier. La mort

dans l'âme, il décrochera des murs de son restaurant les tableaux d'Amérique latine, ainsi que le drapeau du Pérou.

Pourtant, Isaac Zorob poursuit son rôle de trait d'union entre le Pérou et la Palestine. Étant donné que son restaurant était un lieu de rassemblement des Péruviens de Palestine, l'Ambassade du Pérou, située à Tel Aviv, en Israël, lui confie une sorte de mission consulaire : il fait fonction officieusement, en quelque sorte, de consul du Pérou en Cisjordanie auprès des Palestiniens de Cisjordanie qui disposent d'un passeport péruvien. Ces derniers ne pouvant pas se déplacer à Tel Aviv, en raison du conflit, des barrages et de la réglementation israélienne en vigueur, il est chargé de s'occuper des problèmes administratifs de ses compatriotes péruviens en rapport avec leur nationalité. En 2009, au moment de mon entretien avec lui, il y avait encore, selon lui, 17 Palestiniens de nationalité péruvienne à Beit Jala, 35 à Ramallah et 23 ailleurs en Cisjordanie. Pour cela, l'Ambassade du Pérou lui obtient un droit de passage pour se rendre régulièrement en Israël et, en particulier, à Tel Aviv. Il est donc en contact permanent avec l'Ambassade du Pérou et se rend fréquemment à Tel Aviv. Mais en 2009, Isaac Zorob perd son autorisation de circuler librement en Israël. Les autorités israéliennes la lui retirent car elles lui reprochent d'avoir donné une interview à un journal étranger dans laquelle il critiquait la puissance occupante. Du coup, il se retrouve lui aussi, comme tous les Palestiniens, « enfermé » dans les territoires palestiniens, ne pouvant pratiquement plus se déplacer. Il se dit profondément découragé. Et il n'a plus qu'une idée en tête : repartir le plus tôt possible au Pérou avec toute sa famille, le Pérou « où il fait bon vivre », ajoute-t-il. Il voudrait acheter un restaurant à Lima mais ses moyens sont très limités. Au cours de l'entretien, il me demande même ce que coûte actuellement un restaurant là-bas, ce que je suis bien incapable de lui dire. Récemment, il a failli répondre à une petite annonce commerciale qui informait de la vente d'un restaurant à Santiago du Chili. Les propriétaires étaient des Palestiniens du Chili qui prenaient leur retraite et qui tenaient à céder le fonds à un Palestinien. Mais, renseignement pris, la somme demandée était trop importante pour lui. À la fin de notre entretien, il m'assure qu'au plus tard dans un an il sera retourné au Pérou. Car, selon lui, il n'y a aucun avenir en Palestine, surtout pour ses enfants. Lors de mon dernier séjour au Pérou, en novembre 2011, j'ai constaté qu'il n'avait pas réalisé son projet de retour au Pérou et qu'il résidait toujours à Beit Jala. D'après des Palestiniens qui le connaissent et que j'ai rencontrés à Lima, il n'a pas suffisamment d'argent pour revenir s'installer au Pérou avec sa famille. À cette raison, s'ajoute aussi, sans doute, le fait que son frère, qui vivait à Lima, est décédé il y a quelque temps.

Quelles perspectives aujourd'hui pour les Palestiniens du Pérou ?

Aujourd'hui, les Palestiniens du Pérou n'imaginent plus leur avenir en Palestine. Ils ont perdu totalement confiance dans le processus de paix. Ils se montrent de plus en plus hostiles à l'État d'Israël. Leur radicalisation les amène à porter des jugements de plus en plus sévères sur les Juifs en général. Si l'histoire et les conditions de leur expatriation en Amérique latine, qui avait commencé à la fin du XIX^e siècle et qui était due à la domination ottomane, les distinguaient des réfugiés des guerres israélo-arabes, qui ont vécu une autre histoire et possèdent d'autres caractéristiques sociales, et auxquels ils ne s'identifiaient pas jusqu'à l'occupation de la Cisjordanie en 1967, aujourd'hui la politique israélienne de colonisation et d'occupation des Territoires palestiniens, qui rend tout retour définitif inenvisageable, les a rapprochés de ces réfugiés dans un même sentiment d'exil par rapport à la patrie originelle.

Le Pérou ayant retrouvé la stabilité politique et la croissance économique, les Palestiniens se concentrent de plus en plus sur leurs affaires au Pérou et s'investissent toujours davantage dans la vie publique péruvienne. Certains d'entre eux prennent une part de plus en plus active à la vie politique péruvienne, se portant candidats et se faisant élire dans des élections locales, régionales et même nationales, ou accédant à des fonctions ministérielles. Le mouvement avait été amorcé dans les années 1980, mais il prend une ampleur particulière à partir des années 2000. En 2009, l'un des leurs, Yehude Simon, fils d'un immigrant palestinien de Beit Jala, jusqu'alors président de la Région de Lambayeque, est nommé Premier ministre. Et, en 2011, au lendemain des élections présidentielles et législatives, des Péruviens d'origine palestinienne occupent des postes politiques de premier plan : Daniel Abugattas est élu président du Congrès de la République (l'Assemblée nationale), Yehude Simon en est élu vice-président, Omar Chehade est nommé vice-président de la République. Leur très forte implication dans la politique péruvienne ne signifie pas pour autant qu'ils se désintéressent de la question politique palestinienne. Ainsi, Daniel Abugattas est membre de la *Federacion Palestina del Peru*, qui est une association nationaliste ; Omar Chehade en a été le président dans le passé et fait toujours partie de son comité directeur. Daniel Abugattas profite même du prestige de sa fonction officielle pour faire, en septembre 2011, une déclaration publique très dure et fort peu diplomatique contre l'État d'Israël à propos de sa politique de colonisation à Jérusalem et en Cisjordanie. Et, au Congrès, il met en place un groupe d'amitié Pérou-Palestine.

D'une façon générale, les Palestiniens du Pérou restent très attachés à la cause palestinienne et très attentifs à ce qui se passe en Palestine. Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment

à la télévision par satellite ou par câble et à internet, ils sont mieux informés actuellement qu'autrefois sur l'actualité de leur patrie d'origine. Et, même s'ils n'envisagent plus un retour définitif en Palestine, ils maintiennent toujours des liens étroits avec leurs parents vivant en Cisjordanie.

CONCLUSION

Chaque crise nationale, que ce soit au Pérou ou en Palestine, réactive chez les Palestiniens du Pérou leur position d'« hommes marginaux » (au sens que Robert Park donnait à cette notion ; voir Cuche, 2009), participant de deux univers très différents, l'univers péruvien et l'univers palestinien. Ils ne peuvent, ni ne veulent choisir entre les deux, chacun constituant un refuge possible en cas de crise majeure dans l'autre.

Avec la migration des Palestiniens au Pérou, on peut considérer qu'il s'est formé un « espace migratoire » spécifique, incluant la Palestine et le Pérou qui constituent les deux pôles de cet espace, chaque pôle étant envisagé comme un lieu possible de résidence selon les circonstances politiques et économiques. Mais, par contre, il n'est pas possible de parler de « circulation migratoire », au sens strict de cette notion, entre la Palestine et le Pérou, en raison des aléas politiques et de l'extrême difficulté des déplacements des Palestiniens entre ces deux pays.

Les Palestiniens du Pérou sont aujourd'hui en situation de « diaspora » (Cuche, 2005). Ils sont profondément ancrés au Pérou ; ils se sentent pleinement péruviens et, en même temps, ils n'entendent pas renoncer à leur identité palestinienne. Avec le temps, ils se sont construit une identité mixte, palestino-péruvienne. Toutes sortes de liens, informels ou institutionnels, les relient aux autres Palestiniens de Palestine et de la diaspora, sans que cela diminue en quoi que ce soit leur participation active à la vie économique, sociale et politique du Pérou.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Bontemps Véronique et Signoles Aude, 2012, *Vivre sous occupation. Quotidiens palestiniens*, Paris, Ginkgo.
- Centurion Herrera Enrique, 1924, *El Peru actual y las colonias extranjeras, 1821-1921*, Instituto Italiano d'Arti Graviche.
- Cuche Denys, 2000, « Des *turcos* aux *criollos* arabes du Pérou. Les immigrants proche-orientaux et la culture créole péruvienne » in J. Bernabé, J.L. Bonniol et al. (dirs.), *Des îles créoles aux sociétés plurielles. Mélanges offerts à Jean Benoist*, Presses Universitaires Créoles, pp. 267-276.
- Cuche Denys, 2001, Un siècle d'immigration palestinienne au Pérou. La construction d'une ethnicité spécifique, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (17), 3, pp. 87-118.
- Cuche Denys, 2005, « Entre assimilation et diasporisation : les immigrants d'origine palestinienne au Pérou » in L. Anteby-Yemini, W. Berthomière et G. Sheffer (dirs.), *Les diasporas. 2000 ans d'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 457-467.
- Cuche Denys, 2009, L'homme marginal : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (25), 3, pp. 13-31.
- Groupe de Tourisme Alternatif (ONG), 2007, *Palestine et Palestiniens*, Beit Sahour (Cisjordanie), A.T.G., (2^{ème} éd.).
- Laurens Henry, 2007, *La question de Palestine*, tome 3 : *L'accomplissement des prophéties (1947-1967)*, Paris, Fayard.
- Laurens Henry, 2010, *La question de Palestine*, tome 4 : *Le rameau d'olivier et le fusil du combattant (1967-1982)*, Paris, Fayard.
- Rey Alain (dir.), 1998, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 3 tomes. Entrée « Crise », tome 1, p. 952.
- Sallenave Danièle, 1998, *Carnet de route en Palestine occupée*, Paris, Stock.
- Sanbar Elias, 2010, *Dictionnaire amoureux de la Palestine*, Paris, Plon.

CHAPITRE 8

SURMONTER LA CRISE DANS LA MIGRATION CONSTRUCTION D'IDENTITÉ CHEZ LES EMPLOYÉES DE MAISON AU PÉROU¹

Carola MICK

Environ 300 000 femmes issues de la migration interne travaillent comme employées de maison à Lima (AGTR, 2004a : 7). Elles participent au processus d'urbanisation poussée qui a commencé dans les années 1950² et dont Lima est la cible principale. Les motivations de ce choix géographique sont à la fois économiques, sociales, culturelles et politiques : le pays est marqué par des disparités régionales profondes³ et une hyper-centralisation des ressources (Rühling, 2005), et la violence politique des années 1980 et 1990 a accéléré l'exode rural. Lié au passé colonial du pays, les modèles occidentaux de vie, de progrès et de richesse représentés par Lima exercent une forte attraction. Le prestige culturel et linguistique de la capitale est tel que « la langue parlée à Lima est la plus courtoise, polie et accomplie » (de Murua, 1986 : 515, ma traduction) et qu'« aucune variété régionale ne peut concurrencer Lima en tant que standard du prestige » (Lipski, 1994 : 156, ma traduction). En s'installant à Lima, la migrante interne est exposée à des catégorisations sociales qui remontent à la rencontre coloniale entre la population autochtone et les colonisateurs⁴. Ces discours stigmatisent (Goffman, 1976) l'employée domestique comme « femme paysanne, indigène, analphabète, pauvre, locutrice du quechua ou bilingue avec des grandes difficultés à s'exprimer en espagnol, et avec un goût esthétique, disons *traditionnel* et *populaire* (du point de vue des autres : *folklorique*) » (Venturo Schultz, 2002 : 111) – ou l'excluent en tant que *chola*, un terme

¹ L'auteure remercie ses collègues du CEPED pour leurs commentaires sur des versions antérieures de ce texte, qui s'appuie sur Mick, 2009.

² Selon une enquête de l'Institut National des Statistiques du Pérou (INEI) effectuée en 2003, environ 39,8 % de la population de Lima sont issus de la migration interne, dont plus de la moitié sont originaires des départements statistiquement classifiés comme andins (*sierra*) et environ un tiers des régions littorales (*costa*).

³ En guise d'exemple : en 2003, le taux de pauvreté (les taux de pauvreté extrême confirment ces disparités) à Lima s'élevait à 21 %, opposé à un taux de 51,5 % dans les régions andines et 44,1 % dans l'Amazonie péruvienne (INEI, 2003). Les taux d'analphabétisme s'élevaient en 2010 à 2,9 % à Lima, 13,3 % dans les régions andines et 7,4 % dans l'Amazonie (INEI, 2010). Tandis que dans les zones urbaines 87,8 % de la population ont accès à des services médicaux, en zone rurale ce taux ne s'élève qu'à 47,9 % (*id.*).

⁴ Mick (2009) donne un aperçu de l'histoire de ces discours en remontant jusqu'à l'antiquité grecque.

d'ordre culturel avec des allusions ethniques qui remplace le concept d'*indigène* dans un contexte marqué par le métissage et la mobilité (Degregori, 1993 : 125 ; Schellekens et van der Schoot, 1993 : 256). Le secteur du service domestique permet à la migrante de réaliser le rêve d'une vie urbaine, mais au prix de se voir enfermée dans une position inférieure dans la hiérarchie sociale urbaine. « Le travail domestique est souvent assigné à des groupes qui sont différents d'un point de vue racial ou ethnique, et auxquels on attribue une position sociale basse dans un contexte idéologique qui transforme la différence en infériorité. À l'inverse, la réalisation de ce travail stigmatisé renforce le niveau social défavorable » (Colen, 1993 : 164). Cette dévalorisation du travail domestique est liée à l'informalité caractéristique de ce secteur, aux idéologies du genre (Kuhlmann et Bertzelt, 2003 ; Pappas-De Luca, 1999 ; Meleis et Bernal, 1995), de l'éducation (Gil Izquierdo, 1993), de « race » (Gill, 1994 ; Radcliffe, 1999) et du pouvoir d'achat (Garcia Castro, 1993). Dans une enquête réalisée au Pérou dans les années 1990 les femmes comparaient le statut social de l'employée domestique avec celui de la prostituée ou de la mendicante (Chaney et Castro, 1993 : 14).

Ce chapitre analyse 32 récits autobiographiques qui ont été collectés entre avril et juillet 2005, auprès d'employées de maison à Lima, lors d'une observation participante au sein de l'organisation non gouvernementale *La Casa de Panchita*. Ils mettent en exergue une crise d'identité des jeunes femmes provoquée par l'interaction étroite entre employeurs et employées dans l'espace intime du foyer. L'exposition directe et permanente à la discrimination affecte la construction d'identité des jeunes femmes. À l'aide de l'analyse du discours critique (Wodak et Meyer, 2001) nous reconstituons les représentations déclencheuses d'une telle crise d'identité. Comme une grande partie des enquêtées déclarent avoir dépassé l'état de crise, nous nous intéressons également aux stratégies discursives déployées individuellement par les narratrices pour se constituer en tant que sujet au cours du récit autobiographique. Une stratégie discursive est « un genre de plan d'action plus ou moins automatisé ou conscient et plus ou moins élaboré » (Wodak *et al.*, 1998 : 75). Il s'agit de différentes alternatives de positionnement à l'intérieur du discours¹. Notre hypothèse est qu'au-delà d'une crise d'identité, la rencontre entre employeurs et employées dans le service domestique offre à la société péruvienne une opportunité de surmonter un conflit social latent. Dans le but de caractériser les différentes stratégies discursives adoptées par les narratrices pour tenter de surmonter un état de crise, l'analyse procède en deux étapes. La première est une

¹ L'utilisation du terme *stratégie* est controversée car on a tendance à la mettre en relation avec une forme de calcul et d'intentionnalité. Dans la théorie du discours de Michel Foucault, cependant, une stratégie ne peut être adoptée qu'à l'intérieur du discours, et reste donc sujette au jeu de signification et de pouvoir.

analyse transversale des procédés interactionnels de catégorisation sociale déployés lors des entretiens. La seconde consiste en une présentation détaillée séquentielle d'une sélection de récits (Mick, 2009). Plusieurs possibilités de réinterpréter, d'invertir et de rompre avec des représentations et rôles sociaux prédéterminés sont développées par les employées domestiques exposées au stigmate de leur origine ; elles se servent des ressources discursives à disposition pour construire un contexte approprié à la propre subjectivation. Nous allons démontrer lors de l'analyse l'importance du « double regard du migrant » (Bhabha, 1996) dans ce processus.

LES EMPLOYÉES DE MAISON AU PÉROU

La loi (27986, 2003) définit le service domestique au Pérou comme l'accomplissement habituel et continu des tâches domestiques, par exemple du ménage, de la cuisine ou du baby-sitting, qui ne dégagent pas de bénéfice financier aux employeurs. Bien que la loi précise que le service domestique est rémunéré, des représentants de l'Association *Grupo de Trabajo Redes* confirment qu'une grande majorité des employées travaille sans contrat ni rémunération. De surcroît, beaucoup d'entre elles ne se considèrent, ni se déclarent, comme des travailleuses. Les statistiques officielles élaborées par le ministère du Travail ne parlent donc que d'un tiers environ d'employées embauchées effectivement dans le secteur domestique (Velazco, 2004). Selon ces statistiques, 96 % des employés sans contrat de travail sont des femmes, et 62 % des employées femmes ayant un contrat ne gagnent pas le revenu minimal¹. Seulement 29 % de celles qui entrent dans les statistiques ont une couverture d'assurance maladie, 7 % seulement sont affiliées à la caisse de pensions. 56 % travaillent au-delà des 48 heures autorisées par la loi de 2003 (INEI, 2009). Les relations de travail entre employeurs et employées sont fortement émotionnelles, personnelles et diffuses (Gogna, 1993 : 93), en particulier lorsque l'employée vit chez ses employeurs (*cama adentro*). Cette forme de travail qui est souvent incontournable pour la migrante en carence de réseau social en ville, accroît son isolement au foyer et l'expose à l'envahissement de sa sphère privée, voire à des abus sexuels (Huaringa, 2006 : 10 ; Loayza, 2006 : 32). La violence symbolique et physique régnant dans ce secteur provoque un empiètement des socialisations primaire et secondaire (Berger et Luckman, 2004), surtout chez les jeunes employées². En conclusion, le service domestique peut être caractérisé comme étant une forme d'asservissement (Schellekens et van der Schoot, 1993 : 256).

¹ En 2008, il s'élevait à 550 Soles par mois (environ 151 €).

² Selon l'AGTR (2004b), les employés domestiques commencent à travailler en moyenne à partir de 13,2 ans – 12,7 ans pour les femmes et 13,7 pour les hommes.

LE SERVICE DOMESTIQUE GÉNÉRATEUR D'UNE CRISE D'IDENTITÉ

Dans le cadre de la théorie du discours (Foucault, 1971), la problématique du service domestique est conceptualisée comme un problème social « avec un aspect sémiotique » (Fairclough, 2001 : 125). La réalité sociale interagit avec des structures discursives, c'est-à-dire un ensemble de savoirs, pensées, représentations et significations qui rendent possible et guident l'action sociale des individus. Le sujet parlant lui aussi est une variable du discours, puisque en tant que tel, il dépend du système de pensée qui lui est toujours antérieur (Foucault, 1987 : 47). Lors de la formulation d'énoncés, l'individu, obligé de se servir de ressources discursives, participe au jeu discursif du pouvoir et du savoir. Il actualise et re-/co-/construit ainsi de la signification sociale (Mick, 2009)¹. Dans une société donnée, ces ressources discursives font allusion à un savoir collectif historiquement constitué. Nous avons reconstruit, à partir des entretiens réalisés avec les employées domestiques, la « symbolique collective » invariante (Link, 1986) sous-jacente à leurs représentations sociales. Cependant, des différences considérables s'observent dans la mise en récit particulière des structures discursives d'un entretien à l'autre. En particulier, nous montrerons comment chaque récit autobiographique construit séquentiellement les références aux discours sous-jacents.

Nous donnons à ces différentes « stratégies discursives » (Wodak *et al.*, 1998) individuelles le statut épistémologique d'affirmations identitaires : « Actually, identities are about questions of using the resources of history, language and culture in the process of becoming rather than being : not *who we are* or *where we came from*, so much as what we might become, how we have been represented and how that bears on how we might represent ourselves. [...] Identities are thus points of temporary attachment to the subject positions which discursive practices construct for us » (Hall et Gay, 1996 : 4-5). Il s'agit, bien entendu, d'une affirmation identitaire narrative (Ricœur, 1999) qui n'est pas nécessairement liée à une quelconque disposition psychique ou physique. « Le soi ne se connaît pas immédiatement, mais seulement indirectement par le détour de signes culturels de toutes sortes, qui s'articulent sur les médiations symboliques qui toujours déjà articulent l'action et, parmi elles, les récits de la vie quotidienne » (Ricœur, 1999 : 198). La conception narrative de l'identité s'oppose à l'idée de l'existence d'une identité *idem*, essentielle, prédéfinie qui serait inhérente à l'individu comme sa peau, en mettant davantage l'accent sur le caractère

¹ Nous ne nous intéressons donc pas à des questions d'ordre psychologique, par exemple l'intentionnalité lors de la mise en récit.

symbolique de toute construction d'identité ainsi que sur sa temporalité et variabilité. L'individu est constamment engagé dans la réflexion sur son identité à l'aide des ressources symboliques à sa disposition, afin de négocier une compréhension de soi qui satisfait son désir de maintenir l'illusion de cohérence, permanence et durée du soi (Kraus, 1996). Dans les récits autobiographiques collectés, les narratrices se « tissent » une identité à travers le récit qui satisfait à la fois les exigences de l'entretien et leur conception propre du soi.

La double analyse des témoignages – analyse transversale et analyse séquentielle – permet de reconstruire une rupture dans les récits autobiographiques qui caractérise le corpus entier, et qui est mise en relation par les locutrices avec l'expérience migratoire. Il s'agit d'une contradiction construite par les narratrices entre les projets ambitieux et prometteurs qui ont motivé leur migration, et la discrimination à laquelle elles sont exposées au moment de l'arrivée à Lima. À cela s'ajoute l'écart vécu entre la projection par l'autre d'une *identité prescrite* stigmatisée, et une représentation recherchée d'une *identité de valeur* positive du soi (Camilleri, 1990 : 88)¹. Ce décalage induit une profonde rupture, présente dans tous les entretiens, et que nous analysons comme une *crise identitaire narrative*. Cependant, malgré la profondeur de la crise mise en récit, la plupart des narratrices dans leur narration autobiographique se présentent en tant que sujet engagé dans « une dynamique d'aménagement permanent des différences, y compris les oppositions, en une formation perçue comme non contradictoire » (Camilleri, 1990 : 86). Notre double analyse vise ainsi à caractériser la crise éprouvée par les narratrices à partir de leur mise en récit particulière, et à évaluer leurs différents cheminements pour en sortir.

CATÉGORISATION SOCIALE ET STRATÉGIE DE CONSTRUCTION D'IDENTITÉ

L'analyse discursive critique développée ici s'intéresse aux procédés interactionnels de catégorisation sociale (*Membership Categorisation Analysis*, Sacks, in Silverman, 1998). Les membres d'une société établissent un schéma de catégorisations qui leur permet de s'orienter dans la complexité de leur entourage, d'en élaborer une vision globale et de le structurer (Roth, 1998). Ils établissent un système de différenciations qui leur permet de regrouper les personnes dans ces catégories sociales dont chaque membre est considéré comme un représentant typique. Plusieurs

¹ Le concept de l'*identité prescrite* se rapproche au *Me* que devient l'individu dans le regard de l'autre chez George Herbert Mead (1972), et l'*identité de valeur* se réfère à son concept de l'*Ego*, l'autoperception de l'individu. La construction de l'identité (*Self*) se fait dans l'entre-deux.

noms peuvent être utilisés comme synonymes pour se référer à une même entité sociale ainsi constituée, et Harvey Sacks les subsume en tant que *sets* ou *collections* de catégories. Les procédés de catégorisation sociale s'inscrivent dans le savoir discursif partagé d'une communauté linguistique, et ils sont re-/co-/construits d'une manière interactive et séquentielle dans les interactions, ce qui leur permet une certaine variabilité. L'analyse de la conversation reconstruit le déroulement séquentiel des procédés de catégorisation dans le temps (Hausendorf, 2002 ; Kesselheim, 2003) en parlant de quatre tâches conversationnelles constitutives et effectuées (dans un ordre variable, et pas toujours complet) par les locuteurs. Le procédé de catégorisation sociale implique généralement la référence au nom, à un élément ou une activité considérés comme emblématiques d'une catégorie sociale (*Aufrufen*). Les interlocuteurs s'engagent dans la définition de ce groupe (*Füllen*) et le positionnent par rapport à d'autres groupes dans un paradigme social (*Verorten*). Ils peuvent se positionner eux-mêmes face à cette catégorie établie, s'y identifier ou s'en distancier (*Selbst-Verorten*).

Dans l'analyse discursive développée dans cet article, la reconstruction transversale dans le corpus de la réalisation des trois premières tâches conversationnelles des procédés de catégorisation permet d'esquisser un plan des représentations sociales qui servent de ressources symboliques collectives à la construction d'identité des interlocutrices. Nous allons identifier plusieurs *collections* de catégories établies dans les narrations et nous les caractériserons à partir des récits¹. Par le moyen d'exemplifications, d'anecdotes et d'évaluations explicites, les locutrices établissent une hiérarchie sociale à partir de différentes catégories opposées. Cette hiérarchie se légitime, elle, à l'aide de conceptions évolutionnistes (plus c'est moderne, mieux ce serait), de la croissance (plus grand, plus gros et plus en général serait mieux) et culturalistes (une scolarité plus longue serait mieux). Par ce discours les narratrices légitiment l'exercice de pouvoir par les membres des catégories sociales considérées comme supérieures, qui s'exprime dans la distribution des rôles de dominant/ dominée, exploiteur et exploitée, entre employeur et employée, offenseur et offensée, etc. L'analyse de la réalisation séquentielle individuelle de la quatrième tâche conversationnelle nous permet de nous approcher de la construction narrative d'identité de chaque locutrice :

¹ En suivant la méthodologie de l'analyse du discours, nous nous focaliserons uniquement sur les catégories et dimensions mentionnées par les locutrices elles-mêmes, et nous suivrons leurs dénominations (tout en en proposant une traduction).

- « Pour une personne, "avoir une identité" – qu'il s'agisse du locuteur, du destinataire ou de la personne qui est l'objet de la conversation – équivaut à être assimilée à une *catégorie associée avec des traits caractéristiques* ;

- une telle attribution d'identité se fait par *contextualisation située*
- et s'articule par rapport à l'activité interactionnelle qui se déroule ;
- le fait d'« avoir une identité » est une conséquence de l'interaction ;
- et tout cela devient visible dans l'exploitation des *structures de la conversation* par les interlocuteurs » (Antaki et Widdicombe, 1998 : 3).

Les procédés de catégorisation sociale servent de ressources pour une construction d'identité qui cependant s'inscrit dans une logique de pouvoir. En se référant à ces discours, les locutrices réactualisent dans leurs récits les pratiques discriminatoires génératrices d'une crise d'identité. Pourtant, elles le font en intégrant et soumettant ces ressources à leur interprétation et contextualisation particulière dans le récit, ce qui donne lieu aux différentes stratégies discursives ici reconstruites et produit un écart performatif potentiellement transformateur (Butler, 1993).

CONSTRUCTION D'IDENTITÉ ET STRATÉGIES DISCURSIVES DANS LES RÉCITS DE MIGRATION

Les 32 femmes qui se sont portées volontaires pour un entretien narratif (Labov et Waletzky, 1967) et semi-dirigé, sont des employées domestiques migrantes internes qui passent leur dimanche à l'organisation non gouvernementale *La Casa de Panchita* à Lima. Elles y profitent d'opportunités de rencontres et d'échanges, d'ateliers d'anglais, d'art, de travail manuel, de soins du corps, etc., ainsi que de soutien scolaire, médical, juridique et psychologique de bénévoles. Leur moyenne d'âge est située entre 22 et 23 ans, la plus jeune ayant 14 ans, la plus âgée plus de 40 ans et douze étant encore mineures (moins de 18 ans). Majoritairement originaires de départements classifiés statistiquement comme andins (25 enquêtées), sept d'entre elles viennent des départements de la côte dont deux du département Lima. Elles ont généralement quitté leur région d'origine à l'âge de 15 ans, seules ou à la suite d'une personne vaguement connue ; trois d'entre elles seulement ont migré en famille. Elles ont en moyenne passé sept ans à Lima. La moyenne de scolarisation de ces jeunes femmes dépasse de 15 % le niveau moyen de scolarité atteint par les employées fréquentant *La Casa de Panchita*, car je suis entrée en contact avec les enquêtées par le biais de séances de soutien scolaire. Le temps de scolarisation de plus de la moitié des interrogées est compris entre dix et onze ans, un tiers environ a fréquenté pendant sept à neuf ans l'école, et les autres ont accompli un à six

ans de scolarité. Cependant, il faut souligner que la qualité de l'enseignement varie énormément selon la modalité choisie – cours du soir de l'éducation adulte versus journée scolaire régulière – et la région (Steckbauer, 2000), de sorte que la scolarité réalisée ne sert que d'approximation pour évaluer le niveau d'éducation scolaire.

Le moment de la migration sert de point d'ancrage à notre conversation. Les narratrices greffent leur construction d'identité sur leur arrivée à Lima qu'elles présentent comme une rencontre avec l'*autre*. Elles développent un discours binaire qui oppose Lima à la vie et à la population hors de la capitale. À partir d'une opposition géographique prédominante dans les discours entre leur région d'origine « là-bas » (*allá*) et l'espace conceptuel de leur résidence actuelle à Lima ou à la côte « ici » (*acá*), elles développent un schéma de représentations sociales binaires de la population péruvienne. Ce discours impose des identités et des rôles figés, et définit des comportements et des caractéristiques physiques, culturelles et sociales typifiés. Il re-/co-/construit une hiérarchie sociale défavorable aux migrantes internes, mais sert également de ressource à la mise en récit et à la prise de position individuelle.

Catégorisation sociale et crise d'identité

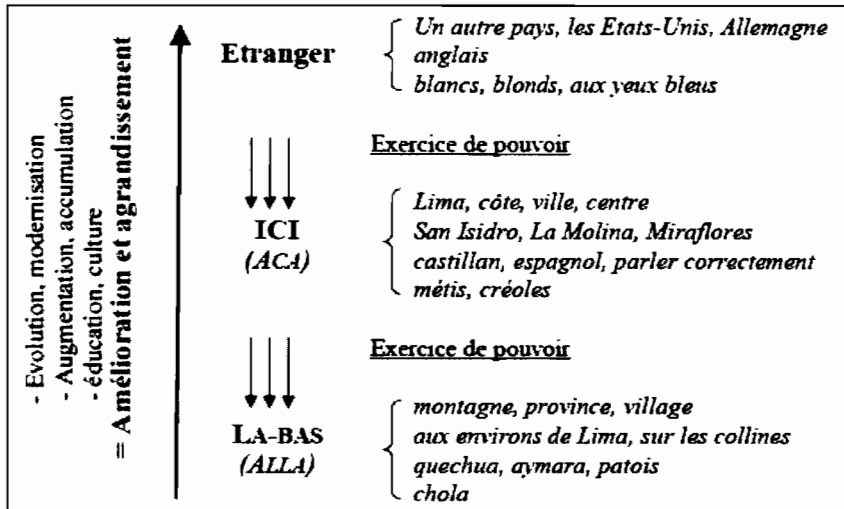
L'analyse du discours transversale permet d'identifier trois principales collections de catégories. Les catégories suivantes à référence spatiale sont prédominantes – nous reprenons ici la traduction littérale des noms que donnent les locutrices aux catégories : *ici* versus *là-bas*, les *personnes de Lima* versus les *provinciales*, les *montagnardes* versus les *personnes de la côte*, la *ville* opposée au *village*. Un autre set de catégories fait allusion à des critères linguistiques et oppose les *hispanophones* aux *locuteurs du quechua*, ceux qui parlent de manière *correcte* à ceux qui commettent des *erreurs* ou ont un *dialecte*, un *accent* (*dejo*). Une troisième collection établit des distinctions physiques en se référant à la couleur de la peau, des cheveux ou des yeux ou à une origine génétique présumée : la catégorie des *métis* ou *créoles* est opposée à la catégorie des *cholas* (dans un seul entretien : *indienne*). Il est intéressant d'observer que les catégories qui se réfèrent aux personnes en dehors de Lima sont majoritairement au féminin (*provincianas*, *serranas*, *cholas*) tandis que pour les habitants de Lima, les représentations masculines sont prédominantes (*limeños*, *mestizos*, *criollos*). Un chevauchement discursif entre ces différentes collections de catégories spatiales, linguistiques et physiques accompagne les mécanismes sémiotiques de la naturalisation (*iconisation*, Irvine, 2001 : 33), de la simplification (*erasure*, *ibid.*) et de la récursivité (*recursivity*, *ibid.*). Ces dynamiques idéologiques servent aux narratrices pour masquer la tautologie interne des significations établies et pour en justifier la pertinence. Dans les représentations, l'origine

géographique s'inscrit au corps comme une marque naturelle, ce que la citation suivante illustre : « Je suis (*soy*) nettement montagnarde, je dois rester montagnarde, même si je vis ici, oui » (Gisela¹, qui est arrivée deux mois avant l'entretien de Huánuco). Le paysage linguistique et ethnique est représenté d'une manière simplifiée en faisant abstraction des différentes formes de bi- et plurilinguisme omniprésents au Pérou et de la diversité linguistique particulière de la capitale Lima. Les observations individuelles sont généralisées et transposées aux différentes échelles de la catégorisation. C'est ainsi que la catégorie spatiale *provinciale* peut servir de synonyme à la catégorie linguistique des *locuteurs de quechua* ou à la catégorie physique/culturelle des *cholas*, et il en est de même pour les catégories *habitants de Lima*, *hispanophone* et *créole/métis*². La citation suivante de Juana (employée domestique originaire de Tingo María, 25 ans, habitant à Lima depuis huit ans) donne un exemple du chevauchement des catégorisations linguistique, spatiale et éducative : « Je n'ai pas honte mais je sens que l'autre pourrait me rejeter à cause de ma manière de parler. [...] Parce que des fois ils disent regarde, celle-là, celles-là, elles ne savent rien, comme s'ils disaient d'où vient-elle, qu'est-ce qu'elle fait ici ». Le graphique 1 illustre et résume le schéma discursif de base que les employées re-/co-/construisent dans leurs récits. Outre la structure binaire (en faisant abstraction du troisième groupe des étrangers qui n'apparaît que rarement et ne fait pas l'objet de cet article), le graphique souligne également la hiérarchisation sociale implicite aux catégorisations sociales qui provoque la crainte d'être rejetée exprimée par Juana et qui motive le propos de Gisela cité précédemment. Dans le graphique, les petites flèches dirigées vers le bas symbolisent un pouvoir qui s'exerce du haut vers le bas de l'échelle sociale et qui s'exprime dans des ordres, des instructions, des dénominations ou des insultes de la part des employeurs. La grande flèche à gauche pointée vers le haut symbolise la valorisation croissante des positions dans la hiérarchie sociale établie. En faisant allusion aux idéologies occidentales du progrès en termes de modernité, d'accumulation de capital et d'éducation institutionnelle, les personnes originaires de la province se positionnent en bas de l'échelle sociale. Le tableau 1 résume les projets personnels des jeunes femmes qui ont provoqué leur migration, et démontre la pertinence des idéologies mentionnées.

¹ Afin de respecter l'anonymat des enquêtées nous avons opté pour des pseudonymes. La transcription originale a été traduite et simplifiée.

² Orlove (1993) démontre le chevauchement de catégorisations spatiales et raciales dans les discours coloniaux au Pérou.

Graphique 1. Structures discursives de base dans les récits des femmes employées de maison au Pérou



Source : Mick, 2009 : 133.

Tableau 1. Les idéologies sous-jacentes aux projets qui provoquent la migration des jeunes femmes à Lima

	Les projets qui provoquent la migration à Lima
Progrès temporel	- Faire un pas en avant, avancer, progresser, chercher de l'avenir
Progrès accumulation	- Se surpasser, atteindre quelque chose., faire sortir de la pauvreté, gagner plus
Progrès éducation	- Connaître/avoir/apprendre les/plus de/autres choses, apprendre quelque chose
Autre	Être quelque chose/quelqu'un dans la vie, faire quelque chose de la vie, changer, être une autre personne, réussir quelque chose

Source : Mick, 2009 : 128.

En s'assujettissant à et en suivant le chemin de migration prédéfini par un discours qui définit les personnes originaires des provinces comme des citoyens de deuxième classe, les narratrices délégitiment leurs propres voix. Ceci s'exprime par exemple dans la citation suivante de Marilena, employée domestique originaire de Huanuco, 27 ans, habitant à Lima depuis dix ans.

Par une tournure impersonnelle elle fait allusion à des pratiques discriminatoires qui influencent les attitudes des nouvelles-arrivées : « Ça se note toujours quand les personnes viennent d'arriver à Lima, depuis les provinces. Ça se note toujours quand elles sont toutes nouvelles. [...] On le note toujours. À cause de la figure, du physique, de la manière de marcher, tout ça, les gens le notent. [...] Quelques fois ils t'insultent ouvertement, ils te disent *chola*, montagnarde, toutes ces choses. Toujours, toujours les gens sont racistes. Les gens de Lima sont présomptueux, ils croient avoir plus de droits et ils humilient les gens des provinces. Je me rends compte, par exemple, que les provinciales arrivent comme ça à Lima, sans rien savoir, elles viennent d'arriver à la capitale, elles commencent à étudier. Sans rien savoir. Et elles arrivent, et c'est pour cela qu'ils abusent d'elles. Et c'est pour cela que l'on essaie d'avancer, d'étudier, pour dépasser, pour ne pas être humiliées, pour être égales à eux, on peut dire ». Le procédé de catégorisation se déclenche au moment où Marilena oppose Lima à la province, et les nouveaux arrivants aux personnes établies à la capitale. Elle distingue les catégories à partir de critères physiques qu'elle juge traîtres. Ensuite elle caractérise le rapport de force entre ces catégories en décrivant l'exposition des nouvelles arrivantes à des pratiques qu'elle considère comme discriminatoires. Dans sa perception, la dénomination et la catégorisation subies par les migrantes à leur arrivée impliquent un positionnement social défavorable, et sont donc assimilées à un « langage de la haine » (Butler, 1997). Cependant, le fait qu'elle ressente ces termes comme une insulte et une humiliation montre qu'elle s'est appropriée ce langage et a intériorisé la stigmatisation sociale qu'il entraîne (*ibid.* : 116). La narratrice détourne ce *langage de la haine* en jugeant négativement les habitants de Lima et en les qualifiant de racistes, arrogants et abusifs. À l'inverse, elle idéalise les migrantes en en faisant de *bons sauvages* (Bartra, 1996 : 24 ; Krotz, 1994 : 168) certes incultes mais innocents.

Son argumentation fait allusion à une idéologie évolutive et culturaliste, en délégitimant tout le savoir collectif, les ressources culturelles et langagières dont les migrantes disposent (« sans rien savoir »). C'est ainsi qu'elle reproduit une hiérarchie sociale qui défavorise les provinciales et les oblige, selon ses propres termes, à s'assimiler coûte que coûte. Cette hiérarchie provoque la crise d'identité dont souffrent les migrantes lors de leur rencontre avec les habitants de la capitale, selon Marilena : la volonté de se dépasser dans la logique du discours dominant oblige les migrantes à s'exposer à la discrimination ; la volonté de réussir dans le sens imposé par un discours dominant les oblige à se soumettre à une négation d'elles-mêmes en tant que sujets au moment de leur arrivée.

Gimena de Huanta a quitté sa région d'origine à l'âge de 13 ans en tant que réfugiée de la guerre intérieure au Pérou. Elle est depuis douze ans à Lima et contrairement à Marilena qui se cache derrière des formulations

impersonnelles, Gimena formule son récit en utilisant la première personne du singulier. En larmes, elle illustre le rapport de forces entre ses employeurs et elle-même : « Dans cette maison je suis passée par des humiliations, ils m'ont traité mal. Quelquefois, parce qu'ils étaient de bonne humeur, ils me traitaient bien, parce qu'ils voulaient me traiter bien à ce moment-là. Mais après ils me disaient que je ne valais rien, que j'étais un objet, sans sentiments. Et ils m'ont aussi agressée physiquement ». Gimena décrit les menaces à la construction d'identité dont souffre l'employée migrante. La dépendance économique, sociale et surtout émotionnelle de l'employée dans une relation professionnelle fortement asymétrique menace les structures identitaires acquises lors de la socialisation primaire. L'employée se retrouve exposée à la construction discursive de la réalité arbitraire des employeurs, et forcée de se taire et d'accepter les interprétations et les catégorisations sociales imposées : « Ils m'ont privée de parler, je ne parlais avec personne, j'étais silencieuse ». Plusieurs locutrices font allusion à une période similaire de silence de l'employée face aux dévalorisations subies, quelques-unes personnifient ce silence au moment de l'entretien. Elles ne répondent aux sollicitations de la chercheuse que de manière elliptique, par un oui ou un non, évitent de prendre position et ne présentent que des fragments d'idées ; en restant passives, elles contribuent à l'établissement d'une interaction asymétrique.

La citation suivante de Verena de Caraz, qui est arrivée à Lima à l'âge de 7 ans, donne un exemple du silence adopté face aux injustices qu'elle a vécues : « Là ils étaient abusifs. Ils ne m'ont pas payée par exemple. Le monsieur me disait qu'il allait me payer mais il ne m'a pas donné cet argent. Il me disait qu'il allait faire des économies et qu'il allait toutes me les donner à la fin. Mais à la fin il ne m'a rien donné. Il m'a dit que j'avais volé – tu as volé, il m'a dit. C'est un pur mensonge qu'il a inventé pour ne pas me payer. [...] Je crois qu'il l'a fait parce que je n'avais personne. C'est pour ça, c'est facile. Bon, je l'ai laissé comme ça ». Verena raconte qu'elle a renoncé à son droit à la parole face à cette diffamation, et plus tard elle en donne une explication. Elle fait référence à une stigmatisation intériorisée de sa manière de parler : « Je ne savais pas parler bien quand je suis arrivée ». Considérant sa manière de parler comme inférieure, elle se prive non seulement du droit à la parole mais aussi du droit à l'éducation : « Je voulais étudier mais je ne voulais pas y aller parce que je ne savais pas parler correctement ». Au cours de l'entretien, cependant, Verena qui préalablement doutait de l'importance de ses propos (« je ne sais pas si je dois dire ») semble gagner en assurance et finit par oser qualifier le comportement de son employeur d'injuste. Son récit parle de la crise d'identité provoquée par la re-/co-/construction des structures discursives discriminatoires, mais il montre également une tentative de dépasser le silence.

La citation suivante de Neli qui est venue de Huancavelica à Lima un an et demi avant l'entretien, à l'âge de 14 ou 15 ans, illustre davantage le sentiment de stigmatisation linguistique : « Non, je ne comprenais rien. Je ne pouvais pas parler avec mes copines. Elles me disaient toi aussi, tu es montagnarde. Je ne comprenais personne. Pourquoi est-ce que je ne peux pas parler, pourquoi est-ce qu'ils m'ont emmenée ici, je disais ». Neli interprète ses difficultés de communication lors de son arrivée à Lima comme un déficit langagier, et les rend coupable de l'exclusion sociale qu'elle a éprouvée. Dans la dernière phrase elle fait allusion au conflit identitaire en parlant d'une exclusion ressentie. Pourtant, contrairement à Verena, en choisissant le verbe modal *pouvoir* ou lieu de *savoir*, elle ne remet pas en question sa capacité de communiquer en général. Elle met l'accent sur la possibilité d'apprentissage : « Mais ils étaient aussi très gentils avec moi, mes copains. Ils m'ont enseigné comment il fallait parler, comment il fallait faire. C'est pour ça que j'ai appris ». Neli reproduit le discours dominant en légitimant implicitement la catégorisation sociale défavorable qu'elle a subie à son arrivée, mais elle souligne sa capacité d'apprendre et de s'assimiler. Son choix de la forme grammaticale impersonnelle (« comment il fallait parler, comment il fallait faire ») présente la manière de parler et d'agir que ses copains lui ont enseignée à Lima comme si elle était universelle.

Sabrina d'Apurímac qui est arrivée à Lima sept ans avant l'entretien, déclare elle aussi faire un effort énorme pour éviter d'être catégorisée comme provinciale. Son récit fait davantage référence à la crise d'identité et développe une stratégie discursive d'assimilation : « Oui oui, j'ai entendu que "tu es une provinciale". [...] Je crois que c'est parce que nous ne nous habillons pas comme les gens de Lima. Je crois que c'est ça. [...] Oui, oui, j'ai changé. [...] Je voulais me déguiser, je ne voulais pas rester comme ça ». Sabrina n'accuse même pas les pratiques sociales des personnes établies à Lima d'être discriminatoires, mais affirme les comprendre et les partager de sorte qu'elle réussit même à les expliquer à son interlocutrice. En soulignant la nécessité d'assimilation et la honte qu'elle a ressentie sous le regard des autres, elle met en récit son assimilation presque complète au discours dominant. Selon Carlos Ivan Degregori et Rodrigo Montoya, la stratégie du déguisement ou de la dissimulation (*táctica del disimulo*) est fréquente parmi les migrants andins qui veulent éviter la stigmatisation : « La langue et les habits traditionnels, les deux "marques ethniques" les plus visibles, sont abandonnées pour éviter la stigmatisation dans les villes » (Degregori, 1993 : 125), et Montoya (1992 : 129) parle du ressentiment des migrants d'une « nécessité d'utiliser des masques pour faire semblant d'être un autre ». Pourtant, Sabrina continue à utiliser le pronom de la première personne du pluriel pour se référer aux personnes de sa région d'origine, et elle explique son empathie avec la souffrance des nouvelles arrivantes à l'aide de ses souvenirs du passé : « Moi aussi, j'ai été comme ça ». Tout en mettant en

scène une identification émotionnelle avec son passé, elle souligne que dépasser ce dernier est indispensable. En mettant en scène sa compassion envers les nouvelles arrivantes elle s'attribue en même temps une position supérieure.

Bien que la stratégie de l'assimilation reproduise les structures discursives de base génératrices du conflit d'identité, elle contribue également dans une certaine mesure à leur transformation : la possibilité de dissimulation, de camouflage, d'apprentissage et d'assimilation remet en question la relation naturelle entre l'origine géographique/sociale/culturelle et le positionnement social maintenu par le discours dominant. Les femmes qui dépassent le silence en suivant le modèle dominant forgent davantage leur construction identitaire sur des catégories spatiales et linguistiques que sur des catégories physiques plus rigides. Elles profitent de leur position de migrantes et apprenantes de la *manière de parler de Lima* pour souligner leur rapprochement géographique et linguistique à la catégorie aspirée. Le discours d'assimilation, dans ce sens-là, témoigne d'un engagement transformateur (probablement inconscient) des migrantes par rapport aux discours dominants, et présente une première stratégie discursive des migrantes pour sortir de la crise identitaire. Dans cette stratégie elles s'approprient les représentations sociales en tant qu'outil pour élaborer leurs propres objectifs narratifs et identitaires. C'est ainsi qu'une partie des enquêtées réussit à dépasser la crise dont elles parlent au passé. Le prochain chapitre s'intéresse aux autres possibilités d'un positionnement discursif positif construites par les locutrices.

Surmonter la crise : construction d'identité et opportunités

Gisela de Huánuco n'est arrivée à Lima que deux mois avant l'entretien. Sa narration met en récit une insécurité concernant sa manière de se positionner face aux discours discriminatoires, et oscille entre l'intériorisation du stigmat et la tentative de le transformer en privilège : « Oui, de toutes manières ils disent *cholita*, *chola*, comme ça. Non pas dans la rue, mais tous ceux qui te connaissent à cause de ta manière de parler, à cause de ta manière d'être. Je suis très timide. Quand quelqu'un me parle je rougis. À cause de ta manière de parler. [...] Des fois ils le disent de manière gentille, des fois ils s'en servent d'insulte. Mais je leur dis comme ça, je suis montagnarde mais je me sens fière, je leur dis. Parce que depuis toujours je suis montagnarde je leur dis. Parce que je ne peux pas... Je leur dis ainsi et ils se taisent ». D'un côté, elle s'excuse d'être *montagnarde* et souligne qu'elle n'y est pour rien, en mettant en avant une position naturaliste. De l'autre elle essaie de construire un discours valorisant « de distinction » (Camilleri, 1990 : 90) transformant la catégorisation sociale de *montagnarde* en privilège. Gabriela de Cusco qui est depuis deux années à Lima et qui a

20 ans au moment de l'entretien, développe davantage cette dernière stratégie de distinction. Elle ne fait qu'une allusion implicite aux catégorisations quand elle raconte comment elle a réagi à une agression verbale de la part d'un enfant de ses employeurs : « Dans mon travail il y a un enfant qui avait dix ans ou onze ans. Il m'a dit "est-ce que tu sais pourquoi tu es ici ?" Et moi je lui ai dit "parce que je veux travailler". Alors il a commencé à dire "ah, tu es ici parce que tu n'as pas d'argent et parce que tu n'es rien", comme ça il m'a parlé. Donc moi, je me suis sentie même un peu plus forte quand il me l'a dit. Je suis comme ça ? Je n'ai pas d'argent, je ne suis pas encore professionnelle, je ne suis pas fille d'un professionnel qui a de l'argent et qui est millionnaire. Mes parents sont pauvres, et ben, moi, je peux avancer toute seule, je n'ai peut-être pas d'argent, mais j'ai des pieds et des mains pour progresser. Tandis que lui, tu le vois à l'intérieur de la maison, sans rien faire, dans le lit, tout en ayant tous les moyens pour tout faire. C'est pour cela que je me sentais plus forte après : non, je ne suis rien de tout cela et je n'ai rien de tout cela, mais oui, je peux l'atteindre. Bien sûr ». Gabriela réagit à la discrimination par une distinction active et en ripostant aux invectives du garçon. Lors de sa construction d'identité Gabriela définit les valeurs qu'elle considère comme essentielles, en s'éloignant des critères établis par les structures discursives de base. Elle loue la volonté, la prise d'initiative, la détermination, la persévérance, la capacité de se dépasser et de s'émanciper des conditions sociales avec ses propres forces, etc. L'enfant gâté de ses employeurs tel qu'elle le présente, sort perdant par rapport à ces critères. La stratégie de construction d'identité de Gabriela peut être définie comme « réactionnelle » (Camilleri, 1990 : 90) car elle défie et remet en cause la validité des critères imposés ; elle maintient la construction d'une hiérarchie sociale, mais redéfinit les critères d'évaluation.

Lilia de Puno qui est arrivée à l'âge de 15 ans à Lima où elle réside depuis treize ans raconte avoir lutté contre une stigmatisation expérimentée de la part de l'employeuse en déconstruisant les structures discursives de base d'une manière explicite : « En échange l'autre était un peu, je ne sais pas, je crois que je l'ai choquée, parce qu'une fois elle m'a appelée *chola*. Alors moi je lui ai dit "*chola ?* Ha. Tu es sûrement plus *chola* que moi, si tu es égale", je lui ai dit. "Pourquoi tu me traites ainsi", je lui ai dit. Et alors elle s'est tue. Elle ne m'a plus rien répondu. Mais oui, je me rends compte que les gens se réfèrent aux gens comme *chola, chola*. Ils ne se rendent pas compte qu'eux aussi, ce sont des *cholos*. Ici au Pérou, nous sommes tous des *arrivants* ». Lilia met son employeuse au pied du mur avec ses propres arguments. Non seulement elle refuse d'accepter la position d'infériorité qu'elle voit représentée dans la catégorisation en tant que *chola*, mais elle met également en lumière l'arbitraire de ce discours. Elle met en scène une relation symétrique entre l'employeuse et elle-même en utilisant la deuxième

personne dans le discours rapporté de manière directe, tandis qu'auparavant elle se référait à l'employeuse avec l'expression *la señora (la dame)*. Elle verbalise cette symétrie dans l'expression « tu es égale », et riposte ainsi à la hiérarchie sociale imposée. Au-delà de la lutte contre la discrimination, Glenda de Ica (depuis douze ans à Lima, migration à l'âge de 15 ans) s'engage pour la construction d'une identité collective des Péruviens en général. Elle utilise la première personne du pluriel pour parler de tous les Péruviens, et les rapproche de plusieurs catégories sociales : « C'est comme ça au Pérou. Nous sommes de toutes les races. Nous sommes des chinois, des noirs, nous sommes des métis. Il y en a de toutes les races ici ». Elle met en avant la discursivité des procédés de catégorisation sociale et rejette leur naturalisation. Elle souligne qu'il s'agit de représentations (*se creen, piensan que son*) qui conviennent à quelques-uns et en défavorisent d'autres, et non pas de réalités indépendantes du discours. Elle profite de cette prise de conscience de la discursivité et de l'arbitraire des structures du pouvoir non seulement pour se construire une identité individuelle distinctive dans et par sa narration, mais surtout pour construire une identité collective péruvienne inclusive.

Lorena, elle aussi, profite de la discursivité des catégories sociales, et se construit une identité narrative en marge des structures discursives de base. Elle a quitté sa ville natale Cañete, située sur la côte, au sud de Lima, à l'âge de 17 ans, quatre années avant l'entretien. Dans son récit, elle s'identifie à une catégorie sociale qui n'apparaît que dans son entretien et qui n'est pas directement liée à son parcours géographique : elle se met en scène et en récit comme *charapa*, un petit nom donné aux personnes qui viennent de l'Amazonie : « Ben, je parle comme *charapa* parce que des fois ça me plaît. J'aurais bien aimé être *charapa*, ça me plaît. J'aime bien parler, j'aimerais bien être *charapa*, un peu, parce que j'aime parler *charapa*. [...] C'est ici que j'ai commencé à me sentir un peu plus à l'aise, j'étais très populaire au collège. On me connaissait comme *charapa*. J'étais très solidaire, j'ai collaboré au collège. [...] Depuis que j'ai connu Lima et depuis le collège ça m'a plu. Une fille a attiré mon attention parce qu'elle parlait *charapa*, et ça me plaisait. J'aimais bien l'imiter, jusqu'à maintenant. Et les filles m'aiment pour cela, elles viennent me chercher, je fais des blagues, et elles sont heureuses avec moi ». Bien qu'elle fasse allusion aux structures discursives dominantes en parlant des discriminations dont elle souffre, Lorena réussit dans ce passage de sa narration à se créer une identité alternative positive. En élaborant une stratégie identitaire créative qui se distancie de tout essentialisme, elle dévoile également l'arbitraire et la conventionalité des catégorisations sociales et se permet de définir les critères qu'elle considère importants pour son positionnement social : la solidarité, la popularité et l'amitié.

Assujettissement et subjectivation dans les stratégies de construction d'identité

Le tableau 2 donne un aperçu de toutes les stratégies de construction d'identité qui ont pu être reconstruites à partir des témoignages. La typologie établie sert à des fins heuristiques ; elle met en avant des tendances observables dans le corpus en faisant abstraction des particularités du développement et des combinaisons des stratégies dans chaque interaction individuelle. L'objectif de la présentation typifiée est de caractériser les différentes possibilités élaborées par les locutrices pour surmonter la crise d'identité dans et par la narration. La colonne du milieu présente l'argumentation sur laquelle repose la stratégie de construction d'identité, et la colonne de droite met en avant l'écart existant entre les structures discursives de base et la stratégie adoptée.

Tableau 2. Présentation des différentes stratégies discursives qui ont été reconstruites dans le corpus

Stratégie ¹	Argumentation	Prise de position
Stratégie sans problèmes	Les locutrices ignorent la performativité du discours dominant au moins en ce qui concerne leur cas particulier. Elles se déclarent à la fois comme habitantes de Lima et comme natales de leur région d'origine, ou soulignent de manière générale l'égalité de tous les Péruviens.	Les locutrices évitent les processus de catégorisation sociale dans leur narration.
Stratégie du silence	Les locutrices définissent leur propre manière de parler comme inférieure et personnifient le silence. Elles ne prennent pas position face aux discours et aux catégorisations dominants et ne font pas abstraction des expériences vécues, mais restent capturées dans leur immédiateté.	Les locutrices se soumettent au discours dominant en greffant leur construction d'identité sur des catégorisations sociales imposées et en les personnifiant dans l'entretien.

¹ La dénomination des stratégies est inspirée par Wodak *et al.* (1998).

Stratégie	Argumentation	Prise de position
Stratégie de culpabilisation	Les locutrices se servent du discours dominant pour dénoncer l'oppression. Elles dessinent un monde en noir et blanc en définissant les personnes à Lima comme abusives et en présentant les provinciales comme des victimes. Elles légitiment les discours discriminatoires en faisant référence à leur origine et en se mettant en scène comme des victimes ou encore des martyrs.	Les locutrices reproduisent la hiérarchie sociale imposée et se positionnent en bas de l'échelle sociale. Dans le récit elles ne se valorisent que comme des victimes, en acceptant un positionnement inférieur.
Stratégie d'assimilation	Les locutrices se construisent une identité assimilée à la catégorie sociale considérée comme supérieure. Pour la légitimer elles définissent la décision de migration comme une rupture avec la région d'origine. Elles soulignent les apprentissages faits à Lima et les définissent comme indispensables, en reproduisant la stigmatisation de leur région d'origine ou des nouvelles arrivantes.	Cette stratégie de l'assimilation a tendance à reproduire le discours dominant et ses effets de pouvoir à partir d'un positionnement supérieur (<i>top-down</i>). Tout en conservant les critères prédéfinis par ce discours, les locutrices remettent en cause l'essentialisme sous-jacent et contribuent donc implicitement à une prise de conscience de l'arbitraire des catégories imposées.
Stratégie de singularisation exotique	Les locutrices choisissent une catégorie sociale pour leur construction d'identité qui ne possède pas de statut prédéfini dans le discours dominant. Elles définissent cette catégorie de manière autonome par les critères qu'elles considèrent comme importants pour leur construction d'identité, et mettent en scène cette identité dans et par le récit.	Les locutrices s'émancipent du discours dominant en se servant de la discursivité pour mettre en scène une identité (individuelle ou collective) créative. Elles élargissent les structures discursives en intégrant des nouvelles catégories sociales et en définissant de nouveaux critères pour la catégorisation sociale.

Stratégie	Argumentation	Prise de position
Stratégie de singularisation <i>ici</i>	Les locutrices reproduisent la frontière discursive entre Lima et leur région d'origine. Elles soulignent leur assimilation parfaite aux personnes de Lima malgré des conditions de départ défavorables, pour s'attribuer une valeur positive supplémentaire.	Les locutrices reproduisent les structures discursives de base en se positionnant au sommet de la hiérarchie sociale établie par le discours dominant. Cependant, elles exploitent la logique du discours dominant d'une manière subversive en leur faveur.
Stratégie de singularisation <i>là-bas</i>	Les locutrices reproduisent la frontière discursive entre Lima et leur région d'origine, mais remettent en cause les hiérarchies sociales implicites. Elles se positionnent de manière univoque, conscientes et fières du côté de la catégorie des personnes de <i>là-bas</i> , en attribuant à cette origine des valeurs distinctives propres.	Les locutrices ne remettent pas en cause la catégorisation sociale en tant que telle, mais s'opposent à la hiérarchie imposée par le discours dominant. Elles contrecarrent le stigmate de la catégorie des personnes de <i>là-bas</i> en mettant l'accent sur l'arbitraire du système de catégorisation et d'évaluation imposé.
Stratégie du pont	Cette stratégie de construction d'identité fait abstraction des frontières sociales et différences imposées par le discours dominant et met en avant la diversité, les points de rencontre, d'échange et d'enrichissement mutuel. Les locutrices mettent en avant les particularités individuelles et contribuent à la construction d'une identité collective inclusive et dynamique dans et par l'interaction.	Cette stratégie discursive s'émancipe de la catégorisation sociale et la déconstruit en soulignant son arbitraire. Au lieu de définir des catégories ou critères d'évaluation alternatifs, cette stratégie invite à un échange enrichissant en profitant de la diversité et des expériences vécues par chacun de manière individuelle.

Source : Mick, 2009 : 252.

Le dépassement de la crise identitaire expérimentée passe par une remise en question de la naturalisation et de l'universalité des catégories sociales. Elles ont tendance à s'opposer aux catégorisations à partir de critères physiques, et mettent en avant le statut géographique et linguistique particulier des migrantes. En matière de langue, les locutrices soulignent non seulement leur capacité d'assimilation langagière, mais définissent aussi leur bilinguisme comme un atout et même un signe de distinction. Elles redécouvrent les langues ou variétés d'origine comme ressources pour leur construction identitaire, et développent un orgueil pour leur région d'origine. Quelques-unes essaient de construire des ponts entre la capitale et la province qui leur permettent un enrichissement mutuel. Gimena de Huanta, par exemple, enseigne le quechua aux personnes intéressées dans son entourage. Elle considère le quechua comme une richesse qui lui permet de valoriser et d'échanger ses connaissances, comme le montre la citation suivante : « Ici par exemple dans la maison où je loue une chambre il y a une voisine qui veut apprendre, et je lui enseigne. Elle me dit "ah oui" et elle apprend. "Par exemple quand je veux dire à mon mari que je l'aime, comment est-ce que je le lui dis ?" "*Khuyayki*. *Khuyayki* signifie je t'aime. *Khuyaykim papay*, je t'aime mon chéri". C'est ce que je lui dis. Et quand le monsieur rentre au petit appartement où ils habitent, elle lui dit "*khuyaki*". Et lui, il la regarde, réponds, "*khuyayki*", elle lui dit. [...] "*Khuyayki*, qu'est-ce que c'est ?" "C'est je t'aime." "Ah d'accord, *khuyayki*" ». Cet extrait donne un exemple de mise en valeur des souvenirs, du savoir particulier et des valeurs que les locutrices ont appris lors de leur socialisation primaire. Herlinda de Puno, une jeune femme âgée de 32 ans qui a migré à Lima à l'âge de 22 ans, remet en question la nécessité de la migration qu'impose le discours dominant. Elle déclare vouloir retourner en province afin de partager avec les filles dans sa région d'origine les connaissances qu'elle a acquises à Lima. Elle a l'objectif de contrecarrer un genre de *brain drain* qui met en péril les projets de développement de la région d'origine et qui risque de faire du mal aux migrantes : « C'est ce que je leur dis là-bas : "Il vaut mieux travailler ici", je leur dis. C'est pour cela que je veux y aller pour pouvoir enseigner là-bas. C'est ce que j'adore. J'aimerais, je crois que j'aimerais aller y enseigner pour que les filles ne soient pas obligées de venir ici et de passer par toutes ces expériences. "Si nous, le peuple/village nous-mêmes (*nosotros el mismo pueblo*), nous pouvons le faire, pourquoi venir ici", c'est ce que je dis ». Dans cet extrait, Herlinda remet en question l'universalité des structures discursives de base, en soulignant l'existence d'un modèle alternatif du développement qui repose davantage sur la cohésion sociale et la mise en valeur des expériences et des trajectoires individuelles. Elle s'identifie fièrement à sa société d'origine à laquelle elle se réfère sans se servir des catégorisations mises à disposition dans le cadre des structures discursives de base. Avec l'expression *nosotros el mismo*

pueblo elle met en récit l'identification positive avec l'espace, la langue, la culture et la solidarité partagée, et fonde un discours alternatif autonome et indépendant qui évite la nécessité imposée par le discours dominant pour les migrantes de passer par une crise d'identité.

SURMONTER LA CRISE DANS LA MIGRATION

L'analyse des récits de migration nous donne un exemple de transformation d'une expérience de crise en opportunité. L'exposition des migrantes à des discours discriminatoires de la part de la société d'accueil à Lima est présentée en termes de crise et de rupture dans les narrations, et mise en scène par l'incapacité à la prise de parole, la peur et le manque de mots. Dans la logique des discours dominants, la relation professionnelle qui s'établit dans le service domestique entre employeuse et employée est représentée comme une rencontre entre *alter* et *ego* potentiellement conflictuelle et violente. Cependant, les locutrices ne mettent pas seulement en récit leur souffrance et leur oppression dans leurs narrations, elles les combattent aussi activement. La construction du récit autobiographique dans la situation de l'entretien fournit la possibilité aux locutrices de re-/devenir actrices de leur histoire et trajectoire personnelles. Elles profitent de l'occasion à la construction narrative d'identité pour prendre position face à la discrimination subie, pour se positionner d'une manière favorable dans la réalité sociale et pour participer à sa re-/co-/constitution. Pour ce faire, les narratrices s'inspirent des structures discursives discriminatoires de base mais les transforment en outils pour la construction d'identité. Avec Margo Lane Smith nous considérons donc que la rencontre entre *alter* et *ego*, typique du service domestique, peut être une opportunité pour la société péruvienne : « The Peruvian servant is in an ideal position to serve as an agent promoting cultural change and national integration. [...] She bridges two ordinarily strictly segregated worlds and is in a position to be a two-way diffuser of ideas and artefacts » (Smith, 1979 : 404). Le « double regard » du migrant (Bhabha, 1996) rend nécessaire la traduction permanente de réalités différentes, et peut être une ressource pour la prise de conscience de la violence symbolique régnante, de la discursivité des catégorisations sociales et des possibilités de transformation existantes. La méthodologie du récit de vie peut en servir de véhicule : bien que la structure de l'entretien impose des rôles conversationnels prédéfinis asymétriques entre l'enquêteur et l'interrogée, l'invitation au récit peut être transformée en une opportunité à la construction narrative de l'identité et met ainsi l'enquêtée dans la position forte de l'auteure. Ce rôle contribue dans quelques entretiens à l'inversion des rôles, quand les interrogées commencent à poser des questions sur l'histoire de la chercheuse, l'objectif et le cadre de l'étude à laquelle elles ont été invitées à participer. Ces moments de rencontre contribuent à la

déconstruction des rôles sociaux prédéfinis et à la co-/re-/construction d'une réalité sociale dynamique et appropriée à chaque moment donné de l'interaction. Dans ce sens-là, le récit de vie en tant que méthodologie de recherche peut devenir un moment de rencontre, d'apprentissage mutuel et d'échange, déclencheur de « reconstruction, de réhabilitation, et donc de développement » (de Montclos, 2011) en surmontant la crise. Et c'est ce qu'a essayé de faire ce chapitre en invitant le lecteur à rencontrer l'altérité présente dans les témoignages, dans le but de contribuer à une prise de conscience non seulement des crises provoquées par les discours dominants, mais aussi des possibilités qui résident dans la discursivité.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- AGTR, 2004a, *De la sierra a la capital*, Lima, AGTR.
- AGTR, 2004b, *No somos invisibles*, Lima, AGTR.
- Antaki C. et Widdicombe S., 1998, *Identities in Talk*, London, SAGE Publications.
- Bartra R., 1996, *El salvaje en el espejo*, Mexico D.F., UNAM Ediciones Era.
- Berger P.L. et Luckmann T., 2004, *Die gesellschaftliche Konstruktion der Wirklichkeit*, Frankfurt/Main, Fischer.
- Bhabha H., 1996, *The Location of Culture*, New York, Routledge.
- Butler J., 1993, "Für ein sorgfältiges Lesen" in Benhabib S., Butler J., Cornell D. et Fraser N. (coords.), *Der Streit um Differenz. Feminismus und Postmoderne in der Gegenwart*, Frankfurt/Main, Fischer, pp. 122-132.
- Butler J., 1997, *Excitable Speech. A Politics of the Performative*, New York, Routledge.
- Camilleri C., 1990, « Identité et gestion de la disparité culturelle : Essai d'une typologie » in Camilleri C., Kastarsztejn J., Lipiansky E.M., Malewska-Peyre H. et al. (coords.), *Stratégies Identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 85-110.

- Chaney E.M. et Garcia Castro M., 1993, "Un nuevo campo de investigacion y de accion" in Chaney E.M. (coord.), *Muchacha/ Cachifa/Criada/ Empleada/Empregadinha/Sirvienta/y... Más Nada*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, pp. 13-21.
- Colen S., 1993, "Solamente un poco de respeto : trabajadoras del hogar antillanas en Nueva York" in Chaney E.M. (coord.), *Muchacha/ Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/Sirvienta/y... Más Nada*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, pp. 155-174.
- de Montclos M.-A., 2011, *Migration et crises dans les pays du Sud*, Paris, Journée d'études du CEPED.
- de Mura M., 1986, Historia General Del Perú, Madrid, *Historia*, 16.
- Degregori C.I., 1993, "Identidad étnica, movimientos sociales y participación política en el Perú" in Adrianzen A. (coord.), *Las formas políticas de la democracia en los países andinos*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos/IFEA, pp. 113-133.
- Fairclough N., 2001, "Critical discourse analysis as a method in socialscientific research" in Wodak R., Meyer M. (coords.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, London/Thousand Oaks/New Delhi, SAGE Publications, pp. 121-138.
- Foucault M., 1971, *L'ordre Du Discours*, Paris, Gallimard.
- Foucault M., 1987, *Von Der Subversion Des Wissens*, Entretien avec Michel Foucault, traduit et édité par Walter Seitter. Frankfurt/ Main: Fischer.
- García Castro M., 1993, "Qué se compra y qué se vende en el servicio doméstico? El caso de Bogota: una revisión crítica" in Chaney E.M. (coord.), *Muchacha/Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/ Sirvienta/y... Más Nada*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, pp. 99-116.
- Gil Izquierdo E., 1993, "La educación de las domésticas: Una agudización de la lucha de clases en Cuba" in Chaney E.M. (coord.), *Muchacha/ Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/ Sirvienta/y... Más Nada*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, pp. 303-308.
- Gill L., 1994, *Precarious Dependencies. Gender class and domestic service in Bolivia*, New York, Columbia University Press.
- Goffman E., 1976, *Stigma. Über Bewältigung Beschädigter Identität*, Frankfurt/Main, Suhrkamp.
- Gogna M., 1993, "Empleadas domésticas en Buenos Aires" in Chaney E.M. (coord.), *Muchacha/Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/ Sirvienta/y... Más Nada*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, pp. 81-97.

- Hall S. et du Gay P., 1996, *Questions of Cultural Identity*, London, SAGE Publications.
- Hausendorf H., 2002, "Kommunizierte Fremdheit : Zur Konversationsanalyse von Zugehörigkeitsdarstellungen" in Kotthoff H. (coord.), *Kulturen im Gespräch*, Tübingen, Gunther Narr, pp. 25-60.
- Huaranga S., 2006, La violencia sexual contra empleadas del hogar queda en la impunidad, *El Comercio*, Lima, avril.
- INEI (Instituto Nacional de Estadística e Informática), 2003, Estado De La Población Peruana 2003, Adolescencia y Juventud, Lima: OTA.
- INEI, 2009, Perú: Distribución De Los Trabajadores Del Hogar Según Diversas Variables 2004-2008, Ministerio de Trabajo y Promocion del Empleo
<http://www.mintra.gob.pe/mostrarContenido.php?id=367&tip=358>
- INEI, 2010, "Perú: Tasa De Analfabetismo De La Población De 15 y Más Años De Edad, Según Ámbito Geográfico, 2005-2011",
http://www.inei.gob.pe/perucifrasHTM/inf-soc/cuadro.asp?cod=3704name=edu01&ext=gif.*
- Irvine J., 2001, "Style as distinctiveness: The culture and ideology of linguistic differentiation" in Rickford J.R. et Eckert P. (coords.), *Style and Sociolinguistic Variation*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- Jäger S., 2001, "Discourse and knowledge: theoretical and methodological aspects of a critical discourse and dispositive analysis" in Wodak R. et Meyer M. (coords.), *Methods of Critical Discourse Analysis*, London/Thousand Oaks/New Delhi, SAGE Publications, pp. 32-62.
- Kesselheim W., 2003, *Prozesse der Gruppenkonstitution : Die konversationelle Herstellung von Gruppen im aktuellen argentinischen Einwanderungsdiskurs*, Bielefeld, Thèse de doctorat à l'Université de Bielefeld.
- Kraus W., 1996, *Das erzählte Selbst. Die narrative Konstruktion von Identität in der Spätmoderne*, Pfaffenweiler, Centaurus.
- Krotz S., 1994, *Kulturelle Andersheit zwischen Utopie und Wissenschaft*, Frankfurt/Main, Peter Lang.
- Kuhlmann E. et Bertzelt S., 2003, *Geschlechterverhältnisse im Dienstleistungssektor*, Baden-Baden, Nomos.
- Labov, W. et Waletzky J., 1967, "Narrative Analysis: Oral Versions of Personal Experience" in Helm, J., *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Seattle, University of Washington Press, pp. 12-44.

- Link J., 1986, Noch Einmal : Diskurs, Interdiskurs, Macht, *kultuRRevolution*, n° 11, pp. 4-7.
- Lipski John M., 1994, *El Español De América*, London: Longman Group Limited. Ediciones Cátedra S.A.
- Loayza J., 2006, Abuso Cama Adentro, *La República*, 7 mai, pp. 23-24.
- Mead G.H., 1972, *Gesammelte Aufsätze*, Frankfurt/Main, Suhrkamp (vol. 1).
- Meleis A.I. et Bernal P., 1995, The Paradoxical World of Daily Domestic Wokers in Cali, Colombia, in *Human Organization*, 54 (4), pp. 393-400.
- Mick C., 2009, *Diskurse von Ohnmächtigen. Identitätskonstitution peruanischer Hausangestellter in Lima*, Frankfurt/Main, Peter Lang.
- Montoya R., 1992, *Al Borde del Naufragio*, Lima, SUR.
- Orlove B.S., 1993, Putting Race in Its Place: Order in Colonial and Postcolonial Peruvian Geography, *Social Research*, 60, n° 2, pp. 301-336.
- Pappas-De Luca K., 1999, "Transcending Gendered Boundaries" in Henshall Momsen J. (coord.), *Gender, Migration and domestic service*, London, Routledge, pp. 98-114.
- Radcliffe S.A., 1999, "Race and Domestic Service" in Henshall Momsen J. (coord.), *Gender, Migration and domestic service*, London, Routledge, pp. 83-97.
- Ricoeur P., 1999, "Narrative Identity" in Wood D. (coord.), *On Paul Ricoeur. Narrative and Interpretation*, London, Routledge, pp. 188-199.
- Roth K., 1998, "Bilder in den Köpfen. Stereotypen, Mythen, Identitäten aus ethnologischer Sicht" in Heuberger V. et al. (coords.), *Das Bild vom Anderen*, Frankfurt/Main, Peter Lang, pp. 21-43.
- Rühling M., 2005, Dezentralisierung und Regionalisierung in Peru – ein schwieriger Weg, KAS, <http://www.kas.de/publikationen/2005>.
- Schellekens T. et van der Schoot A., 1993, "Trabajadoras del hogar en Perú : El difícil camino a la organización" in Chaney E.M. (coord.), *Muchacha/Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/Sirvienta/y... Más Nada*, Caracas, Editorial Nueva Sociedad, pp. 255-267.
- Silverman D., 1998, *Harvey Sacks. Social Science & Conversation Analysis*, New York, Oxford University Press.
- Smith M.L., 1979, *Institutionalized Servitude: the female domestic servant in Lima, Peru*, Michigan, University Microfilms.

- Steckbauer S.M., 2000, *Perú : Educación Bilingüe En Un País Plurilingüe ?* Frankfurt/Main, Madrid, Vervuert.
- Velazco J., 2004, La Protección social para trabajadores informales en el Perú: Estimación de su cobertura a partir de la ENAHO-200, http://cies.org.pe/files/active/1/Wiego_Desco.pdf.
- Venturo Schultz S., 2002, Pitucos para unos, cholos para otros, *Qué Hacer (DESCO)*, n° 128, pp. 109-113.
- Wodak R. *et al.*, 1998, *Zur diskursiven Konstruktion nationaler Identität*, Frankfurt/Main, Suhrkamp.
- Wodak R. et Meyer M. (coords.), 2001, *Methods of Critical Discourse Analysis*, London/Thousand Oaks/New Delhi, SAGE Publications.

CHAPITRE 9

CRISES, CONTEXTES, ACTEURS

Véronique PETIT et Nelly ROBIN

La lecture des chapitres précédents confirme l'avertissement lancé dès la première page de cet ouvrage, la notion de « crise » recouvre des acceptions et des usages multiples. Se posent alors plusieurs questions : cette pluralité de sens dissimule-t-elle un socle commun, une définition consensuelle *a minima* ? Comment et autour de quels critères élaborer la notion de crise ? La plasticité de la notion lui retire-t-elle toute valeur heuristique ou paradoxalement lui donne-t-elle une utilité incontournable ?

TEMPORALITÉ ET A-NORMALITÉ DE LA CRISE

Voyons d'abord les critères constitutifs de la crise. La question de la temporalité et celle du caractère « hors norme » sont à la fois fondamentales et liées. La crise est ce laps du temps marqué par une rupture majeure – ou au contraire mineure, car passagère – dans le monde social, culturel, politique ou économique. La difficulté pour le chercheur est de poser les jalons marquant le début et la fin de cette période. Doit-il intégrer « les signes avant-coureurs » de la crise elle-même ou ces signes constituent-ils en eux-mêmes une période distincte ? La question se pose évidemment en ce qui concerne l'inclusion des conséquences à plus ou moins long terme de la crise, sans compter que ces conséquences, dans leurs multiples dimensions sociales, culturelles, politiques, ne se dissipent pas selon les mêmes temporalités. Comment identifier les marqueurs de la crise ? Sa fin se traduit-elle par un « retour à la normale » ? Cette idée de retour ne signifie pas forcément à un retour – un recul – à la situation *ante* crise, elle renvoie davantage à l'idée d'une situation exempte de tensions ou de déchirements violents (par exemple le retour à la paix sociale).

La question de la temporalité renvoie à la tension classique entre structure et événement. Qu'est-ce qu'un événement ? Est-il toujours possible d'identifier ceux liés à une crise ? L'approche historique convie à la prudence : l'événement observé à un moment « t » conserve-t-il toujours son sens au regard de la longue durée ou devient-il anecdotique au regard d'une observation plus distanciée ? L'événement est perçu comme un moment saillant, en général identifiable de manière convergente à la fois par les groupes qui y sont confrontés et par les observateurs extérieurs. Mobilisé, il devient justificateur de ce qui précède et de ce qui suit (Farge, 2002 : 231).

Yves Charbit, Denys Cuhe, Allison Wilson, Marie Ladier et Véronique Petit, dans les contextes dont ils rendent compte, démontrent que certains événements sont clairement repérables dans l'établissement des chronologies nationales. Les coups d'État, les changements de régime, les conflits par exemple, entrent dans cette catégorie d'événements. Ils marquent un avant et un après en étant associés à une rupture radicale ; ils peuvent impliquer en matière migratoire un départ forcé, un exil ou un retour possible. Ils ne sont pas toujours appropriés collectivement par une entité globale (le peuple, la population, la nation), chaque groupe (les catégories sociales, les minorités ethniques, les mouvements revendicatifs, les migrants) se l'accapare en fonction de ses aspirations présentes et futures. Mais chacun, quelle que soit sa position dans l'espace social, connaît cette date et les implications symboliques et concrètes qu'elle a eues dans la sphère sociale, voire dans sa propre vie.

Cependant, certains historiens et sociologues mettent en garde contre les effets de lissage induits par l'histoire événementielle, qui tend à donner le sentiment d'un grand mouvement général allant presque de soi (l'histoire en marche, le sens de l'histoire). Paul Veyne souligne qu'il existe « des séries d'événements fabriqués par les "faibles intensités" des mouvements sociaux ou humains » et que ceux-ci sont plus difficilement repérables par les chercheurs (Veyne, 1996) car ils ne sont pas mesurés ou pas considérés comme relevant d'un ordre de grandeur significatif, ou encore parce qu'ils ne sont pas portés par des individualités dissonantes. Mais alors, qu'est-ce que l'historien, le démographe ou l'anthropologue peut avec certitude établir comme révélateur d'une crise ? Un événement seul ne suffit sans doute pas ; il est souvent nécessaire d'établir une conjonction et une accumulation de faits. La difficulté est alors de démêler la complexité de la situation, de remettre de l'ordre dans une succession ou une juxtaposition d'événements afin de proposer une lecture cohérente de l'histoire. Cette mise en ordre entre crise et mobilités présuppose donc l'établissement d'hypothèses de recherche.

SPATIALITÉ ET OPPORTUNITÉ DE LA CRISE

La crise précède la migration ou en résulte. Elle constitue un événement qui advient, de façon contingente, en un temps donné et un lieu déterminé. Elle associe donc à sa temporalité une dimension spatiale. Le parcours migratoire rend compte de cette double réalité. Il ne se réduit pas à un itinéraire, il « engage l'intégralité des ressources et des compétences de l'individu » (Levy et Lussault, 2003 : 691). Il révèle ainsi la pluralité des rapports du migrant à l'espace. La notion de parcours paraît donc pertinente pour aborder la spatialité de la crise et les logiques des acteurs qui en résultent.

Au fil de son itinéraire, le migrant extrait de son isolement particulier des objets qui prennent sens dans l'espace et entrent dans la construction du parcours migratoire (Levy et Lussault, 2003) ; certains de ces objets – un désert, un océan, une frontière, un camp de rétention, etc. – portent en eux-mêmes les conditions d'une crise que serait l'interruption, temporaire ou définitive, de la migration. En réponse, le migrant mobilise des ressources nouvelles. Mais la solution apportée peut en elle-même engendrer une nouvelle crise. Ainsi, le recrutement par un réseau de traite, consenti par le migrant comme stratégie pour contourner ou franchir un obstacle, constitue tout à la fois une opportunité et un danger pour lui. Le groupe criminel assure son transport et lève ainsi les risques de discontinuité ou de rupture qui menacent le parcours du migrant ; en contrepartie, ce dernier est contraint à l'exploitation par le travail, à la prostitution ou à toutes autres formes de servitude. En passant d'une crise à l'autre, le migrant préserve la continuité de son parcours mais accroît sa vulnérabilité. Cet exemple rend compte du caractère dual des crises et souligne que chaque crise ne peut se comprendre que dans la chaîne d'histoires où elle se produit. Cette « interaction est essentielle pour comprendre l'expérience migratoire dans sa complétude et sa dynamique » (Zask, 2003 : 17). Pour optimiser son projet migratoire, le migrant s'ouvre à la crise et recherche ce qui s'ouvre en et par elle, en acceptant l'incertitude et le risque qui l'accompagnent. Ces contingences sont présentes implicitement dans l'esprit du migrant dès le départ mais la crise l'oblige à passer du risque hypothétique à sa gestion concrète.

Si le migrant peut être saisi par la crise, il peut aussi s'en saisir pour rebondir d'une séquence migratoire à l'autre. Dans un parcours, le retour forcé au lieu de départ est *a priori* perçu comme un échec. Mais c'est sans compter sur les capacités du migrant à faire de l'adversité une source d'innovation ; pour lui, les événements qui rythment et structurent le parcours migratoire sont négociables mais le projet migratoire dans sa finalité ne l'est pas. Pour appréhender cette dynamique, il est intéressant de considérer le risque juridique comme une forme singulière de crise. La crise se transforme en risque juridique lorsqu'elle « résulte de la conjonction d'une norme juridique et d'un événement, l'un et l'autre étant marqué(s) par un certain degré d'incertitude » (Collard et Roquilly, 2011 : 8). L'arrestation d'un migrant bloqué dans un pays de transit et son rapatriement en est un exemple. Cette crise soudaine peut remettre en cause le projet migratoire ou à l'inverse lui donner une nouvelle occasion de se réaliser. Dans ce cas, le risque juridique constitue seulement une des séquences, spatialement parlant, du parcours ; il donne ainsi à voir toute la richesse, la variété et la complexité des réalités de la crise. Fort de ces expériences vécues en migration, il ne s'agit plus de considérer la crise exclusivement comme un péril puisqu'elle se révèle aussi comme signe d'une nécessité.

LA CRISE COMME CONTEXTE

La mobilisation de la notion de crise va permettre au chercheur de décrire une situation politique, économique, sociale et culturelle dont il estime qu'elle explique la trajectoire migratoire, la forme de mobilité, le projet migratoire, etc. Cette mise en contexte est réalisée par l'énonciation construite d'une histoire où sont mis en exergue des événements permettant de caractériser tel ou tel aspect de la crise (économique, financière, politique, institutionnelle, sociale, culturelle, militaire, sanitaire...), d'identifier les acteurs pris dans la tourmente (bénéficiaires, victimes de la crise, acteurs extérieurs), d'énoncer les enjeux liés à la profondeur d'une crise, de relever les discours et les récits qui rendent compte du sens assigné à l'événement, de fixer l'acmé et la temporalité de cette crise.

L'échelle nationale est le niveau macrosociologique idéal dans cette quête événementielle et dans la recherche d'indicateurs statistique pour deux raisons. Tout d'abord, elle est l'échelle du politique par excellence à travers les rapports qu'entretiennent les différents acteurs à l'État. Ensuite, la production d'indicateurs statistiques est plus performante à ce niveau car il est plus aisé de mettre en exergue un accident statistique au niveau national, qu'aux niveaux régional ou local. Faute de prendre en compte la dimension politique, les mobilités et les migrations sont difficilement interprétables. L'État, par sa création même, est consubstantiel de la migration, car pour qu'il y ait migration il faut qu'il existe des frontières. On le voit bien sur des exemples historiques majeurs, telle la Grande Partition de l'Inde et du Pakistan en 1947. Au moins douze millions de personnes rejoignirent l'Inde ou en sens inverse le nouvel État du Pakistan, dans un déferlement de violence (peut-être un million de morts). Quant aux populations nomades, qui n'ont pas d'État en propre (Touareg, Roms), elles revendiquent leur liberté de circulation, refusant de se plier aux contraintes des États où elles se trouvent ou s'en accommodant difficilement. Plus généralement, la gestion de ses frontières par l'État, qu'elle soit pensée ou non comme un élément d'une politique migratoire plus large, structure les flux migratoires. Nelly Robin montre dans le cas des migrants d'Afrique de l'Ouest comment ce rapport au politique organise les modalités de la circulation. La situation des réfugiés, que ce soit celle des Sahraouis en Algérie (Alice Wilson) ou celle des Afghans en Iran (Marie Ladier), n'est lisible qu'au regard des politiques de ces États. Néanmoins cette histoire nationale a des répercussions différenciées selon que l'observateur se place au niveau national ou régional comme dans le cas des migrations rurales des Guinéens (Véronique Petit).

Le chercheur, à travers le travail de contextualisation, tente de circonscrire l'étendue de la crise et de poser ses limites. Il cherche également à établir plus ou moins fortement des liens (interrelations, causalités,

corrélations) entre des éléments précis de la crise et les formes de migrations qu'il observe. Comme cela a été déjà souligné, la migration peut être la conséquence d'une crise ; elle peut exister de manière contingente de la crise, et certaines formes de migrations ou de mobilité peuvent produire des situations de crise. Il n'est sans doute pas de réponse générale au problème du sens de la causalité entre crise et migration. Aussi la recherche ne peut-elle que se focaliser sur des aspects particuliers et doit-elle commencer par des aspects particuliers : les processus de décision, les projets migratoires, les formes de mobilités, les routes et les imaginaires migratoires. Elle doit aussi et surtout s'efforcer de démêler l'importance relative des facteurs communs à la crise et aux migrations, en évitant les explications simplistes et réductrices, parce que dangereuses. On le sait, l'ethnie n'est pas vraiment « explicative » du génocide de 1994 au Rwanda et plus généralement des mouvements frontaliers entre les pays de la région des Grands Lacs (Ouganda, Congo, Tanzanie). C'est à cette déconstruction patiente des relations entre crise et migration, attachée aux faits en tant que tels, que doit s'atteler le chercheur. Il va sans dire qu'à nos yeux, le terme de déconstruction ne doit donc pas s'inscrire dans une post-modernité péremptoire, qui finit par oublier l'objet de la recherche.

DEUX POINTS DE VUE : LE CHERCHEUR, L'ACTEUR

La définition de la crise laisse également une question dans l'ombre : c'est le chercheur dans une démarche d'objectivation qui qualifie une situation ou un contexte de crise, mais qu'en est-il du point de vue l'acteur ? Le démographe, le sociologue, l'anthropologue, le géographe ou le politiste décide d'un contexte de crise grâce à des descriptions précises, à un regard historicisé et à la prise en compte d'indicateurs, mais cette *description dense* n'implique pas pour autant que l'ensemble des acteurs se sentent la proie d'une conjoncture défavorable. L'événement identifié par le chercheur en sciences sociales, dûment estampillé d'une date, a-t-il une résonance particulière pour les individus qui en partagent la temporalité, qui en sont témoins à défaut d'en être des acteurs aux premiers rangs ? Comment le savoir ?

Fort heureusement, parmi ses multiples répercussions, la crise est productrice de langage. Les acteurs sont contraints de réagir à la situation nouvelle, car ils sont fréquemment placés dans des situations de tension et de conflit. Leurs discours et leurs récits traduisent les confrontations, les effets de rhétorique et de manipulation politique autour d'enjeux internes et internationaux (Marc-Antoine Pérouse de Montclos) ainsi que de domination sociale (Carola Mick, Véronique Petit). L'analyse des discours est révélatrice des liens que les acteurs construisent entre migration et crise, migration comme ressource ou contrainte. Colette Farge insiste sur le fait

qu'un événement peut avoir des sens multiples, de ceux qui le reçoivent (2002). L'énonciation des récits traduit ces processus d'intériorisation, la tension entre un passé restitué et un futur imaginé.

En général la crise est d'emblée pensée comme un moment négatif en raison des bouleversements, des redéfinitions, des ruptures, des adaptations qu'elle implique de la part des acteurs. La nouveauté et la part d'inconnu qu'elle recèle sont des sources d'angoisse et de peurs tant par rapport au présent qu'à l'avenir. Cette vision est souvent celle des « sédentaires ». Il ne faut pas pour autant opposer populations sédentaires et populations mobiles, ce qui reviendrait à les essentialiser. Car si la mobilité exige de la part des individus une souplesse et une labilité continues, la permanence et l'ancrage dans un territoire demandent tout autant de savoir s'adapter aux changements techniques et sociétaux. La tentation de la réification s'explique peut-être par le fait que les processus d'adaptation s'observent plus facilement chez les migrants, car ils sont contraints de traverser des contextes sociétaux et spatiaux très contrastés lorsqu'ils passent d'un État à un autre, d'une culture à une autre. N'y a-t-il pas crise lorsque les changements apparaissent comme contraints, imposés aux individus, lorsqu'ils ont le sentiment d'être dépossédés de leur capacité d'agir et de décider ? Pour les acteurs, la résolution de la crise ou son dépassement passe en partie, comme le suggère le travail de Carola Mick, par une (ré)appropriation à travers la mise en discours de son parcours et de son identité. Ainsi la crise peut être perçue et vécue comme une fatalité, un destin ou au contraire comme une opportunité, une chance à saisir. La difficulté pour le chercheur est de dessiner un contexte sans imposer une interprétation unilatérale des effets de la crise sur les acteurs qu'il projette sur la scène sociale. Les acteurs ressentent-ils uniquement les effets de la crise lorsqu'ils sont contraints de modifier leurs comportements parce que leurs droits civiques ne sont pas respectés, que leurs aspirations politiques sont réprimées, lorsque la baisse de leurs revenus entraîne paupérisation et marginalisation, lorsque la migration provoque un questionnement identitaire. La conscientisation de la crise est-elle une question de position sociale, d'appartenance ? Derrière les termes génériques de société, de communauté ou de population se cache une pluralité d'acteurs aux statuts et aux engagements divers. Tous ne subissent pas la crise de manière identique car tous ne disposent pas de capitaux matériels, sociaux (traditions migratoires, réseaux diasporiques) et idéels équivalents, tous ne sont pas confrontés aux mêmes enjeux.

Ce qui est en jeu, c'est un renversement décisif de la façon dont le migrant pratique la crise et dont le chercheur la conçoit. Dès lors, l'intérêt commun pour le migrant et le chercheur réside moins dans le fait de conceptualiser la crise que de voir comment elle émerge, avant ou à la faveur de l'acte migratoire ; l'un cherche à rendre utile cet événement dans son

expérience migratoire, l'autre à comprendre sa place dans l'enchaînement des séquences de la migration. Par son action, le migrant réagit à la crise ou la produit ; le chercheur repère la crise et la resitue dans l'historicité de la migration. Ce positionnement scientifique contient un risque : celui de vouloir que chaque crise s'inscrive dans une suite logique d'événements et soit rattachée à un champ de causalités, alors qu'en fait elle peut aussi ne tenir qu'au hasard. L'enjeu est donc de parvenir à une lecture et à une restitution de la crise sans substantialiser l'événement qui la révèle.

En résumé, les différentes définitions de la crise proposées dans cet ouvrage se renforcent, se précisent mutuellement et révèlent que la crise n'est pas une mais multiple et qu'elle change selon le contexte. De plus, selon les acteurs, les lieux et les temps de la migration, elle peut tout à la fois désigner une perturbation grave ou un changement brusque et décisif, et contenir en elle-même les conditions de sa résorption. Cette *impermanence* permet de croire à la possibilité de transformer la crise et de lui attribuer une fonction positive. Ainsi, elle n'est plus seulement synonyme de déstabilisation du migrant et de fragmentation de la migration mais elle favorise les mutations qui créent l'opportunité. Dès lors, l'expérience migratoire s'inscrit dans une logique évolutive de continuité, portée par le migrant en fonction de son devenir projeté, son projet migratoire. Le paradigme de la continuité s'en trouve bouleversé et les valeurs de l'adaptation et de la flexibilité mises en exergue.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Collard C. et Roquilly C., 2011. *Propositions pour une définition et une méthode de cartographie du risque juridique*, EDHEC Business School, Nice.
- Farge Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, n° 38, pp. 67-78.
- Cambrezy Luc et Véronique Petit, 2012, *Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?* Paris, La Documentation française, collections études.
- Levy J. et Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.

Veyne, 1996, « L'interprétation et l'interprète. A propos des choses de la religion », *Enquête*, n° 3 Interpréter, surinterpréter, pp. 160-180.

Zask J., 2003 [1927], « La politique comme expérimentation », in Dewey J., *Le public et ses problèmes, Oeuvres philosophiques II*, Pau-Paris, PUP/Farrago/Éd. Léo Scheer.

Liste des publications parues depuis 1996

Véronique Petit : *Migrations et société dogon.*

Frédéric Sandron : *Curiosités démographiques.*

Patrice Vimard et Benjamin Zanou, dir. : *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique.*

Jesus A. Alejandre et Jean Papail : *L'émigration mexicaine vers les Etats-Unis.*

Stéphanie Toutain : *L'interminable réforme des systèmes de retraite en Italie.*

Patrick Livenais : *Peuplement et évolution agraire au Morelos (Mexique).*

Frédéric Sandron et Bénédicte Gastineau : *Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques.*

Sarah Hillcoat-Nalletamby : *La pratique de la contraception à l'Ile Maurice.*

Myriam de Loenzien : *Le Sida en milieu rural africain.*

Frédéric Sandron et Bénédicte Gastineau : *La transition de la fécondité en Tunisie.*

Yves Charbit et Catherine Scornet, dir. : *Société et politiques de population au Viêt-Nam.*

Lelio Marmora : *Les politiques de migrations internationales.*

Hervé Domenach et Michel Picouët, dir. : *Environnement et population : défis et perspective.*

Véronique Petit et Marie-Laetitia des Robert, dir. : *Entre résistance et changements : la planification familiale en milieu rural sénégalais.*

Jean-François Léger : *Les jeunes et l'armée.*

Corinne Régnard : *Crise économique, santé et mortalité à Madagascar.*

Ralph Schor : *Français et immigrés en temps de crise (1930-1980).*

Lise Beck : *Contexte de paupérisation et mortalité des enfants ruraux au Rwanda, 1980-1994.*

Yves Charbit, Olivier Belbeoch et Souraya Hassan Houssein, dir. : *La population de Djibouti.*

Aurélie Godard : *Economie domestique et société. Le travail des femmes en Guinée Maritime.*

Maryse Gaimard : *Population et santé dans les pays en développement.*

L'HARMATTAN ITALIA

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16

1053 Budapest

L'HARMATTAN KINSHASA

185, avenue Nyangwe

Commune de Lingwala

Kinshasa, R.D. Congo

(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'HARMATTAN CONGO

67, av. E. P. Lumumba

Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)

BP2874 Brazzaville

harmattan congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almamy Rue KA 028, en face du restaurant Le Cèdre

OKB agency BP 3470 Conakry

(00224) 60 20 85 08

harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN

BP 11486

Face à la SNI, immeuble Don Bosco

Yaoundé

(00237) 99 76 61 66

harmattancam@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl / cité des arts

Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03

(00225) 05 77 87 31

etien_nda@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAURITANIE

Espace El Kettab du livre francophone

N° 472 avenue du Palais des Congrès

BP 316 Nouakchott

(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

« Villa Rose », rue de Diourbel X G, Point E

BP 45034 Dakar FANN

(00221) 33 825 98 58 / 77 242 25 08

senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO

1771, Bd du 13 janvier

BP 414 Lomé

T'él : 00 228 2201792

gerry@taama.net



Achevé d'imprimer par Corlet Numérique - 14110 Condé-sur-Noireau
N° d'Imprimeur : 796934 - Avril 2018 - Imprimé en France

Crises et migrations dans les pays du sud

Ce livre s'inscrit dans un champ de recherches en pleine expansion. Il interroge de manière transversale la notion même de crise et les interactions avec les migrations dans les pays en développement. Il est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire : science politique, droit, démographie, histoire, géographie, sociologie, anthropologie, linguistique.

Des dimensions majeures sont explorées : usages sémantiques et stratégiques, histoire des populations, violences et conflits internationaux, protection juridique, pauvreté, perception des expériences migratoires et questions identitaires.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos est Professeur à l'Institut français de géopolitique de l'Université Paris 8. Spécialiste du Nigeria et des conflits armés en Afrique subsaharienne, il a publié récemment États faibles et sécurité privée en Afrique noire (2008), Les humanitaires dans la guerre (2013), La tragédie malienne (2013).

Véronique Petit est Professeur à l'Université de Poitiers. Spécialiste des questions de développement en Afrique de l'Ouest, en particulier des migrations internationales et de la santé de la reproduction, ses recherches associent étroitement démographie et socio-anthropologie (Counting Populations, Understanding Societies, 2013).

Nelly Robin, géographe, est Chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement. Spécialiste des migrations internationales en Afrique de l'Ouest, ses recherches actuelles portent sur les réalités du droit, interne ou international, et les nouveaux modes de circulation au Sahel.

ISBN : 978-2-343-01171-4

21 €

